LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ | Montréal, lundi 1er octobre 1962 / saint Rémi

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 293 • 4 CAHIERS • 56 PAGES

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 50
Comiques / 52
Courrier de Pauline / 18
Décès, naissances, etc. / 53
Editorial / 4
Finance / 38 et 39
Horoscope / 7
Inf. étrangères / 23 et 43
Les patrons / 45
Loisirs et récréation / 24 et 52
Navigation / 26
Mots croisés / 34
Radio et Télévision / 34
Spectacles et concerts / 8
Sports / 29 à 33 et 40
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 20

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 60 — GENERALEMENT NUAGEUX
VOIR DETAILS EN PAGE 2

C'est le peuple vs le trust, affirme M. Jean Lesage

L'électricité: clef qui nous rendra MAÎTRES chez nous

époque du colonialisme économique est révolue. Nous marchons vers la li-tion !", s'est écrié hier soir M. Jean Lesage en inaugurant officieusement, pour vrai, sa campagne électorale. photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

par **Guy LAMARCHE**

Le premier ministre Jean Lesage a véritablement lancé hier soir sa campagne électorale — à une semaine du lancement "officiel" — en déclarant que cette élection met aux prises "les forces les plus vives de notre peuple contre le trust de l'électricité".

Elaborant le thème de sa campagne électorale traduit par le slogan "Maitres chez nous", M. Lesage a dit que l'époque des "rois nègres" est révolue et que l'heure est venue pour le Québec de marcher vers sa libération. "Celui qui est pour le trust, s'est écrié M. Lesage, est contre le peuple du Québec; celui qui est pour le peuple est contre le trust. On ne peut pas en sortir".

Il a nettement indiqué qu'il entend faire sa campagne électorale contre "le colonialisme économique" et contre "les intérêts égoïstes qui s'opposent directement ou hypocritement à la marche en avant d'un peuple jeune à qui, désormais, l'avenir peut et doit appartenir."

On sait que c'est dimanche prochain, à Shawinigan, que M. Lesage ouvrira officiellement sa campagne électorale. Il a annoncé hier soir qu'il parlerait alors plus longuement de la nationalisation proposée.

Le premier ministre parlait devant 1,600 libéraux et sympathisants qui assistaient à un dîner-bénéfice à $50 du couvert, destiné à renflouer les coffres de la Fédération libérale du Québec. La plus grande salle du Reine-Elisabeth était pleine à craquer.

M. Lesage ne s'est pas contenté d'exposer le thème de la campagne électorale. Il s'est aussi lancé dans une attaque presque cruelle contre l'Union nationale qu'il a accusée de trahison, de lâcheté et d'hypocrisie.

Il a aussi énuméré neuf avantages que le Québec retirera de la nationalisation de toutes les compagnies productrices et distributrices d'électricité.

Dans la journée, le premier ministre et M. René Lévesque avaient tous deux expliqué en détails les motifs et les buts de la nationalisation, à plusieurs centaines de militants libéraux venus de tous les coins de la province.

M. Lesage s'est montré optimiste quant à l'issue de l'élection, se disant "persuadé que la population ne laissera pas passer l'occasion exceptionnelle qui lui est offerte de mettre un terme à une situation devenue intenable".

"Cette situation, c'est celle d'une société qui a été privée des moyens de s'épanouir pleinement. C'est celle d'une société où les clefs d'une économie moderne appartiennent à des intérêts étrangers à nos préoccupations nationales et indifférents à nos aspirations légitimes."

"L'époque du colonialisme économique, a poursuivi M. Lesage, sera définitivement morte le 14 novembre prochain."

Voir L'ELECTRICITE en p. 2

Le premier ministre Jean Lesage était, hier soir, "encadré" de l'ancien et du nouveau. Me Georges-Emile Lapalme, (à gauche) procureur général et ancien chef du parti, avait reçu mission de présenter M. Lesage, tandis que M. René Lévesque, représentant de l'élément neuf du parti devait le remercier.

Lesage attaque violemment l'UN

Le premier ministre Jean Lesage a défié publiquement hier soir Me Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, "d'expliquer pourquoi il a, à son bénéfice personnel, participé à la destruction d'un patrimoine commun en profitant personnellement de la vente à des intérêts privés du réseau de gaz naturel de l'Hydro-Québec".

Ce défi a été lancé au cours d'une violente attaque de M. Lesage contre l'Union nationale, alors qu'il adressait à 1600 personnes, au banquet-bénéfice de la Fédération libérale du Québec.

M. Lesage s'est référé aux conclusions de l'enquête Salvas dans son rapport sur la vente du réseau de gaz par l'Hydro-Québec à des intérets privés, au temps où l'Union nationale gouvernait la province.

L'enquête Salvas a démontré que Me Daniel Johnson, alors simple député, avait acheté 150 unités à $140 chacune au moment de la vente du réseau de gaz. L'accusation du premier ministre implique qu'il les aurait revendues à profit peu de temps après. En fait, les unités assuraient un profit d'au moins $30 chacune à quiconque les vendait assez rapidement après leur livraison).

Le chef du parti libéral a aussi accusé l'U.N. de lâcheté, d'hypocrisie et de trahison envers la nation canadienne-française.

Il a dit que la solution offerte par l'Union nationale à la nationalisation de l'électricité est la plus lâche et la plus pernicieuse de toutes.

Me Daniel Johnson a exposé dimanche dernier à Amqui le programme de son parti en cette matière : nationalisation immédiate de deux compagnies, l'une en Abitibi et l'autre en Gaspésie, et référendum sur le reste plus tard.

"Promettre de nationaliser deux des compagnies les moins importantes, c'est se moquer de la population", a déclaré M. Lesage.

Voir LESAGE en page 2

MM. Lapalme et Lévesque: "Il fallait du courage..."

Les deux principaux lieutenants du premier ministre Jean Lesage, les ministres Lapalme et Lévesque, se sont déclarés hier entièrement d'accord avec M. Lesage et ont loué son entourage d'avoir mis en jeu l'existence même du gouvernement pour demander au peuple un mandat précis sur la nationalisation de l'électricité.

On avait "encaqré" M. Lesage de ces deux hommes politiques au banquet organisé par la Fédération libérale du Québec. M. Lapalme, qui dirigea le parti libéral pendant huit ans, présentait le premier ministre tandis que le ministre des Ressources naturelles devait le remercier.

M. René Lévesque a déclaré que la nationalisation de l'électricité est un geste courageux, en même temps que profitable pour la province, pratique pour le développement économique et raisonnable dans la façon dont le gouvernement libéral entend la faire.

Le ministre a répondu brièvement à plusieurs des objections que l'on pourrait soulever contre cette nationalisation et contre l'idée de tenir une élection sur cette question.

"Le gouvernement, dit-il, a choisi l'action totale, l'action intégrale, celle qui consistait en même temps à poser la question au peuple et à mettre en jeu l'existence même du gouvernement qui en propose une solution. Je suis fier de participer à une action comme celle-là, a-t-il dit.

M. Lévesque a commencé par affirmer sa conviction que si un groupe comme le nôtre ne contrôle pas l'économie, le reste est souvent illusoire.

Il a attaqué en passant l'Union nationale. Il a appliqué à la solution de rechange que M. Johnson a exposé à Amqui cette citation de Lafontaine : "Et la montagne accoucha d'une souris".

"La solution libérale, dit-il, n'est pas du camouflage. C'est un exemple rare de courage raisonné et raisonnable dans notre histoire."

"Et au surplus, ajouta-t-il, c'est payant pour la province et cela se fera en respectant les normes qui ont cours sur notre continent. Il n'y aura pas de spoliation, et le prix qui en sera payé ne sera ni trop, ni trop peu."

Pour les Anglais

M. Lévesque a aussi parlé longuement en langue anglaise, et contrairement à l'habitude de la plupart de nos politiciens, il a repris exactement dans cette langue ce qu'il avait dit en français. On lui avait réservé le soin de rassurer les citoyens de langue anglaise de la province et de leur expliquer exactement quels étaient les buts de la nationalisation.

"L'un des avantages de cette nationalisation, a dit le ministre ne sera pas seulement de remettre entre les mains du peuple du Québec son destin économique, mais aussi de libérer un peu l'élément amer de l'impatience grandissante du Canadien français.

Il a repris ensuite en anglais ses explications tendant à démontrer que la nationalisation est économiquement profitable, qu'elle est une solution pratique et qu'elle sera faite de façon raisonnable, ainsi que l'a promis M. Lesage.

Voir M. LAPALME en page 2

Carmouches entre policiers et racistes:
2 morts, 75 blessés, 93 arrestations

James Meredith est admis à l'Université du Mississippi

OXFORD, (AFP, AP, UPI) — Après avoir dégagé, baïonnette au canon, le campus de l'Université du Mississippi, les troupes fédérales ont escorté ce matin le Noir James Meredith, âgé de 29 ans, jusqu'à l'entrée de l'institution vieille de 114 ans, où il a enfin pu se faire inscrire. Meredith devient ainsi le premier Noir à être admis officiellement à l'Université du Mississippi.

Bien qu'à 7 heures 15, ce matin, le général Charles Billingslea qui commande les troupes fédérales au Mississippi, pouvait déclarer — 11 heures après le début des émeutes — les abords de l'université "zone de sécurité" ou encore "endroit sous contrôle", les désordres gagnaient la ville et un détachement de l'armée était obligé d'intervenir.

Les émeutes ont fait 2 morts et au moins 75 blessés ; d'autres part, les autorités ont procédé à 93 arrestations. Les deux victimes sont le journaliste Paul Guihard, de l'Agence France-Presse et collaborateur du "Daily Sketch" de Londres, et Ray Gunter, âgé de 23 ans.

A la suite du meurtre de Paul Guihard, le bureau de l'Agence France-Presse à New York a reçu ce matin un coup de téléphone anonyme. Une voix d'homme a dit avant de raccrocher : "N'envoyez plus vos journalistes dans le Mississippi ou bien la même chose leur arrivera".

Un autre journaliste, Bill Crider, de l'agence "Associated Press", a été blessé par la décharge d'un fusil de chasse.

Ce matin, en ville, une foule houleuse a jeté des briques et des bouteilles sur les véhicules militaires qui passaient. On ignore encore s'il y a eu de nouveaux blessés. Les émeutes se sont produites en deux vagues. La première fois, après s'être livrés au vandalisme, les manifest...'s ont été repoussés par les agents fédéraux à l'aide de gaz lacrymogène. Un peu plus tard, une seconde vague d'environ 1,000 étudiants a attaqué sous la conduite de l'ancien général Edwin Walker. Un porte-parole du ministère fédéral de la Justice a d'ailleurs déclaré qu'il était très possible qu'on procède à l'arerstation de Walker.

On apprend enfin que le gouverneur Ross Barnett du Mississippi projette de se faire représenter par ses avocats à la Cour fédérale des appels, aujourd'hui, peut-être pour tenter de faire arrêter la procédure prise contre lui, notamment la forte amende dont il est passible.

Les actes de violence ont éclaté presque au même moment où le président Kennedy s'adressait à la nation par la

Voir MEREDITH en page 2

Kennedy invoque la loi Taft-Hartley contre les dockers

WASHINGTON. (AFP) — Le président Kennedy a invoqué la loi Taft-Hartley, qui régit les relations entre le patronat et le salariat, dans le but de mettre fin à la grève des dockers dans les ports américains de la côte atlantique et du golfe du Mexique qui a commencé à minuit.

La maison Blanche déclare que le président créera une commission d'enquête qui lui soumettra un rapport sur ce conflit jeudi prochain. Après avoir pris connaissance de ce rapport, M. Kennedy décidera s'il y a lieu d'ordonner la reprise du travail pendant une période de 80 jours comme le prévoit la loi Taft-Hartley.

C'est le président de l'Association internationale des débardeurs, M. William V. Bradely, qui a annoncé la grève. Elle affecte plus de 10,000 dockers.

"En donnant la liberté aux esclaves, nous assurons celle des hommes libres"
-- Abraham Lincoln

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La presse a toute liberté

La presse dans la province de Québec connait une ère de liberté d'expression tout à fait extraordinaire.

Or, Daniel Johnson, le chef de l'Union nationale, disait l'autre jour à Montréal, que les quotidiens manquaient d'objectivité. Il a comparé certains articles de journaux à des abstractions en peinture, sa façon à lui de dire qu'ils n'avaient rien de commun avec la réalité.

Depuis que la presse n'est plus tout simplement un véhicule de communiqués officiels, comme la "Pravda", journal officiel russe dont le nom signifie "la vérité", ce n'est pas la première fois que des remarques sur son objectivité sont faites.

Qu'est-ce que l'objectivité ? C'est le reflet de la réalité.

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

Les dix avantages de la nationalisation

Afin d'appuyer sa thèse à l'effet que tous les citoyens du Québec profiteront de la nationalisation de l'électricité d'une façon ou d'une autre, le premier ministre Lesage a énuméré pas moins de dix exemples où la nationalisation profitera à une partie ou à l'ensemble de la collectivité.

— Baisse de taux dans plusieurs régions de la province.

— Aux frais de l'Hydro-Québec, conversion de 25 à 60 périodes (cycles) de l'électricité en Abitibi, et modernisation des structures électriques dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie.

— Politique dynamique de décentralisation industrielle.

— Diminution des coûts de production de l'électricité par suite des économies réalisées.

— La nouvelle Hydro assumera le paiement, sur la base courante, de toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées. De plus, dans toutes les municipalités où elle possède actuellement des biens, la nouvelle Hydro paiera à l'avenir les taxes municipales et scolaires, non plus seulement sur les fonds de terre et les bâtiments, mais aussi sur tous ses immeubles, sauf les centrales et les barrages.

— La nouvelle Hydro deviendra la propriété collective de 5,300,000 actionnaires à part entière.

— Comme acheteurs de nombreux matériaux et service, la nouvelle Hydro favorisera avant tout les gens du Québec.

— La nouvelle Hydro permettra la formation plus poussée et la promotion de nos jeunes techniciens du Québec qui eux pourront, par la suite, participer de façon efficace à la poursuite de notre oeuvre de libération économique.

— Le Québec conservera les quelque $15 millions d'impôt que chaque année les compagnies privées versaient au gouvernement central.

— L'Hydro-Québec fera face aux dépenses de la nationalisation grâce à son expansion normale et aux revenus additionnels provenant de ses nouveaux territoires. De plus, pourront servir à cette fin les $15 millions que les compagnies versent présentement à l'impôt fédéral chaque année.

En page 5
Que se passe-t-il derrière le rideau de fer ?

En page 15
Lesage promet l'instauration prochaine d'un système de péréquation municipale

Demain
La mode sur les côtes d'Adam -- Pages consacrées à l'élégance masculine. Rédaction: Marie Bourbonnais

les propos du timide

"Méditation politique"

Je ne résiste pas à l'envie de céder, pour un jour, ma chronique à Montesquieu. Le sage (ne pas confondre avec le nôtre) paraît avoir écrit pour nous ces maximes, choisies parmi des centaines, et que j'extrais de ses considérations sur la chose publique. Je dédie ces lignes à nos politiciens et à ceux que la "politite" chatouille.

"La plupart des princes (1) et des ministres ont bonne volonté; ils ne savent comment s'y prendre".

"Haïr l'esprit et en faire trop de cas, deux choses qu'un prince doit éviter."

"Lorsqu'un prince élève quelque malhonnête homme, il semble qu'il le montre au peuple pour l'encourager à lui ressembler."

"On n'appelle plus un "grand ministre" un sage dispensateur des revenus publics, mais celui qui a de l'industrie, et ce qu'on appelle des "expédients"."

"Quand on voit un homme actif qui a fait sa fortune, cela vient de ce que, de cent mille voies, la plupart fausses, qu'il a employées, quelqu'une a réussi. De là, on en argumente qu'il sera propre pour les affaires publiques. Cela n'est pas vrai. Quand on se trompe dans quelques projets pour sa fortune, ce n'est qu'un coup d'épée dans l'eau. Mais, dans les entreprises d'Etat, il n'y a pas de coup d'épée dans l'eau."

"Une mauvaise loi oblige toujours le législateur d'en faire beaucoup d'autres, souvent très mauvaises aussi, pour éviter les mauvais effets ou, au moins, pour remplir l'objet de la première."

"Telle est la nature des choses que l'abus est très souvent préférable à la correction, ou, du moins, que le bien qui est établi est toujours préférable au mieux qui ne l'est pas."

"Il vaut mieux des droits sur les denrées que des impositions. Un cordonnier à qui vous demanderez deux écus disputera tant qu'il pourra; et, si vous lui faites payer 25 livres de droits pour un muid de vin, il les paiera sans s'en apercevoir, et gaiement."

Voilà! Merci aux mânes de Montesquieu. Mais qui lit Montesquieu ? ... Pourtant il faudrait s'y mettre. Nos hommes politiques y gagneraient tous en clairvoyance et quelques-uns en probité.

(1) Au mot "prince", substituez les mots "premier ministre" ou "chef".

ALBERT BRIE

M. LAPALME

SUITE DE LA PAGE 1

En terminant, M. Lévesque a invité les libéraux à travailler avec acharnement pendant cette campagne électorale. "Il n'y a rien de plus féroce que des intérêts menacés et ceux qui n'acceptent de leur servir de valet. Ce ne sera pas un pique-nique."

M. Lapalme

"Jamais la province de Québec ne sera complice des trusts", a déclaré Me Georges-Emile Lapalme, procureur général de la province, alors qu'il présentait le premier ministre Jean Lesage.

L'ancien chef du parti libéral venait de dire que ce que le Québec attendait depuis 130 ans, le gouvernement Lesage l'avait entrepris en deux ans par une législation taillant en profondeur, par un élan sans précédant à la culture, par le progrès dans le domaine de l'éducation.

Voulant indiquer à son auditoire qu'il se sentait en étroite communion de pensée avec le chef actuel du parti libéral, M. Lapalme a déclaré qu'il était avec lui dans cette campagne électorale.

Le ministre a rappelé brièvement l'époque moins glorieuse où "il se faisait accuser de communisme par les experts en ristournes".

"Nous ne faisions même pas alors, a-t-il dit, l'unanimité au sein du parti libéral. Me Jean-Marie Nadeau avait dit qu'il en resterait toujours quelque chose. Et c'était là toute ma vie politique, toute ma raison d'être politique."

A la grande joie des Orangistes

En Ontario, les catholiques anglophones se chargent de faire la lutte au français

par Marcel GINGRAS

OTTAWA — Préoccupée par la lutte à mener en faveur de l'enseignement français dans la province, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario laisse à l'épiscopat le soin de répondre au doyen d'Osgoode Hall, M. Allan Leal.

Ce dernier, rappelons-le, vient d'émettre l'opinion que l'Ontario a peut-être excédé les pouvoirs que lui prête la constitution en permettant l'enseignement religieux dans les écoles publiques depuis 1944.

Si M. Leal a réellement parlé d'écoles "publiques", la question ne peut que fort peu intéresser l'Association d'éducation dont l'intérêt se limite aux "écoles séparées bilingues", soit aux écoles catholiques que fréquentent les enfants de langue française.

Ces écoles séparées bilingues, reconnues depuis l'abolition de l'injuste règlement XVII, ont précisément été établies par le gouvernement provincial lui-même, à l'intention des jeunes catholiques de langue française, tout comme les "écoles séparées" tout court existent à l'intention des catholiques d'autres langues que le français.

Toutefois, en vertu du bon sens, il n'est que juste d'espérer que dans les agglomérations anglophones on accordera des classes aux enfants de langue française s'ils sont en nombre suffisant.

Dans les secteurs ontariens à majorité française, les Commissions scolaires n'ont jamais hésité à donner des classes aux écoliers de langue anglaise lorsque leur nombre le commandait.

Ce traitement de simple justice qu'elles accordent aux anglophones, les Commissions scolaires bilingues le réclament logiquement pour les enfants de langue française des centres anglais.

Voilà tout le problème. Il n'est pas plus compliqué que cela.

Le clergé anglophone

Le problème n'est pas compliqué, mais pourtant il subsiste depuis des années par suite de la mauvaise foi des évêques et des prêtres catholiques de langue anglaise.

Qu'on ne se méprenne pas. La querelle n'en est pas une d'orangistes contre catholiques, mais bien une de catholiques de langue anglaise contre catholiques de langue française.

Toujours latente, cette querelle s'anime de temps à autres et voici que les catholiques de langue anglaise choisissent le moment du "concile oecuménique" pour la relancer avec vigueur.

A Toronto, où elle s'est tout d'abord manifestée, la querelle est le fait d'une Commission scolaire composée de 17 membres, dont un seul de langue française, M. Gérard Godin. Chez les 16 autres, on trouve quatre prêtres.

A Stony Creek, tout près de Hamilton, la lutte contre les catholiques de langue française est menée par le curé qui est également président de la Commission scolaire.

A Toronto, et il convient d'y revenir, la lutte est présentement localisée en banlieue mais, en réalité, elle est beaucoup plus grave.

Résignés, ou du moins très patients, les catholiques de langue française, au nombre d'au moins 40,000 et l'on dit même 60,000, doivent se contenter d'une seule école primaire remplie à capacité.

Personne n'a compris qu'il ne coûte pas plus cher de dispenser l'enseignement en français qu'en anglais ou, si on l'a compris, on refuse de le faire en disant, comme on me l'a dit personnellement un jour, que le Canada est un pays britannique et qu'il ne devrait s'y parler qu'une seule langue.

Que cette attitude persiste en plein concile a de quoi réjouir les prétendus ennemis orangistes qui n'ont plus à s'employer à détruire les catholiques de langue française, puisque leurs propres frères de langue anglaise s'en chargent.

Le français est trop négligé — M. Wintermeyer

PETERBOROUGH. (PC) — Le chef du parti libéral ontarien, M. John Wintermeyer, a déclaré samedi que le français devrait être enseigné dans les écoles élémentaires de l'Ontario.

Adressant la parole devant l'association des femmes libérales de Peterborough, M. Wintermeyer a déploré que "notre système actuel ne donne aux élèves qu'une bien faible connaissance du français".

Il a soutenu en outre que le système scolaire ontarien doit être complètement révisé. Les élèves des régions rurales, dit-il, n'ont pas les mêmes chances que les étudiants des régions urbaines, d'accéder à l'enseignement universitaire.

M. Wintermeyer a alors suggéré la création d'un institut de recherches en éducation pour l'Ontario, qui serait chargé de faire une étude complète du système d'enseignement.

La météo

MAXIMUM : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — Régions de Montréal, Ottawa, Saint-Maurice et Laurentides : généralement nuageux s'éclaircissant vers midi. Température normale. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et La Tuque 60 ; Sainte-Agathe 55.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé.

Régions de Québec, Cantons de l'Est et Lac Saint-Jean : nuageux avec quelques périodes de pluie légère s'éclaircissant cet après-midi. Température normale. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec et Sherbrooke 60 ; Chicoutimi 55.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé.

Régions de Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : généralement ensoleillé et un peu plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Témiscamingue 65 ; Rouyn-Noranda et Val-d'Or 60.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nuageux avec périodes occasionnelles et pluie légère. Quelques périodes ensoleillées cet après-midi. Frais et vents légers. Maximum aujourd'hui à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Sept-Iles 55 ; Gaspé 50.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé.

MEREDITH

SUITE DE LA PAGE 1

radio et la télévision et exhortait les étudiants de l'Université du Mississippi à se conformer aux décisions des tribunaux et à maintenir la tradition d'honneur et d'intégrité de leur institution. "Les yeux du monde sont tournés vers nous ... et votre honneur et celui de l'université sont en jeu," a-t-il déclaré.

La loi doit primer

"Les Américains, a déclaré le président, sont libres de ne pas être d'accord avec la loi, mais non pas de désobéir. Aucun homme, aussi éminent et puissant soit-il, aucune populace, aussi désordonnée et bruyante soit-elle, n'ont le droit de défier un tribunal."

Dans l'affaire Meredith, a dit encore le président, "ma responsabilité de président était inéluctable. Je l'ai acceptée. La constitution me fait obligation de faire exécuter la décision de la Cour par tous les moyens nécessaires."

Exprimant son regret d'avoir eu à prendre certaines mesures pour faire respecter les décisions des tribunaux, le président a dit que si le Mississippi "avait accepté de se plier à la décision du tribunal fédéral, une solution pacifique et raisonnable eût été possible sans aucune intervention fédérale".

En fin de soirée, le contingent des forces fédérales à l'université du Mississippi avait été renforcé à la suite des désordres provoqués par les étudiants.

Quant au gouverneur Ross Barnett, il est resté au Capitole de l'Etat à Jackson, la capitale du Mississippi. Il semblait avoir capitulé devant la manifestation de force du gouvernement fédéral. Les policiers de l'Etat n'ont rien fait pour empêcher les agents fédéraux de s'installer sur les terrains de l'université.

"Mon coeur continue à dire jamais, mais mon jugement calme rejette l'effusion de sang qui en sera la conséquence", a déclaré le gouverneur dans une proclamation émise après qu'il eut appris l'arrivée de Meredith à l'université. "Je demande à tous les habitants et à tous les fonctionnaires de l'Etat sous mon commandement de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour sauvegarder la paix et éviter la violence sous toutes ses formes."

LE SENATEUR ETAIT LA — Le sénateur Sarto Fournier, bien connu des Montréalais pour avoir déjà été leur maire et pour vouloir encore le devenir, était l'un des enthousiastes qui applaudissaient le premier ministre Jean Lesage, hier soir, au Reine Elisabeth. Le sénateur voulait-il rappeler par sa présence qu'il a déjà été député libéral et qu'il est officiellement un sénateur libéral ? Ou voulait-il se faire pardonner d'avoir un jour pactisé ouvertement avec l'Union nationale, ce qui lui valut d'être élu maire de Montréal pour trois ans et d'être expulsé de la Fédération libérale du Québec pour toujours ?

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Il a qualifié les dirigeants de l'Union nationale de "valets du trust" qui se chargent de tromper la population et cherchent à lui faire croire que notre destinée, c'est d'être à jamais soumis aux intérêts privés de groupes qui recherchent le profit pur et simple avant le service de la communauté".

"Il n'est pas surprenant que de tel gens se soient rendus coupables, il y a quelques années à peine d'un crime odieux que notre population ne pourra jamais leur pardonner. Qu'on pense au rapport de l'enquête Salvas. Ces gens qui ont dénationalisé à leur profit personnel un secteur public — celui du gaz naturel — voudraient aujourd'hui nous faire croire qu'ils recherchent le bien des Québecois !"

Après quoi le premier ministre a eu cette tirade contre l'Union nationale :

"J'accuse l'Union nationale, dit-il,

— d'être **lâche** en refusant de s'attaquer au fond du problème ...

— d'être **hypocrite** en tentant de faire croire à la population que ce qu'elle appelle son programme est autre chose que du "patinage de fantaisie" ...

— d'être **renégate** envers les intérêts fondamentaux du peuple du Québec en refusant, comme par le passé, de collaborer à l'oeuvre capitale de la libération économique ...

— d'être **traitre** envers notre nation en prenant la part d'influences occultes qui tiennent à l'asservir.

Le premier ministre a défié publiquement le "chef imposé" de l'Union nationale de se prononcer catégoriquement et sans détour sur le fond du problème.

"Va-t-il dire une fois pour toutes, lui qui est ancien ministre des Ressources hydrauliques, si oui ou non il considère la nationalisation de l'électricité comme l'outil devant permettre au peuple du Québec de devenir enfin maître chez lui ? Va-t-il finalement adopter une position claire, lui, l'ancien ministre des ressources hydrauliques ? Le peuple du Québec veut savoir !

"Je défie le chef de l'Union nationale d'expliquer pourquoi il a, à son bénéfice personnel, participé à la destruction d'un patrimoine commun en profitant personnellement de la vente à des intérêts privés du réseau de gaz naturel de l'Hydro-Québec."

M. Lesage a enfin défié Me Johnson de révéler quelle sorte d'avantages, directs ou indirects son parti reçoit pour faire sa campagne en faveur des compagnies d'électricité.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Evidemment, toute personne sensée sait que connaitre la réalité dans toute sa plénitude est impossible, dixit Pascal. Le reflet de la réalité n'est pas le même d'un individu à l'autre.

Prenons quelques exemples anodins. Deux sportifs se disputent sur les faits qui entourent un but, ou un "knock-out". Des témoins donnent des versions différentes d'un accident. En plein débat, à l'Assemblée législative, les députés répliquent souvent en disant : ce n'est pas ce que j'ai dit.

Tout le monde sait combien il est difficile de véhiculer la moindre information, même sous un toit, dans une famille. Communiquer de l'information à des milliers de personnes est une tâche des plus complexe, en butte, malgré des précautions extraordinaires, à des difficultés techniques et humaines considérables.

Mais plus une société devient évoluée, plus elle a ce besoin d'information objective, c'est-à-dire rattachée d'aussi près que possible à la réalité. Le bien commun l'exige.

Et, également, plus la société a besoin de connaitre tous les aspects de ces réalités. Les faire connaitre est un service nécessaire.

Ce qui importe, au fond, c'est la franchise et la bonne foi. On comprendra facilement, par exemple, qu'un fait politique n'a pas la même importance pour tout le monde.

Depuis deux ans, les journaux, en général, ont joui d'une liberté qu'ils n'avaient pas tenu à exercer depuis plusieurs années. Il serait trop long ici d'en étudier les raisons.

De toute façon, le gouvernement de Jean Lesage n'a jamais systématiquement tenté de brimer cette liberté. Il s'est dit en désaccord avec certaines informations ou certaines opinions, quelque fois de façon assez rude, mais les journaux n'ont pas eu à faire face à des difficultés sérieuses.

Accuser les journaux d'un manque d'objectivité c'est l'équivalent de les accuser d'être pleins d'étroits préjugés. Or ce qui est remarquable c'est que les politiciens qui font de telles accusations n'attaquent jamais les journaux de partis dont la mission est de faire connaitre toujours le même côté de la médaille.

Dans les pays où la dictature règne en maitresse c'est le parti au pouvoir qui décide ce que le peuple doit savoir, doit lire, et doit penser. Cela semble sans doute à ces partis être d'une objectivité parfaite.

Mais, en démocratie, les hommes s'attendent à lire tous les journaux, même les journaux de partis.

Tous droits réservés.

L'ELECTRICITE

SUITE DE LA PAGE 1

"Il faut s'attaquer à la racine du mal, et pour tout Québecois, quelle que soit son origine, la racine du mal c'est que l'économie ne nous appartient pas."

Pour M. Lesage, la plus importante de nos clefs ici, c'est l'électricité. Notre territoire est riche, mais comme peuple, nous sommes pauvres !

Trois solutions s'offraient au gouvernement.

La première était de ne rien faire. "Notre parti aurait pu continuer à diriger la province sans rien changer de fondamental, sans rien déranger, a dit M. Lesage. Et nous aurions fait comme trop de gouvernements qui nous ont précédés : nous aurions été des "rois nègres".

(La théorie du roi nègre, dont l'auteur est le journaliste André Laurendeau, veut que le Québec, comme les tribus africaines, ait été affligé de petits rois installés par le conquérant et auxquels celui-ci, grand démocrate chez lui, pardonnait volontiers ses méthodes les plus crapuleuses du moment que lui, le conquérant, pouvait à volonté exploiter le peuple dominé et écrasé.)

"Dieu sait combien dans notre province nous en avons eu de "rois nègres" ! a poursuivi M. Lesage. Vous en voyez encore qui font le tour du Québec, obéissant à leurs maitres d'ailleurs."

"Il y avait une seconde solution, la plus lâche et la plus pernicieuse de toutes, mais aussi la plus facile : nationaliser les entreprises les moins rentables et conserver les autres aux intérêts privés. Aucun "roi nègre" n'aurait pu inventer quelque chose de plus malhonnête envers les citoyens du Québec. C'est la solution la plus lâche."

Restait une troisième solution : celle de nationaliser toutes les compagnies qui produisent et distribuent l'électricité dans la province.

"C'était la solution du courage, et nous l'avons choisie," s'est écrié le premier ministre.

"Elle est la seule à fournir au peuple de la province, entièrement et définitivement, la clef de toute économie moderne. Elle est la seule à satisfaire aux exigences de la justice et de l'efficacité. C'est pourquoi nous nous y sommes arrêtés, après maintes recherches, après mûre réflexion".

Le geste est sérieux, mais il est aussi indispensable. A l'heure actuelle, la situation financière de la province lui permet d'envisager de grands projets. Il en est de même pour l'Hydro-Québec. L'occasion est donc excellente et il importe de la saisir. Il fallait de l'audace et nous en avons eu. Finis les gouvernements de "rois nègres".

Courrier spatial

MOSCOU. (AFP) — "Selon toute évidence, le jour n'est pas loin où des stations automatiques s'envoleront vers la lune, puis vers Vénus et Mars", écrivait samedi soir l'académicien soviétique Léonidessedov dans le journal "Moscou-Soir".

"Les performances scientifiques et techniques, ajoute l'académicien, sont devenues à l'heure actuelle la base de notre vie spirituelle et matérielle. Elles occupent également une place importante dans la po-

VARNA. (AFP) — Le congrès international d'astronautique réuni à Varna depuis lundi dernier a terminé ses travaux samedi. Le souci majeur des congressistes, qui ont beaucoup parler de la lune, de Vénus, des véhicules spatiaux, a été de retrouver, samedi, une place dans un avion pour rentrer chacun chez soi. Les communications restent parfois encore bien difficiles, ce n'est pas là toutefois, la principale leçon à tirer de ce congrès.

ANALYSES MEDICALES

DIAGNOSTIC de GROSSESSE $5.00, URINE $2.50

SANG, SELLES et toutes autres analyses

2 TECHNICIENNES diplômées et une GARDE-MALADE diplômée sont préposées exclusivement aux Prises de Sang et Analyses

MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT — MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT — MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS

Toutes les analyses exécutées dans nos propres laboratoires. Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour. Prises de sang à la pharmacie ou à domicile. Laboratoire à Rapports fournis le jour même. 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9623

"Les PHARMACIES professionnelles"

SARRAZIN & CHOQUETT

PRESCRIPTIONS ANALYSES ORTHOPEDIE OPTIQ

REVENU GARANTI PAR LE GOUVERNEMENT POUR VOTRE RETRAITE

Une rente viagère du Gouvernement canadien est l'un des meilleurs moyens de mettre de l'argent de côté pour votre retraite. Garanti par le Gouvernement du Canada, ce placement vous assurera un revenu à vie, à compter de l'âge que vous aurez choisi. Vous n'avez pas à subir d'examen médical et votre contrat ne s'annule pas si vous manquez des paiements.

DÉDUCTIBLES DE L'IMPÔT

Les primes de votre rente viagère du Gouvernement canadien sont maintenant déductibles (dans une certaine mesure) pour fins d'impôt sur le revenu.

Renseignez-vous à fond sur les différents régimes offerts. Postez ce coupon, franc de port, sans autre obligation de votre part

Porte 827, EDIFICE DU BUREAU NATIONAL DU REVENU,
305 OUEST, BOUL. DORCHESTER,
MONTREAL 1, Qué. — Tél. UN. 1-8521

POSTEZ—FRANC DE PORT

AU DIRECTEUR 2DN
RENTES VIAGÈRES DU GOUVERNEMENT CANADIEN
MINISTÈRE DU TRAVAIL, OTTAWA

Veuillez m'envoyer tous les renseignements au sujet des rentes viagères du Gouvernement canadien.

Nom ..... (M./Mme/Mlle)

Adresse .....

Date de naissance ..... Age où la rente viagère devra commencer .....

Téléphone .....

Il est entendu que ces renseignements sont strictement confidentiels.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, OTTAWA

QUAND IL N'Y A PAS D'INTERCOMMUNICATION...

...on court, on crie, on perd du temps, on s'énerve! Si tel est votre cas, il vous faut un système complet de communications BELL. A l'aide de leurs téléphones—munis ou non de boutons-poussoirs—vos employés doivent pouvoir communiquer entre eux comme avec l'extérieur. L'ensemble dépend d'un seul tableau de contrôle, d'un seul réseau de fils. Vous n'avez pas de capital à immobiliser, aucun problème d'entretien ou de renouvellement, ni à vous inquiéter en cas d'expansion ou de déménagement. La solution qui s'impose pour *économiser* tout en augmentant le rendement de votre entreprise, c'est le TÉLÉPHONE INTERCOMMUNICATION

BELL

La seule source pour toutes vos communications d'affaires.

Rafraichissant! BUVEZ Peer's *Cream Soda* PUR ET RAFRAICHISSANT

GAGNEZ UN PRIX !

Regardez sous le liège des capsules des bouteilles de PEER'S

Les breuvages rafraichissants

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 1er OCTOBRE 1962 — 78e ANNEE — No 293

Le dénouement du "cas Guérin"

Sanctions imposées à six professeurs de l'École normale Jacques-Cartier

par Gaston DUGAS

Le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, après avoir pris connaissance du rapport de la Commission d'enquête Montpetit sur l'Ecole normale Jacques-Cartier (enquête provoqué par ce qu'il est convenu d'appeler "le cas Guérin"), vient d'imposer des sanction sévères à six des professeurs de cette institution de la rue Sherbrooke.

Les sanctions décidées par le Comité catholique sont même plus sévères que les recommandations faites dans le rapport de la Commission Montpetit.

Les membres de la commission d'enquête (soit : le juge André Montpetit, M. Esdras Mainville, M. Vianney Décarie, M. Philippe Garigue et M. Jean-Marie Mathieu) signaleraient dans leur rapport au Comité catholique que les accusations portées contre la direction de l'Ecole normale Jacques-Cartier n'ont pas été justifiées à leurs yeux. Ils ne recommandent donc aucune mesure disciplinaire contre les membres de cette direction, formée exclusivement de laïcs depuis septembre 1961.

Nous avons appris, cependant, que le rapport de la commission d'enquête contient des observations sur la direction, non seulement de l'Ecole normale Jacques-Cartier elle-même, mais des écoles normales, en général, et sur l'ensemble de l'organisation des maisons de formation de professeurs dans la province de Québec.

Le Comité catholique n'aurait encore pris aucune décision à ce sujet mais il est vraisemblable que des modifications soient apportées au régime des écoles normales, à la suite de cette enquête menée par le juge Montpetit et ses collègues.

Voir SANCTIONS en page 13

LE TOMBEAU D'UNE MERE ET DE SES QUATRE ENFANTS. — Cinq personnes, dont une mère de famille, Mme Lucien Lavoie, 29 ans, et ses quatre enfants : René, 4 ans et demi, Gérard, 3 ans, Joanne, 2 ans, et Francine, 6 mois, ont été brûlés vifs dans l'incendie qui a ravagé leur maison, à St-Luc, à une vingtaine de milles de Montréal.

Sept morts dans deux incendies

Sept personnes sont mortes dans deux incendies en fin de semaine. Une mère de famille et ses quatre enfants ont été brûlés vifs, quand leur maison a été rasée par les flammes à St-Luc. A St-Sauveur, une femme de 37 ans est morte dans l'incendie d'un chalet d'été. Par ailleurs, à Hull, 30 personnes ont été jetées sur la pavé à la suite d'un violent incendie. Les pompiers de Québec, d'autre part, répondant à une troisième alerte, ont lutté durant près de trois heures avant de circonscrire les flammes dans un magasin de meubles.

A Saint-Luc

ST-JEAN, (par **Robert PARADIS**) — Une courageuse mère de famille et ses quatre enfants ont connu une mort atroce alors qu'un violent incendie a ravagé leur maison, samedi après-midi, à Saint-Luc, à une vingtaine de milles de Montréal.

Les victimes sont : **Mme Lucien Lavoie,** âgée de 29 ans; **René,** quatre ans et demi; **Gérard,** âgé de trois ans; **Joanne,** âgée de deux ans, et **Francine,** six mois.

Des voisins ont déclaré qu'au moment de l'incendie Mme Lavoie était à l'intérieur de son foyer et qu'une gardienne prenait soin des enfants. La gardienne s'en est tirée indemne; mais Mme Lavoie, en tentant de sauver ses enfants, a péri avec eux.

C'est en revenant de son travail que le père a appris que sa famille avait été anéantie d'un seul coup.

L'incendie, causé apparemment par l'explosion du poêle, a également jeté sur le pavé deux familles comptant 18 personnes. Ce sont les familles de M. et Mme Proulx, avec leurs quatre enfants, et de M. et Mme J. Destraze, avec leurs dix enfants, qui s'en sont tirés heureusement sans aucune blessure.

Ces deux familles, maintenant sans toit, logeront pour quelque temps dans une demeure appartenant à M. Philippe Baillargeon, maire de Saint-Luc.

A l'arrivée des pompiers de Saint-Jean, sous la direction du chef Antoine Morin, la maison n'était qu'un brasier.

A Saint-Sauveur

Par ailleurs, à St-Sauveur, une femme de 37 ans est morte brûlée, dans l'incendie qui a détruit un chalet d'été. Il s'agit de **Mme James Smith,** domiciliée à Beaconsfield. L'époux de la victime ainsi que ses deux enfants, âgés respectivement de

Voir INCENDIE en page 13

De nouveaux troubles dans deux clubs

Une bagarre entre deux policiers et trois "noirs" en face d'un club de nuit de l'ouest de la métropole, hier soir, s'est soldée par quatre personnes blessées, mais sans gravité.

L'incident s'est déroulé après que les enquêteurs de la moralité Jean-Guy Ouimet et Robert Dubé eurent pénétré à l'intérieur du Rock Head Paradise situé à l'angle des rues Saint-Antoine et de la Montagne pour s'enquérir de l'âge de certains clients.

Une discussion s'éleva rapidement entre les deux agents et deux hommes qui ne semblaient pas priser les questions que posaient les enquêteurs à une des jeunes femmes qui les accompagnaient.

A leur sortie du cabaret, les agents furent accueillis sur le trottoir par trois "noirs" qui voulaient leur faire un mauvais parti. Pour répondre aux coups de poing des agresseurs, l'agent Dubé a exhibé son arme de service et a pressé la détente en direction de Ellidge St-Clair, âgé de 26 ans, du 660, 26ième Avenue, Pointe-aux-Trembles. La balle a atteint la main droite puis a remonté sur une certaine distance à l'intérieur de l'avant-bras qu'elle a fracturé.

Une seconde balle a ricoché sur la chaussée et a éraflé le genou de Mme Paul Dargis, âgée de 38 ans, domiciliée au 10035 de la rue Curotte. Les deux blessés ont été traité au

Voir TROUBLES en page 10

Le film du "cas Guérin"

(par **G.D.**) — Le "cas Guérin", qui vient d'avoir son dénouement à Québec, pourrait se résumer à peu près ainsi:

Au cours de l'année académique 1960-1961, la professeur Marc-Aimé Guérin est averti par la direction de l'Ecole normale Jacques-Cartier que des mesures disciplinaires pourraient être prises contre lui à la suite de ce que l'on considère comme des manquements à son devoir professionnel.

A la fin du mois de mai 1961, un rapport signé par MM. Gérard Beaudry, Marcel Sicotte, Roger Levasseur et Normand Prescott, respectivement directeur des études, directeur des étudiants, directeur adjoint des études et directeur-adjoint des étudiants à ce moment-là, est déposé au Service des écoles normales, à Québec, contre le professeur Guérin.

Quand débute l'année scolaire 1961-1962, le professeur Guérin a été suspendu temporairement et est prié de se présenter devant un sous-comité du Comité catholique, le 3 octobre. Son cas est alors étudié, à une réunion qui a lieu à l'école Jacques-Cartier, de même qu'à une séance ultérieure de ce

voir LE FILM en page 13

Les policiers recherchent Beausoleil dans les bois

ST-GABRIEL-DE-BRANDON. — La Sûreté provinciale de St-Gabriel-de-Brandon, assistée d'un détachement spécial de la métropole poursuit toujours ses recherches ce matin après avoir fouillé toute la journée d'hier les bois environnant cette localité en vue de retrouver le présumé auteur d'un meurtre qui a été commis dans un hôtel de la région au cours de la soirée de samedi.

Le suspect recherché est Jérôme Beausoleil, un résidant de St-Charles-de-Mandeville, qui aurait tiré sur son beau-frère, M. Ferrier Arseneault, vers 11 h. samedi soir, à l'hôtel St-Jean.

Beausoleil aurait fait irruption dans l'hôtel, où se trouvaient environ 200 personnes, se serait dirigé vers le frère de sa femme et l'aurait tiré en pleine figure d'une balle de revolver de calibre 45.

Le présumé meurtrier se serait ensuite dirigé vers le propriétaire de l'hôtel, M. Albert St-Jean, et le somma de lui remettre l'argent de la caisse, en menaçant d'abattre l'un de ses employés.

M. St-Jean se soucia peu de la menace et refusa d'accéder à la demande de Beausoleil. Ce dernier prit aussitôt la fuite.

En sortant de l'hôtel, il aurait forcé un automobiliste à le conduire dans les bois. Après avoir abandonné la voiture, il se dirigea dans une région qui fourmille de camps et de cottages, et située à environ 20 milles de la scène du meurtre.

Dans ses recherches, qu'elle a interrompues vers 10 h. hier soir, la police est assistée de deux guides de la région. Un poste de radio de la métropole a également mis un hélicoptère à la disposition des chercheurs.

La police a révélé que le meurtrier devait plutôt s'en

Voir POLICIERS en page 13

18 morts, dont six victimes de la route

Dix-huit personnes ont été tuées au Québec au cours de la dernière fin de semaine. Les incendies viennent en tête avec sept victimes. Une mère et ses quatre enfants ont été brûlés vifs dans l'incendie de leur maison, à Saint-Luc; une femme de 37 ans est morte brûlée dans l'incendie d'un chalet d'été, à Saint-Sauveur et un septuagénaire a perdu la vie dans un incendie à Sayabec. La route suit avec six victimes. Les accidents divers ont fait cinq morts.

Voici la liste des morts :

Victimes d'incendies

Mme Lucien Lavoie, âgée de 29 ans, et ses quatre enfants : **René,** âgé de quatre ans et demi; **Gérard,** âgé de trois ans; **Joanne,** âgée de deux ans, et **Francine,** six mois, ont tous été brûlés vifs dans l'incendie qui a détruit la maison familiale, à Saint-Luc, à une vingtaine de milles de Montréal.

Mme James Smith, âgée de 37 ans, de Beaconsfield, a perdu la vie dans l'incendie qui a détruit un chalet d'été, à Saint-Sauveur. Six autres personnes, dont le mari et les deux enfants de la victime, ont réussi à échapper aux flammes.

M. Victor-Antonio Paquin, âgé de 71 ans, de Sayabec, dans la péninsule gaspésienne, est mort dans l'incendie d'une maison de deux étages, à Sayabec.

Victimes de la route

Mlle Yolande Robineau, âgée de 25 ans, domiciliée au 1211, rue Sussex, est morte hier soir, à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, quelques heures après avoir été blessée dans la collision de deux autos, sur la route no 9, près de Ste-Madeleine. Le père de la victime ainsi que deux autres personnes ont été blessés dans cet accident.

M. Léo Manègre, âgé de 26 ans, de Saint-Cuthbert, est mort lorsque l'auto dans la-

Voir ACCIDENTS en page 10

FAITS divers

Vol de $13,000

Trois bandits masqués de cagoules et armés de carabines ont enfoncé vers 4 h. ce matin la porte du Colford Golf Lodge, à Saint-Canut, comté des Deux-Montagnes.

Ils se sont dirigés directement vers la chambres du propriétaire, M. Antonio Colford, qu'ils ont menacé de mort s'il bougeait. Puis, ils ont démoli toutes les distributrices automatiques de l'établissement.

Pendant qu'ils s'affairaient à cette besogne, M. Colford a réussi à filer par la même porte qu'ils avaient enfoncée en entrant.

Il est allé alerter la police et, quand il est revenu, il a constaté que les malfaiteurs s'étaient enfuis avec $5,000 en billets de banque et au moins $8,000 en obligations.

Le caporal Bob Casavant, de Saint-Eustache, a alerté l'inspecteur Gérald Morel, de la PP, qui a dépêché sur les lieux le sergent C. Farah-Lajoie et ses hommes de l'escouade des hold-up.

Course effrénée

Deux policiers ont failli être tués, tôt samedi matin, alors qu'un jeune aviateur cantonné à St-Hubert, Delmar Wayne Mattison, 22 ans, qui était apparemment sous l'effet de l'alcool, se dirigeait à toute vitesse vers eux au volant de sa vieille voiture, à la suite d'une série d'accrochages s'échelonnant depuis l'intersection Guy et Ste-Catherine, jusque dans la cour de l'hôpital Jewish General, sur le Chemin Ste-Catherine.

Le jeune homme a été con-

Voir FAITS DIVERS en page 10

Cinq ans pour attentat à coups de couteau...

L'hon. juge Maurice Cousineau, siégeant aux Assises, en Cour du banc de la reine, a imposé, ce matin, une peine de cinq ans de pénitencier à un récidiviste endurci, John Petterson, âgé de 39 ans, cuisinier de son état, qui venait de se reconnaitre coupable d'avoir "blessé une femme dans l'intention de la mutiler".

Petterson avait tout d'abord été accusé de tentative de meurtre sur la personne de Mme Olga Prince, 35 ans, qui avait été poignardée dans la poitrine à trois reprises, chez elle, au 1196, de la rue Crescent, le 29 avril dernier.

Au moment même où devait débuter le procès de Petterson devant 12 jurés de langue anglaise, Me Jacques Ducros, procureur permanent de la Couronne, informa le tribunal "qu'il avait lu les dépositions prises lors de l'enquête préliminaire de l'inculpé, dépositions démontrant que Petterson était très ivre lors de l'attentat... et même trop ivre pour se former l'intention de tuer, commettre un meurtre."

Me Harvey Yarosky, nommé par le Bureau d'assistance judiciaire pour défendre Petterson, fut du même dire.

Puis, il eut un entretien avec son client qui reconnut sa culpabilité sous l'accusation réduite.

C'est avec un couteau de cuisine que Petterson avait blessé Mme Prince.

Jour Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

M. MUFFLER
CR. 3-1561

aux 4 librairies Pilon
Brocheuse "KARTRO ELIT"
POUR LE BUREAU OU LE COMMERCE
pouvant contenir broches standard et incluant avec chaque brocheuse une preuve d'opération. Fabrication robuste en métal gris.
Brocheuse, rég. $5.95
Boîte, broches de 5,000, rég. $1.25
TOTAL $7.20
SPECIAL, les deux morceaux $5.25
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8539, St-Laurent DU. 1-4761
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

Venez admirer les toutes nouvelles
CHEVROLET—CORVAIR — CHEVY II
'63
vendues avec
GARANTIE DE 2 ANS
OU 24,000 MILLES
PAC Park Avenue Chevrolet Ltd.
25 vendeurs compétents
3421 Ave du Parc
VI. 9-5661

Examen de la vue — Verres de contact
L.-A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
J.-L. Phoenix, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson MONTREAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

une silhouette à la page...
grâce à un nettoyage efficace, moderne... en un mot, à la page.
Composez
LA. 1-2161
Jolicoeur
depuis 1907
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

QUE SE PASSE-T-IL DERRIÈRE LE RIDEAU DE FER?

PAR PHILIPPE BEN

N.D.L.R. — Le correspondant du journal LE MONDE auprès des Nations Unies revient d'un long séjour derrière le rideau de fer, où il a déjà passé plusieurs années. Dans la présente série de cinq articles il livre le fruit de ses nombreuses conversations avec des intellectuels du monde socialiste.

Khrouchtchev ne reçoit pas un appui unanime

Qu'il habite à l'est ou à l'ouest du rideau de fer, l'homme recherche le soleil d'été, le ciel bleu, la douceur de vivre des vacances. En quelques années, une station édifiée sur une bande de sable qui borde la mer Noire, près de la ville bulgare de Varna, a connu un succès foudroyant. C'est dans cette Riviera rouge que des privilégiés du camp socialiste passent leurs vacances. Ils sont semblables à tous les estivants du monde. Ils veulent avant tout oublier les soucis de la vie quotidienne. Cela ne les empêche pas de dire, dans une ambiance très détendue, ce qu'ils pensent de Charles de Gaulle et de l'OAS, du Marché commun ou du mari de Jacqueline Kennedy.

1. Politique mal comprise

J'ai rencontré sur cette plage magnifique quelques vieux amis que les circonstances m'empêchent de retrouver aussi souvent que je le voudrais. J'ai noué de nouvelles amitiés. En l'espace de quelques semaines j'ai ainsi entendu bien des confidences, assisté à des controverses parfois vives. Je rapporterai ici quelques-uns des propos que m'ont tenus des professeurs d'université, des économistes, des diplomates, des fonctionnaires du parti, des médecins et des ingénieurs, bref des hommes qui, de Moscou à Berlin-Est, appartiennent à l'"élite" de l'Europe communiste. Pour des raisons évidentes, je

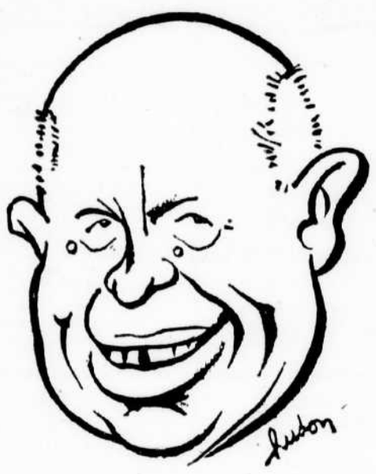

ne peux révéler l'identité de mes informateurs, ni leur pays, ni leurs fonctions.

Une fois la glace rompue, et bien rompue, je me suis risqué à poser à mes compagnons une question brûlante, du genre de celle que les Américains appellent la "Sixty four dollar question". "A l'Ouest, leur dis-je, on parle souvent d'une opposition à laquelle se heurterait constamment Nikita Khrouchtchev."

Quelle que soit la nationalité ou la position de mes interlocuteurs, ma demande ne provoque ni surprise ni embarras. J'ai alors l'impression que ces hommes doivent souvent en discuter. De plus, toutes les réponses qui m'ont été données sont concordantes à quelques détails près. Voici pour l'essentiel ce qui m'a été dit.

M. Khrouchtchev fait face à deux oppositions. La première se manifeste dans son parti. La seconde, qui est peut-être la plus dangereuse, apparaît parmi les dirigeants des partis frères.

En U.R.S.S. même l'opposition est surtout représentée dans la masse des petits et moyens fonctionnaires du parti; des hommes dont le niveau intellectuel est peu élevé et qui ne comprennent pas la nécessité de la politique de souplesse mise en application par leur premier secrétaire. Ils sont, pour la plupart, entrés dans l'appareil après les purges staliniennes. Ils étaient jeunes alors. On leur a appris qu'il ne faut jamais essayer de penser par soi-même, que l'obéissance aveugle aux directives venues d'en haut est la première des vertus et qu'ils doivent exiger la même obéissance des hommes placés sous leurs ordres. Pour eux, il n'est pas d'autre méthode de gouvernement concevable. Maintenant, ils sentent que leur pouvoir se dérobe. Ils perdent le contrôle absolu qu'ils exerçaient sur leurs subordonnés. Les réactions du peuple à la politique de libéralisation les inquiètent et, d'ailleurs, ils ne savent pas où doit aboutir cette libéralisation.

2. Fi au dogmatisme

Le terme même de "libéralisation" est cependant équivoque. Mes interlocuteurs ont bien ri lorsqu'ils ont appris qu'un journaliste américain avait qualifié de "libéral" M. Khrouchtchev. Le premier secrétaire a choisi la détente pour des motifs uniquement utilitaires. Le dogmatisme stalinien qui condamnait Einstein faisait obstacle au développement matériel de l'U.R.S.S. M. "K" a voulu donner la liberté de recherche aux savants, aux ingénieurs, aux techniciens. Il n'était pas prêt à reconnaître les mêmes privilèges aux écrivains, aux artistes, aux économistes. Mais comment établir une frontière précise entre la libéralisation qui doit procurer des bénéfices réels au régime et celle qui peut être dangereuse pour lui.

Le problème est difficile pour les maîtres du Kremlin. Il est même presque insoluble lorsqu'il se pose à l'échelon des fonctionnaires subalternes du parti. La tentation est grande alors pour ces hommes débordés de rejeter en bloc toute idée de libéralisation. Ils sont scandalisés lorsqu'ils lisent un recueil des oeuvres de Paoutovski, qui étaient auparavant à l'"index", ou lorsqu'ils trouvent sous la signature d'Ilya Ehrenbourg un récit des horreurs du stalinisme. Bien sûr, il ne faut pas en conclure qu'Ehrenbourg est considéré comme le champion du libéralisme. J'ai entendu des phrases sévères, voire injurieuses, à son endroit. Cependant l'auteur du **Dégel** est un excellent baromètre, parce qu'il ose dire ce que les dirigeants sont prêts à accepter.

Mais quels sont les chefs de file de cette opposition intérieure? Mes interlocuteurs n'ont pu citer un seul nom. Souslov? Ils ont souri lorsque j'ai rappelé que certains commentateurs occidentaux s'intéressaient à un clan des "durs" qui serait dirigé par Souslov. L'opposition, selon eux, serait plutôt passive et n'aurait pas de leader car, au sommet, la politique de souplesse serait unanimement acceptée. D'autre part, l'épuration des échelons inférieurs laisserait prévoir la réduction prochaine de l'opposition. Les postes sont de plus en plus souvent confiés à des jeunes qui sont entrés en politique après la mort de Staline.

3. Les dissensions intérieures

Mes interlocuteurs s'inquiétaient davantage de l'hostilité manifestée à la politique de M. "K" par plusieurs dirigeants des partis frères qui, jusqu'alors, avaient exécuté sans broncher tous les ordres reçus de Moscou. A ma grande surprise, j'entendis citer les noms de MM. Gheorghiu-Dej (Roumanie), Jivkov (Bulgarie), Novotny (Tchécoslovaquie). Comme les fonctionnaires soviétiques du cadre inférieur, ces dirigeants ne souscrivent pas à la politique de libéralisation. Ils en craignent les effets parce que leur emprise sur leur pays est moins grande que celle des dirigeants russes en URSS. Enfin ils connaissent les sentiments de l'élite intellectuelle et ils ont peur d'être débordés par les écrivains et les étudiants, comme le furent en 1956 les communistes hongrois. Il faut bien dire d'ailleurs qu'ils n'ont pas eux-mêmes suffisamment d'envergure pour jouer la carte de la libéralisation.

Cette querelle entre M. "K" et une partie des siens ne date pas d'aujourd'hui. Mes interlocuteurs m'ont affirmé qu'une violente dispute a éclaté au moment du XXIIe congrès. Presque tous les délégués des pays communistes venus à Moscou demandèrent une aide urgente à M. Khrouchtchev pour faire face aux difficultés de l'agriculture. Le chef du gouvernement soviétique répondit qu'il n'avait pas de blé disponible. Il ajouta qu'il ne comprenait pas pourquoi les Bulgares, les Roumains, les Tchèques, les Allemands de l'Est avaient tant de mal à se ravitailler. **"C'est peut-être, dit-il, à cause de la collectivisation hâtive de l'agriculture."** Ses amis eurent alors la stupéfaction d'entendre le leader soviétique proclamer que la collectivisation n'était pas indispensable au stade du socialisme. **"Notre expérience, ajouta-t-il, a coûté cher, et je ne peux dire franchement qu'elle ait été un succès total. Nous n'avons pu faire marche arrière, mais pourquoi donc, vous, qui pouvez étudier notre expérience, pourquoi vous êtes-vous engagés aussi vite sur le même chemin? Voyez le camarade Gomulka, c'est le seul qui ne demande rien et vous savez pourquoi."** C'est ainsi du moins que me fut rapportée la scène...

Ces propos du chef du gouvernement soviétique provoquèrent un beau chahut. M. Gheorghiu-Dej, rouge de colère, parait-il, s'écria: **"Vous nous conseillez de supprimer la collectivisation. Au nom de qui et de quoi? Etes-vous marxiste-léniniste ou liquidateur?"** Les autres délégués remarquaient que la politique préconisée par M. Khrouchtchev conduirait leur régime à la catastrophe.

Cette querelle n'est pas encore tout à fait réglée. En allant à Sofia puis à Bucarest, au printemps dernier, M. Khrouchtchev a fait un geste de réconciliation, sans d'ailleurs régler le fond du différend. Il ne faut pas croire cependant que MM. Gheorghiu-Dej, Jivkov et Novotny seraient prêts à entrer en dissidence. Pendant toute leur carrière ils ont appris à obéir au Kremlin. Ils ne demandent qu'à continuer dans cette voie, à une seule condition: que les ordres reçus ne portent pas atteinte à leur autorité.

(A suivre)

La "Maison du Québec" à Londres sera appelée à jouer un rôle prépondérant

par **Marcel GINGRAS**

LONDRES. — L'éventuelle adhésion de Londres au marché commun aura comme conséquence, semble-t-il, de frapper de lourds tarifs les produits britanniques destinés au Canada. (Logique compensation car de forts tarifs frapperont nos produits en Grande-Bretagne.)

Peuple commerçant et peuple de commerçants, les Britanniques auront alors à contourner la difficulté afin de ne pas voir réduire les profits qu'ils retirent de leurs échanges commerciaux avec le Canada.

C'est alors que la "Maison du Québec" a Londres jouera le mieux le rôle auquel son directeur, M. Hugues Lapointe, la voit destinée.

Agent général du Québec à Londres, — tel est son titre, — M. Lapointe aura alors pour mission de rechercher, de diriger et d'orienter les industriels britanniques désireux de s'établir au Canada et de leur faire valoir tous les avantages du marché québecois.

A la différence de la "Maison du Québec", à Paris, celle de Londres semble vouée à mousser l'essor commercial et industriel du Québec plutôt que son expansion culturelle.

L'enjeu est d'importance. On le voit si l'on se reporte à l'exemple de l'Ontario. Environ 60 p. 100 des capitaux britanniques passés en Ontario depuis la fin de la guerre y sont passés grâce au travail de l'agent général de l'Ontario à Londres, estime M. Lapointe.

Ce qui a été possible pour l'Ontario devrait donc l'être pour Québec, croit-il avec justesse. Pour l'instant, le travail en ce domaine va au ralenti, — et la réflexion vaut pour toutes les provinces, — car les Britanniques attendent le résultat des discussions sur le marché commun pour placer de nouveaux capitaux au Canada.

Signalons en passant que la tâche de M. Lapointe n'est pas une sinécure car il fait face à une forte concurrence de la part des autres provinces canadiennes toutes représentées à Londres.

Dans son travail, M. Lapointe est présentement secondé par M. Fernand Renault, préposé au service d'information, et par M. Frank Turner, conseiller économique, passé récemment du service de la Banque de Nouvelle-Ecosse à celui de la province de Québec.

La "Maison du Québec" à Londres relève, il va sans dire, du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

Echanges culturels

Tout en organisant le service d'information du ministère à Londres, M. Renault s'occupe en outre des questions culturelles.

Dans l'édifice où sera sous peu logée la "Maison du Québec", M. Renault compte organiser des expositions de peinture, de sculpture, d'émaux et de céramiques et même, offrir des concerts, si l'occasion s'en présente, chaque événement devant, évidemment, mettre en vedette un artiste de la province de Québec.

Toujours dans le domaine des échanges culturels, M. Renault s'emploiera à faciliter les entrées des artistes québecois dans les milieux londoniens. C'est ainsi qu'à l'occasion, il présentera un chanteur ou une chanteuse à "Covent Garden".

A ce programme de travail déjà chargé s'ajoute, — et l'expérience le prouve déjà — que la "Maison du Québec" sera parfois un centre de renseignements touristiques.

Bien préparé à remplir ce rôle, en collaboration avec le bureau londonien de l'Office du tourisme du gouvernement canadien, le personnel de la "Maison du Québec" dispose d'une foule de renseignements, dont un répertoire complet du gîte touristique.

Tout ce travail déjà commencé, le personnel l'accomplit présentement dans les locaux mis à sa disposition par le Haut-Cimmissaire du Canada à Londres, M. George Drew, au numéro 1 du Grosvernor Square.

D'ici la fin de l'automne toutefois, la "Maison du Québec" sera dans ses meubles, dans un magnifique édifice en voie de rénovation, au numéro 12 de la rue Upper Grosvernor, non loin de ses locaux temporaires.

Pour les particuliers, en 1970 :

Réception directe des émissions de télévision relayées par satellites

VERNA, (BULGARIE). (de l'envoyé spécial de l'AFP) — Vers 1970 les particuliers pourront capter sur leurs écrans les émissions de télévision relayées par satellites. C'est du moins ce qu'affirment les techniciens américains de la "Radio Corporation" qui ont mis au point le projet d'un satellite de haute puissance alimenté à l'énergie nucléaire.

Ce projet a été présenté au 13e congrès international d'astronautique qui se tient à Varna, par M. N. I. Korman, l'un des ingénieurs en chef responsables du projet.

Le satellite ayant la forme d'une fusée d'une soixantaine de pieds de long et d'un poids de 6,000 livres aurait à son bord un générateur nucléaire "S.N.A.P.-8" pouvant fournir une puissance électrique de 60 kilowatts. Logé dans le nez de la fusée, le générateur serait séparé de l'équipement électronique, des récepteurs et des émetteurs, par un écran protecteur spécial.

La puissance d'émission d'un tel satellite pourrait être de 10 à 15 kilowatts. Le satellite Telstar dont l'énergie est fournie par des cellules solaires, n'a qu'une puissance d'émission de quatre watts, ce qui nécessite pour que ses signaux soient captés, qu'ils soient amplifiés par des stations d'écoute au sol, comme celle de Pleumeur-Bodou.

Avec le satellite de haute puissance, la télévision ou la radio pourraient parvenir directement dans les foyers sans qu'il soit même nécessaire de modifier sensiblement les antennes de réception actuelles.

Selon M. Korman, un seul de ces satellites pourrait "irradier" utilement un territoire d'un à plus de trois millions de milles carrés. Ce satellite serait du type stationnaire, c'est-à-dire qu'il devrait être lancé sur une orbite où il tournerait à la même vitesse que la terre, à une altitude de 22,500 milles, paraissant ainsi comme "suspendu" au-dessus d'un même point de la terre.

La mise sur orbite définitive se ferait en deux temps. Tout d'abord, le satellite serait placé sur une orbite circulaire de "parking". De là, grâce à son système de propulsion nucléaire, le satellite arriverait, en 80 jours de trajet, à son point final dans le cosmos.

M. Korman a évalué à quelques deux à 3 millions de dollars le coût d'un tel satellite, prix auquel il faudrait ajouter 8 millions de dollars pour la fusée de lancement et de 4 à 5 millions de dollars pour le lancement lui-même. "Mais, a-t-il affirmé, le montant total des investissements et les frais d'utilisation d'un tel satellite seraient "moins élevés que si des satellites de basse puissance, nécessitant de coûteuses stations au sol, étaient employés".

Le satellite de haute puissance pourrait également servir de relai de radiodiffusion. Il aurait aussi pour avantage de pouvoir retransmettre simultanément plusieurs programmes de radio au-dessus des territoires de langues et de dialectes différents.

sur la scène INTERNATIONALE

SEOUL. (AFP) — M. Cho Jung Swo, ancien dirigeant du parti démocrate, a été condamné à mort par le tribunal militaire sud-coréen pour sa participation au complot contre-révolutionnaire, découvert au mois de juin dernier.

Quatre autres inculpés ont été condamnés à la prison à perpétuité et onze à des peines de prison diverses. L'ancien maire de Seoul, M. Kim Sang Don, qui faisait figure de principal accusé dans le procès, a été acquitté.

BANGUI. (AFP) — M. Fulgence Charpentier, ambassadeur du Canada au Cameroun, a présenté hier ses lettres de créance à M. David Dacko, président de la république centre-africaine, pays auprès duquel il va dorénavant assumer les fonctions d'ambassadeur.

Au cours d'une brève cérémonie au palais présidentiel, M. Fulgence Charpentier a déclaré notamment que le Canada avait suivi avec intérêt l'ascension de la nation centre-africaine vers l'indépendance et avait été heureux d'appuyer ses revendications à l'ONU.

SAINT SEBASTIEN. (AFP) — Un réseau de vente d'objets et de littérature pornographique avec des ramifications aux Etats-Unis, au Canada, en Suisse et en Italie a été démantelé par la police de Saint Sébastien à la demande d'Interpol. Deux ressortissants étrangers ont été arrêtés.

LONDRES. (AFP) — Les représentants syndicaux des 77 garages d'autobus londoniens ont décidé hier que les 30,000 chauffeurs et receveurs d'autobus londoniens ne feront pas la grève aux côtés des cheminots mercredi prochain.

Tout en affirmant leur solidarité avec les cheminots, les responsables des chauffeurs et receveurs d'autobus considèrent qu'un éventuel débrayage de leur part ne servirait pas nécessairement la cause des cheminots, alors que la présence des "bus" dans les rues ajoutera aux embouteillages de la circulation, contribuant ainsi à l'effet recherché.

LONDRES. (AFP) — Une réunion publique organisée hier soir à Croydon, aux environs de Londres, par le parti de l'Union, parti d'extrême droite dirigé par sir Oswald Mosley, a nécessité l'intervention de la police, qui a procédé à deux arrestations

Le premier orateur, Barry Ayres, secrétaire du mouvement, a été reçu par une pluie de tomates et de pêches pourries. Le secrétaire politique du mouvement qui lui a succédé n'a pu quitter l'estrade que protégé par la police.

MEXICO. (AFP) — Une mission commerciale canadienne spécialisée dans les produits forestiers est attendue à Mexico, où elle séjournera quatre jours, le cinq octobre prochain, a annoncé samedi l'ambassade du Canada au Mexique.

La mission, qui comporte huit membres, étudiera pour le compte du gouvernement canadien les possibilités d'extension des ventes de produits forestiers au Mexique et cherchera des débouchés pour le papier et le bois canadiens.

Grâce aux satellites météorologiques

On décèlera les déplacements de nuées de sauterelles et les incendies de forêts

VARNA, Bulgarie. (AFP) — De l'envoyé spécial de l'AFP Serge BERG. — "Les satellites météorologiques perfectionnés pourront déceler les déplacements des nuées de sauterelles, ainsi que les incendies de forêts..." a déclaré, au treizième congrès international d'astronautique M. Fred Singer, directeur au Bureau de la météorologie américaine.

M. Singer, qui dirige les nouveaux services d'exploitation des données fournies par les satellites météorologiques, a brossé une tableau impressionnant des résultats déjà obtenus par ce nouvel instrument d'investigation.

Les satellites américains de la série "Tiros", a-t-il indiqué, ont permis de déceler non seulement la formation de typhons tropicaux, mais également la dérive des icebergs dans l'Atlantique Nord et la débâcle des glaces sur le Saint-Laurent, ainsi que de découvrir de très nombreux phénomènes météorologiques dans des zones du globe terrestre où les observations sont très insuffisantes, comme dans le Pacifique.

A ce propos une très intéressante communication a été présentée au congrès par M. Vilvieil, ingénieur à la météorologie nationale, sur l'une de ces zones déshéritées le Sahara.

En étudiant les photos prises par "Tiros 3" M. Vilvieil a pu découvrir pour la première fois l'existence d'un "front caractérisé... de plus de 500 milles de long au-dessus du Sahara central. Ce "front" est formé par les masses d'air froid en provenance du nord-est.

Grâce aux photos de "Tiros 3", M. Vilvieil a pu faire les constatations suivantes :

— La nébulosité moyenne au dessus du Sahara est beaucoup plus importante qu'on ne le supposait jusqu'à présent.

De nombreuses formations de nuages au-dessus du Sahara s'organisent en bandes et en stries.

— Une démarcation très nette existe entre nuages et ciel clair (phénomène peu visible du sol au Sahara).

— Les moussons créent des mouvement tourbillonnaires des nuages, alors que les vents alizés donnent à ces derniers des formations cellulaires.

Désormais, a dit M. Vilvieil, "les satellites artificiels sont pour les météorologues l'instrument révolutionnaire dont ils rêvaient depuis longtemps et leur utilisation sera irremplaçable pour l'observation dans les régions déshéritées au point de vue centres d'observation.

Pour l'instant, les photos prises par les satellites météorologiques posent autant de questions qu'ils en résolvent, mais ce sont eux qui permettront à la météorologie de faire des progrès décisifs, en particulier dans le domaine de la prévision".

MORRIS
Qualité pour plus de 35 ans...
FENÊTRES D'ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ
en EMAIL CUIT de COULEUR
A 3 RAINURES

GARANTIE MORRIS
Depuis plus de 36 ans
Marchandise à votre satisfaction ou remplacée sans frais.
$27.95
SELON LES DIMENSIONS ENTIEREMENT INSTALLEE
TERMES FACILES
Démonstration gratuite
Tél. RI. 7-3534
A DOMICILE — EN TOUT TEMPS — N'IMPORTE OU
Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
6045, chemin Côte-de-Liesse, Montréal
OUVERT TOUS LES JOURS jusqu'à 6 P.M. — LE SAMEDI jusqu'à 1 p.m.

Entendez mieux!

M. GERALD BONET
Spécialiste en surdité
VENEZ ESSAYER CE VERITABLE APPAREIL
ACOUSTICON
Léger et petit, il se dissimule derrière l'oreille et élimine l'emploi de fils et boutons.
PRIX REGULIER $129.50
RABAIS SPECIAL $50.00
Prix spécial $79.50
QUANTITE LIMITEE A CE PRIX D'AUBAINE!
Vous vous devez de faire cet essai; venez constater par vous-même, dès aujourd'hui, qu'il est possible d'entendre clairement et confortablement.
CR. 6-1208
Venez aujourd'hui ou postez ce coupon à
ACOUSTICON
DE MONTREAL, EST
516 est, rue Beaubien
S.V.P. me faire parvenir tous les renseignements sur l'appareil Acousticon.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

Le soleil passe l'hiver...

AU MEXIQUE!
Pourquoi pas vous? Les jets d'Aeronaves/Sabena vous emmèneront en quelques heures agréables vers ce pays où il fait bon retrouver le climat de l'été dans une atmosphère exotique. Puisque le soleil s'y trouve, suivez-le! Acapulco—rendez-vous des vedettes—n'est qu'à une heure de Mexico par avion, et il y a jusqu'à six départs chaque jour. Votre agent de voyages vous vendra votre billet Aeronaves/Sabena et réglera tous les détails de votre voyage.
AERONAVES DE MEXICO
Sabena, agent général de ventes pour Aeronaves au Canada. Pour tous renseignements, téléphonez à 861-2631
SABENA
LIGNES AÉRIENNES BELGES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
MEZZANINE EDIFICE DOMINION SQUARE. 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL 2

1500, rue Stanley
Tél.: 844-3908
Daro Voyages
24 RUE ROYALE, PARIS 9e, FRANCE

M. Hamel invité à intervenir à la Dominion Glass

"Si l'entreprise privée ne change pas d'attitude, je ne sais pas si je continuerai à la supporter . . ."

C'est ce que nous a déclaré ce matin, au téléphone, M. Frank Hanley, député indépendant de Montréal-Ste-Anne. Il venait de faire parvenir au ministre du travail, M. René Hamel, un télégramme lui enjoignant d'intervenir au plus tôt dans la grève de la Dominion Glass.

"Il est temps, a-t-il ajouté, que l'entreprise privée compte avec les êtres humains ; surtout en ce moment où l'on parle tant de nationalisation. Les dirigeants de la Dominion Glass ont fait travailler leurs employés jour et nuit, et même le dimanche, non, comme ils le disent, pour soutenir la concurrence, mais pour constituer un "stock pile", une réserve de produits qui neutraliseraient l'effet d'une grève.

"Je suis en faveur de l'entreprise privée, a-t-il enfin précisé, mais à condition qu'elle soit menée de façon honnête."

CHOCOLATS ou SIROP
CHARLES VERMIFUGES
Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement.
LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAÎTRE.

ASTHME SOULAGÉ avec ASMYNAL
Les CIGARETTES ASMYNAL soulagent dès les premières bouffées, rétablissent la fonction normale respiratoire, diminuent les crises.
ASMYNAL se vend aussi en comprimés.
Chez votre pharmacien.
ASMYNAL

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 3

quelle il avait pris place est entrée dans l'arrière d'un camion en stationnement, près de Berthierville.

Mme William Lacasse, âgée de 72 ans, du 2016, avenue Perham, à Côte-des-Neiges, a perdu la vie dans une collision impliquant trois automobiles, sur la route No 11, près de Sainte-Thérèse. La fille de la victime a été grièvement blessée dans cet accident.

Mme Lucille Dufort, âgée de 20 ans, de Val Barette, comté de Labelle, et **Mme Hyman Bernstein,** âgée de 45 ans, demeurant au 1562, avenue Lavoie, à Outremont, ont été tuées lorsque deux autos sont entrées en collision, près de Val Morin.

Adelia Auclair, âgée de six ans, de St-Elzéar, de Témiscouata, a été mortellement blessée par une auto près de chez elle. Son frère âgé de sept ans, Martial, a été gravement blessé.

Accidents divers

Mlle Andrée Corey, âgée de 21 ans, de Ville d'Anjou, s'est noyée dans sa baignoire, samedi après-midi. La jeune fille souffrait d'épilepsie.

MM. William Gautreau, âgé de 54 ans, et **J. Clarence Gautreau,** âgé de 32 ans, tous deux de Tourville, sont morts lorsque la draisine sur laquelle ils se trouvaient s'est écrasée sous un train de marchandises, à Monk, à 100 milles de Québec.

Michel Groleau, âgé de neuf ans, du Cap-de-la-Madeleine, est mort lorsqu'il est tombé d'un convoyeur dans l'entrepôt appartenant à son père.

M. Joseph-Arthur Lavoie, âgé de 57 ans, de St-Félix, à 135 milles au nord de Québec, a été tué dans un accident de chasse. La victime était le père de neuf enfants.

TROUBLES

SUITE DE LA PAGE 3

Royal Victoria tandis que les deux policiers ont subi des traitements pour des ecchymoses à l'hôpital St-Luc.

Encore le Havana

En fin d'après-midi, hier, la police dut intervenir pour une bagarre au Café Havana sis au 2017 rue Frontenac. Les pugilistes, deux clients, s'en étaient pris à des employés de la maison. Ces derniers ont toutefois réussi à mettre dehors les deux récalcitrants avant l'arrivée de la police.

On sait que cet établissement est la scène depuis quelques jours d'incidents plus ou moins pétaradants.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

duit à l'intérieur de l'hôpital, où l'on nous a signalé que son état n'inspirait maintenant aucune crainte. Il pourra comparaître en cour, sous une accusation de conduite "pour le moins" dangereuse.

Deux femmes victimes d'un voleur à la tire

Deux femmes se sont plaintes à la police d'avoir été victimes d'un voleur à la tire ("pickpocket") alors qu'elles magasinaient au marché Jean-Talon, samedi après-midi. Il s'agit de Mme Gilda Dopozo, 3608 Fénélon, à qui on aurait pris la somme de $85, et Mme Micheline Barbieri, du 5554, 1ère Avenue, Rosemont, qui aurait été dépouillée de $20.

Cambriolage de $4,200

Des cambrioleurs, qui se sont introduits par effraction dans l'appartement de Mlle Gisèle Sigouin, au 3905 est, rue Sherbrooke, ont pris la fuite avec des bijoux et des fourrures d'une valeur globale de $4,200.

A coups de cadran

Un jeune bandit armé a perpétré un hold-up de $135, vers 7 h. 40 samedi soir, à l'épicerie Dionne, au 4217 rue St-André.. Le jeune homme a d'abord demandé un paquet de cigarettes à l'épicier, M. Dionne, mais, au moment où l'épicier le lui remettait, il sortit un revolver, puis assomma sa victime à l'aide d'un cadran. Il traîna ensuite l'épicier au fond de l'établissement, le ligota et s'empara d'une somme de $100 qu'il portait sur lui et de $35 qui se trouvaient dans la caisse. Environ un quart d'heure plus tard, M. Dionne reprit conscience. Il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où l'on a dû lui faire 20 points de suture pour coupures à la tête.

Hold-up dans une pharmacie

Trois bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont commis un hold-up à la pharmacie Leduc, 2901 rue Masson. Le commis, qui se trouvait seul à ce moment-là, n'a pu faire autre chose que de laisser les malfaiteurs s'emparer d'une somme de $100 qui se trouvait dans la caisse, $3 qu'il avait dans ses goussets, un chèque de $22.84 et une dactylotype d'une valeur de $100.

Vol de carabines

Des carabines d'une valeur totale de $400 sont disparues en même temps que les cambrioleurs qui ont brisé la vitrine de la quincaillerie Economic, au 3291 est, rue Ontario, au cours de la soirée de samedi.

Triple capture

Trois individus, âgés respectivement de 28, 29 et 40 ans, dont les noms n'ont pas été révélés, ont été capturés hier soir vers 10 h. 30 dans la buanderie Troy à Verdun.

Un complice a réussi à prendre la fuite à l'arrivée des trois auto-patrouilles et d'une voiture de la sûreté municipale.

La police a fait irruption dans les lieux ou moment où les bandits venaient d'attacher le gardien, M. Louis Lemay.

Messager attaqué

Un messager à l'emploi de l'épicerie Emond, 1955 Springland, a été attaqué et dépouillé d'une somme de $30, vers 5 h. 45 samedi après-midi. Le jeune homme devait livrer une commande au 1445 Woodland, au moment où il a été attaqué par deux inconnus.

Cambriolages

Plusieurs motocyclettes d'une valeur globale de $3,575, ont été volées à la Bentley's Cycle and Sports, 2087, rue Bleury, par des cambrioleurs qui sont entrés avec effraction d'une porte de l'arrière; $1,000 d'articles divers ont été dérobés chez M. Gérald Morin, 1420, rue Saint-Matthieu, app. 1008 ; $750 de bijoux ont de même été raflés à la bijouterie Delorimier 2112, rue Delorimier.

Policier attaqué

L'agent Wilfrid Roussy, de la PP, a été assailli par cinq fiers-à-bras à l'intérieur du no 1452, rue Montcalm, où il s'était rendu pour conduire une enquête.

Vol à main armée

Tôt ce matin, un bandit a braqué un revolver dans la direction de M. Jean-Louis Larivière, 10735, Tolhurst, préposé au poste d'essence situé au no 5409, 12e avenue, Rosemont, et a pris la fuite avec les $2,000 de recettes de la fin de semaine.

Train vs auto

ST-HYACINTHE (PC) — Un convoi de voyageurs des Chemins de fer nationaux a fauché hier une automobile qui était en défectuosité sur la voie ferrée, à environ un mille à l'ouest de St-Hyacinthe.

Personne n'a été blessé dans cette collision, le conducteur de l'automobile, qui n'a pas été identifié, ayant réussi à sauter de son véhicule avant le choc.

Trois ours en fuite

CANTLEY, (PC) — Trois ours se sont échappés vendredi d'un zoo de Cantley, dirigé par M. Conrad Beaudoin, et sont disparus dans des buissons épais.

La lourde pluie qui tombait au moment où les trois ours se sont échappés de leurs cages avait empêché toute recherche. Cependant, une tentative en vue de retrouver les animaux a été faite hier.

M. Beaudoin a déclaré que les bêtes ne sont pas dangereuses et qu'elles sont habituées aux humains.

Evadé repris

BUCKINGHAM, (PC) — Bernard Berthelotte, âgé de 23 ans, d'Ottawa, qui s'était évadé récemment du pénitencier de Kingston, Ont., a été appréhendé par la police de Buckingham, vendredi.

Examen de la vue — Verres de contact
L.-A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
J.-L. Phoenix, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson MONTRÉAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

Venez admirer dès maintenant les toutes nouvelles et fabuleuses
CHRYSLER DODGE VALIANT '63
* vendues avec garantie de 50,000 milles ou 5 ans
BABIN AUTOMOBILE Ltée
10660 LAJEUNESSE
DU. 9-8271

POURQUOI ATTENDRE? CONSTRUISEZ MAINTENANT!
PAN-ABODE
(brevet canadien : no 491-373)
CHALETS EN BOIS ROND
en cèdre rouge de la Colombie

- Construction robuste
- Facile à assembler
- Allure traditionnelle
- Prix raisonnable
- Agréable à l'année, comme camp d'été, chalet de chasse ou de ski, résidence, motel, etc.
- Evitez le désappointement, préparez-vous pour le printemps.

Pour autres renseignements, venez, écrivez ou téléphonez à :
PAN-ABODE (QUEBEC SALES) LIMITED
760 carré Victoria, Montréal, P.Q.
UN. 1-6020
Manufacturé par
PAN-ABODE BUILDINGS LTD.
8585, rue Fraser, Vancouver, C. B.

PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL
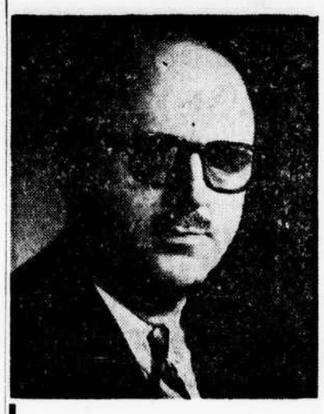
Aux élections du 28 octobre prochain, je serai de nouveau candidat à la Mairie de Montréal. Comme il ne me sera pas possible de soumettre mon bulletin de présentation à toutes les personnes qui voudraient le signer, je vous invite, au même effet, à me faire connaître votre appui en me retournant le coupon ci-contre.
Cet envoi constituera votre témoignage qu'il faut continuer de travailler ensemble au progrès de Montréal et au bien-être de ses citoyens.
En toute amitié,
JEAN DRAPEAU
candidat à la Mairie
Publiée par le Parti Civique de Montréal
S.V.P., remplir et retourner à
Me JEAN DRAPEAU, Maire
3150 est, rue Sherbrooke,
Montréal 4.
Cher monsieur Drapeau : J'endosse votre candidature. Continuez, avec votre groupe de Parti Civique, à faire de Montréal l'une des plus belles villes du monde.
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. .....
AU SERVICE DE TOUTES LES CLASSES

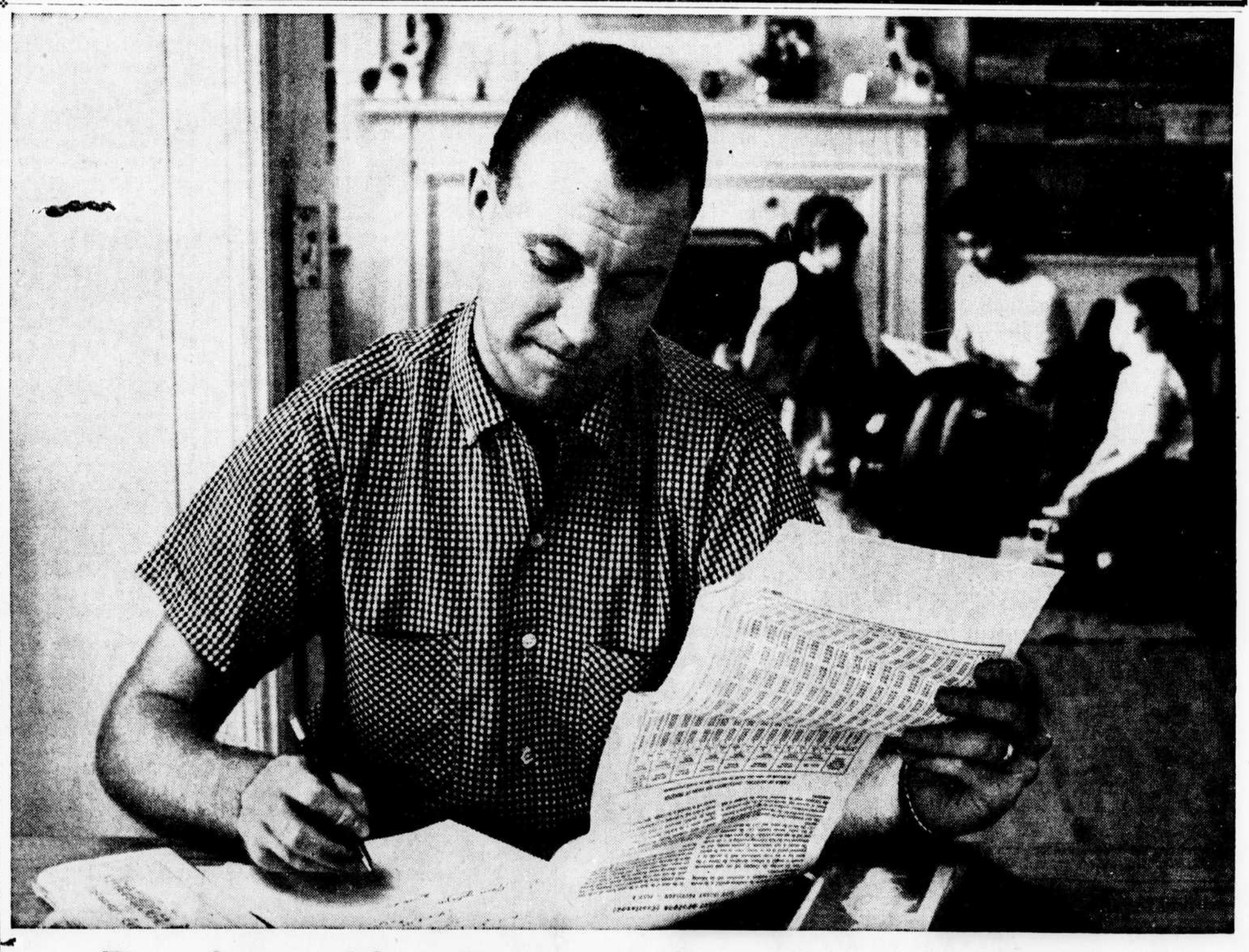
Depuis combien de temps n'avez-vous pas calculé les économies que comporte votre assurance-vie?
Vous connaissez probablement le montant exact de la *protection familiale* que représente votre assurance-vie. Mais savez-vous ce que vos polices vie et dotation représentent comme *économies?*
A combien celles-ci s'élèvent-elles maintenant? A combien s'élèveront-elles d'ici cinq ans? Dix ans? Et lorsque vous aurez atteint 55, 60 ou 65 ans?
Un grand nombre de gens découvrent, quand ils considèrent leurs valeurs au comptant, que le montant à leur crédit—actuel et futur—est considérablement plus élevé que ce qu'ils pensaient.
Votre assurance-vie permanente représente une excellente forme d'économies pour l'avenir. Votre argent est en sûreté—complètement en sûreté. Vous pouvez même stipuler qu'au cas où vous deviendriez invalide, vos économies continuent de s'accumuler, que vos primes soient exonérées et que, en plus de tout cela, une rente vous soit versée. Au moment de la retraite, vous pourrez soit bénéficier d'une protection d'assurance acquittée, pendant toute votre vie—soit utiliser votre capital accumulé, en totalité ou en partie, pour vous procurer une rente qui durera toute votre vie. Et, à chaque étape de ce programme, vous avez des *garanties* quant aux montants portés à votre crédit.
Vous n'aurez jamais un montant trop élevé pour votre protection et pour des économies—une excellente combinaison. Etes-vous sûr d'avoir un montant *suffisant* pour les deux—dès maintenant?
Aujourd'hui est un bon jour pour parler à un représentant de London Life
London Life
Insurance Company
Siège Social: London, Canada
Treize bureaux London Life dans le Grand Montréal

Pourquoi il faut soigner l'entretien de votre système de chauffage
Chaque année, quand vient la fin de la saison froide, votre système de chauffage a fonctionné pendant 3,000 à 4,000 heures. Une automobile qui roulerait à ce rythme-là enregistrerait de 90,000 à 150,000 milles. Une voiture ne pourrait jamais fonctionner aussi longtemps sans entretien mais, de façon générale, votre brûleur à l'huile, lui, le fait.
Mais même ce travailleur infatigable qu'est votre brûleur à l'huile a besoin d'un examen complet et d'une mise au point au moins une fois l'an, si vous voulez qu'il continue à donner un rendement maximum et vous éviter une dépréciation rapide. Qu'il s'agisse d'un simple appel téléphonique ou du service d'entretien contracté à l'année, nos techniciens répareront ou remplaceront toutes les pièces usées et décideront, s'il y a lieu, de nettoyer votre fournaise ou votre chaudière.
Ce qu'on appelle d'habitude "Service d'entretien des brûleurs à l'huile" s'applique en réalité à tous les éléments propres à une chaudière ou à une fournaise: contrôles, filtres d'air, humidificateur, circulation d'eau et autres pièces — **QUEL QUE SOIT LE COMBUSTIBLE EMPLOYE.** Et ce n'est pas là non plus un travail pour des amateurs. Les réglages appropriés et les réparations exigent des outils spéciaux, des instruments de vérification et un entraînement spécialisé.
Des milliers de propriétaires sont d'accord que le service d'entretien contracté à l'année offre la protection la meilleure et la plus économique contre les pannes, le gaspillage de combustible, les remplacements prématurés, les situations imprévues et les tracas. Moyennant un entretien adéquat, votre système de chauffage à l'huile devrait vous durer de 12 à 15 ans. Il n'est pas rare que sa durée se prolonge jusqu'à 20 ans.
Avec l'huile . . . sécurité !
Le service de chauffage le plus complet à Montréal
TEXACO FUEL CHIEF
Huile à chauffage
TOLHURST OIL LIMITED
Tél.: 279-7271

Il y a encore chez nous des énergies insoupçonnées — cardinal Léger

par Luc BEAUREGARD

"Il y a encore chez nous des énergies insoupçonnées. Si nous savions les reconnaître, peut-être que ce petit peuple que nous sommes serait une grande nation . . . à cette heure où les grands érigent des murs de la honte pour des grandeurs éphémères . . .".

C'est ainsi que Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a terminé hier soir l'allocution qu'il prononçait à un dîner en l'honneur du 25e anniversaire des Editions Fides. Il s'agissait de la 4e cérémonie à laquelle participait le cardinal pendant la journée d'hier.

Mgr Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, le R. P. Germain-Marie Lalande, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, le R. P. Maurice Lafond, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, le R. P. Maurice Lafond, supérieur provincial, et le R. P. Emile Deguire, vice-président de Fides, étaient au nombre des invités.

S'adressant aux dirigeants de la maison Fides, le cardinal a déclaré :

"Vous avez voulu faire pénétrer dans les foyers de la bonne littérature. Le fait que Fides présente cette figure aux traits bien marqués montre qu'il y a encore chez nous beaucoup de bonnes volontés qui n'attendent que l'appel de l'Eglise et beaucoup d'intelligences qui cherchent la lumière . . .

"Grâce à vous, a poursuivi le cardinal, l'évêque du XXe siècle peut suivre la pensée contemporaine en coupant un peu de sommeil et beaucoup de 5 minutes.

"Mais il est impossible de nos jours de méditer longtemps, a souligné le cardinal. Les évêques du XXe siècle doivent avoir fini leurs études . . . Je ne prétends pas avoir terminé mes études : **il faut savoir encore regarder les horizons et y voir soudre comme des aurores boréales les espérances d'un peuple.**

"Les évêques ont encore quelques petits privilèges, a ajouté le cardinal. Ils ont encore celui de bénir. Leurs paroles quoique peu vibrantes ont parfois des accents prophétiques. Il arrive que les évêques soient prophètes. Ils regardent, du haut de leur promontoire, non seulement le passé mais aussi l'avenir en germe dans le présent . . . **L'évêque assiste aux tempêtes de l'esprit . . .**"

Quant à la maison Fides elle-même, le cardinal a expliqué qu'elle formait une grande famille : "Il faudrait peut-être même dire que c'est une affaire de famille !

"La constitution de la communauté de Sainte-Croix est très souple, a-t-il aussi noté : un oratoire, des librairies, une maison d'édition, et probablement un saint dans quelques années !"

Le cardinal Léger a rappelé en outre que Fides avait commencé une petite collection que l'on a appelé la "Collection de la Calotte". Cette collection a fait son petit train de chemin, jusqu'aux religieuses, a-t-il noté en badinant. Remarquant la présence de religieuses dans son auditoire, il s'est alors écrié : "Mais le grand Montréal est ici ce soir !"

"Vous avez deux maisons de Fides dans votre diocèse, a dit le cardinal à Mgr Desrochers. Moi, je n'en ai qu'une . . . **La richesse des évêques est chose relative . . .** Vous, vous avez encore notre bonne vieille terre de chez nous . . ."

"Nous n'avons peut-être pas eu de poètes pour contempler notre vie nationale, a souligné finalement le cardinal. Mais nous avons eu des historiens. Nous ne pouvons pas ignorer que Fides a édité les gros blocs d'histoire du chanoine Groulx."

L'allocution du cardinal a été précédée par celles du R. P. Paul-A. Martin, c.s.c., président et directeur général de la Corporation des Editions Fides, et de M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Après avoir ébauché l'historique de la maison qu'il dirige depuis sa fondation, le Père Martin a déclaré : "Un point commun aux oeuvres de bonnes presses c'est qu'elles sont puissamment organisées selon les techniques modernes. Cela ne va pas sans surprendre certains esprits qui considèrent que telle ou telle initiative est une oeuvre tant qu'elle est petite et mal organisée. En réalité notre siècle a vu naître beaucoup d'entreprises puissantes dans l'industrie, le commerce et la finance. Pourquoi n'en verrait-il pas surgir aussi dans le domaine des oeuvres de presse ? L'ampleur de la tâche, tout autant qu'une saine théologie de l'apostolat, justifie le souci d'une organisation très poussée que manifestent à l'heure actuelle les directeurs des grandes oeuvres de presse . . ."

M. Frégault, qui prenait la parole au nom des auteurs, a déclaré qu'il s'était créé chez nous toute une ambiance "qui fait qu'aucun scientifique, aucun écrivain, aucun artiste de 1962 ne souhaiterait, malgré les souvenirs émus qu'il en conserve, retomber dans l'atmosphère de 1937. Il n'en reste pas moins que nous aurions tort d'envisager pour demain ou pour après-demain le repos du septième jour . . .

"J'avoue ressentir une certaine gêne, a dit M. Frégault, et une pointe d'inquiétude à voir des artistes et des écrivains, pleins de talent pourtant, se citer les uns les autres, s'admirer mutuellement et s'expliquer entre eux avec un peu trop de complaisance"...

COURS DU SOIR

DESSIN-PEINTURE

D'APRES MODELES VIVANTS

Les cours commenceront au début d'octobre

Inscriptions reçues dès maintenant

PROSPECTUS ENVOYE SUR DEMANDE EN COMPOSANT 273-6148

ou en écrivant à 63 ch. de la Côte Ste-Catherine, Mtl 8

Ecole d'art du Mont-Royal

ANNONCE

Les malaises "Propres aux Femmes" soulagés dans la Plupart des Cas! (soumis à des essais)

Notez comment une remarquable Tablette peut soulager "les Bouffées de Chaleur" de la Ménopause et les Crampes Menstruelles des Jeunes Femmes et des Adolescentes.

L'idée que la plupart des femmes doivent souffrir certains maux à certaines époques—*parce qu'elles sont femmes*—est chose du passé. Des essais scientifiques ont prouvé que *la majorité* des femmes et des adolescentes, sujettes à ces maux, peuvent y remédier.

Ceci est basé sur des centaines de cas où les Tablettes Lydia E. Pinkham ont soulagé des jeunes femmes des crampes menstruelles, maux de tête et de dos . . . et où elles ont fait disparaître, chez des femmes au "retour d'âge", les bouffées de chaleur et l'irritabilité.

Les Tablettes Lydia E. Pinkham contiennent du fer et sont un fortifiant pour les femmes *âgées*.

Alors, pourquoi souffrir ainsi chaque mois . . . ou endurer les ennuis du "retour d'âge" . . . quant à la prochaine pharmacie vous trouverez les Tablettes Pinkham pour vous soulager?

PRÉFÉREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE? Pharmaciens l'ont aussi Composé Végétal Lydia E. Pinkham.

Trains spéciaux pour la fête d'Action de Grâces

En prévision de la fête d'Action de Grâces, lundi prochain, qui permettra à des milliers de citoyens canadiens de profiter d'un long congé de fin de semaine, les Chemins de fer nationaux ajouteront des voitures-coachs et des voitures-lits supplémentaires à plusieurs de ses trains qui entreront à Montréal ou qui en partiront. Certains horaires seront également modifiés afin de mieux servir le public voyageur.

Comme le bureau des billets des Chemin de fer nationaux à Montréal prévoit déjà un grand nombre de Montréalais pour Toronto le 5 octobre, les trains inscrits à l'horaire ce jour-là compteront un plus grand nombre de voitures qu'à l'ordinaire. Ce sont le LaSalle dont le départ aura lieu à 9 h. 15 du matin, l'International Limité, à 3 h. 30 de l'après-midi et l'Inter-City Limited à 11 h. 15 du soir (heure normale de l'Est).

En ce qui concerne les trains qui relient Montréal à New-York, le train numéro 20 qui part de Montréal à 7 h. 35 du soir (heure normale de l'Est) comptera également des voitures supplémentaires. Un train spécial de 16 voitures partira de Montréal pour New York le même soir.

Quant aux trains qui assurent le service entre Montréal et Ottawa, les horaires comporteront quelques modifications. Dimanche, le 7 octobre, le train de 5 h. 50 du soir pour Ottawa ne circulera pas; mais lundi le 8 octobre il partira de Montréal comme d'habitude.

De plus, le train de 6 h. 50 du soir d'Ottawa à Montréal ne circulera pas dimanche, mais partira d'Ottawa lundi. Trois trains partiront cependant dimanche, de Montréal pour Ottawa: le premier à 8 h. 25 du matin, un deuxième le Super Continental, à 4 h. de l'après-midi et un troisième à 8 h. 30 du soir.

Pour ce qui est des trains de banlieue — Montréal, Val-Royal, Cartierville, St-Eustache et Montréal-Nord, l'horaire du dimanche sera en vigueur lundi, le 8 octobre.

La future maman

La future maman devrait prendre des repas bien équilibrés, selon les conseils du "Guide alimentaire canadien". De plus, il lui faut 400 unités internationales de vitamine D par jour.

VICE-PRESIDENT DE LA CONFERENCE CANADIENNE DES FACULTES DE PHARMACIE — M. André Archambault, vice-doyen et directeur des études de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, a été élu vice-président de la Conférence canadienne des Facultés de pharmacie lors du congrès annuel de cet organisme récemment tenu à Vancouver.

M. Archambault vient également d'être nommé directeur de la Fondation canadienne pour l'avancement de la pharmacie.

ANNONCE

L'abbé qui créa le Mouvement d'Antigonish

Pour le "Père Jimmy" Tompkins de la Nouvelle-Ecosse, "Aide-toi le ciel t'aidera" était un article de foi. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre pourquoi ce petit prêtre frêle parlait plus souvent du prix du poisson que du salaire du péché et comment il fonda le Mouvement d'Antigonish pour combattre l'ignorance et la pauvreté chez les pêcheurs et les mineurs. Achetez Sélection aujourd'hui même!

Tous les jours, faites vos emplettes avec une entière confiance dans la qualité, les prix, le vaste choix du

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

En toute connaissance de cause, EATON vend aussi bon marché que n'importe qui

Vous pouvez magasiner lundi, mardi, mercredi, samedi, de 9 h. 30 à 6 h. — Jeudi et vendredi, de 9 h. 30 à 9 h.

ACHAT SPÉCIAL! ÉLÉGANTES ROBES DE CRÊPE TOUT LAINE

Bien au-dessous du prix habituel !

Voici une excellente occasion de vous procurer, à bon compte, une jolie robe d'automne et d'hiver ! Modèles élégants dans les teintes d'automne les plus nouvelles.

a) Brun, bleu royal, vert. Tailles 12 à 20.
b) Noir, brun, bleu, vert loden. Tailles 16½ à 24½.
c) Brun, bleu, noir. Tailles 10 à 18.
d) Modèle deux pièces en noir, rouge, vert. Tailles 10 à 18.

RAYON 941, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

SPECIAL 10.99 chacune

Choisissez modèle et couleur et COMPOSEZ VI. 2-9211

FUSEAUX TOUT LAINE POUR DAMES

Importés d'Italie ! L'idéal pour l'automne !

- Boutonnés à la taille.
- Poche côté et glissière côté.
- Piqûres soigneusement finies.
- Tailles 10 à 20. Noir, brun, gris anthracite.

2.66

RAYON 946, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

COMPOSEZ VI. 2-9211

Commandes acceptées pour les tailles 10 à 18.

Fuseaux "Lainage Italien" à prix très spécial !

Mélange 90% laine, 10% nylon

Pantalons chauds à gais écossais pour fillettes. Demi-ceinture élastique, jambes fuselées, poches biaisées. Tailles : 4, 5, 6, 6x, dans les tons dominants de BRUN, ROUGE et BLEU. Achetez-les maintenant à ce bas prix, pour l'automne et l'hiver.

RAYON 910, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

SPECIAL 2 pour 3.00 — 1.59 chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211

Achat pour toute la Compagnie !

CHEMISES de BROADCLOTH

"Sanforized" – Le modèle que préfèrent hommes et jeunes gens !

Bénéficiez de cette aubaine extraordinaire, mardi !

3 pour 7.99

CHACUNE 2.77

Chemises soigneusement confectionnées avec cols apprêtés, à pointes courtes, et poignets transformables. Broadcloth de coton de bonne qualité, "Sanforized" pour les empêcher de se déformer. Achetez-les mardi, vous économiserez considérablement ! Voyez le tableau ci-dessous : . . . . . .

Col	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32"	x	x	x	x	x			
33"	x	x	x	x	x	x	x	x
34"	x	x	x	x	x	x	x	x
35"			x	x	x	x	x	x

RAYON 928, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

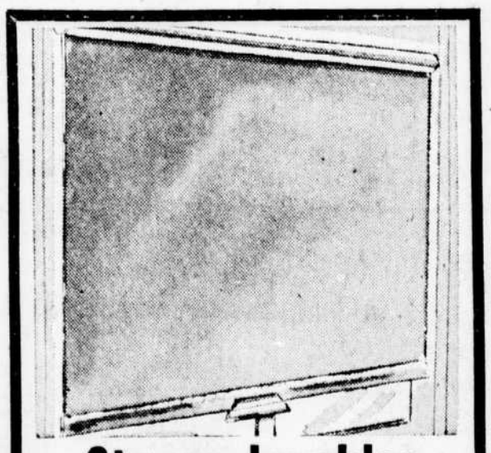

Stores lavables

A prix d'aubaine !

27" x 70" et 36" x 70" — 1.89
42" x 70" — 2.69
48" x 72" — 3.99

Stores opaques de bonne qualité, en fibres lavables, durables et économiques. Blanc seulement — 4 dimensions au choix. Achetez maintenant à ces prix plus bas que d'habitude !

RAYON 967, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

MARQUISETTE 45"

à texture de rayonne

Belle rayonne blanche pour la confection de rideaux. Largeur généreuse : environ 45". — Profitez de l'aubaine!

SPECIAL, le verge .39

RAYON 967, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

En primeur chez EATON à Montréal

GAINES-CULOTTE AUX GENOUX

A longueur réglable !

Création "By-Flex"

SPECIAL 4.99

COMPOSEZ VI. 2-9211

En tulle de rayonne élastique, résistant et durable, cette gaine reprend immédiatement sa forme. Le devant en satin de nylon brodé amenuise la taille comme par magie; le panneau de satin élastique, extensible sur la longueur, moule parfaitement le dos, et le nylon "Helanca" procure le confort désiré.

- LA NOUVELLE BI-FLEX AUX GENOUX discipline les cuisses, elle ne remonte pas.
- COUPEZ-LA le long du tracé rose pour qu'elle soit de la longueur appropriée à votre silhouette. Rien à coudre.

Venez au magasin, écrivez ou téléphonez

Taille	petite	moy.	gr.	forte	fr. 2x	fr. 3x
Contour de taille	24-26	27-28	29-30	31-32	33-34	35-36
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42	43-44	45-46

RAYON 909, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

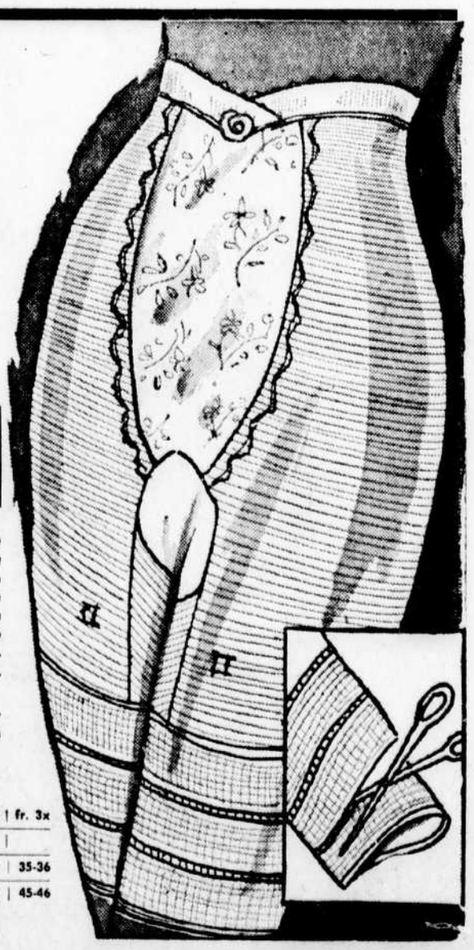

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

CLIENTS DE L'EXTERIEUR : Ecrivez au Service d'achats EATON à Montréal

CLIENTS DE LA BANLIEUE : Utilisez les lignes directes EATON EATON paye pour vos appels

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Trois évadés sont repris

SHAWBRIDGE. — La police de Chomedey a réussi la capture de trois des six adolescents qui se sont évadés du Centre de Réhabilitation de Shawbridge hier soir.

Les fugitifs ont été capturé vers 3 h. ce matin dans un fourrée de cette municipalité alors que les trois autres réussissaient à échapper aux policiers. Cependant leur capture ne saurait tarder.

On sait que ces jeunes ont pris la fuite de ce camp des Laurentides à la suite de l'incendie qui a détruit une des maisons de l'institution.

En marge de cet incendie cinq pensionnaires ont comparu ce matin devant un des juges de la Cour des Sessions de la Paix à St-Jérôme.

LE FILM

SUITE DE LA PAGE 3

sous-comité, tenue au centre administratif de la CECM.

Le 30 octobre 1961, cinq professeurs de l'école, MM. Claude Dansereau, Bernard Jasmin, André Lefebvre, Jean Papillon et Jacques Tremblay, font parvenir au Comité catholique un mémoire dans lequel ils portent certaines accusations contre les directeurs de l'école et réclament le rétablissement immédiat du professeur dans ses fonctions.

Le 9 novembre, les journaux signalent que les finissants de la même école demandent une enquête sur la direction de l'institution. Le lendemain, la direction impliquée réclame à son tour une enquête complète. Le 2 décembre, ce sont des instituteurs poursuivant des études post-scolaires qui réclament une enquête sur le mode de formation du personnel enseignant.

Entre temps, le Comité catholique, à la suite du rapport de son sous-comité d'enquête, décide de maintenir la suspension du professeur Guérin, qui ne peut reprendre ses cours qu'après les vacances de Noël.

Le Comité catholique décide également, à ce moment-là, de former une commission d'enquête, sur l'Ecole normale Jacques-Cartier. La commission est formé du juge André Montpetit, de MM. Esdras Mainville, Vianney Décarie, Philippe Garigue et Jean-Marie Mathieu.

L'enquête a procédé en deux phases. Au cours de la première, les deux parties ont été entendues et ont présenté des mémoires. Les membres de la commission ont aussi étudié les divers aspects de la vie à l'école, de même que les programmes et les qualifications des professeurs.

Après étude du mémoire présenté par les professeurs, la direction de l'école demande que les "affirmations" contenues et dans le mémoire au Comité catholique et dans le mémoire à la commission d'enquête soient prouvées. Ce qui amène la 2e phase de l'enquête, au cours de laquelle les témoins ont dû prêter serment et ont pu se faire représenter par des avocats.

Le rapport a été présenté il y a quelques semaines et le Comité catholique a pris, mercredi dernier, les décisions qui sont rapportées dans une autre colonne.

SANCTIONS

SUITE DE LA PAGE 3

Les professeurs frappés par les sanctions sont :

M. MARC-AIME GUERIN. Le Comité catholique le suspend de ses fonctions, à l'Ecole normale Jacques-Cartier. Il recommande de plus au gouvernement, qui seul est habilité à le faire, de lui retirer son titre de professeur d'école normale.

MM. Bernard Jasmin, André Lefebvre et Jean Papillon. Le Comité catholique, dans leur cas, adresse un blâme sévère et décrète leur permutation dans d'autres écoles normales.

Nos informateurs ont signalé que le Comité catholique n'avait pas jugé leur cas particulièrement grave mais qu'il avait tout de même pris la décision signalée plus haut dans le but de rétablir la paix à l'Ecole normale Jacques-Cartier. Le Comité catholique aurait prié le surintendant de l'Instruction publique de faciliter leur permutation.

MM. Claude Dansereau et Jacques Tremblay. Le Comité catholique leur adresse également un blâme sévère et décide de ne pas renouveler leur contrat d'engagement. Le Comité a l'autorité pour ce faire puisque ces deux professeurs n'étaient pas encore permanents.

Toutes ces sanctions ne sont pas celles que la Commission d'enquête Montpetit a recommandées dans son rapport au Comité catholique.

La commission a plutôt suggéré d'adresser un blâme sévère au professeur Guérin et de le changer d'école. Elle n'a favorisé rien d'autre qu'une réprimande aux cinq autres professeurs.

Pour sa part, le Comité catholique aurait jugé que de simples réprimandes ne pouvaient être salutaires dans une question aussi complexe et ne rétabliraient pas un climat propice au bon fonctionnement de l'école Jacques-Cartier.

Les six professeurs sont touchés de façon bien différente par les diverses mesures qui sont prises contre eux. Le cas de M. Marc-Aimé Guérin sera réglé par le gouvernement ; M. Bernard Jasmin occupe actuellement le poste de directeur des études à la Commission scolaire régionale de Chambly ; M. Jacques Tremblay, en congé sans solde, poursuit des études ; MM. Jean Papillon et André Lefebvre devront changer d'école ; et M. Claude Dansereau est dans la rue.

Tous les intéressés auraient été informés par lettre des décisions du Comité catholique.

Un seul membre de la direction de l'Ecole normale Jacques-Cartier a pu être rejoint par téléphone, hier. Lui-même n'avait reçu aucune communication de Québec et n'était au courant que très vaguement des décisions du Comité catholique. Il en était de même de la direction générale des écoles normales, à Québec.

Les membres suivants de la direction de l'Ecole normale Jacques-Cartier étaient impliqués dans "le cas Guérin" : MM. Gérard Beaudry, Marcel Sicotte, Roger Levasseur et Normand Prescott.

Une conférence de presse doit avoir lieu ce matin à Québec. Les décisions du Comité catholique seront alors annoncées officiellement. Des copies du rapport de la Commission Montpetit seront également remises aux journalistes.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 3

prendre à un Montréalais, M. Gérard Genest, quand il est arrivé sur les lieux. Ce dernier aurait plongé par une fenêtre de la salle de toilette quand il a vu entrer Beausoleil dans l'hôtel. Dans sa fuite, Genest s'était blessé et il avait dû être admis à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. Il a cependant quitté cette institution au cours de l'après-midi d'hier. Il était escorté par quelques policiers provinciaux.

Le présumé meurtrier est le frère de Bertrand Beausoleil, sur qui pèse une accusation de meurtre qualifié perpétré sur la personne de M. Jean-J. Tellier, un inspecteur en bâtiment de Joliette. Bertrand Beausoleil est présentement détenu à Bordeaux, où il subit une série d'examens psychiatriques.

CE MATIN

Ce matin, les recherches se poursuivent toujours dans les bois environnant le lieu du crimais d'autres recherches ont aussi été organisées au cours de la matinée dans un rayon de 20 milles autour de St-Charles-de Mandeville, lieu de résidence du présumé meurtrier. La police provinciale a recours à plusieurs chiens dressés pour faciliter les opérations de recherches.

Un individu du nom de Brûlé, qui dit être un ex-copain de Beausoleil, aurait déclaré à la police ce matin qu'il avait lui-même été menacé par Beausoleil peu de temps après le crime, apparemment.

INCENDIES

SUITE DE LA PAGE 3

10 et 13 ans, ont été sauvés des flammes.

A Sayabec

Un septuagénaire a perdu la vie dans l'incendie d'une maison de deux étages, à Sayabec, dans la péninsule gaspésienne. La victime a été identifiée comme étant; **M. Victor-Antonio Paquin,** de Sayabec.

A Québec

QUEBEC (PC) — Les pompiers de Québec, répondant à une troisième alerte, ont combattu durant près de deux heures et demie un violent incendie qui a détruit le magasin de meubles Alphonse Morency, à l'intersection des rues de la Couronne et Prince-Edouard, dans le quartier Saint-Roch.

A Hull

HULL (PC) — Trente personnes ont été jetées sur le pavé à Hull, à la suite d'un incendie qui a détruit une maison de rapport. L'alerte a été sonnée par deux hommes, non identifiés, qui ont par la suite réveillé les occupants de l'immeuble. Le chef des pompiers, M. Roger Poitras, a révélé : "Si ces deux personnes n'avaient pas sonné l'alerte, il y aurait eu plusieurs pertes de vie". Vingt-deux enfants habitaient l'immeuble détruit par les flammes.

C'est mercredi l'ouverture du

FESTIVAL CANADIEN

chez **EATON**

...une présentation imposante par tout le magasin, de marchandises faites au Canada, et d'attractions spéciales.

La maison Eaton accorde sa confiance aux produits des filatures et fabriques canadiennes ainsi qu'en font foi les commandes qu'elle leur donne, commandes qui d'ailleurs procurent à des Canadiens, hommes et femmes, un emploi continu.

A cette présentation colorée s'ajoutent des défilés de mode, des divertissements, des expositions, des étalages des plus intéressants. Des vedettes nous feront l'honneur d'être des nôtres.

Pour plus amples renseignements, lisez le journal de demain

Achetons en toute confiance chez EATON

EATON VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI en toute connaissance de cause bien entendu !

Grande vente EATON de 3 jours!

Machine à coudre Sewcraft entièrement automatique

ORDINAIREMENT 219.00

PRIX DE LA VENTE DE 3 JOURS

Modèle console **139.00**

8.80 PAR MOIS (18 mensualités) y compris les frais d'administration. Taxe payable à l'achat.

Renseignez-vous au sujet d'une allocation d'échange sur votre machine actuelle

(Egalement disponible en style meuble-secrétaire, moyennant un léger supplément)

Une offre incroyable si l'on considère que l'on peut acheter une SEWCRAFT ENTIEREMENT AUTOMATIQUE pour une somme aussi modique que 139.00 ! Elle peut réaliser 11 dessins automatiquement (sur simple réglage d'un cadran) ! Elle fait des boutonnières automatiquement aussi ! (Voir vignette de droite). Elle pose les boutons, fait la piqûre zig-zag et des points fantaisie. Elle est munie d'une aiguille à 3 positions pour permettre des effets décoratifs en plusieurs couleurs. Coud en marche avant et arrière, marche arrière à bouton poussoir.

Toutes indications sur l'emploi de la machine vous seront données par une démonstratrice compétente lors de l'achat de votre machine à coudre.

Vendues avec garantie EATON de 5 ans sur la machine, 1 an sur le moteur.

Pour tous renseignements, COMPOSEZ VI. 2-9331, local 287.

CENTRE DES MACHINES A COUDRE (RAYON 570), AU SIXIEME

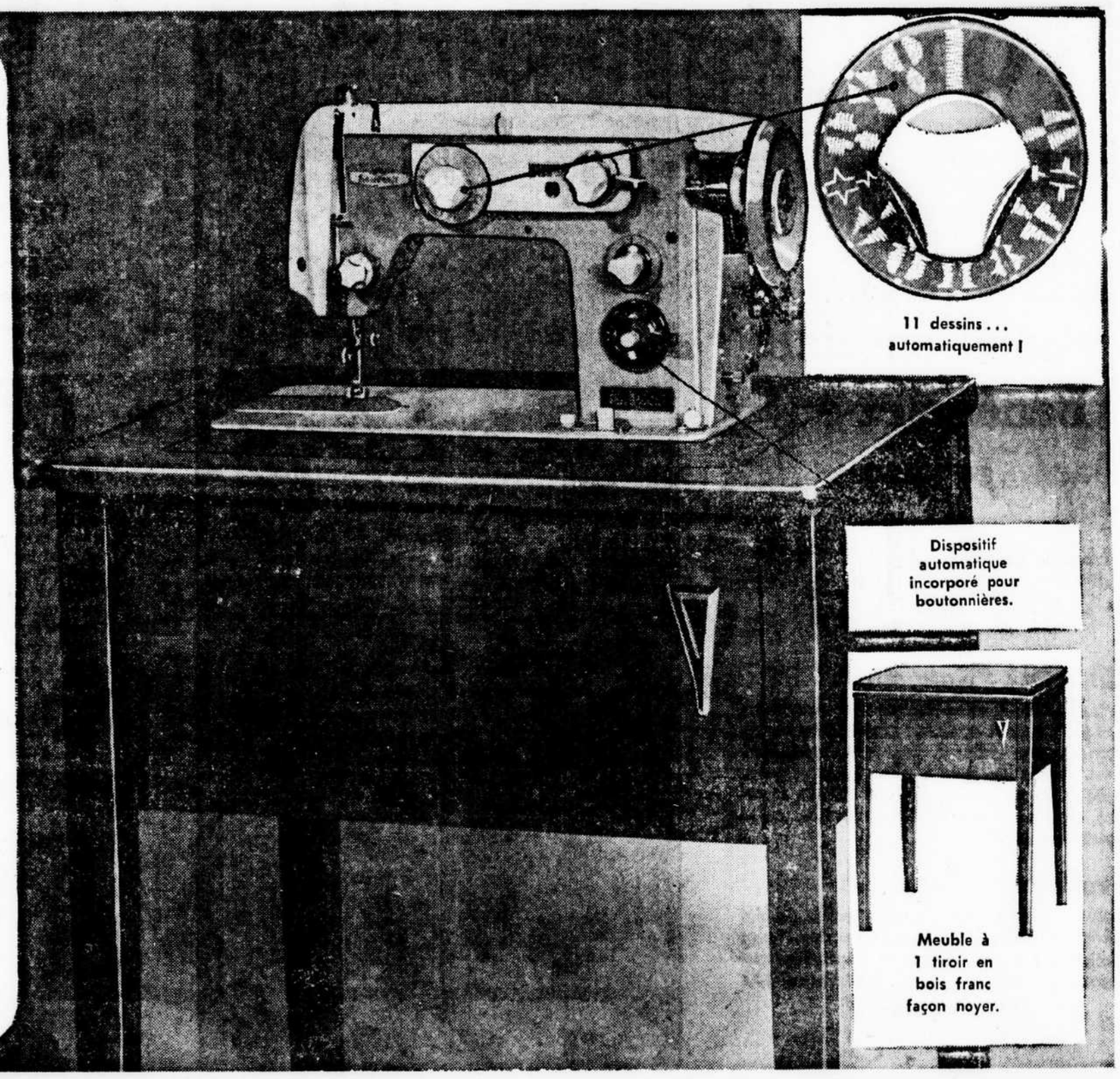

CHEZ EATON — Vente à grands rabais pour liquider!

FAUTEUILS DE SALON RABAIS 20% à 33⅓%!

Fins de séries, soldes de ventes précédentes, échantillons!

Vente à prix réduit qui intéressera toutes les maîtresses de maison. EATON solde un impressionnant assortiment de fauteuils de salon capitonnés — avec rabais de 20% à 33⅓% sur prix réguliers. Styles contemporains et traditionnels, grand choix de tissus, dessins et coloris. Certains fauteuils sont légèrement souillés ou marqués. La plupart sont seuls du genre. Il est conseillé de venir tôt !

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P.

MEUBLES DE SALON (RAYON 470), AU SEPTIEME

RÉG. 34.95 À 299.00 — A solder mardi

27.95 à 199.00

MEUBLES À RABAIS DE 20% À 50%, 7e ÉTAGE, CHEZ EATON, CENTRE DES OCCASIONS DU MEUBLE

Ne manquez pas de visiter cet emplacement spécial où vous trouverez un grand choix de meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, plus des meubles divers, tous vendus avec un rabais de 20% à 50% sur prix réguliers !

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

CAHIER No 2 / PAGES 15-28

LA PRESSE

VIE FEMININE / VIE MONDAINE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, LUNDI 1er OCTOBRE 1962 — 78e ANNEE — No 293

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

L'AUSTERITE ... AILLEURS

Je ne vais tout de même pas entreprendre de lire toutes les biographies des députés fédéraux (bien que certaines soient très courtes) pour connaître la profession de chacun. Mais il serait intéressant de savoir s'il s'en trouve un, parmi eux, qui soit maître-cuisinier. En tel cas, je lui conterais, pour son plaisir et son agrément, une petite histoire véridique et récente.

En vertu de cette histoire, les membres du Parlement de l'Australie ont aujourd'hui la mine longue et l'air lugubre : ils se demandent s'ils ne seront pas bientôt privés du "service de luxe" auquel ils étaient habitués depuis toujours, dans la salle à diner et au bar de la Législature. Tout ça parce qu'un ancien chef a été élu député !

Il s'agit d'un monsieur Don Cameron, qui dirigeait autrefois les cuisines d'un hôtel de Brisbane, et qui abandonna les casseroles pour les "polls" et les fourneaux pour les tréteaux ... politiques. Bref, il se fit élire député dans l'Opposition. Et depuis lors, il n'a cessé de recommander un régime d'austérité et d'économie : ouverture moins prolongée du bar au Parlement, et repas plus simples pour les députés.

Cameron a fait ces recommandations à la suite d'une enquête de sept mois, résultant de plaintes logées par certains membres du gouvernement, en rapport avec la nourriture. Les parlementaires, qui s'étaient réjouis de son élection, espéraient bien qu'il leur servirait des menus sensationnels. Au lieu de cela, Cameron a recommandé :

— Que le bar du Parlement soit ouvert moins longtemps, c'est-à-dire de 10 h. du matin à 10 h. du soir, comme le veut la loi pour les hôtels de Canberra.

— Que le bar soit fermé durant les ajournements des sessions.

— Que la nourriture soit simplifiée, et qu'elle ne soit plus dotée de "noms prétentieux pour désigner des plats australiens bien ordinaires". Cameron a déclaré qu'il détestait les noms français sur les menus anglais : "Why call it pomme de terre when you mean potato ?"

"Il s'agit de savoir", a conclu l'ex-chef, "si le bar du Parlement doit rencontrer simplement ses frais, ou faire des profits, ou être administré comme un club exclusif ... Présentement, c'est un club de luxe, qui opère à l'avantage de quelques membres réguliers, que l'on retrouve toujours là".

• • •

UN DELAI

La Ville de Montréal devait inaugurer successivement, mardi et mercredi de la semaine prochaine, deux nouveaux centres de loisirs fort importants, dotés l'un et l'autre d'un gymnase, d'une piscine et d'une patinoire : le "Centre Père Marquette" et le "Centre St-Charles", à Pointe-St-Charles.

Mais les cérémonies n'auront pas lieu. Pas tout de suite. Car les autorités ont jugé bon de les retarder jusqu'après les élections du 28 octobre.

Motif : le conseiller Gagliardi se réclamerait de la paternité du Centre Marquette, tandis que les conseillers Hanley et Crump, eux, se disputeraient celle du Centre St-Charles.

• • •

EN VRAC

Les Cercles de Fermières, réunies à Sherbrooke, ont demandé le statu quo sur la censure actuelle du cinéma. Je suis bien d'accord ! ● Une dame Perler, âgée de 104 ans, vient de subir, à New York, une intervention chirurgicale pour la vésicule biliere. C'est la plus importante opération effectuée aux Etats-Unis sur une personne d'un âge aussi avancé. Et il paraît que ça n'a jamais mieux réussi ● Félicitations au confrère Fernand Beauregard, chef des nouvelles du service international à LA PRESSE (équipe de nuit) : il a été élu vice-président de l'Association internationale des journalistes de langue française, à son présent congrès de Dakar ● En vente à la Librairie de l'Action Sociale Catholique, à Québec : "Brigitte choisit l'espérance". Pas Bardot ? ● On peut trouver maintenant à Montréal des complets à trois pantalons ; à quand les deux vestons ? ● La compagnie de navigation Canada Steamship doit peinturer bientôt ses bateaux d'un beau vert tendre, et a fait imprimer de la papeterie de même teinte.

Promesse de Lesage à l'Union des municipalités

Péréquation municipale "dans un avenir prochain"

L'étatisation ne diminuera pas les revenus des municipalités

QUEBEC — Invité d'honneur à un déjeuner des quelque 1,300 délégués au 41e congrès annuel de l'Union des municipalités de la province de Québec, dans la Vieille Capitale, samedi, M. Jean Lesage, premier ministre, leur a communiqué un message qui, loin d'en être un de circonstance, de lieux communs, les a particulièrement instruits de trois mesures gouvernementales accueillies par des applaudissements, puisqu'elles correspondent à des désiderata formulés à maintes occasions par tant et plus de dirigeants municipaux conscients de la nécessité de revenus additionnels requis pour mener à bien des projets nourris depuis des années dans leurs patelins respectifs.

par **Raymond MASSE**

Plus précisément, le premier ministre du Québec a révélé à ses auditeurs attentifs venus des quatre coins de la province que :

- **le projet d'é... un système de péréq... faveur des municipal... concrétisera "dans un avenir prochain ;**
- **l'Hydro Québec payera désormais, aux taux courants, toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées ;**
- **et la Régie d'épuration des eaux relèvera "très prochainement" non plus du cabinet même mais plutôt du ministère des Affaires municipales.**

M. Lesage a d'abord noté que le gouvernement a songé à établir un système de péréquation "dans le but d'arrondir les revenus des municipalités et de leur permettre de faire face à leurs obligations croissantes".

Il insista : "Ce qu'il faut implanter, c'est un système qui colle à la réalité, qui répond aux besoins et qui permet des paiements ou rajustements basés sur des barèmes équitables et réalistes. Ce n'est pas une mince tâche, vous en conviendrez. Il s'agit là d'une question extrêmement complexe qui nécessite des études longues et très sérieuses. Le comité interdépartemental que nous avons mis sur pied avec la mission de nous fournir les éléments devant conduire à la mise en application d'une formule appropriée poursuit ses travaux. Et nous avons bon espoir de réaliser ce projet dans un avenir prochain".

La nationalisation

M. Lesage a d'autre part souligné avec insistance qu'au cas où il subsisterait, dans les milieux municipaux, "une inquiétude" suscitée par l'annonce qu'il faisait, voici quelques jours, de ce qu'il a appelé "un très important projet du gouvernement", il se permettait de la dissiper "définitivement en réitérant l'assurance que l'Hydro-Québec va assumer désormais le paiement, aux taux courants, de toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées".

"Au surplus, dans toutes les municipalités où elle a présentement des propriétés, l'Hyro paiera, à l'avenir, les taxes municipales et scolaires, non plus seulement sur les fonds de terre et les bâtiments, mais aussi sur tous ses biens immobiliers, à l'exception des centrales et des barrages, ajouta le premier ministre.

Il renchérit : "En bref, la nationalisation des compagnies d'électricité n'entrainera aucune perte de revenus pour les municipalités."

La Régie d'épuration

Et M. Lesage aborda la question brûlante de "la pollution des eaux qui pose un problème grave à beaucoup de cités et villes."

Il a rendu un éloquent hommage au "travail très constructif" abattu "malgré de grandes difficultés" par la Régie d'épuration des eaux que son gouvernement a créée il y a un peu plus d'un an, "à la demande de nombreux corps publics qui s'inquiétaient à bon droit de l'empoisonnement graduel de nos cours d'eau, de nos sources d'approvisionnement d'eau potable."

Non sans rappeler que cette régie doit veiller à ce que les municipalités aient l'équipement voulu pour fournir à la population une eau saine, M. Lesage a fait remarquer que le transfert de juridiction préconisé au sujet de cet organnisme a pour but "de rendre plus efficace l'action du gouvernement provincial dans la lutte contre la pollution des eaux".

Et il commenta : "Ce transfert de juridiction va faciliter l'examen non seulement des problèmes techniques mais aussi du financement des entreprises nécessaires, financement auquel le gouvernement provincial veut participer par des subsides".

Après avoir noté que "le ministère des Affaires municipales est déjà responsable du paiement des subventions au titre de la Loi pour faciliter l'établissement de réseaux d'aqueducs et d'égouts dans les municipalités, en plus de voir aussi au paiement d'octrois pour la protection contre les incendies, M. Lesage indiqua que "le transfert de juridiction de la régie va permettre à ce ministère de réaliser une meilleure coordination en ce qui concerne l'aide financière et technique accordée par le gouvernement de la province aux municipalités."

Conférence sur les problèmes municipaux dès que possible

QUEBEC. (par **R. M.**) — Avant de clore son 41e congrès annuel, à Québec, samedi, l'Union des municipalités de la province a principalement décidé de demander au gouvernement provincial de faire en sorte qu'une rencontre des représentants de l'une et de l'autre soit convoquée "dans le plus bref délai possible, afin d'étudier dans son ensemble tout le système fiscal municipal et ses incidences, en fonction de la taxation provinciale et fédérale, en vue de trouver des solutions une fois pour toutes aux difficultés des municipalités".

Décision unanime que celle-là. Une décision qui a permis d'éviter des débats qui auraient pu être acrimonieux et de longue durée sur quelques suggestions controversées formulées il y a quelque temps par des conseils municipaux à l'adresse des délégués au congrès dont le thème était, faut-il le rappeler, "responsabilités et ressources municipales".

C'est ainsi que n'a pas eu lieu le débat redouté depuis quelques jours par plusieurs concernant la suggestion de la part du conseil municipal de Longueuil à l'effet que l'UMPQ demande expressément aux autorités provinciales de généraliser à travers le Québec l'imposition d'une taxe de vente municipale de deux pour cent, en plus de percevoir le produit pour le compte des municipalités et d'en faire remise à chacune d'elles au prorata de leur population telle qu'établie par le Bureau fédéral de la statistique.

On se rappelle notamment que les délégués montréalais, évoquant que le recours à une telle mesure priverait annuellement la métropole d'un revenu de $4,000,000, se proposaient encore cette année de s'opposer catégoriquement à l'adoption de la suggestion du conseil municipal de Longueuil.

Comme l'a souligné le président du comité des résolutions, M. Marcel Marier, aussi maire de Drummondville, plusieurs villes sont "pour" et plusieurs villes son "contre" la généralisation de cette taxe de vente municipale de deux pour cent.

De sorte que cette dernière suggestion a été une fois de plus écartée et a fait place à la demande de la rencontre déjà mentionnée, rencontre qui peut donner lieu à plusieurs séances entrecoupées de compilations de statistiques par des spécialistes, de part et d'autre, puis finalement à un mémoire considérable qui, espèrent les congressistes, aura un lendemain ensoleillé, aux yeux des dirigeants municipaux.

Cette demande d'une rencontre est en somme le fruit de pourparlers entamés à l'arrière-scène, dès le début des assises par maints délégués de diverses municipalités, dont certains de Montréal.

Il y eu une autre décision importante classée également comme une résolution de compromis.

Taxes scolaires

De fait, les congressistes ont accepté de "suggérer respectueusement" au gouvernement provincial, "comme mesure d'urgence, d'étudier les moyens d'assumer dans le plus court délai possible, les budgets ordinaires des commissions scolaires de la province".

Le conseil municipal de Trois-Rivières avait proposé d'y aller plus directement, puisqu'il avait recommandé que le gouvernement soit prié non pas d'étudier les moyens d'assumer les budgets ordinaires des commissions scolaires, mais plutôt "de bien vouloir assumer les frais de scolarité des commissions scolaires de la province et d'y pourvoir au moyen de versements effectués au prorata de la population d'âge scolaire, selon certaines normes à établir" (ce qui aurait donné l'élimination des taxes scolaires).

A ce sujet, un congressiste qui s'est approché du micro (il a été impossible de l'identifier) a invité ses collègues à considérer qu'une telle demande représenterait pour le gouvernement une dépense annuelle additionnelle d'approximativement 240,000,000 de dollars.

Il trancha même : "Nous manquerions de maturité si nous votions cette demande."

Le debat se poursuivit dans le calme et les congressistes résolurent de se limiter à suggérer au gouvernement d'étudier les moyens.

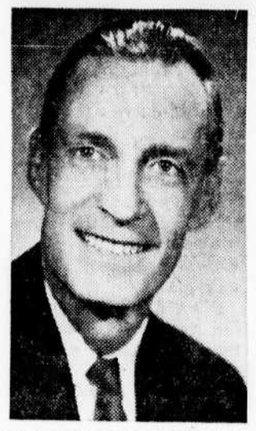

NOUVEAU PRESIDENT — Me Marcel Marier, C.R., maire de Drummondville depuis 1956, ville dont il fut le greffier de 1944 à 1955, a été élu par acclamation président de l'Union des municipalités de la province de Québec, au cours de la séance de clôture du congrès annuel de ce groupement, dans la Vieille Capitale, samedi. Me Marier succède à M. Armand Turpin, maire de Hull. Le nouveau comité exécutif de l'UMPQ compte aussi M. Wilfrid Hamel, maire de Québec, premier vice-président; M. J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, deuxième vice-président ; et M. Robert Cauchon, maire de Salaberry de Valleyfield, troisième vice-président.

La C. de C. et le téléphone

La clause de la nationalisation disparaît ...

OTTAWA. (PC) — Une résolution comprenant une clause demandant la nationalisation, dans la province de Québec, des réseaux téléphoniques, a été renvoyée pour plus ample étude au Conseil d'administration de la Chambre de Commerce de la province de Québec, après avoir été amputée de la clause de nationalisation.

C'est son proposeur lui-même, le Dr Marcel Picard, de l'Epiphanie, qui a dit, après que le texte eut été distribué, que la clause de la nationalisation était supprimée sans explication.

Par ailleurs, la résolution demande que toute compagnie de téléphone soit "soumise à l'entière juridiction de la Commission des Transports du Canada. Elle demande également de donner juridiction aux provinces en matière de communications téléphoniques sur toute l'étendue de son territoire provincial, comme cela se fait pour le transport routier.

Formation d'une association de juges municipaux

SHERBROOKE. (PC) — La réunion des juges municipaux à Sherbrooke en fin de semaine a donné naissance à un nouvel organisme provincial qui sera connu sous le nom de la Conférence des juges municipaux de la province de Québec.

Le premier président élu a été le juge Jacques Anctil, de Montréal-Est, qui sera secondé par un président conjoint, le juge Roger Lacoste d'Outremont.

Le premier but que s'est fixé la conférence est de promouvoir l'intérêt de la justice à l'échelon municipal; de créer l'uniformité dans les procédures à suivre en cour municipale et d'aider à la solution de difficultés particulières de la justice toujours au niveau municipal.

Répondant à M. Jean-Guy Décarie

La Chambre de commerce nie être sous la tutelle des compagnies

OTTAWA. (PC) — "Les administrateurs de la Chambre de commerce de la province de Québec ont affirmé à l'unanimité qu'ils exerçaient à l'intérieur de la Chambre leur pleine liberté d'action et de décision dans le cadre d'un organisme respectant les principes démocratiques comme peu de mouvement dans notre société." Cet énoncé est contenu dans un communiqué de presse remis samedi au congrès de la Chambre provinciale, au Château Laurier.

Sous le titre "Les Chambres de commerce sont libres", il s'agit d'une mise au point que le Conseil d'administration de la Chambre veut apporter à la déclaration de M. Jean-Guy Décarie, de Montréal, publiée dans deux quotidiens montréalais. M. Décarie qui est lui-même membre de l'organisme, se demandait si les Chambres de commerce sont encore libres, en raison du rôle joué par les "membres corporatifs" qui sont les représentants des compagnies ?

La Chambre provinciale "dénonce cette attaque insidieuse", dit le communiqué et "... Elle croit qu'il pourrait s'agir de manoeuvres visant à discréditer le mouvement aux yeux du grand public à une époque où il s'affirme sur des questions vitales pour l'avenir économique de la province de Québec ..."

Des précisions

Le communiqué, remis au cours d'une conférence de presse, contient certaines précisions au sujet du fonctionnement de la Chambre provinciale et du rôle des "membres-corporatifs" :

— 85 pour cent des administrateurs de la Chambre provinciale sont des hommes d'affaires et professionnels canadiens-français.

— Aux assemblées générales, où sont décidées toutes les grandes politiques du mouvement, seuls les représentants de Chambres - membres ont le droit de vote et aucun des représentants des membres-corporatifs ou des compagnies affiliées.

— Les administrateurs de la Chambre sont élus de façon très démocratique par les Chambres-membres seulement.

— Les contributions que la Chambre reçoit des compagnies lui sont versées dans le but de collaborer à l'oeuvre d'éducation économique du mouvement et d'aider les Chambres-membres à assumer ses frais généraux.

Mongrain a des mots aimables pour Lesage

QUEBEC. (par **R.M.**) — *Des observateurs se demandent à quoi exactement peuvent rimer des propos fort aimables que M. J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, ancien candidat libéral (en 1960) dans le comté provincial de Champlain, que l'on mentionne comme le futur chef d'un parti que la rumeur voit poindre sur la scène politique québécoise, a tenu publiquement, samedi après-midi, à l'endroit et en présence de M. Jean Lesage, premier ministre libéral du Québec, à l'issue d'un déjeuner de quelque 1,300 délégués au congrès de l'Union des municipalités, dans la Vieille Capitale.*

Ces mêmes observateurs se demandent en outre si, en ce faisant, M. Mongrain n'a pas voulu ajouter davantage du mystère ou du ... "suspense" aux conjectures qui allaient déjà bon train depuis quelques jours relativement à la naissance possible d'un autre parti politique provincial qui ferait de nouveau flotter dans le ciel québécois une sorte de drapeau ou de fanion étiqueté "Action libérale nationale".

M. Mongrain qui avait été invité au micro à titre de président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, (il est aussi un des vice-président de l'UMPQ), n'en a pas moins dit, alors que M. Lesage était assis tout à côté: "L'acharnement que vous avez mis depuis deux ans à poursuivre la tâche immense que vous avez entreprise fait l'admiration de mes collègues ... Des divergences politiques ne veulent pas dire des rancunes personnelles".

Puis M. Mongrain a assuré M. Lesage que l'UMPQ va répondre à son appel et fera des pressions auprès du gouvernement fédéral en vue d'en obtenir qu'il paye une partie du coût des matériaux et de la machinerie, dans le cas du programme des travaux d'hiver entrepris pour remédier au chômage.

Tout juste quelques minutes avant le début du même déjeuner, le représentant de LA PRESSE avait interrogé M. Mongrain au sujet d'une autre rumeur toute fraîche qui voulait qu'il ait accepté la "chefferie" d'un nouveau parti. Sans hésiter une seconde, il a nié catégoriquement.

Ajoutant : "J'ai demandé un délai d'une semaine pour y réfléchir".

Québec prêt à aider les coopératives agricoles

QUEBEC. (**J.M.**) — Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, vient d'annoncer que le gouvernement provincial est prêt à aider les coopératives agricoles qui veulent construire des entrepôts de pommes de terre et que cette aide financière pourra atteindre 50 pour cent du coût des travaux à la condition qu'elle ne dépasse pas $50,000.

Les autorités du Québec ont pris cette décision parce que l'actuel programme fédéral d'austérité suspend, momentanément, l'application de la politique fédérale-provinciale d'aide à la construction de tels entrepôts.

Pour l'obtention d'un octroi, il faudra se plier aux mêmes conditions qui étaient fixées quand cette politique fédérale-provinciale était en vigueur.

Un comité étudiera les diverses demandes venant d'une même région ; il fera ses recommandations au sujet des emplacements les plus favorables pour des entrepôts et sur les possibilités régionales de l'expansion de la culture des légumes.

La justification de l'octroi gouvernemental, c'est que l'entrepôt devra devenir un centre de triage de mise sur le marché.

Johnson imite Lesage ?

Les députés de l'UN n'auront pas à subir de conventions

L'Union nationale, aussi bien que le parti libéral ne tiendra pas de conventions dans les comtés où le député sortant appartient à son parti; ce dernier s'il veut se représenter étant automatiquement désigné comme candidat.

Dans les deux cas, c'est le chef du parti qui a annoncé et apparemment pris cette décision. M. Jean Lesage l'a rendue publique il y a plus d'une semaine tandis que M. Daniel Johnson s'est exécuté lors d'une conférence de presse tenue vers la fin de la dernière semaine.

Cependant la décision des deux chefs est différente quant aux comtés où le député sortant n'est pas de leur parti. M. Lesage a laissé entendre que dans ce cas il y aura automatiquement convention tandis que M. Johnson a déclaré en substance qu'il y aura convention si la chose est nécessaire et si l'association Union nationale du comté concerné le réclame.

Jusqu'ici la déclaration de M. Lesage a créé des remous chez les partisans libéraux de plusieurs comtés où des organisateurs mécontents auraient désiré soumettre leur député sortant à une convention pour lui susciter de l'opposition. Il en est ainsi dans Bourget et dans quelques autres autres comtés de la région de Montréal aussi bien que de Québec. Certains estiment que cette décision fera perdre plusieurs comtés aux libéraux puisqu'elle aura pour effet de provoquer le transfert de nombreux votes à l'Union nationale ou de susciter des candidatures indépendantes.

Dans les rangs de l'Union nationale, où la désignation de candidats par l'organisation a été une procédure fréquante au cours des élections passées, on ne sait pas encore quel effet elle pourra produire. Jusqu'ici au moins un candidat a été choisi sans convention dans un comté où le député sortant était libéral; il s'agit de Me Armand Nadeau, candidat de l'UN dans Sherbrooke qui a annoncé lui-même au dabut de la semaine dernière qu'il sera le candidat du parti par suite de la visite d'une délégation de supporteurs.

Bloc-notes électoral

Le thème de la campagne libérale étant la nationalisation de l'électricité, le ministre René Lévesque sera fort en demande pour aider la cause des différents députés et candidats libéraux à travers la province. C'est ainsi que ce soir il portera la parole à Marieville, dans le comté de Rouville, pour appuyer le député sortant, M. François Boulais. Samedi prochain, il parlera à Rigaud, en faveur de M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse et député sortant de Vaudreuil-Soulanges.

* * *

Me Maurice Hébert, ancien candidat à la "chefferie" de l'Union nationale, et plusieurs fois candidat défait dans Montréal-St-Louis, tant au fédéral qu'au provincial, briguera de nouveau les suffrages dans ce comté aux prochaines élections, sous la bannière de l'Union nationale.

* * *

Le député sortant de Hull, M. Oswald Parent, a été le premier député libéral à faire face à de l'opposition lors d'une convention, en fin de semaine. M. Parent a dû faire face à M. Eugène Masse, qui l'a accusé d'ingérence dans les affaires des commissions scolaires. Toutefois, une fois M. Parent élu par une large majorité, M. Masse a demandé à la salle que le vote fut déclaré unanime.

* * *

Plusieurs autres candidats libéraux ont été officiellement choisis en fin de semaine. Dans Laval, le maire de Chomedey, M. J. Noël Lavoie, a accepté de se representer, apprend-on dans un communiqué émis par son organisation. Il en est de même des députés sortants Laurent Hamel, dans Iberville, et Guy Lechasseur, dans Verchères. Dans Dorchester, ancien fief de M. Jos-Damase Bégin, c'est M. Serge-Paul Morin, de St-Prosper, qui portera les couleurs libérales.

* * *

L'ex-député de Richelieu, M. Bernard Gagné, a accepté de se présenter comme porte-étendard de l'Union nationale contre le ministre des Transports, M. Gérard Cournoyer, à la condition que sa candidature soit agréée par les chefs de l'Union nationale.

* * *

Le voyage de M. Daniel Johnson aux Iles-de-la-Madeleine, qui devait avoir lieu en fin de semaine, a été contremandé à cause de la mauvaise température. D'autre part, M. Johnson intensifiera ses activités au cours des prochains jours. On fera connaître bientôt un programme plus détaillé de ses déplacements.

la semaine à

OTTAWA

Le discours du Trône est un traquenard pour l'opposition

par Jean CHARPENTIER

OTTAWA. — Pour un sédatif aux passions politiques, le discours du Trône s'est révélé singulièrement inefficace. Sitôt prononcé, jeudi dernier, il suscitait les plus violentes critiques de la part des trois chefs des partis d'opposition.

A la réflexion, on serait plutôt porté à croire à un discours-traquenard destiné à placer l'opposition dans une impasse. Vaincu d'avance, M. Diefenbaker semble avoir décidé de vendre chèrement sa peau et d'entraîner dans sa perte au moins un des deux tiers partis.

Dès le 18 juin dernier, créditistes et néo-démocrates ont fait dépendre leur attitude aux Communes du programme du gouvernement. Maintenant qu'ils en ont vu le sommaire, ils ne mâchent pas leurs mots pour exprimer leur déception.

M. Douglas, pour sa part, s'est dit "atterré" par le projet du gouvernement d'équilibrer le budget. Quant à M. Thompson, il a peint un sombre tableau de l'avenir du pays, ne voyant dans le discours du trône aucune indication que l'austérité cédera la place à la prospérité.

Il est vrai que les gouvernements ne se renversent pas avec des paroles mais avec des votes. Cependant, des paroles, surtout dans la bouche de leaders de partis, peuvent placer ces derniers dans des positions fort embarrassantes.

Aux yeux de M. Thompson, le discours du Trône trahit la persistence du gouvernement dans les erreurs économiques qui ont mené le pays dans l'ornière. Dans un dépliant officiel du Crédit, ce même M. Thompson déclarait quelques jours après les élections : "Ne nous leurrons pas, aucune raison d'opportunisme politique ne saurait nous faire appuyer un programme que ne soit pas entièrement sain".

Si M. Thompson décide à présent d'appuyer le gouvernement, il devra expliquer comment peut être "entièrement sain" un programme qu'il a qualifié jeudi de "oiseux verbiage" et de "chef-d'oeuvre d'étalagisme."

Vétéran de la politique, le chef néo-démocrate, M. Douglas, s'est contenté lui, d'exprimer son désaccord. Tandis que M. Thompson s'est engagé à présenter cette semaine un "énergique amendement" ce qui équivaudrait, selon plusieurs observateurs à un vote de non-confiance.

Il semble bien que le chef créditiste ait pris là une position exposée qu'il devra peut-être abandonner si le caucus de son parti en décide ainsi demain.

L'un des symptômes d'une crise politique est que les pronostics changent d'heure en heure. Dans la présente crise il y a une constante : la détermination des libéraux à renverser le gouvernement mais nul ne peut prévoir quelle sera l'attitude des tiers partis car ils manoeuvrent en fonction l'un de l'autre, tout en s'efforçant de résoudre leurs conflits internes.

Au dire d'un député NPD rencontré en fin de semaine, le discours du Trône aurait unifié les partis d'opposition et rendrait inévitable une élection immédiate. Mais cette opinion se fonde sur une anticipation de la position que prendra le Crédit social lors de son caucus de demain. Or ce dernier peut nous réserver des surprises.

Jusqu'à jeudi dernier, on s'accordait à penser qu'au sein du Crédit social, M. Thompson était un modéré à la Manning, aux prises avec l'impétueux et doctrinaire M. Caouette.

Ce fut ce dernier qui s'éleva par tout le pays contre le programme d'austérité. Ce fut M. Thompson qui sembla le plus

Voir OTTAWA en page 52

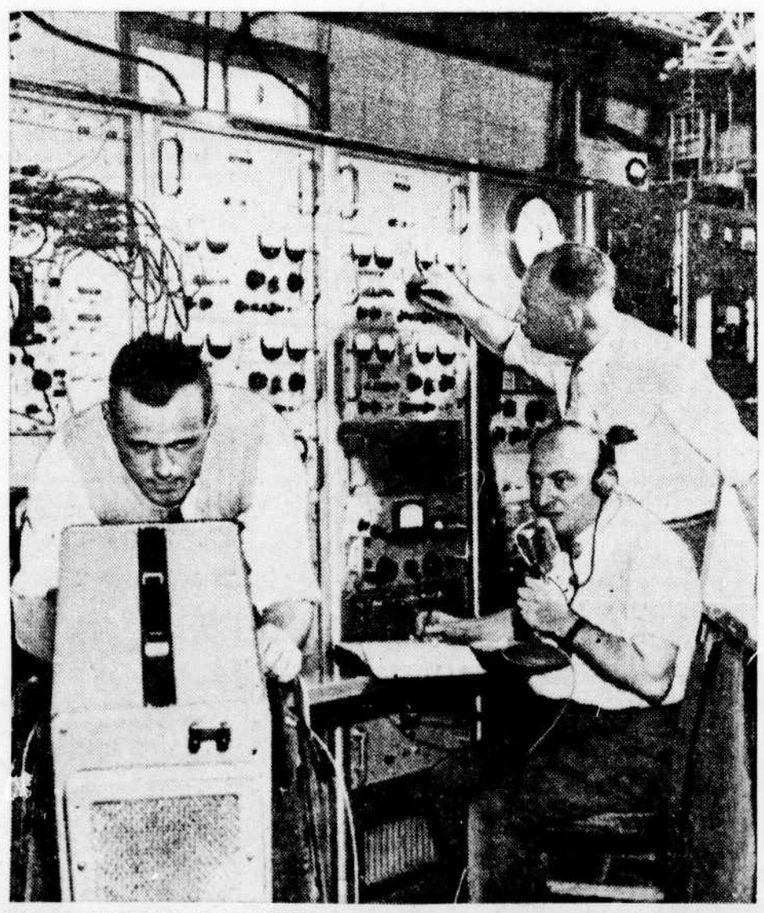

SUR LA PISTE DE L'ALOUETTE ... Les hommes de science du département des recherches du ministère de la Défense s'occupent à Ottawa de recueillir tous les messages que divers postes de repérage autour du globe ont captés du satellite canadien Alouette qui a été lancé samedi matin.

Les dépenses fédérales

Un déficit en août annule un léger surplus budgétaire

OTTAWA. — Un rapport du ministère des Finances indique que le bilan des opérations financières du gouvernement pendant le mois d'août laisse un déficit budgétaire de $72,400,000 pour le mois et annule le léger surplus budgétaire accumulé pendant les quatre premiers mois de l'année financière commencée le 1er avril dernier.

Le déficit total pour cinq mois est ainsi de $5,600,000. Les revenus budgétaires de cette période se chiffrent par $2,408,100,000 représentant un excédent de $101,100,000 sur la période correspondante de l'année dernière. Cette augmentation est principalement due aux recettes en provenance de la hausse des tarifs douaniers que le programme d'austérité du 24 juin dernier avait décrétée. Pendant ce temps, les dépenses ont augmenté moins rapidement, atteignant $2,413,700,000. Elles étaient l'année dernière, à la période correspondante, de $2,307,000,000.

Durant le mois d'août, les revenus gouvernementaux ont marqué une hausse très légère par rapport à ceux du même mois l'année dernière — respectivement $467,400,000 et $466,600,000 —, tandis que les dépenses subissaient une baisse plus sensible, passant de $548,900,000 l'année dernière à $539,800,000.

Rappelons que le budget du 10 avril prévoyait un déficit annuel de $745 millions, mais que, le 24 juin dernier, en présentant son programme d'austérité, le gouvernement a fait part de son désir de le réduire sensiblement par la diminution des dépenses gouvernementales et l'augmentation des droits d'entrée.

Le monde féminin

Floraison d'automne

par **Marie LAURIER**

La nature se prépare à hiverner. Il ne restera plus bientôt que les fidèles conifères qui jailliront de la surface de la terre pour nous signifier que l'entresol n'est pas tout à fait mort.

Le soleil printanier se chargera d'infuser un sérum de vie dans cette nature comatique. Nous le savons bien. Mais nous pouvons l'aider à reprendre ses forces et sa vitalité. Retrouver un jardin dans son état de splendeur, tel est le rêve de tous les hommes qui sans se l'avouer sont toujours un peu poètes.

Voici donc quelques conseils qui vous seront utiles, je l'espère, pour la conservation de vos arbustes et de vos arbrisseaux.

Les arbrisseaux doivent être taillés à l'automne, aussi bien ceux qui forment une haie que ceux qui croissent, solitaires, dans votre jardin ou autour de votre maison. Il s'agit de les émonder de quelques pouces. Mais ce n'est pas tout ! Il faut les recouvrir. Pour ce faire :

— Se servir de planchettes de bois d'environ deux pieds plus haut que l'arbrisseau lui-même.

— Faire un cône avec trois planchettes (comme illustré) en les attachant au sommet.

— Recouvrir ces planchettes avec de la jute de façon à ce que l'arbrisseau soit entièrement enveloppé. La jute laisse quand même pénétrer l'air et le soleil.

— Attacher l'abri avec une corde lâche, non pas de ficelle qui serre trop.

Certains arbrisseaux pourront être protégés uniquement avec du carton. L'important, semble-t-il, est d'empêcher les plantes d'être à la merci des intempéries rigoureuses de l'hiver. Eviter avant tout, nous fait remarquer M. Carol Luck, d'étouffer les plantes.

Le buis pourra être conservé dans la maison. C'est un arbuste très tendre. Vous ne vous en plaindrez d'ailleurs pas puisque c'est une plante très jolie et que dans le temps des Fêtes, on peut en faire de jolies grappes décoratives.

Autre détail : il ne faut jamais se servir de plastique pour recouvrir les plantes. Cette matière est étouffante et mortelle.

Pour les arbrisseaux qui ont déjà perdu leurs feuilles, il faut quand même attacher les branches nues ensemble avec de la corde lâche, en haut et en bas, afin qu'ils ne soient pas ballotés par le vent, spécialement ceux qui sont situés près de la grande route ou en bordure des trottoirs.

LES DECORATIONS D'AUTOMNE

L'automne nous fournit un matériel fabuleux pour faire de magnifiques décorations de branches et de tiges de feuillages. Il suffit d'y puiser à larges mains pour ensuite se servir de son imagination et ainsi faire des petits chefs-d'oeuvre de beauté et de grâce. C'est du moins l'avis de Mme Suzanne Olson, du Conseil des fleuristes du Canada qui a bien voulu nous donner quelques trucs à votre intention.

Pour faire des arrangements: se servir de tiges de blé, d'orge, de petites quenouilles, de feuillages de mer, de feuilles de chêne, etc. Les mettre dans un vase haut que l'on pourra déposer sur le sol ou encore sur un bahut. Cela fait vraiment joli.

Ceux et celles qui ont plus de patience pourront faire une jolie peinture de feuillage en suivant ce procédé :

(Cela est du domaine de la décoration intérieure, nous confie Mme Olson, et je suis certaine que toutes vos lectrices trouveront une joie folle à exécuter cette peinture de feuillages) :

— Prendre un cadre de bois (le vieux cadre d'une peinture suffira) de la grandeur désirée.

— Y clouer un morceau de moustiquaire.

— Vaporiser un liquide (que l'on peut trouver dans tous les magasins de couleur cuivre de préférence puisque c'est une couleur d'automne) ce vaporisateur sèche très vite.

— Attacher avec de petits fils de fer entrelacés dans le moustiquaire des queues de quenouilles, de buis, de feuillage de mer, de groseilles, de monnaie du pape, de tiges de blé ou d'orge, et même un morceau de bois de dérive.

— Vaporiser le tout de nouveau avec le liquide cuivre.

— Laisser sécher.

Cela prend environ une heure. Et vous avez une magnifique peinture . . . naturelle qu'il vous fera plaisir de suspendre au mur.

Dès le début du mois d'octobre vous pouvez cueillir les feuilles d'automne aux coloris si chaleureux. Vous les saucer dans la cire chaude, vous laissez sécher et vous pouvez en faire de jolies grappes dans votre maison.

Pour les centres de table disposer des queues de quenouilles dans une oasis que vous mettrez à chaque bout de la table. Si vous avez une grande table, faire des décorations allongées, à chacune des extrémités de la table.

Mme Olson fait remarquer de ne jamais oublier de vaporiser les feuillages d'un insecticide avant de les disposer sur la table car c'est très désagréable de voir des petites bêtes se promener sur la nappe quand ce n'est pas dans le potage . . .

Après avoir vaporiser l'insecticide, secouer légèrement les feuillages et tous les insectes tomberont d'eux-mêmes.

Nous avons vu également de très jolis cônes suspendus tenant lieu de magnifiques récipients de feuillages.

L'automne nous fournit une abondante floraison, aussi luxuriante en coloris qu'elle peut l'être au printemps. Elle ne coûte pas cher et nous donne l'occasion de mettre en valeur notre personnalité.

Mme Suzanne Olson exhibe la magnifique décoration de feuillages d'automne qu'elle vient de disposer dans un vase. Il y a un peu de tout : blé, quenouilles, orge, feuilles de chêne et de mer, groseilles. Vous pouvez en faire autant . . .

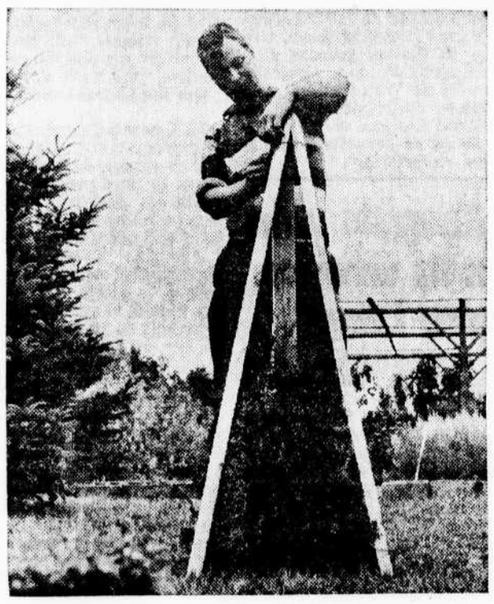

1ère opération : planter trois planchettes de bois dans la terre, les attacher au sommet.

2e opération : envelopper les planchettes d'un morceau de jute ou d'un sac de pommes de terre.

Et voilà votre arbrisseau à l'abri pour l'hiver . . .

photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Journée Jésus-Marie

La fête annuelle dite "Journée Jésus-Marie" est fixée au samedi 6 octobre prochain et se déroulera à l'Institut Jésus-Marie, situé au 1525 boulevard du Mont-Royal. Toutes les anciennes sont invitées. Le programme, dans les grandes lignes, a été fixé comme suit : **9 h. 30 :** messe et prédication, le R. P. Rémi Décarry, supérieur provincial des Pères Montfortains. **11 h. :** Mme Mariana-B. Jodin, sénatrice, offrira des fleurs à mère Marie-Rose, fondatrice, puis Mme H. Groulx, vice-présidente, donnera le rapport des activités. **1 h. :** diner à la cafétéria de l'Institut. **3 h. 15 :** concert donné à l'auditorium par trois jeunes pianistes.

Nouvelles brèves

Elle sort de prison

CLEVELAND (PA) — Mme Lillian Fratantonio, qui avait administré des somnifères à ses fillettes il y a deux ans et qui avait été condamnée à la prison et aux travaux forcés, a été libérée ces jours-ci. Agée de 30 ans et mère de 5 enfants, elle reprendra la vie commune avec son mari, Vincent, âgé de 34 ans.

"Vous avez maintenant l'occasion de vous racheter en devenant une bonne mère", a déclaré le juge en la rendant à son foyer. Une travailleuse sociale catholique continuera de surveiller cette famille pendant onze mois. Les fillettes, baptisées "les belles au bois dormant" par la presse américaine, sont Bernadette et Venita, âgées de 5 et 7 ans.

Un robot pour madame

LONDRES (PA) — Un savant britannique a prédit qu'un robot sera inventé pour accomplir tout le travail de routine à la maison.

Le professeur Meredith Thring, de l'Université de Sheffield, marié et père de trois enfants, dit que les recherches en sont rendues à la moitié et qu'un robot ménager pourra nettoyer les tapis, laver le linge, polir les planchers, laver la vaisselle. "La ménagère britannique moyenne travaille plus fort que son ancêtre de l'époque victorienne", a déclaré ce professeur; "elle travaille même si fort que son mari se sent obligé de l'aider".

Ce robot aura la taille d'une petite femme et la machine sera capable de faire les lits et de dresser la table. Elle aura des bras et des mains pour replacer les objets et elle pourra monter et descendre les escaliers. Elle évitera même les bébés qui se trainent dans la pièce !

La mise au point de cette ménagère prendra 10 ans et coûtera près de $3 millions.

Distinction enviable

ATLANTIC CITY, N.J. — (PA) — L'American Chemical Society a nommé le Dr Mildred Cohn, de l'Université de Pennsylvanie, "la femme chimiste de l'année", à Atlantic City, où on lui décerna la médaille Garvan.

Le prix comporte également une somme de $1,000.

Le docteur Mildred Cohn a mérité ce titre pour ses recherches expérimentales dans l'utilisation de certains atomes pour retracer l'énergie à travers différents processus.

Mets américains

LONDRES — (PA) — Dans le cadre de la Foire alimentaire britannique à Londres, une Américaine fut probablement la cuisinière la plus occupée sur la surface du globe, jusqu'à la clôture de l'exposition.

Mme Margaret Donald, de Washington, a servi environ 95 plats par jour, de 8 h. a.m. à 6 h. p.m., comme bénévole au kiosque des Etats-Unis. Au moment où on lui demandait quelle recette avait paru la plus étonnante aux Anglais, Mme Donald a répondu qu'il s'agissait de la "Drunkard's Soup", un mélange non moins surprenant de gâteau des anges, de whisky, rhum, sucre et cannelle. Les Britanniques ont semblé en apprécier le goût, car "il n'en restait jamais", de commenter Mme Donald.

Du point de vue pratique, l'experte cuisinière a dit que son plus grand succès fut la présentation de succulentes crêpes arrosées de beurre et sirop.

Relation cancer-tabac

Selon l'Association Médicale américaine, il n'est plus nécessaire de recueillir de nouveaux éléments d'information scientifique concernant la relation entre l'usage du tabac et le cancer du poumon.

Les enquêtes menées à bien jusqu'à présent sont suffisantes et peuvent être réexaminées si nécessaire, déclare le Dr Taylor dans le dernier numéro du Journal de l'Association. "En fait, la preuve est beaucoup plus claire, dit-il, que celle qui a été, dans d'autres cas, considérée suffisante par les médecins pour agir contre d'autres maux".

L'étoile du Ballet Bolshoi

Adulée par les foules et heureuse en amour

NEW YORK. (PA) — Maya Plisetskaya est l'étoile du Ballet Bolshoi et les spectateurs l'acclament frénétiquement, mais sa vie privée la rend aussi heureuse que ses triomphes professionnels.

Elle a épousé il y a cinq ans un jeune compositeur plein de talent, Rodion Shchedrin, et elle ne peut encore imaginer pourquoi ils pourraient un jour se quereller ! —

Lui reste-t-il quelque chose à souhaiter ? Oui : interpréter "Giselle" dans le ballet du même nom, considéré comme le "Hamlet" de la danse ; et aussi créer un rôle.

Il est certain qu'un jour, son ambition de danser le rôle de l'héroïne dans "Giselle" se réalisera. Et pourquoi son mari n'écrirait-il pas la musique d'un nouveau ballet ? lui demande-t-on. "Il fait d'excellente musique" mais il est difficile de trouver un librettiste", répond-elle en lançant à Rodion un regard affectueux.

Puis elle ajoute : "S'il était mon partenaire de danse, il y aurait toujours quelque chose qui clocherait . . . Je trouverais qu'il ne me tient pas bien, etc . . . Mais là, lui compose et moi je danse . . . Nous nous complétons".

Maya et Rodion sont presque toujours ensemble, soit au théâtre, soit à leur maison en banlieue de Moscou. A New York, où la compagnie fait un séjour avant sa tournée américaine, le couple peut être aperçu toutes les fins d'après-midis, assis tranquillement au bar de l'hôtel et sirotant une bière.

Mais ce n'est pas tout. Maya a deux frères danseurs dans la même compagnie où son oncle est chorégraphe et maitre de ballet. Toute sa famille, d'ailleurs, fait du théâtre et sa mère, actrice de cinéma, travaille encore à Moscou.

Débuts précoces

Maya danse depuis l'âge de 9 ans. Elle émerveille les foules par sa beauté, sa grâce incroyable et une intensité dramatique qui imprègne tous ses mouvements. Mais loin de la scène, elle a l'air toute simple et ressemble à une placide jeune femme, bien soignée de sa personne et d'un tempérament égal.

Bien qu'elle ait atteint le milieu de la trentaine et qu'elle soit spirituelle quand elle parle sa langue maternelle, Maya, au naturel, a l'allure d'une "bonne fille" qui trouverait les grandes villes un peu trop trépidantes pour elle. Mais alors, Plisetskaya, la grande artiste, se met à parler.

"Après une interprétation très intense, je ne sors pas tout entière de la scène ; une partie de mon être y demeure pour toujours. Je perds un morceau de moi-même chaque fois," dit-elle.

Avant une représentation, elle revit toute l'histoire dans sa tête, alors qu'elle se repose au lit. Et après, eh bien ! elle souffre d'insomnie, car elle la revit de nouveau, toujours dans sa tête, et elle ne peut s'endormir avant qu'elle ne soit sortie de son système".

A la Société d'étude et de conférences

La Société d'étude et de conférences inaugurera sa nouvelle série de conférences demain, mardi 2 octobre, à 2 h. 30, à l'hôtel Windsor. Le premier conférencier invité sera M. Maurice Gagnon. Il a intitulé sa causerie : "Conditions d'une maturité littéraire canadienne".

Originaire de Winnipeg, M. Gagnon étudie en Angleterre, en France et termine son cours classique au Canada, plus précisément à Rimouski. Il fait son droit, mais faute d'attrait pour cette profession il n'exerce pas et collabore à plusieurs journaux canadiens-français, dont Le Devoir, Le Jour, la Revue Moderne et à des journaux de langue anglaise. Il a fait toute la guerre dans la Marine et la termine, commandant du dragueur de mines "Trois-Rivières", avec le grade de lieutenant-commandant. M. Gagnon considère cette partie de sa vie comme la plus active, la plus intéressante et probablement la plus fructueuse.

Maurice Gagnon est l'auteur de "L'échéance", (1956), "Rideau de Neige", (1957), "L'Anse-aux-Brumes", (1958, à Paris en 1959), "Les chasseurs d'ombres" (1959), "Entre tes mains" (1960) paru à Paris en 1961 sous le titre "Les chirurgiennes". Il est également l'auteur de pièces pour la télévision, dont "L'enjeu" et "La porte close" et de pièces écrites en anglais jouées à Toronto, aux Etats-Unis et en Angleterre. A la radio, il a donné des commentaires sur la musique ; il prépare une série policière. Une grande maison d'édition londonienne vient de lui commander un roman, "Carib", qui sera probablement publié en 1963. M. Gagnon écrit avec la même facilité l'anglais et le français.

Dans quelques années

Les femmes changeront de cheveux comme de chapeaux

TORONTO. (PC) — On se souvient peut-être du temps où les femmes ne portaient des perruques que si elles devenaient plus ou moins chauves.

Aujourd'hui, la femme pourvue de la plus abondante chevelure sera encore plus confortable en portant l'une des nouvelles perruques, car ses propres cheveux lui serviront de coussin. Tel est l'avis de Louis Collins Cohen, un expert canadien dans ce domaine.

M. Cohen explique que les élégantes font revivre cette coutume remontant à l'époque égyptienne. Plus de deux cents perruques sont vendues au Canada chaque semaine et, selon lui, dans quelques années, les femmes changeront de cheveux de façon aussi normale qu'elles changent actuellement de chapeaux.

Ces nouvelles perruques se vendent de $100 à $500 chacune, d'après la qualité et la longueur des cheveux utilisés et le mode de confection. Les plus coûteuses sont fabriquées avec des cheveux fins et lustrés, généralement cédés par des paysannes et des religieuses de divers pays, notamment l'Irlande, la France, l'Allemagne, l'Italie et les régions scandinaves.

Différentes sortes de cheveux

La plupart des femmes qui consentent à se départir de leurs belles tresses, ne sont jamais entrées dans un salon de coiffure. Les perruques faites à la machine coûtent environ $100 et sont fabriquées avec des cheveux venant de l'Extrême-Orient ou de l'Inde. Les chevelures provenant de l'Inde sont de belle qualité, mais elles ont tendance à durer moins longtemps alors que les cheveux provenant des pays orientaux sont plus raides.

M. Cohen est d'avis qu'on peut se procurer une belle perruque pouvant convenir à tous les styles de coiffures modernes, pour une somme d'environ $250.

La perruque recouvre la tête complètement et peut être offerte en n'importe quelle nuance, mais l'expert conseille à la femme qui en achète pour la première fois de porter son choix sur une perruque d'une couleur à peu près identique à ses propres cheveux, pour s'y habituer graduellement.

Si la perruque est bien confectionnée, elle reste en place, quelles que soient les activités de la femme qui la porte. Certaines perruques moins coûteuses ne recouvrent qu'une partie de la tête.

M. Cohen précise que, d'ordinaire, une femme qui travaille dépensera un minimum de $150 par année pour aller chez le coiffeur une fois par semaine et que, par ailleurs, une bonne perruque peut durer de 7 à 15 ans.

Les femmes habiles, qui font elles-mêmes leur mise en plis, songeront moins à porter une perruque qui, lorsqu'on l'utilise tous les jours, doit être recoiffée après six ou huit jours. On ne doit pas utiliser de lotions sur les perruques, non plus qu'on doit les laver, les teindre ou les décolorer.

Les jours où l'on ne s'en sert pas, la perruque sera placée sur une forme et enveloppée, pour éviter la poussière et l'humidité.

Une femme portant perruque doit toujours apporter avec elle nn couvre-chef en plastique, pour la protéger contre une pluie soudaine, l'humidité détériorant les perruques.

Le meilleur temps pour cet achat est la période pendant laquelle une femme laisse repousser ses propres cheveux après une décoloration ou une teinture.

Depuis toujours

"Le nom de Confiance"

en nettoyage et teinture

Dechaux inc.

9775 TOLHURST

DU. 1-7405

UNIQUE EN SON GENRE

SALON DES POUPEES

REPARATIONS DES POUPEES TOUS GENRES ET TOUTES GRANDEURS

PERRUQUES SUR COMMANDES

CONSERVEZ LES CHEVEUX DE VOTRE FILLETTE EN LUI FAISANT FAIRE UNE PERRUQUE POUR SA POUPEE

"LE PLUS BEAU SOUVENIR DE SA VIE"

6758 boul. ST-LAURENT, MONTREAL

COMMANDES DE L'EXTERIEUR ENVOYEES PAR "EXPRESS"

POUR LE SOULAGEMENT DES HÉMORROÏDES UTILISEZ

MECCA

Pour soulager rapidement les douleurs des hémorroïdes, employez le remède antiseptique No 1 Mecca composé d'herbes médicinales. En vente dans toutes les pharmacies.

REMÈDES MECCA

No 1 pour HÉMORROÏDES INTERNES

No 2 pour HÉMORROÏDES EXTERNES

Les coloris les plus chics! Unis ou fantaisie! Plus une exécution de qualité supérieure qui est synonyme de confort et de santé pour les pieds.

MATERNITY STYLES

(ANCIENNEMENT MY MATERNITY SHOP)

OUVRE SES PORTES AUJOURD'HUI

SERIE COMPLETE DE VETEMENTS DE MATERNITE

1022 SHERBROOKE O. (Près Peel) 845-0775

YERVANT'S

peut redonner à vos tapis toute leur splendeur première!

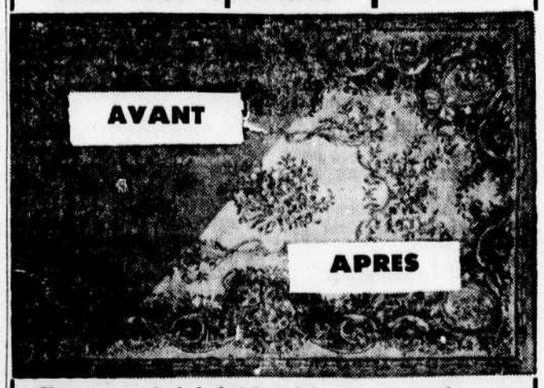

Vous serez ravis de la fraîcheur éclatante que prendra votre demeure lorsque vos tapis reviendront de chez Yervant's. Les couleurs retrouvent toute leur splendeur première; chaque fibre est fraiche et propre . . . le poil est lustré.

pour aussi peu que 8¢ le pi. carré

	DOMESTIQUES 8¢ PI. CA.		D'ORIENT 10¢ PI. CA.	
3'	x 5'	$1.20	2'6" x 4'	$1.00
4'6"	x 7'6"	2.70	3' x 5'	1.60
6'9"	x 9'	4.85	7' x 4'	2.80
9'	x 10'6"	7.60	6' x 9'	5.40
9'	x 12'	8.65	10' x 8'	8.00
9'	x 15'	10.80	12' x 9'	10.80

COMPOSEZ 735-2731

Cueillette et livraison gratuites

Yervant's rugs LTD.

TAPIS MUR A MUR NETTOYES SUR PLACE

VENTE 58e Anniversaire

Celles qui, chaque année, ont la bonne habitude de profiter du vaste choix et des bas prix de la VENTE ANNIVERSAIRE s'en félicitent immanquablement! Pourquoi n'en feriez-vous pas autant?

CIGUERE

JAQUETTE MOUTON de PERSE gris et vison saphir	248.00
JAQUETTE GORGES DE VISON	228.00
JAQUETTE MOUTON de PERSE teint noir	228.00
JAQUETTE MOUTON de PERSE teint brun et vison pastel	218.00

Modèle haute couture

MOUTON DE PERSE (teint noir)

. . . d'une confection tout à fait spéciale. Notez cette création nouvelle des grands couturiers parisiens. Vous serez charmé par l'apparence de ce manteau.

398. à 598.

Large et enveloppante

SOMPTUEUSE ETOLE DE VISON

Confectionnée de peaux de choix de vison royal canadien. Elle est une renaissance des beautés du passé en fourrure.

198. à 678.

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

MANTEAUX de VISON $998. $2998

Style récent

BEAUTE DU CASTOR RETOUCHE

. . . possède le cachet d'une fourrure de gala; une fourrure splendide, de grande qualité et très riche en apparence. Bas prix exceptionnel durant cette vente.

368. à 598.

PATTES DE VISON PASTEL

Se porte comme un vison parce que c'est réellement un vison. Très léger et de style magnifique.

398. à 698.

FACILITES DE PAIEMENT POUR CONVENIR A CHAQUE BUDGET

787 est, avenue MT-ROYAL

CIGUERE FOURRURES LTÉE

Tout sous le même toit:

• VENTE • SERVICE • ENTREPOSAGE

LA. 6-6611

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 hres

La bataille s'engage sur le projet de référendum, au parlement français

PARIS. (AFP) — Le Parlement français (Assemblée nationale et Sénat) reprend ses travaux demain.

Cette rentrée s'effectue sous le signe de l'opposition parlementaire au projet du général de Gaulle tendant à reviser la constitution pour permettre l'élection du président de la république au suffrage universel.

C'est par un référendum que le général de Gaulle demandera au peuple français de se prononcer sur ce projet et c'est contre ce procédé, qu'ils jugent anticonstitutionnel, que les partis politiques s'opposent au président de la république.

L'opposition parlementaire au référendum comprend tous les partis (seul le MRP n'a pas encore pris de position officielle) à l'exception des députés gaullistes (Union pour la Nouvelle République — UNR)

Demain, l'opposition déposera un contre-projet au texte gouvernemental. La discussion pourrait ainsi s'engager dès mercredi.

La session qui s'ouvre le 2 octobre sera la dernière de l'Assemblée, car le mandat législatif des députés se termine en principe en avril 1963. L'essentiel du travail du Parlement est l'examen et le vote du budget de 963 qui doit être terminé pour le mois de décembre 1962.

De son côté, le Sénat présidé par M. Gaston Monnerville — qui sera reconduit dans ses fonctions — manifeste lui aussi son opposition au projet de référendum et lors du congrès radical qui s'est terminé samedi soir, le président Monnerville s'y est déclaré formellement hostile.

Front commun

On prête aux leaders politiques socialistes, radicaux et indépendants (droite) l'intention de réaliser un front commun démocratique pour s'opposer au projet du général de Gaulle. M. Monnerville désirerait alerter l'opinion en recourant au Conseil constitutionnel et, au besoin, en faisant censurer le gouvernement par les députés. Si le gouvernement est censuré — c'est-à-dire mis en minorité par l'Assemblée-M. G. Pompidou serait dans l'obligation de se retirer, mais alors l'Assemblée serait dissoute et il faudrait procéder à des élections générales.

Tel est l'enjeu de la bataille qui s'engagera dès cette semaine au Parlement.

Mardi, donc, devant la Chambre et le Sénat, les présidents de ces deux assemblées, c'est-à-dire M. Jacques Chaban-Delmas et M. Monnerville, liront le message du général de Gaulle annonçant son intention de recourir au référendum pour reviser la constitution. L'opposition déposera alors un contre-projet et l'on verra rapidement si le combat s'engage à fond ou tourne court du fait de la proximité des élections générales qui, en tout état de cause, auront lieu normalement dans six mois.

Sur les problèmes mondiaux

Londres et Washington ont des vues identiques

WASHINGTON. (AFP) — Le président Kennedy et le secrétaire d'Etat au Foreign Office, lord Home, sont tombés d'accord sur leur évaluation de la situation à Berlin, à Cuba et au Congo, annonce une déclaration commune publiée hier à la Maison blanche à l'issue du déjeuner de travail que le président des Etats-Unis offrait au chef de la diplomatie britannique.

M. John Russell, porte-parole britannique, a donné lecture de cette déclaration dans laquelle le président et le secrétaire d'Etat britannique réaffirment la détermination de leurs gouvernements de défendre leurs droits à Berlin et de maintenir pour ce point névralgique de la situation internationale une attitude de fermeté.

La question cubaine a été évoquée au cours de l'entretien de la Maison blanche auquel assistaient en dehors du président et lord Home, M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, sir David Ormsby Gore, ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, M. David Bruce, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, et M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain.

Selon la déclaration commune, le président et le chef du Foreign Office sont tombés d'accord pour reconnaître "le caractère grave des événements de Cuba" et ont étudié ensemble des méthodes propres à empêcher la pénétration du communisme dans l'hémisphère occidental et plus particulièrement dans la région des Antilles.

M. John Russell a déclaré que la question de l'utilisation des navires de commerce britanniques pour ravitailler Cuba avait été abordée au cours du déjeuner. Il n'a cependant pas indiqué si un accord avait été réalisé sur ce point délicat.

La conversation a également porté sur le problème de l'arrêt des essais nucléaires ainsi que sur la question du Laos et du retrait des forces étrangères de ce pays avant le 7 octobre conformément aux accords de Genève.

LA VIE

SUITE DE LA PAGE 19

enfants. Les pères de famille laissent à leurs épouses le soin des démarches auprès des maîtres de leurs enfants, ce que les hommes des générations passées reconnaissaient comme un de leurs privilèges essentiels.

Il faut cependant reconnaître comme un fait irréversible l'émancipation de la femme. Sans doute la feme s'est-elle mise à travailler pour se soustraire au pouvoir absolu masculin, mais il ne s'agit pas seulement d'un phénomène de l'évolution des sexes. Beaucoup de femmes qui vont à l'usine ou au bureau ne le font qu'à contre-coeur. Ce sont les difficultés de la vie d'aujourd'hui qui les y ont contraintes. Mais le fait est là.

Des mufles!

L'homme qui ne peut que constater la situation et ne peut empêcher l'évolution des choses, se contente de soupirer. Il regrette le temps où la femme était un être docile dont le but dans la vie était de servir son seigneur et maître. Mais les femmes ne sont pas mécontentes de ce changement et la grande majorité d'entre elles ne cachent pas qu'elles sont moins craintives et se félicitent de ne plus être "le petit chien docile d'autrefois".

Oui, l'homme soupire. La femme qui travaille, qu'elle soit ouvrière d'usine ou chef d'entreprise, ne peut pas donner aux affaires du coeur le même soin. Quand elle rentre chez elle, le soir, elle est accablée de fatigue et n'a pas le courage, en général de redevenir une femme comme les autres. C'est-à-dire que la coquetterie n'est plus chez elle ce moteur qui fait de la femme un être désirable pour l'homme. Celui-ci ne la trouve pas assez féminine.

Mais les femmes, qui sont toujours sensibles à ce reproche, contre-attaquent: "Les hommes nous reprochent de ne plus être ce qu'étaient les femmes d'autrefois. Mais à qui la faute, sinon à eux-mêmes. Quels égards ont-ils pour nous? La plupart d'entre eux oublieraient nos fêtes et nos anniversaires si nos enfants ne les leur rappelaient pas. La galanterie a disparu des moeurs actuelles. Naturellement, les hommes ne nous cèdent plus leur place avec grâce dans les transports publics, ils nous bousculent sans s'excuser. Ils sont devenus des mufles."

Amertume

Le dialogue prend alors un tour amer. "Comment, répondent les hommes, les femmes peuvent-elles se plaindre? La vie est pour elles aujourd'hui beaucoup plus facile. Aspirateurs, machines à laver, réfrigérateurs réduisent leurs tâches à la maison où les travaux de force de leurs mères sont supprimés. Quand elles travaillent, c'est notre place qu'elles prennent bien souvent. Elles sont indépendantes et jamais elles ne se sont mieux défendues contre la fatigue et contre l'âge.

Le nier serait contraire à l'évidence. En réalité, le même problème se pose toujours dans cette affaire. Est-ce que les avantages matériels et sociaux conquis par les femmes compensent les insatisfactions sentimentales qu'elles peuvent éprouver par la faute de ce qu'elles appelient la "muflerie des hommes"?

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

VENTE 90ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

Vous pourriez GAGNER une LINCOLN CONTINENTAL 1963 ou une FORD FAIRLANE 1963

La Lincoln Continental représentée ici est un modèle 1962. Le modèle 1963 est tellement nouveau que nous ne pouvons le reproduire ici

Rabais 20% à 50%

CE SOIR, ayez les règles du concours à portée de la main. Vous pourriez gagner une Ford Fairlane 1963. Syntonisez CJAD ou CKVL entre 7 h. 35 p.m et 7 h. 45 p.m.

Choix de 4 modèles élégants en Ban-Lon*! Tous de 1ère qualité!

Chandails "Couturier"

Pour porter dès maintenant et pendant tout l'hiver... ils feront aussi d'agréables cadeaux de Noël!

A. Cardigan en Ban-Lon*, manches longues, encolure "V" avec petit col. Beige, menthe, lavande. Tailles 14 à 20. Rég. 7.99.

B. Cardigan en Ban-Lon* pour tailles hors-séries. Modèle avec col et manches ¾. Brun foncé ou noir tailles 40 à 42, lavande, tailles 40 à 44. Rég. 7.99

C. Pullover en Ban-Lon* avec garniture 3 boutons. Vert, brun ou ton or. Tailles 14 à 20. Rég. 4.99

D. Pullover en Ban-Lon* avec semi-col roulé, effet patte 2 boutons. Blanc, noir, bleu roi. Tailles 14 à 20. Rég. 4.99.

*Marque déposée

D'un entretien si facile!

Lingerie en nylon

Ces modèles suivent la mode d'automne avec leurs coloris foncés.

A. Jupon ourlet festonné.

B. Culotte avec tours de jambes élasticisés.

C. Jupon-culotte.

Coloris prune, brun ou bleu.

Tailles: petites, moyennes et grandes.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Veuillez indiquer second choix de coloris.

SIMPSON — LINGERIE (784), AU SOUS-SOL

Délicate lingerie!

Vêtements de nuit en superbe nylon

Très féminins et très seyants... réalisés en nylon de qualité supérieure et d'entretien minime... ils vous sont offerts à bas prix!

Seuls deux modèles sont ici représentés. Quelques chemises longues dans le groupe.

D. Chemise de nuit courte, modèles vagues ou ajustés dans le groupe. Rose ou aqua.

E. Pyjama "Baby Doll", coloris vert, rose, aqua ou bleu.

• Tailles: petites, moyennes ou grandes dans le groupe.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Veuillez indiquer second choix de coloris.

SIMPSON — LINGERIE, (784), AU SOUS-SOL

Rabais $3! Une aubaine!

Élégants souliers modèles d'automne

La vente commence Mardi... pour trois jours seulement!

A—Escarpin cuir lisse noir ou verni noir. Talons hauts ou "illusion", Pointures 7 à 10 (larg. AA) 4 à 10 (larg. B)

B—Très élégant modèle en chevreau noir ou verni noir. Talons hauts ou "illusion", Pointures 7 à 10 (larg. AA) 5 à 10 (larg. B)

C—Nouveau modèle genre bottillon. Chevreau fantaisie, noir et pointe cuir lisse. Talons hauts ou "illusion". Pointures 7 à 10 (AA) 5 à 10 (larg. B)

D—Modèle très habillé. Cuir lisse noir avec chevreau fantaisie. Talons hauts ou "illusion". Pointures 7 à 10 (AA) 5 à 10 (larg. B)

Nombreux autres modèles non représentés...

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

sur modèles illustrés seulement

SIMPSON — CHAUSSURES (787), AU SOUS-SOL

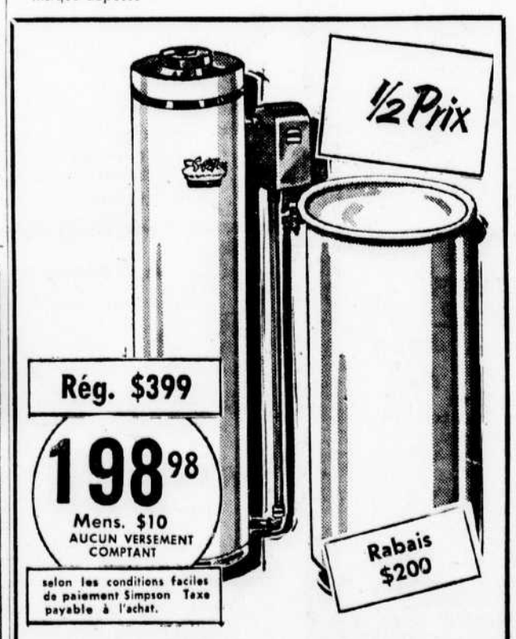

Adoucisseur d'eau tout automatique

Pourquoi verser chaque mois de $7 à $12 sur la location de cet appareil lorsque vous pouvez l'obtenir à ce bas prix exceptionnel?

• Capacité de 30,000 grains avec réservoir à saumure.
• Opère à l'électricité, il suffit d'ajouter du sel au réservoir à saumure quelques fois seulement pendant l'année.
• Permet à l'eau dure de ressortir immédiatement adoucie de cet appareil.
• Garantie de 10 ans sur adoucisseur et réservoir à saumure et 1 an sur les autres pièces.
• Contient 1 pi. cu. d'un minéral résineux blanc de 1ère qualité, qui adoucit et filtre l'eau.

EN PLUS: 100 lbs de sel: Rég. 2.59 lb 1.44

Installation normale dans la région métropolitaine pour aussi peu que $35

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — PLOMBERIE ET CHAUFFAGE (771) AU SOUS-SOL

Messieurs, profitez de cette offre avantageuse en vous procurant un de ces élégants paletots ou vestons sport!

Paletots et vestons sport tweed "Harris"

Rabais $8 sur paletot tout laine d'Ecosse

Tweed "Harris" tout laine, robuste et défroissable, une importation d'Ecosse.

• Coupe experte offrant la nouvelle longueur en vogue — manches semi-raglan — 2 larges poches.
• Motifs les plus en demande dans les tons de gris, bleu, brun ou vert olive.
• Tailles 36 à 46.

Rabais $11 sur veston sport tout laine

Tweed de laine importé d'Ecosse, réputé pour sa qualité!

• Modèle avec devant 3 boutons (Quelques-uns 2 boutons.)
• Poches avec revers — Fente arrière et doublure partielle assortie.
• Choix de coloris: gris moyen, gris foncé, bleu, brun moyen et vert olive. Tailles: 35 à 50 pour hommes et jeunes gens.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 2-7221

SIMPSON — VET... HOMMES (790), AU ...

ÉPARGNEZ SUR VOS PHOTOS

SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES

50% SUR ROULEAU BLANC & NOIR	ROUL. DE 8	POSES 3½ x 5	35¢
	ROUL. DE 12	POSES 3½ x 3½	60¢
	ROUL. DE 20	POSES 3¼ x 4½	1.00
	IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢		
30% SUR ROULEAU KODACOLOR	ROUL. DE 8	POSES 3½ x 5	3.00
	ROUL. DE 12	POSES 3½ x 3½	4.00
	IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢		
EKTACHROME	120-620-127 ou 135 (20 POSES) AVEC MONTURES		1.15

Avec chaque commande de finition, vous pouvez acheter vos films Kodak au prix du gros. Un nouveau service.

OFFRE SPÉCIALE 33⅓% SUR FILMS KODAK	FILMS	NUMÉROS	1 ROUL.	3 ROUL.
	NOIR & BLANC	620-127	45¢	1.20
		135 PLUS X (20 POSES)	75¢	2.10
	KODACOLOR	620-127	1.05	3.00
	EKTA-CHROME	620-127	1.20	3.45
		OU 135 (20 POSES)	2.10	6.00

N.B. A ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 4 ou 6% pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remis.

ENVOYEZ VOS PHOTOS A:

PHOTO POSTE INC.

CASE POSTALE 1153, QUÉBEC, P.Q.

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-722

Un gros ou un petit paquet ?

Gérard Dumont, 51 ans, a-t-il été trouvé en possession d'un gros paquet de photos obscènes pour distribuer au public ou d'un "tout petit paquet", on serait tenter de dire pour son usage personnel ?

Il comparaissait samedi matin devant le juge T.-A. Fontaine : un policier l'aurait trouvé, vendredi soir, en train de déposer dans une poubelle "des" photos pornographiques en arrière de l'hôtel sis au 2204 est, Mont-Royal, où l'accusé est cuisinier. La question est de savoir si c'était un gros ou un petit paquet, comme le prétend son avocat. De toute façon on le saura lors de son enquête fixée au 5 octobre; jusqu'à là, Dumont est en liberté sous un cautionnement de $950.

La censure et les Ligues

S'adressant récemment au congrès de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, le Dr Roland Bailly a annoncé la création d'un service d'information à la Fédération diocésaine et il a précisé quels étaient les motifs qui militaient en faveur de son existence.

Après avoir rappelé qu'il ne faut pas "confondre la Ligue avec une bondieuserie banale ni avec une parade d'oriflammes, d'insignes flamboyants, de drapeaux ou de colliers", le Dr Bailly a dit que le deuxième motif de l'existence du Service d'information se rattachait à "la censure ou plutôt à l'absence de la censure." Voici quelques extraits de son exposé :

"Ces mois derniers, au Parlement de Québec deux mémoires étaient présentés sur la question du cinéma, l'un provenait d'une commission formée par le gouvernement, l'autre de l'Office des Techniques de diffusion, organisme mandaté par les évêques. La différence essentielle entre les deux, c'est que le premier préconisait le rejet de la censure et l'autre, son maintien avec des modifications. Devant ces deux documents, le Procureur général n'a pas tranché la difficulté, mais a levé les bras en l'air et dit: "dynamite" en face des solutions proposées. La censure améliorée proposée par l'Office des Techniques nous paraît la seule raisonnable et une résolution du Congrès national de mai dernier, nous l'apprend sans équivoque."

"Mais depuis ce temps, que d'incertitude et que de confusion dans les esprits ! Comme ligueurs, notre cinquième promesse tend à nous faire accepter sans trop de réserves les conclusions de l'Office des techniques, mais nous ne pouvons en dire autant de l'actuel Bureau provincial de censure, ni de plusieurs journalistes dont les appréciations de films sont trop souvent en contradiction totale avec les cotes de l'Office des techniques.

"Les films à proscrire ou à déconseiller pullulent dans nos salles de spectacles, et constatation navrante, des enfants vont les voir. Certains films de cette nature passent même à l'écran de notre télévision. A Joliette, on a même condamné nommément "La Parisienne", avec Brigitte Bardot."

Après avoir parlé des travers qu'on remarque chez les organismes de censure à l'étranger, le Dr Bailly fait état que Québec n'est pas une province comme les autres, et il cite un passage du mémoire de l'Office des techniques qui dit : "L'Etat doit veiller à la moralité publique, créer un ensemble de conditions de vie sociale qui constitue un milieu propice à l'épanouissement des personnes, selon l'ordre moral et aux valeurs constitutives du patrimoine commun."

Le conférencier a poursuivi en disant que "nous devrions avoir une censure, mais la censure d'un pays adulte, conscient des valeurs à défendre ou à promouvoir".

Mais devant la "démission de l'autorité civile dont l'attitude est si lourde de conséquences", le Dr Bailly se demande ce qu'il faut faire, et il répond : "Il ne nous reste qu'à prendre la position des communautés chrétiennes en état de mission. Chercher à les protéger le plus possible du climat ambiant et le fil d'Ariane nous est fourni par les cotes de l'Office des techniques. Nous nous proposons donc de faire parvenir à chaque ligue, 15 jours d'avance, la cote des films projetés sur nos écrans de salle ou de télévision. Il ne vous restera qu'à communiquer avec vos présidents de ligue pour en prendre connaissance. Nous nous proposons en outre de souligner les bons films remarquables pour leur valeur artistique et morale."

Premier magazine

Le premier magazine féminin qui eut quelque succès aux Etats-Unis, "Godey's Lady's Book", fut publié en 1833 à Philadelphie.

ANNONCE

Aidez votre médecin à bien vous soigner

Comment pouvez-vous savoir si votre médecin vous soigne comme il faut? Comment s'y prendre pour choisir un médecin? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous donne des conseils pratiques pour vous aider dans ce choix et explique comment obtenir de votre médecin les meilleurs soins possibles. Lisez pourquoi, à une époque où la demande d'assistance médicale est de plus en plus grande, il importe de choisir son médecin *avant* d'en avoir besoin. Achetez Sélection aujourd'hui!

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

VENTE 90ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

Modèle 1963 (Valant $2638)

Rabais 20% à 50% !

(Valant $8968)

CE SOIR . . . Ayez les règles du concours à portée de la main. Vous pourriez gagner une FORD FAIRLANE 1963 Syntonisez CJAD ou CKVL entre 7 h. 35 p.m. et 7 h. 45 p.m.

Vous pourriez GAGNER une LINCOLN CONTINENTAL 1963 ou une FORD FAIRLANE 1963

La LINCOLN CONTINENTAL représentée ici est un modèle 1962 — Le modèle 1963 est tellement nouveau, que nous ne pouvons le reproduire ici

SENSATIONNEL

Tous ces articles ont été spécialement achetés pour vous procurer des aubaines "sensationnelles" . . . Venez MARDI de bonne heure car pour certains articles les quantités sont limitées!

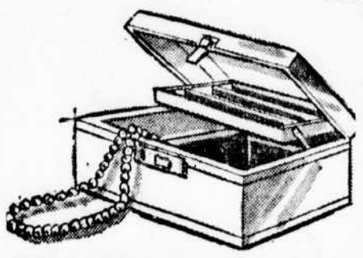

Rabais 5.99! Réelle aubaine!

Coffrets en similicuir

IMPARFAITS — Qual. rég. 8.98

Avec miroir. Le plateau s'élève lorsqu'on ouvre le coffret. Doublure velours. Ivoire, rose ou bleu dans la collection. Dimensions approximatives : 7¾ x 5¾ x 3½ po.

2.99 ch.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

ARTICLES EN CUIR (702), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $2! Pour adolescentes

Fuseaux velours côtelé

Rég. 4.98

2.98 ch.

Modèles imprimés ou unis. Velours côtelé durable et résistant. Choix de vert, brun ou rouge. Ages 8 à 14. Ils sont idéals pour le jeu !

Pas de commandes postales ni téléphoniques, S.V.P.

VETEMENTS POUR FILLETTES (745, AU DEUXIEME

Très bas prix !

Bottillons pour jeunes

Rabais 4.60 ! Empeigne en velours côtelé avec glissière. Doublure molletonnée. Bordure toison d'agneau . . . Modèle par-dessus. Noir, brun, olive dans le groupe. Autres modèles disponibles soit en nylon ou caoutchouc, mais se portant sans souliers. Point. 5 à 10

Rég. 7.59

2.99 Pai.

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

CHAUSSURES POUR ENFANTS (722), AU DEUXIEME

2 nouveaux tons en vogue !

Etoles vison naturel

$288 ch. (Mens. $15)

Choix de 4 modèles classiques ou de fantaisie — Vison pastel naturel vison sauvage naturel.

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

LE SALON DE LA FOURRURE, (740) AU TROISIEME

Marque "Adams" d'Angleterre

Service semi-porcelaine

Service 20 pièces pour 4. Rég. 14.98 — 9.90

Service 61 pièces pour 8. Rég. 53.98 — 36.98 (Mens. $5)

Semi-porcelaine opaque durable, solide. Avec bordure grise. Services très élégants. Ne manquez pas cette offre exceptionnelle.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME

Lavables . . . sèchent vite !

Tissus en "Terylene*"

larg. 36 po. ver. 49¢

Des surplus de manufacture, qui se vendraient normalement plus cher. Très légères imperfections. Tissures unies ou fantaisie. Blanc et quelques couleurs.

*Marque déposée Fibre Polyester

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

RAYON DES TISSUS, (727), AU QUATRIEME

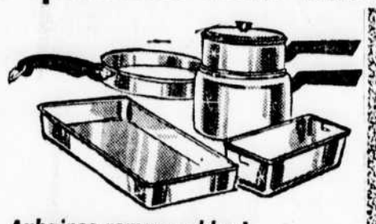

Aubaines remarquables !

Solde d'articles ménagers

En aluminium solide et durable.

190 seulement — Poêle à frire — Rég. 2.25 — Ch. 1.49

200 seulement ! Bains-marie — Rég. 4.50 — Ch. 2.98

200 seulement ! Moules — Rég. 59¢ — Ch. 39¢

200 seulement ! Casseroles — Rég. 2.45 — Ch. 1.22

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.

ARTICLES MENAGERS (755), AU CINQUIEME

Rabais $8! Qualité anglaise!

Jupes flanelle laine

Rég. 13.98

5.98 ch.

Modèles gracieux tous entièrement doublés satin . . . Bande de taille mince, boutons même tissu. Rouille, noir, brun, bleu ou beige. Tailles 8 à 20 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

VETEMENTS SPORTS (736) AU TROISIEME

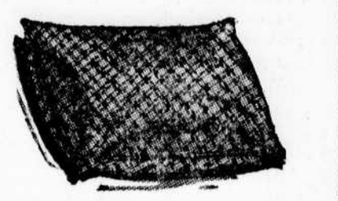

Rabais 70¢ ! Très confortables !

Oreillers flocons mousse

Ces oreillers recouverts de coton imprimé sont non-allergiques, lavables à la machine ou à la main. Approx.: 18"x25".

Rég. 1.69

99¢ Ch.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

TOILES ET LITERIE (751), AU QUATRIEME

Légères imperfections !

Pour fillettes !

Blouses réglementaires

Qual. rég. 2.98

1.49 Ch.

Modèles avec encolure "V", Manches longues ou courtes. 8 à 16 dans le groupe. Blanc seulement.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

SOUS SOL D'AUBAINES SIMPSON

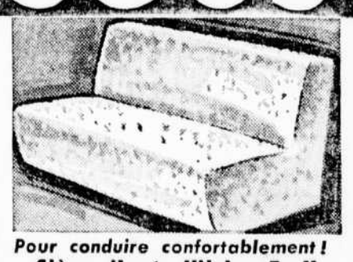

Pour conduire confortablement !

Siège d'auto "Nylon Fur"

Rabais 4.99 ! Ces sièges sont en nylon simili-fourrure. Installation facile. Conviennent à la plupart des autos canadiennes et compactes. Choix de rouge, bleu, beige.

Veuillez indiquer la marque, l'année et spécifier s'il s'agit d'un modèle 2 ou 4 portes.

Rég. 15.98

10.99 Ch.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

ACCESSOIRES D'AUTO (773) AU SOUS-SOL

Rabais 2.20 à 4.20 !

Jupes pour l'automne

Rég. 4.99 à 6.99

2.79 Ch.

Pour dames plusieurs modèles au choix, tissus unis, rayés ou quadrillés. Coloris vert, bleu, gris ou brun dans le groupe. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — VETEMENTS SPORT (781), AU SOUS-SOL

1ère qualité à ce bas prix !

Sous-vêtements "Thermal"

Rég. 1.19

59¢ Ch.

Pour garçons : gilet en coton prérétréci et lavable avec manches courtes et encolure au cou — Blanc seulement — P.M.G. 6 à 16.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON, VETEMENTS (788) AU SOUS-SOL

Pour sécher le linge à l'intérieur

Solide séchoir à linge

Rég. 5.98

3.99 Ch.

Rabais 1.99 ! Construction métal solide. Pieds avec embouts caoutchouc. Peut supporter jusqu'à 50 pieds de longueur de linge.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

QUINCAILLERIE (774) AU SOUS-SOL

Modèles imparfaits !

Solde ! Jolie lingerie

Qual. rég. 3.99 à 5.99

1.99 Ch.

Pour dames, superbe lingerie légèrement imparfaite ! Modèles en coton ou nylon . . . tous avec délicates garnitures. Dans le groupe : combinaisons, jupons, vêtements de nuit et peignoirs.

- Tailles petite, moyenne grande

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — LINGERIE (784), AU SOUS-SOL

Ils sont chauds et durables !

Gants peau de mouton

Rég. 2.99

1.99 pai.

Pour hommes, confortables gants en peau de mouton finie "Pigtex", avec doublure en coton brossé prérétréci. Coutures nylon à la machine pour plus de solidité. Modèle fourreau avec dessus 3 piqûres.

Coloris : brun et noir. Point. 8 à 11.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

ACCESSOIRES POUR HOMMES, (789) AU SOUS-SOL

Rabais 2.41 ! Grand choix !

Sacs à main plastique

Grand choix de modèles nouveaux pour l'automne . . . classiques, ha-billés pochettes et tant d'autres dans le groupe. Noir, brun, rouge dans la collection.

Rég. 3.99 à $5

2.59 Ch.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SACS A MAIN (775) AU SOUS-SOL

Rabais $2 à $3 !

Robes "échantillons"

Rég. 4.99 à 5.99

ch. 2.99

Pour fillettes

Modèles échantillons de manufacturiers réputés ! Jolies robes d'automne de coupe experte et réalisées en tissus de très belle qualité. Toutes à très bas prix !

- Coloris variés.
- Ages 2 à 6.

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

Marque réputée "Stanfield"

Sous-vêtements fameux

GILET Rég. 3.98 — 1.99

CALEÇON Rég. 5.98 — 2.19

Sous-vêtements 90% laine et 10% nylon. Siège double. Ton crème. P.M.G.

Commandes postales ou téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock. VI. 2-7221

ACCESSOIRES POUR HOMMES, (789) AU SOUS-SOL

Venez de bonne heure ! . . .

Chapeaux-échantillons

Des chapeaux qui ont servi à l'étalage . . . Tous sont nouveaux et devraient se vendre beaucoup plus cher. Dans le groupe : velours, feutre, tissus variés. Parmi les coloris : noir, rouge, blanc, beige.

Rég. 4.98 à 7.98

Ch. 2.90

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

CHAPEAUX (777), AU SOUS-SOL

A *Rabais de 3.99 !*

B

Rég. 5.98

Couvre-chaussures nylon

pai. 1.99

Pour dames, une aubaine incroyable ! Empeigne nylon plastifié avec doublure imprimé paisley, semelles caoutchouc, talons renforcés. Coloris brun ou noir.

A. Pour talons "cubain", "illusion" ou hauts. Point. 4-10 (pas de ½ pointures).

B. Pour talons moyens ou hauts. Point. 4-10 avec ½ pointures.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — CHAUSSURES, (787) AU SOUS-SOL

Obtenez un rabais de 1.11 !

Soutien-gorge "Karess"

Rég. 2 pour $3

2 pour 1.89

Attrayant soutien-gorge court "Karess" de coupe pratique — Dos élasticisé 2" — Fin coton avec piqûres sous les bonnets. Blanc seulement. Vaste choix de tailles : A, 32-36; B, 32-42; C, 32-44.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — CORSETS, (785) AU SOUS-SOL

Juste à temps pour l'automne !

Vestes sport jersey laminé

Rég. 19.98

9.99 Ch.

Pour dames et jeunes filles ! Superbe veste sport en jersey laminé avec un gros col en tricot. Poches à rabat. Veste légère et chaude. Gris avec garniture noire. Tailles 10 à 16.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

MANTEAUX (778), AU SOUS-SOL

Première qualité ! Rabais de $2

Cardigans pour garçons

Rég. 3.99

1.99 Ch.

Superbes cardigans tout laine, gardant sa forme et prérétrécie, modèle sans manches, devant boutonné. Les rayures sont dans le sens vertical.

- Coloris bleu, vert ou rouge.
- Ages 8 à 16 ans.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

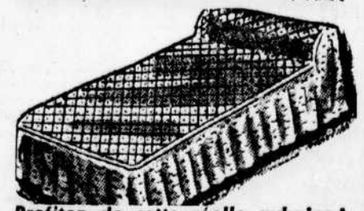

Profitez de cette réelle aubaine !

Couvre-lit chromespun

Superbes couvre-lits avec fronces profondes, et tentures assorties en chromespun texturé. Coloris : rose, bleu, sable.

Rég. 10.98

Couvre-lit pour lits jumeaux : 81" x 110".

Couvre-lit pour lit double : 94" x 110".

5.99 Ch.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — TOILES ET LITERIE, (792) AU SOUS-SOL

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

MIROIR DES SPORTS

PAR GERARD CHAMPAGNE

Si les Dodgers . . .

SI ON VOUS AVAIT DIT, il y a onze ans, que deux clubs se disputeraient sur la Côte du Pacifique, une série de deux de trois, afin de s'approprier le drapeau emblématique du championnat d'une des deux ligues majeures, vous auriez souri et regardé le prophète pour vous assurer s'il n'était pas devenu un peu marteau . . .

Si on vous avait dit, il y a onze ans, que Léo Durocher, le gérant des Giants, qui sautait de joie quand Bobby Thomson a cogné son coup de circuit dramatique sur une offrande de Ralph Branca des Dodgers en 1951, serait l'un des instructeurs des Dodgers, la prochaine fois que les Dodgers et les Giants s'affronteraient dans une série éliminatoire, vous auriez haussé les épaules.

Si on vous avait dit, il y a seulement 11 jours, que les Dodgers ne protégeraient leur avance confortable en tête, vous ne l'auriez tout simplement pas cru.

Si on m'avait dit, il y a dix ans, que Walter Alston resterait calme, presque stoïque après la dernière défaite des Dodgers (c'est du moins ce que disent les dépêches) j'aurais pensé à l'une des grandes colères du même Alston, dans la chambre des Royaux. Ce jour-là, alors que les Royaux de Montréal venaient de perdre une série importante, un Walter Alston, l'air aussi furieux qu'un Maurice Richard frustré d'un but, avait lancé violemment un fauteuil dans les douches de la chambre des joueurs et semblait prêt à commencer la même manoeuvre avec tous ses protégés.

Si on avait dit aux joueurs des Dodgers qu'une période léthargique les attendait avant la clôture de la saison et que les Giants rebondiraient à la surface, ils n'auraient probablement pas fait de belles promesses à leurs épouses en parlant du chèque qui les attendait après la Série Mondiale.

Si on avait dit aux éclaireurs des Yankees de ne pas prendre au sérieux les experts qui prévoyaient que les Dodgers se sauveraient du peloton après le 1er septembre, ils n'auraient pas consacré tout leur temps à passer au crible chaque faiblesse et chaque atout des membres du Los Angeles et auraient scruté plus minutieusement les déficiences et les qualités des joueurs des Giants.

Si on avait dit à Walter O'Malley que les Giants viendraient remplir le rôle de trouble-fête comme ils l'avaient fait en 1951, aurait-il tellement insisté pour convaincre le magnat Horace Stoneham et ses Giants de transporter leurs pénates à San Francisco. Se doutait-il le pauvre, que la rivalité entre ces deux villes était quasi aussi grande que celle existant entre Town of Mount Royal et Montréal, même si les deux villes ne sont pas séparées par une clôture.

Si on m'avait prévenu que les Dodgers agiraient comme s'ils n'étaient pas intéressés à gagner le championnat au cours de la dernière semaine de la saison, je n'aurais pas parié pour eux, après les avoir vu jouer comme des Yankess, au cours de la période d'entrainement à Vero Beach.

Frank Selke promet un meilleur appui aux As

QUEBEC. (par **P.-E. P.**) — De passage à Québec, Frank Selke, le gérant général du Canadien, a apparemment contribué grandement à l'enterrement de la hache de guerre entre deux grandes organisations longtemps rivales, celle des As de Québec et du Canadien de Montréal.

L'on sait que l'animosité qui exista durant plusieurs années entre les deux groupes créa de nombreuses difficultés. Mais maintenant, "tout cela est du passé", a déclaré Selke, de passage à Québec à l'occasion de la joute d'exhibition entre les As et le Canadien, dimanche après-midi.

Puis, le gérant général du Canadien, ajoutait comme pour donner une preuve tangible de cette intention de travailler désormais la main dans la main :

"Le Canadien prendra les grands moyens pour renforcer les As de Québec".

Les As, qui ont connu leur part de difficultés depuis leur entrée dans la Ligue Américaine, travaillent d'arrache pied pour doter la vieille capitale d'une équipe gagnante. La coopération du Canadien pourrait aider le club de Québec à se maintenir aux premiers rangs de la Ligue Américaine, dès cette année.

Si l'on en juge par la performance des As contre le Canadien, il ne faudrait pas grand'aide pour faire des As un sérieux aspirant au championnat du début à la fin de la saison.

Green Bay et Détroit restent invaincus

Les Packers de Green Bay prennent un vilain plaisir à ruiner le moral des joueurs d'une équipe qui aspire au championnat d'une section de la ligue Nationale. Hier, ils ont blanchi les Bears de Chicago, par 49-0, l'un des quatre clubs de la division -ouest qui n'avait pas subi un échec avant les joutes d'hier.

La semaine précédente, les champions de la N.F.L. avaient brisé le coeur des Cardinaux de Saint-Louis, dirigés au quart par Sam Etcheverry, en les blanchissant au compte de 17-0. Les Cards, qui se sont fait couper le sifflet par les Packers la semaine dernière, n'ont pas repris leur entrain et ont été battus, 24-14, par les Redskins de Washington.

Les Packers n'ont alloué qu'un seul touché en trois joutes et ont blanchi deux rivaux. Leur défensive impeccable les a menés à trois triomphes faciles. A l'attaque, le robuste Jim Taylor a obtenu trois touchés et a gagné 126 verges en 17 tentatives.

Paul Hornung, le meilleur pointeur de la ligue, a été blessé au tout début de la rencontre, mais il a pu quand même botter les sept convertis. Il s'est luxé un muscle de la jambe, mais il serait de retour dès la joute de dimanche prochain.

Les Lions de Détroit ont conservé leur dossier intact en défaisant les Colts de Baltimore, par 29-20, dans une joute intéressante et excitante du commencement à la fin. Les deux équipes, qui avaient chacune deux victoires sans défaite à leur bilan, ont lutté fermement durant tout le long du match.

Une faufilade du quart-arrière est une excellente manoeuvre pour obtenir quelques verges et gagner un premier essai. Cependant, Milt Plum a démontré que cette tactique peut rapporter plus de quelques verges. Il a couru 45 verges sur un quatrième essai et une verge à gagner, enregistrant ainsi le touché de la victoire, dans le troisième quart. La défensive formidable des Lions s'est chargée du reste.

Dimanche prochain, les Packers recevront la visite des Lions, à Green Bay, dans une joute qui décidera peut-être du championnat de la division-ouest de la N.F.L.

Dans la division-est, les surprenants Redskins de Washington ont continué leur marche triomphale en battant les Cardinaux au compte de 24-14. Bobby Mitchell, obtenu des Browns de Cleveland, a encore une fois brillé d'un vif éclat en réussissant deux touchés après avoir capté des passes de Norm Snead. John David Crow a marqué les deux majeurs des perdants.

Les Giants de New York, habilement dirigés à l'attaque par le vétéran quart Y.A. Tittle, qui a conduit son équipe à un gain de 31-27 aux dépens des Steelers de Pittsburgh. Les Giants sont venus de l'arrière après avoir concédé 14 points aux Steelers dans le premier quart.

Les Eagles de Philadelphie ont enfin remporté leur première victoire de la saison. Ils ont causé une certaine surprise en écrasant les Browns de Cleveland par 35-7. Plus tôt dans la saison, ils avaient été défaits par les Cardinaux et les Giants.

Dans les autres joutes au programme, les 49ers de San Francisco ont vaincu les Vikings du Minnesota par 21-7 ; les Cowboys de Dallas ont eu raison des Rams de Los Angeles, 27-17.

Victoire de Lema

LAS VEGAS, Nevada, (UPI) — Le jeune Tony Lema a remporté les honneurs de son premier tournoi "majeur", hier, l'omnium Sahara. En effet, son total de 270 coups lui a mérité la somme de $5,425, y compris des bonis de toutes sortes.

L'EQUIPE VICTORIEUSE DU CLUB MONT-ROYAL qui a défait celle du Monkland en finale en fin de semaine pour remporter le championnat senior de l'inter-club pour la deuxième année consécutive. De gauche à droite Tom Harvey, le Dr Georges Leclerc, Léo Choquette, Fred Carpenter, représentant de la P.Q.L.T.A., Jan Nordstrom et Paul Haynes.

Retraite de Vic Chapman

Rien ne semble devoir sourire aux Alouettes cette saison . . .

En effet, en plus des nombreuses blessures qui ont décimé le camp montréalais depuis le début du calendrier régulier, en plus des joutes perdues à la suite d'erreurs pendables, voici qu'après avoir comblé une faiblesse évidente, les Alouettes se retrouvent "au voisin de rien".

Déjà, l'équipe montréalaise avait essayé quatre hommes comme "artiste" des bottes de dégagement, et du groupe comprenant Martin Fabi, Cam Fraser, Bobby Jack Oliver et Vic Chapman, c'est ce dernier qui avait le mieux fait.

Toutefois, voici que Chapman, qui a été acquis des Eskimos d'Edmonton au début de la semaine dernière, vient d'annoncer sa retraite du football parce que, dit-il, "ma femme et moi sommes d'accord sur le fait que je ne peux pas abandonner mon travail, ici, à Edmonton, et qu'il est préférable de prendre ma retraite."

"J'avoue," a-t-il poursuivi, "que le salaire avec les Alouettes serait le bienvenu, mais je ne suis tout simplement pas intéressé à déménager ma famille à Montréal, ni à voyager entre les deux villes."

Ainsi, en plus de perdre leur premier choix au repêchage des ligues interuniversitaires, les Alouettes perdent une certaine somme d'argent, et . . . un excellent botteur, celui dont rêvait Moss depuis son arrivée au Canada.

L'équipe russe ne jouera pas à Québec

QUEBEC, (PC) — Camille Fleury, vice-président de l'Association canadienne de hockey amateur, a déclaré hier que les Dynamos de Moscou ne joueront définitivement pas à Québec au cours de la tournée que l'équipe russe effectuera au Canada en novembre prochain.

M. Fleury a déclaré que deux organisations qui avaient pris l'affaire en main s'étaient désistées, ne pouvant rencontrer la garantie de $5,000 exigée par l'A.C.H.A.

Par ailleurs, le vice-président de l'Association a déclaré que les Dynamos joueront définitivement deux parties à Montréal, une à l'Aréna Maurice-Richard et l'autre au Forum.

M. Fleury a dit que le malentendu qui existait entre la direction du Forum et du Montréal Olympique avait été réglé.

Voici la cédule complète de la tournée canadienne effectuée par l'équipe russe.

Le 15 novembre: Ottawa;
Le 16 novembre: Montréal;
Le 18 novembre: Kitchener;
Le 19 novembre: Hamilton;
Le 21 novembre: Windsor;
Le 23 novembre: Toronto;
Le 25 novembre: Montréal;
Le 26 novembre : Timmins
Le 28 novembre : Halifax.

A l'Heure des Quilles

Rosaire Cauchon élimine Léo Parent par 38 points

Jouant avec nervosité, le champion Léo Parent n'a pu défendre sa couronne, hier, à l'Heure des Quilles, et il a été détrôné par Rosaire Cauchon, par 423 à 385.

La semaine précédente, Léo avait roulé un triple de 556, mais hier, il a dû se contenter de parties de 111, 130, 144, ne remportant la victoire que dans la deuxième joute. Il a réussi six abats et huit réserves.

Quant à son adversaire, qui rencontrera Bart D'Amichantonio la semaine prochaine, il a joué des parties de 153, 123 et 147 pour ainsi l'emporter par 38 quilles. Il a réussi 9 abats et 11 réserves.

Lundquist bat Ralston

BERKELEY, Calif. (UPI) — Jan Erik Lundquist, de Suède, utilisant sa raquette avec la précision d'une carabine, a remporté une victoire en quatre sets sur Dennis Ralston, de Bakersfield, Calif., et a ainsi gagné le 73e tournoi annuel de tennis international de la Côte du Pacifique.

Le grand joueur blond, de Stockholm, troisième favori dans le tournoi, a eu recours à des hautes volées pour vaincre Ralston par 3-6, 6-1, 6-3, 6-4.

Chez les dames, la favorite, Darlene Hard, de Montebello, Calif., a remporté son 3e championnat de suite avec un brillant jeu au filet, en triomphant de Renée Schuurman, d'Afrique du Sud, par 6-3, 6-3.

Bill Oogs et Jim McManus, de Berkeley, ont remporté les honneurs du double en battant Ralston et Ramsey Earnhart, de Los Angeles, par 19-17, 7-5. Les honneurs du double dames sont allés à Mlle Hard et Maria Bueno, du Brésil, aux dépens de Judy Tegart, d'Australie, et Elizabeth Stargie, d'Angleterre, 6-4, 6-2.

Pourquoi j'aime vendre la Volvo

par Irwin "Ike" Favor

En plus, évidemment, du légitime désir de réaliser un profit, j'aime vendre la Volvo à cause de ses effets sur la personnalité de ses nouveaux possesseurs. Je me rends bien compte que ceci peut paraître étrange, mais une transformation agréable à de nombreux points de vue se manifeste chez les nouveaux propriétaires d'une Volvo.

Tout d'abord, ils commencent à vanter leur voiture, ce qui ne leur était jamais arrivé auparavant. Puis ils exposent à leurs amis les qualités remarquables de cette voiture et les incitent à venir me voir en vue d'acheter aussi une Volvo.

Est-il vraiment étonnant que j'éprouve de la satisfaction à vendre la Volvo ? Si cet état de choses persiste, je n'aurai plus besoin de vendeurs (rémunérés) !

Pourquoi ne faites-vous pas une promenade d'essai dans la Volvo? Allez-y donc dès aujourd'hui !

Omega Motors (1960) Ltd.
5402, rue Sherbrooke ouest

METALLURGISTE EN CHEF

Notre client, un important producteur d'acier dans la province de Québec, est à la recherche d'un métallurgiste diplômé, possédant une vaste expérience dans ce domaine.

Le candidat prendra entièrement charge du département de la métallurgie et devra également voir à l'établissement de standards métallurgiques.

Ce poste est de très grande importance et le salaire dépendra de l'expérience.

SURINTENDANT DE FONDERIE

On demande également un surintendant expérimenté pour prendre charge de fours électriques pour la fabrication de l'acier. Les chances d'avancement sont excellentes.

Discrétion et réponse assurées

TECHNICAL SERVICE COUNCIL
1500, Stanley, Montréal 25, VI. 5-5342

Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingenieurs, hommes de sciences et administrateurs.

"JE PAYAIS TROP CHER MES STYLOS À BILLE...SANS LE SAVOIR!"

déclare M. Gilles Hénault, estimateur dans une grande entreprise industrielle.

"JE DÉCOUVRIS ALORS LE *North-Rite "98"* SEULEMENT 98¢

"D'un stylo à bille, j'exige une écriture douce, un approvisionnement d'encre de longue durée et un stylo fiable", déclare M. Hénault. "Avec le North-Rite "98", j'obtiens tout cela et je l'obtiens à un prix étonnamment bas".

"Et si votre "98" ne dure pas aussi longtemps que vous estimez qu'il le devrait, North-Rite Ltd., de St. Lambert, Qué., vous enverra un nouveau rechange d'encre — GRATUITEMENT!"

Le stylo qui caresse le papier

NR 208-62

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucune joute à l'affiche

HIER

LIGUE INTERCOLLEGIALE SR

Ste-Marie 24, Eudistes 7
Joliette 26, M. St-Louis 19
Montréal 0, Notre-Dame 46
Rigaud 26, Grasset 7

LIGUE INTERCOLLEGIALE JR

Richard 39, Joliette 0

QRFU JUNIOR

Rosemont 47, Verdun 3

LIGUE METROPOLITAINE

Rosemont 14, Hochelaga 34
St-Eustache 0, Terrebonne 14

CONFERENCE INTERMEDIAIRE DE L'EST

Marieville 14, St-Jean 13
Brome-Missisquoi 13, Granby 1

SAMEDI

HORS CONCOURS

U. St-François-Xavier 6, McGill 13
U. de Montréal 7, MacDonald 14
Sham. de Verdun 10, Queen's U. 38
U. Western 1, U. de Toronto 24

LIGUE INTERCOLLEGIALE JR

Ste-Marie 19, St-Viateur 25

LIGUE INTERCOLLEGIALE SR

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Joliette	2	2	0	0	75	19	4
Notre-Dame	2	2	0	0	59	6	4
Ste-Marie	2	2	0	0	55	19	4
Rigaud	2	1	1	0	33	20	2
Grasset	2	1	1	0	26	26	2
M. St-Louis	2	0	2	0	31	57	0
Eudistes	2	0	2	0	7	73	0
Montréal	2	0	2	0	0	65	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE JR

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Richard	1	1	0	0	39	0	2
St-Viateur	1	1	0	0	25	19	2
Ste-Marie	1	0	1	0	19	25	0
Joliette	1	0	1	0	0	39	0

QRFU SENIOR

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
x-Verdun	6	5	1	0	201	79	10
Chomedey	5	2	3	0	71	142	4
Cornwall	5	1	4	0	42	93	2

x—Verdun est champion

QRFU JUNIOR

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-D.-G.	4	4	0	0	122	31	8
Rosemont	5	3	2	0	123	64	6
V.-Mt-Royal	4	2	2	0	34	66	4
McGill	0	0	0	0	0	0	0
Verdun	5	0	5	0	23	141	0

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Hochelaga	6	6	0	0	141	26	12
Rosemont	6	3	3	0	78	66	6
St-Eustache	6	3	3	0	46	64	6
Terrebonne	5	2	3	0	45	54	4
Rosemère	5	0	5	0	24	116	0

CONFERENCE INTERMEDIAIRE DU QUEBEC

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
T.-Rivières	5	4	1	0	107	27	8
Rosemont	5	3	2	0	65	60	6
Laval-ouest	6	1	3	2	53	99	4
Mtl-Nord	6	1	4	1	72	101	3

CONFERENCE INTERMEDIAIRE DE L'EST

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Marieville	10	9	1	0	225	67	18
B.-Missisquoi	10	6	4	0	87	99	12
St-Jean	10	4	6	0	120	136	8
Granby	10	1	9	0	95	205	2

"PETIT BIG FOUR" D'AHUNTSIC

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Roughriders	3	2	1	0	83	46	4
Arzonauts	3	2	1	0	66	33	4
Tigers-Cats	3	2	1	0	43	24	4
Alouettes	3	0	3	0	12	111	0

Sport-Rire

"Regan, va remplacer Dibble . . . il vient de briser son manche..."
(droits réservés : Publishers Syndicate)

HENNESSY

Cognac

Le "BRAS ARMÉ" Hennessy est l'une des marques commerciales les plus connues dans le monde. Le Cognac Hennessy, provenant des plus grandes réserves de Cognac vieux du monde, est inégalable par la constance de sa qualité.

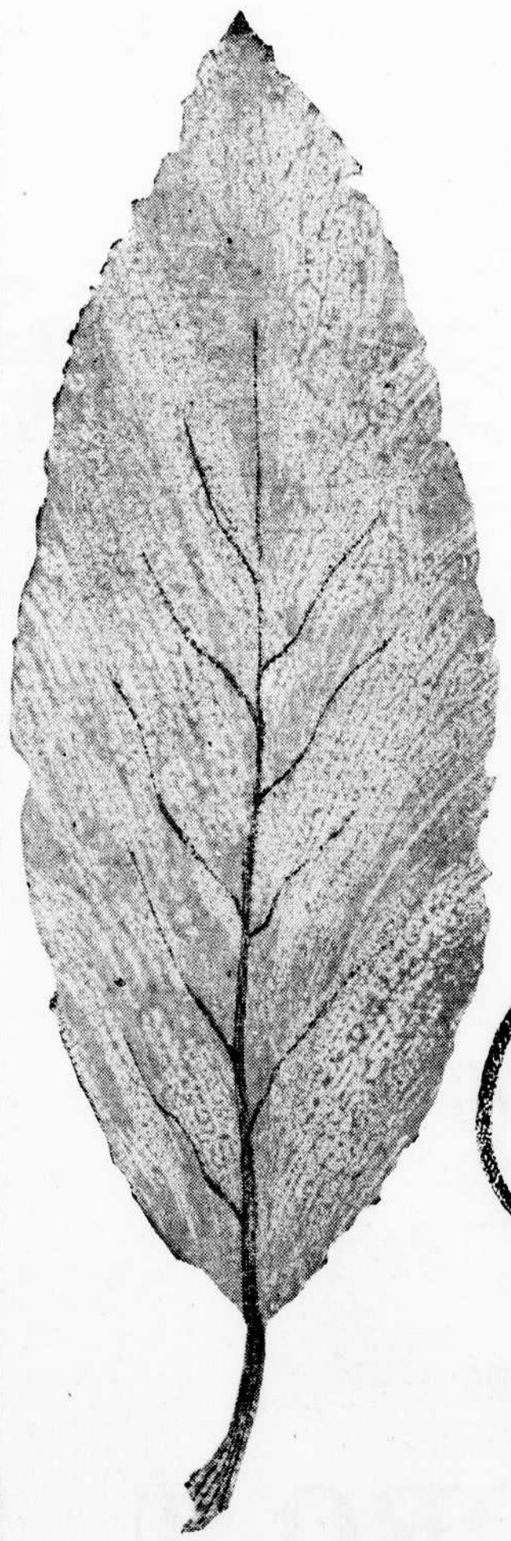

LE TABAC À CIGARETTES
La Salle
vraiment sans égal pour les amateurs qui aiment bien rouler eux-mêmes leurs cigarettes — "Le meilleur des meilleurs"

les tabacs
les MEILLEURS
pour tous les vrais
FUMEURS!

LE TABAC À PIPE
ALOUETTE
Le meilleur mélange de tabacs naturels

LE TABAC À PIPE
COMFORT
Supérieur par son arôme — Préféré pour sa saveur

LE CIGARE
PEGTOP
Doux... percé prêt à fumer — Le choix des connaisseurs

Produits de

HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

LA MAISON DES BONS TABACS

ÉTABLIE DANS LE QUÉBEC DEPUIS 1841

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	225	41½	41⅜	41½
Abitibi pr	—	24¾	24¾	—
Algoma	50	39¾	39¾	39¾
Alumin.	175	21	21	21
Alum. 4 pr	—	21	21	—
Al. 4½ pr	—	45½	45½	—
A. T. 4½ pr	—	40½	40½	—
Ang. T. 290p	—	51	51	—
Argus	—	7⅞	7⅞	—
Arg. 2.60 pr	—	50	50	—
Asbestos	—	30½	30½	—
Atlas Sil	—	35¾	35	—
Arg. Cp. pr	—	6½	6½	—
Banq. C.N.	—	67	67	—
Banq .Mont.	—	55⅞	55	—
Banq. N.E.	—	63¼	63¼	—
Banq. P.C.	—	43½	43½	—
B. T. C. d 10825		78	77	77
Bath Pow.	—	16	16	—
Bath Pw. A	—	50	50	—
Bell Ph. 750		48⅜	48⅜	48⅜
Bow. C. 5 p	—	48½	48½	—
B. C. 5½ pr	—	50½	50½	—
B. Mercy p	—	50	50	—
Bow. Pap	—	480	475	—
Brazil	—	280	280	—
B.A. Oil	—	30⅛	29⅞	—
B.C. Forest	—	11⅞	11⅞	—
B.C. Power 600		17	17	17
Brekvil Chm	—	7⅛	7⅛	—
Brown	—	10⅜	10⅜	—
Bruck A	—	15	15	—
Budd Prod 100		24	24	24
Bulolo	—	6½	6½	—
BC Phon d 85		165	165	165
Cal Pow.	—	22	22	—
Cal Pw 5p	—	101	101	—
Can Cem 50		25⅛	25⅛	25⅛
Cn Cem pr	—	26⅜	26⅜	—
C Dm Sug.	—	24	24	—
Can Iron	—	18⅜	18⅜	—
C.S.L.	—	50	50	—
C Aviatn 100		19	19	19
C Brew 50		9¾	9¾	9¾
C Br Alu	—	10	10	—
C Br Al B	—	210	205	—
C Bronze	—	18	18	—
C Cel	—	30⅜	30¼	—
C Chemical	—	7	7	—
C Fairbks A	—	6⅜	6⅜	—
C Husky 1150		7½	7½	1½
C Hydrocar 100		16	16	16
Can Brew pr	—	43½	43½	—
C Imp Bk C	—	55½	55¼	—
C I L	—	12½	12½	—
C I L pr	—	41¼	41¼	—
C Int Pw pr	—	405	405	—
C Oil 2900		55	55	55
C P R 1400		21	21	21
C Pet Pr	—	11¼	11¼	—
C Vickers	—	20	20	—
Col Cel	—	4	4	—
Con M & S	—	19½	19½	—
Con Textile	—	4½	4⅝	—
Cons Glass 200		33⅜	33⅜	33⅜
Cor Credit	—	6¾	6¾	—
Crown Z A	—	21	21	—
C D Rio 1350		720	710	710
Cdn Brew pr	—	40¾	40½	—
Dome Pete	—	13	13	—
D Bridge 125		15⅜	15⅜	15⅜
D Corset	—	17½	17½	—
D Fndry 25		51¾	51½	51¾
D Glass	—	74	74	—
D Glass Pr	—	17	17	—
D Lime Ltd	—	5¾	5¾	—
D Steel	—	8¾	8½	—
D Stores 300		12	12	12
D Tar	—	16¾	16½	—
D Tar Pr	—	21	21	—
D Text	—	16	16	—
Donohue	—	23½	23½	—
Du Pont	—	33½	33¼	—
Dpuis Fr A	—	8	8	—
Eddy Paper	—	25	25	—
En Pro A	—	8	8	—
Fam Play	—	16¾	16¼	—
Fleet Cor	—	20	19½	—
Ford U S	—	44½	44½	—
Foundation	—	9¼	9¼	—
Fraser 275		25	25	25
Falconbri 100		48½	48½	48½
A J Freim	—	8	8	—
Gatineau	—	27	27	—
Gat 5½ pr	—	98½	98½	—
Gen Motors	—	57	57	—
G L Paper	—	16¾	16½	—
GR BR C	—	9	9	—
Hawk Sid	—	400	400	—
Holling Ho	—	10½	10½	—
Ho Oil A 225		11⅝	11⅝	11⅝
H Oil B	—	10½	10½	—
H % Pittfie	—	220	220	—
H Bay M&S	—	48½	48½	—
H B Comp	—	11	11	—
Imp Oil 250		43¾	43¾	43¾
Imp Tob	—	13½	13¼	—
Imp Tob Pr	—	5⅞	5⅞	—
Ind Accep 150		21⅜	21⅜	21⅜
I Ac 2.25 pr	—	47¼	47¼	—
Inc Ac	—	—	—	—
2.75 Pr	—	52¼	52¾	—
id 4.50 pr	—	94½	94½	—
Inland C Pr	—	17½	16¾	—
Int. Nickel 140		59½	59⅛	59½
Int. Paper	—	27⅞	27	—
Int. Util.	—	42	41	—
id Pr.	—	48	47¾	—
Interprv PL 25		75	75	75
Iroq GI Pr	—	11	10½	—
Jamaica	—	12½	12½	—
Labatt	—	12¼	12	—
Laura Sec.	—	16	16	—
Laur. Fin A	—	15¾	14	—
Lewis Bros.	—	7¼	7¼	—
Loeb M.	—	14	14	—
Lower St. L	—	28½	27	—
MacLaren	—	19½	19¼	—
id B	—	20⅜	20½	—
Maem. & P 300		18	18	18
Mariti. Tel	—	19	18½	—
Mass. Fer. z30		11	11	11
idq 5½ pr 70		106¾	106¾	106¾
Miron Pr	—	9⅞	9½	—
Molson A	—	25⅜	25	—
Molson B	—	26½	25½	—
Molson Pr	—	43¼	43	—
Mtl Loco	—	12	11¾	—
Mtl Trust	—	80¼	80	—
Nat Cont	—	4 90	4 85	—
Nat. Trust	—	19	18	—
Nig. Wire B	—	12½	12½	—
Noranda 154		26	25¾	25¾
N S Light	—	21½	29½	—
Ogilvie 25		48½	48½	48½
Ont Steel	—	10⅜	10⅜	—
Pacific Pete	—	14	13¾	—
Page-Hers	—	18	17⅞	—
Penmans	—	37	36	—
Placer	—	24½	24½	—
Pow Corp 100		68¾	68¾	68¾
Price Br 100		37¾	37¼	37¾
Que N Gas	—	5¾	5¼	—
Q N Gas p	—	64	53	—
Que Pow	—	29	28½	—
Que Phone	—	40⅜	39½	—
Q Pho w	—	19½	19½	—
Reed Albert	—	6⅞	6⅜	—
Reitman's	—	12	11	—
Reitman A	—	10	10	—
Rolland A	—	9	9	—
Rothman L	—	6	6	—
Royal Bk 150		69⅜	69⅛	69⅜
Roxylite z50		14⅜	14⅜	14⅜
St L C A p	—	99½	99½	—
Salada Fds	—	10¼	9⅞	—
Sal Fds w	—	4 95	4 95	—
Shawin 582		24⅜	23¾	24⅜
Shawin A	—	24	23⅜	—
Shaw 4 p 25		38½	38⅛	38½
Shaw 4½ p	—	43	43	—
Sicard	—	7½	7½	—
Sicard Pr	—	20½	20½	—
Simpsons	—	27¼	26¾	—
Southam	—	30	29⅝	—
Std Str St	—	9	8½	—
Steel Can 139		16⅜	16⅜	16⅜
Steinbg A	—	18½	18¾	—
Texaco Can	—	47½	45½	—
Tor-Dom B 25		55	55	55
T Fin A	—	11	11¼	—
Trans-Can C	—	8	7¾	—
Trans-Can P	—	20¾	19¼	—
Triad Oil	—	135	134	—
Turnbull El	—	12¾	12⅜	—
Turn New	—	8¼	8¼	—
U Steel Cor	—	5½	5½	—
Walk G W 25		51	51	51
Webb&Knp 300		2 20	2 20	2 20
Westcoat	—	14½	14½	—
Weste VTC	—	14	14	—
Weston A	—	15¼	15¼	—
Weston B	—	18	18	—
Zeller's	—	32	32	—
Zeller's pr	—	46	46	—

Bourse canadienne

Ajax	26	25	—
Alscope	32	32	—
Anacon	36	36	—
Am Molybd	250	245	—
Anglo-Nfld	$ 8⅞	8⅞	—
Anthonian	6	6	—
Arno	4½	4½	—
Ass Arcadia	40	40	—
Atlas	5½	5	—
Atlas Tfilm 3800	310	310	310
Augustus	34	34	—
Auto Fab. B	315	315	—
Alpha	$ 8½	8½	—
Alpha A	$ 9	9	—
Bailey S A 100	750	750	750
Baker Talc	10	10	—
Band-Ore	8	8	—
Bankfield	29	29	—
Barvalee	4	4	—
Bateman	5	5	—
Beauce Placer	30	30	—
Beld-Cort	$ 12⅜	12⅜	—
Bor[illegible]chasse	12	12	—
[illegible]ton	$ [illegible]	[illegible]	—
Bornite	20	20	—
[illegible]diver	1	1	—
Bruneau	33½	33½	—
Cal-Ed	$ 25½	25¾	—
Calumet	2½	2½	—
Calyso Food	200	200	—
Camp Chib	365	365	—
C-Collieries	$ 6¼	6¼	—
C-Collier p	80	80	—
Can. Dev	365	365	—
C Dredge 100	$ 8	8	8
C I Inv Tr	$ 23¾	23¾	—
Cdn Kodiak	65	65	—
C Powers	$ 8½	8½	—
Canalask	6	6	—
Canorama	10	9½	—
Carbec	7½	7½	—
Cartier-Que	10	10	—
Cassiar	$ 10⅜	10⅜	—
Catelli A	$ 30	30	—
Cent Man	5	4	—
Chemallo 2000	83	81	81
Chib M	30½	30½	—
Chib Copper	9	9	—
Chipman	4½	4½	—
Cievela Cop	5	5	—
Cominga	5	5	—
C Bellekeno	9	9	—
C C Cad	6	6	—
Con N Pac	70	70	—
Cons Paper 25	$ 37¼	37¼	37¼
Commodo 50	415	415	415
Cop Rand	115	115	—
Copperstream	26	26	—
Couv Provost	$ 8	7½	—
Dalfens Ltd	75	75	—
Denault A	$ 14	14	—
Dolsan	7	6½	—
Dom Explorers	16	16	—
Do Leaseh 500	52	52	52
D Oilcloth	$ 23½	23	—
Drum Welding	$ 8½	8½	—
Dumagami	39	39	—
Dumont	22	22	—
Co Mogador	35	35	—
Capital Buil	420	410	—
East Sull	180	180	—
Emp Oil	4	4	—
Fabi 100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Fab	13	13	—
Fano	2½	2½	—
Fontana	5	5	—
Fort Relia	21	21	—
Fundy 500	9	9	9
Futurity	21	21	—
Fox Lake 500	27	27	27
Gl Lak Si 1100	220	215	220
Gold Age	16½	16	—
Gui-Por Ur	6	5½	—
Helium	68	68	—
Hubbard A	$ 22½	22½	—
Int Dridg 1000	26	25	25
Inland Chm	210	210	—
Int Ceramc	8½	8½	—
Int Helium 900	220	210	220
Int Helium	100	100	—
Inv. Found	$ 45	44¾	—
Israel Arg.	10	10	—
Jubilee Iron	180	180	—
Keeley 6700	56	55	55
Kontiki	6	6	—
Kiena 200	2 30	2 30	2 30
Labrad Ac.	$ 7¾	7¾	—
Labrador	$ 21½	21½	—
Ladnboro	85	85	—
Lambert A	$ 16	16	—
Lamonta A	$ 9⅞	9⅞	—
Langis Silv	43	43	—
Lingside	3½	3½	—
Lith. Crp	8½	8½	—
Macl P&P B	20½	20½	—
Majortra 10000	11	11	11
Malartic	145	135	—
Marchant	69	65	—
Massval	6	5	—
McIntyre	$ 11	11	—
Mel 6% Pr	5⅝	5⅝	—
M Chipman	22	18	—
Mid-Chib	18	17½	—
Min-Ore	13	12½	—
Molyb	57	57	—
Monpre	10	9½	—
Mt Pleas 2100	197	195	197
M R Dairi	$ 6	6	—
M R Rice	9½	9½	—
Mussens	$ 9¼	9¼	9¼
Nat Miner	11	11	—
N. Formaq.	4½	4½	—
Nfld Light	$ 70	68	—
N. Jack L.	10½	10½	—
N. W. Am. 1000	10	10	10
Ndco Cool.	220	210	—
Nocana	6	6	—
N. A. R. M.	49	35	—
N. Q. Pow.	$ 29¼	29¼	—
Op. Exp. 1000	15	15	15
Opemiska	510	515	—
Patricia 500	43	43	43
Paudash	6	6	—
Pennbec	8	6½	—
Pitt Gold	5	5	—
Porcupine	5	5	—
Pow C 1 p	$ 44⅞	45⅛	—
Pow C 2 p	$ 80	75½	—
Provo	152	146	—
Que Chib	18	18	—
Que Cobalt	240	205	—
Que Lab	4½	4½	—
Que Lith	275	250	—
Que Oil	2¼	2¼	—
Que Smelt	11	10	—
Red Crest	2½	1	—
Renold	$ 15	15	—
Roberval	11	10	—
Ruby Foo's 200	250	240	240
Roby F w	44	44	—
Silve Reg 2000	48	48	48
St L Colu 700	410	410	410
St L Divers	85	80	—
Sangamo	$ 7¾	7¾	—
Saucon	24½	21	—
Shop Save	$ 6⅜	6	—
Siscalta	42	42	—
Siscoe	210	210	—
Sobey Stores	$ 14½	14½	—
Soma	55	55	—
S. Dufault	7½	7	—
S. Can Prov	$102	100	—
Spartan Air 50	90	90	90
Spartan A Wts	22	20	—
Stand Gold	11	10	—
Sullivan	165	155	—
Suptest Ord	$ 18	17½	—
Tache wts 3000	2½	2½	2½
Tache 5000	11	11	11
Tallisman	80	75	—
Tazin	7½	7½	—
Tib. Expl	13	9½	—
Titan	8½	8	—
Trans-Can Corp	$ 7⅞	7⅞	—
U Principal	43	42	—
U Towns El	10½	10½	—
UA Obais 500	45	45	45
Val-Mar	5⅜	5⅜	—
Vander Hou	270	265	—
Vanguard	6½	6½	—
Virginia	4½	4½	—
West Heliu	75	45	—
Weedon	4	4	—
Wendell	5½	5½	—
Westburne	89	81	—
Westeel	$ 10⅜	10⅜	—
Westville	4	4	—
York Spec	400	390	—

SERVICES PUBLICS

Ang. Tel. 6	1983	98	101
Aval. Tel. 3½	1966	91	—
Bell Tel. 3¾	1979	77	80
Bell Tel. 5¾	1982	97	100
Bell Tel. 6¼	1978	101	104
B. Power 3¾	1980	80	85
Broz Trac. 4¾	1970	75	80
B.C. Tel. 5¾	1983	90	93
Calg. Pow. 3½	1972	79	—
Canada El. 4	1968	89	—
Cn. W. Nat. 5¾	1983	93	—
Cons. Gas 5¾	1977	97	100
Cons. Gas 5	1978	91	94
East. L. P 4	1969	87	—
Gt. Lk. P 5¾	1977	97	100
In. Na. G 6	1982	96	100
Marit. El 4	1973	82	—
Nfld L&P 4½	1974	86	—
Nfld L&P 5½	1978	94	—
N. Ont. G 5¾	1982	93	96
N. Tel. 6	1981	98	—
Power Crp 5½	1977	95	98
Q Nat Gas 5¾	1965	80	85
Que. Tel. 6	1977	98	102
Sha. W&P 3½	1970	86	89
Sha. W&P 4¾	1976	88	92
Union Gas 5	1977	92	95

IMMEUBLES

Brant C R 6	1978	92	—
Eaton Real 3½	1968	90	—
Eaton Real 5	1978	90	94
Lob. Ls. p 5½	1983	95	98
Steinbg pr 6	1982	98	101

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilieres

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
2¾	1er avril	1963	98¾	99¾
4	15 dec.	1963	98¼	98¾
3¾	1er sept.	1965	95¼	96¼
4½	15 dec.	1966	97¼	97¾
2¾	15 juin	1968	85½	89
5½	1er avril	1969	100¾	101¾
4¾	1er sept.	1972	91	92
5½	1 oct.	1975	99¾	100¾
3¼	1er juin	1976	79	80
4½	1er sept.	1963	88	89
3	perpétuels		64	65
CNR 5½	15 dec.	1964	101½	102
CNR 4½%	1 av.	1967	96	97
CNR 4.	1er fév.	1981	82¾	83¾
CNR 5¾	1er jan.	1985	102	103
CNR 5.	1er oct.	1987	93½	94½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alt. M Fin	5½	1983	97½	98½
BC Electric	5¼	1988	89½	91¼
B.C. Elect	3¾	1969	88	90
B.C. Elect	5¾	1977	95	97
BC Pr 5.	sept 15	1982	89	91
Manitoba	5¾	1981	99	100
NB	3½ 15 sept	1985	93¾	94¾
NB	5¼, 15 déc.	1986	92½	93½
Newf.	6. 15 fév.	1981	99½	100½
N Scotia	5¼	1982	92½	93½
N Sc	3¼, 15 juin	1965	93½	94½
Ont.	3. 15 avril	1965	93¾	94¼
Ont.	5¼, 1 oct.	1983	95	96
On Hy 4.	1er mars	1966	95	96
On.	5¼, 1er oct.	1983	94¾	95¾
Qu.	4¼, 15 jan.	1977	91	92
Que	5½, 1er août	1985	94	95
Que	5½, 1er juin	1980	97	98
Que.	3¾, 1er fév.	1966	99	100
Hyd. Qué.	3½	1973	81¼	82¼
Hyd. Qué.	5½	1985	96¾	97¼
Sask	5¼ 10 mars	1982	93½	94½

MUNICIPALITES

City of Mtl. 3	1973	76	77
City of Mtl. 5½	1981	94	95
Gt. Lk. 5½	2 1980	95	96
M Tor 5½.	15 f. 1982	97¼	98¼
City Vanc 6	1980	98	100

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P et P 4½	1966	101½	103½
Brazilian T 4½	1971	65	69
Can Delhi 5½	1971	90	93
Cdn Utilit. 5¾	1977	112	—
Can. Pet 4	1972	84	87
Greyh Lines 5½	1978	146	—
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1975	103	105
Inland Cem. 4½	1976	89	—
In. N. Gas 5½	1977	93	95
Loblaw 4¾	1976	123	—
Pac. Pete 5	1977	110	113
Shaw W P 5½	1972	98½	100½
Simpson's 3	1976	108	—
Simpson's 5½	1979	99	102
TCP I. Note 5½	1987	135	140
Triad Oil 4¾	1971	87	90

rendement des valeurs

	Taux	Prix Apprx.	Rend.
Abitibi	2.00	.41	4.87
Algoma (xd)	1.40	.40	3.50
Aluminium	.60	.21	2.85
Argus Corp	.20	8	2.50
Asbestos	1.20	31	3.87
Atlas Steel (x)	1.23	.35	3.57
Bell Tel.	2.20	.49	4.48
B A Oil	1.00	30	3.33
B.C. Forest	.50	12	4.16
Cdn Bronze	1.50	18	8.33
Bldg Prod	.90	24	3.75
C & D Sugar	1.00	.24	4.16
Can. Cement	1.00	.25	4.00
Can Iron	1.00	.19	5.26
Can Malting	2.00	66	3.03
Can Steam xd	1.60	50	3.20
Cdn Brew	.36	.09	4.00
Cdn Bronze	1.50	18	8.32
Cdn Celanese	1.20	31	3.87
C I L	.90	23	3.84
Cdn Oil (x)	.80	.55	1.45
CPR	1.50	.21	7.14
Cdn Vickers	1.00	24	4.16
Cons. Glass	.80	.34	2.35
Crown Zell A' (x)	1.00	27	4.76
Dist. Seag	1.20	40	3.00
Dom. Bridge	.80	.15	5.33
Dom Corset	1.00	18	5.55
D. Fndry-S	1.00	.52	1.92
Dom. Glass	2.20	.73	2.93
Dom. Oilcloth	1.20	24	5.00
Dom Steel & C	.40	9	4.44
Dom Tar	.80	.17	4.70
Dom Text	.80	.16	5.00
Donohue	.90	23	3.91
Dow Brew	1.50	50	3.00
Dom Stores	.32	12	2.66
Du Pont	.60	33	1.81
Falconbridge	1.00	49	2.04
Fam Players	1.00	17	5.88
G S Wares	.40	10	4.00
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	26	4.61
Gat Power	.60	32	5.00
Gt. Lakes P.	.60	17	3.52
Imp Oil	1.20	.44	2.72
Imp. Tob	1.00	.13	7.69
Int. Accept	1.00	.22	4.54
Int. Nickel	1.00	.60	1.66
Int. Paper	1.05	.27	3.51
Int. Util.	1.40	.41	3.41
Labatt	.70	.12	5.83
Laura Secord	.70	.16	4.38
MacH Pwl	.60	.19	3.15
Massey-Ferg	.40	11	3.63
Molson "A"	.90	.25	3.60
Molson "B"	.90	26	3.46
Mt Loco	1.00	.12	8.33
Pace-Hersey	.90	18	5.00
Penmans	1.80	.37	4.86
Power Corp	2.00	.69	2.89
Price Bros.	2.00	.38	5.26
Que Power	1.60	.28	5.71
Que. Tel	1.10	.39	2.82
St Law C	1.00	.22	4.54
Shawinigan	.80	.24	3.33
Simpsons	.80	.27	2.96
Texaco	1.60	.45	3.55
Union Gas	.40	17	2.94
Viau Ltee	.80	12	6.66
Walker G. & W.	1.60	.50	3.20
Weston "B"	.30	18	1.67
Zeller's	1.40	33	4.24

BANQUES

Camp Imp	1.80	57	3.16
Can Nat	1.80	.67	2.68
Montréal	1.80	.55	3.27
N.-Ecosse	2.20	64	3.43
Provinciale	1.20	45	2.67
Royale	2.20	69	3.18
Tor.-Dom.	1.90	57	3.33

MINES

Dome	.70	30	2.33
Hollinger	.60	20	3.00
Hudson Bay	3.00	51	5.88
Kerr-Add	.80	9	8.88
Noranda	1.20	.80	4.00

(x) Taux variable.

dividendes

	Taux (x)	Ex-div.	Enrg.	Paiement
Autofab Limited				
Dupont of Canada Limited (ord)	$0.15 tr	3-10-62	5-10-62	31-10-62
id (priv)	(w) 1¾% tr	3-10-62	5-10-62	15-10-62
Texaco Canada Ltd (ord)	$0.40 tr	29-10-62	31-10-62	30-11-62
Turnbull Elevators	$0.15 tr	31-10-62	2-11-62	1-12-62
Wool Combing Corp (ord)	$0.15	3-10-62	5-10-62	15-10-62

(x) Avis a été donné par la Cie Autofab que le dividende regulier sur les actions "série A" de sera pas payé pour le moment.
(w) 93¾ cents en devises canadiennes.

Début de semaine plutôt modéré

Ce matin, à l'ouverture des deux bourses de **MONTREAL**, les cours étaient mixtes, et le virement modéré.

Certaines valeurs ont perdu du terrain. Entre autres, on remarque CPR, à 20⅞, et Aluminium, à 21, en baisse tous deux de ¼. MacMillan a délaissé ⅛, à 18. Canadian Husky, qui avait monté de ½ vendredi dernier, a perdu ⅛, à 7½, au début de la matinée. Les droits de Bell Telephone, à 78 cents, et Canadian Oil, à 55, n'ont pas subi de changements, mais ont été l'objet de nombreuses transactions.

Parmi les valeurs en hausse, Power Corporation a pris une avance de ⅜, à 68⅞, tandis que Price Brothers gagnait ¼, à 37¾, la Banque de Montréal ½, à 55½, et Shawinigan ¼, à 24⅜. Central Del Rio, à $7.10, a par contre régressé de 5 cents.

Chez les minières, Mount Pleasant a monté d'un cent, à $1.97, et United Obalski a perdu 2 cents, à 43 cents.

* * *

— L'allure était à la baisse au début d'une séance plutôt tranquille ce matin à la Bourse de **TORONTO.**

Imperial Oil, Aluminium, Canadian Husky, Banque royale et Moore Corporation ont subi des pertes variant de ⅛ à ⅜. Calgary Power a progressé de ⅛.

Dans les métaux de base, Denison a fléchi de ¼ et Noranda, de ⅛.

Du côté des pétroles de l'ouest, Home A a progressé de ⅛.

Le lingot d'or canadien cotait de $37.65 à $37.90 l'once.

* * *

Malgré quelques signes de résistance de la part de quelques secteurs, la bourse de **NEW YORK** n'a pu s'empêcher de verser dans une tendance à la baisse ce matin, à l'ouverture. Le rythme des transactions était modéré.

Par contre plusieurs secteurs du marché n'ont pas accusé de changement sensible et sont demeurés stationnaires.

Une légère augmentation des commandes pour l'acier a aidé les aciéries pour lesquelles les acheteurs ont semblé démontrer un peu plus d'intérêt.

Les trois principaux dirigeants des automoteurs ont subi des pertes légères, mais Studebaker a quand même tenu bon et a même montré de la fermeté.

Les valeurs de l'industrie aéronautique se sont aussi affaiblies, mais les pertes subies ont été de peu • d'ampleur. Quelques nouveaux contrats

pour le département de la défense ont été rendus publics durant la fin de semaine.

IBM a perdu une couple de points, bien plus par routine que par toute autre cause.

* * *

L'optimisme qui régnait durant le cours de la journée de vendredi dernier était encore de mise aujourd'hui à la bourse de **LONDRES** au début d'une nouvelle liquidation, mais l'activité des opérateurs était réduite et plutôt sélective.

Les valeurs de tout repos ont de nouveau concentré toute l'attention des opérateurs, et, après un ajustement initial avec les tenues des nouvelles valeurs du trésor, les acheteurs se sont mis de la partie, et les prix ont monté.

Les valeurs avec échéance étaient particulièrement fermes, mais les valeurs ne comportant aucune échéance ont faibli légèrement.

Les valeurs cotées en dollars ont reflété l'avance de vendredi chez les valeurs transatlantiques. Cependant, Canadian Pacific a délaissé ¼, à 35¾, par suite de l'annonce de revenus moins élevés durant le mois d'août. Aluminium, pour sa part, a grimpé de près de deux points, à $36, tandis qu'International Nickel a pris une avance de 1½, à $102. Plusieurs autres titres ont enregistré des gains de ½ à 1½ dolar.

* * *

Le marché était hésitant dans l'ensemble, à la bourse de **PARIS.** Bonne tenue des banques à l'ouverture, mais lourdeur de plusieurs groupes dont celui des produits chimiques.

La semaine est lourde d'échéances importantes sur les plans politique et social. La position prise par le président du Conseil de la République contre le projet de référendum, place la rentrée parlementaire de demain, mardi, dans un climat que la Bourse ne pouvait ignorer. Dans le domaine social, les conversations entre les syndicats et les autorités d'électricité et gaz de France, annoncées pour aujourd'hui, et les décisions éventuelles à prendre demain mardi par une réunion commune des syndicats des cheminots, à l'avant-veille d'une séance de la commission mixte de la SNCF., soulignent l'acuité des problèmes à résoudre.

Aussi, malgré la reprise technique int

CAHIER No 4 / PAGES 43-56

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / COMIQUES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, LUNDI 1er OCTOBRE 1962 — 78e ANNEE — No 293

AUTOUR DU MONDE

Yémen : pleins pouvoirs à Al Sallal

ADEN (AFP, AP, UPI) — Selon la radio de Sanaa, captée à Djibouti, le conseil de la République arabe yéménite a décidé d'accorder les pleins pouvoirs au général Al Sallal, en attendant la réorganisation de tous les services et l'instauration d'un régime démocratique. Le conseil a également annoncé cinq nouvelles exécutions et des arrestations et fait état du support apporté par l'URSS et la RAU.

Cependant, des rapports non confirmés font état de mouvements divers à l'intérieur du pays pour tenter de restaurer la monarchie. Le prince Hassan, prétendant au trône, est arrivé au Yémen et, selon la radio jordanienne, il a pris la tête du mouvement loyaliste contre le nouveau régime. Le prince Hassan aurait d'autre part demandé l'aide de l'Arabie Séoudite.

Pékin nous demande un délai

WASHINGTON (UPI) — Le ministère américain de l'Agriculture annonce aujourd'hui que la Chine rouge cherche à obtenir du Canada une extension des termes de crédit accordé pour l'achat de blé et d'orge en 1961.

Selon le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, la Chine communiste tente d'obtenir les mêmes facilités que le Canada a accordées à la Pologne : dix p.c. du montant réglés comptant et le reste étagé sur 3 ans.

En 1961, la Chine avait acheté au Canada 1,471,000 tonnes (métriques) de blé et 660,000 tonnes d'orge, soit un total de 2,131,000 tonnes.

Cette année, Pékin a encore acheté au Canada 1,950,000 tonnes de blé et 200,000 tonnes d'orge, soit un total de 2,150,000 tonnes.

Pour mettre fin à l'anarchie au Sud-Kasai

LEOPOLDVILLE. (AFP) — Pour rétablir la légalité qu'il estime compromise dans la province du Sud-Kasai, fief du "roi empereur" Kalondji, le gouvernement central du Congo vient d'y décréter l'état d'exception et d'investir un commissaire extraordinaire de tous les pouvoirs civils et militaires, a annoncé hier le ministre de la Défense nationale, M. Anany. Le ministre a ajouté que dorénavant c'est au commissaire extraordinaire, M. Kangologo, que la gendarmerie du Sud-Kasai devra obéissance, et non plus au gouvernement de M. Kalondji, qui s'est évadé d'une prison de Léopoldville il y a trois semaines.

Fraudes alimentaires en Italie

ROME. (AFP) — Le scandale des fraudes alimentaire en Italie englobe presque tous les produits de base de l'alimentation et a provoqué une interpellation au Parlement, la réunion des ministres intéressés et de vastes enquêtes, sans parler des réactions de pays étrangers qui, comme l'Allemagne, sont importateurs réguliers de ces produits. On a vendu du pain fabriqué avec de la farine de mauvaise qualité, du beurre à base de graisses animales mélangé avec de la margarine, de la viande d'âne pour du boeuf de qualité "supérieure", du fromage fabriqué avec des déchets récupérés dans des centres laitiers, des vins frelatés à base "de sang de boeuf, d'os de veaux, d'algues marines, de blanc d'oeuf, de bois, de moëlle et d'autres produits fantaisistes".

Le Canada en tête pour le chômage

WASHINGTON. (PA) — Le chômage est proportionnellement plus considérable aux Etats-Unis que dans tous les autres pays industrialisés, sauf au Canada, affirment six économistes américains, dans le rapport qu'ils ont présenté au président Kennedy. Ce comité présidentiel avait été nommé il y a dix mois pour étudier la valeur et l'utilité des statistiques nationales mensuelles sur l'emploi et le chômage. Après une étude approfondie, le comité s'est déclaré catégoriment en faveur de tels renseignements périodiques. Selon le comité, le pourcentage du chômage par rapport à la main-d'oeuvre était, en 1960, de 7% au Canada, 5.6% aux Etats-Unis, 4.3% en Italie, 2.3% en Grande-Bretagne, 1.9% en France, 1.5% en Suède, 1.1% au Japon et 1% en Allemagne de l'Ouest.

Le "Labour" réclame des sanctions

BRIGHTON. (AFP) — Le comité exécutif du parti travailliste britannique a lancé hier soir un appel réclamant en substance des mesures propres à briser la récente renaissance des mouvements fascistes en Grande-Bretagne. Stigmatisant le racisme et le fascisme sous toutes ses formes, qualifiés de "crime de nature à porter préjudice au Commonwealth qui unit les peuples de race diverses", les dirigeants travaillistes demandent la mise en vigueur rapide de lois interdisant "toute incitation publique à la haine raciale".

2 Canadiennes dénoncent des officiels cingalais

CEYLAN (Reuter) — Une Canadienne, jeune et jolie, a décidé aujourd'hui de faire sa valise et de fuir l'île de Ceylan parce que des personnages haut-placés du corps diplomatique lui ont fait des propositions malhonnêtes et lui ont rendu la vie insupportable.

La jeune fille de 23 ans, Sarah de Vloo qui est originaire de Bow Island dans l'Alberta soutient qu'elle a été assaillie de propositions galantes de la part de certains membres du gouvernement, de fonctionnaires et d'hommes d'affaires depuis son arrivée à Ceylan en mai dernier.

Mlle de Vloo était venue séjourner quelque temps à Ceylan en compagnie d'une amie, Mlle Alice Sorochan du Lac La Biche en Alberta. Les deux jeunes filles qui sont institutrices avaient antérieurement visité les Etats-Unis puis avaient tour à tour séjourné à Hawaï, au Japon, à Hong-Kong, en Thaïland et aux Indes avant de se rendre à Ceylan.

Mlle de Vloo soutient que les autorités de l'Immigration à Ceylan lui ont demandé de quitter le pays à cause de son attitude "négative" à l'égard des hauts fonctionnaires.

"On me chasse comme une criminelle" aurait-elle déclaré, "mais je préfère m'en aller plutôt que de céder aux avances odieuses de gens qui n'ont aucun contrôle sur eux-mêmes."

"Tous ces hommes, a-t-elle ajouté, semblent incapables de voir une femme blanche sans perdre la tête."

Les accusations de Mlle Vloo ont exaspéré l'opinion publique. Une société de vigilance à Ceylan a recommandé qu'une enquête approfondie soit menée dans cette affaire. Cette requête est appuyée par le **Daily News**, journal du matin à Ceylan qui écrivait hier : "Le public sera tout aussi dégoûté que cette infortunée Canadienne en apprenant ce qui en est de la conduite inqualifiable de certains députés et de certains fonctionnaires du revenu qui détiennent des postes de confiance."

Mlle de Vloo était sténo-dactylo à temps partiel pour le compte du gérant d'une compagnie d'aviation locale.

Pour faire échec à "la pénétration soviétique" à Cuba, Washington proposera :

Un pacte de défense des Caraïbes formé de 10 pays

LA FORCE AU SERVICE DE LA LOI — Un fort contingent d'agents fédéraux fait son entrée sur les terrains de l'Université du Mississippi sans rencontrer de résistance. Un peu plus tard, le noir James Meredith était conduit dans l'institution, mais son arrivée a déclenché des émeutes sanglantes de la part des étudiants blancs excités par des chefs racistes, dont l'ex-général Walker.

(telephoto UPI)

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — L'établissement d'un nouveau pacte pour la défense de la région des Caraïbes, qui engloberait une dizaine de nations, sera probablement le thème principal de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère occidental, qui se tiendra demain et mercredi dans la capitale américaine. Vingt pays membre de l'Organisation des Etats américains (OEA) doivent être représentés à cette réunion.

D'après des porte-parole américains, l'idée d'une nouvelle organisation de défense des Caraïbes aurait été assez bien accueillie par les pays latino-américains au cours des consultations que le secrétaire d'Etat Dean Rusk a eues la semaine dernière à New York. Les Etats-Unis voudraient ainsi faire échec à ce qu'ils appellent "la pénétration soviétique" à Cuba.

Les pays qui adhéreraient à une telle organisation sont le Guatémala, le Honduras, le Salvador, le Nicaragua, Costa Rica, Panama, la Colombie, le Venezuela et la République Dominicaine, en plus des Etats-Unis. Le Mexique et Haïti refuseraient d'en faire partie.

Ce que M. Rusk désire obtenir de la conférence ministérielle, c'est une approbation de principe sinon un endossement formel de l'opportunité d'une telle organisation. Il ne veut pas, souligne-t-on, aller à l'encontre des désirs des pays latino-américains ni diviser l'OEA. La réunion n'aura pas de caractère officiel et sera dépourvue des cérémonies habituelles à ces assemblées.

Autres mesures envisagées

On prévoit que plusieurs autres problèmes seront discutés. Les Etats-Unis souhaiteraient obtenir l'appui de l'hémisphère aux mesures suivantes :

— Rupture de toutes les relations diplomatiques existant encore entre Cuba et d'autres pays latino-américains. On sait que le Brésil, l'Uruguay, le Chili, la Bolivie et le Mexique ont encore des ambassades à La Havane.

— Abandon du commerce avec Cuba. Une vingtaine seulement de navires d'Amérique latine ont visité des ports cu-

Voir UN PACTE en page 52

Réponse aux Etats-Unis

Cuba est prêt à se défendre jusqu'au bout

LA HAVANE. (AFP) — Le gouvernement cubain a averti hier les Etats-Unis qu'en cas d'agression directe contre Cuba, celle-ci défendrait son territoire "maison par maison et pouce par pouce" en employant "tous les moyens nécessaires".

Cet avertissement est contenu dans un document adopté par le conseil des ministres réuni en séance extraordinaire, en réponse à la résolution sur Cuba votée par le Congrès des Etats-Unis.

Le premier ministre cubain Fidel Castro avait déjà, dans un discours public prononcé vendredi soir, exposé les principaux points qui font l'objet de la déclaration du gouvernement cubain, à savoir :

1 — Cuba ne représente aucun danger pour la sécurité de quelque pays que ce soit.

2 — Au contraire, le gouvernement américain représente "un grave danger pour la sécurité de Cuba, de l'hémisphère et du monde entier".

3 — La résolution conjointe adoptée par le Congrès des Etats-Unis proclame "une politique de subversion, d'action militaire et d'aide aux contre-révolutionnaires" et elle est le prélude à l'invasion de Cuba.

4 — Cuba a le droit d'utiliser "tous les moyens de défense" et elle est prête à résister à toute attaque.

5 — Cuba a toujours été disposée à discuter avec les Etats-Unis, mais Washington a préféré mener une politique de puissance et d'agression.

6 — Les dirigeants et les parlementaires américains oublient que la promesse d'aide soviétique à Cuba n'est pas une vaine parole et qu'une invasion armée à Cuba entrainerait pour les Etats-Unis "une série de résultats catastrophiques".

Au terme du congrès des commissaires

On réclame la planification des finances scolaires à l'unanimité

par **Gaston DUGAS**

L'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires catholiques a adopté à l'unanimité une résolution réclamant la création d'une Commission de planification des finances scolaires, rurales et urbaines. La résolution a été adoptée presque sans discussion, les délégués l'ayant en mains depuis environ un mois.

La Fédération réclame cette Commission pour mettre un peu d'ordre dans le domaine de la taxation pour fins scolaires. Plus spécifiquement, son rôle serait : 1 — d'établir des zones économiques sur tous les territoires de la province; 2 — de fixer des normes provinciales d'évaluation des biens immobiliers; 3 — de définir, une fois pour toutes, l'expression "compagnie" pour faire en sorte que ce mot ne s'applique pas aux sociétés et syndicats coopératifs, ni aux caisses populaires, ni aux sociétés propriétaires de logements multiples ou d'édifices, pour fins de péréquation; 4 — de confectionner un rôle provincial d'évaluation et de perception uniforme des compagnies et des industries; 5 — d'imposer une taxe spéciale de 5 p. 100 sur le revenu, taxe déductible de l'impôt fédéral; 6 — de fonder et d'administrer un fonds provincial d'éducation.

Dans la même veine, les commissaires d'écoles ont réclamé la création, sans délai, d'un organisme de crédit provincial, qui pourrait être alimenté par une loterie provinciale. Ce fonds serait destiné à libérer les commissions scolaires des obstacles financiers qui paralysent leur développement.

Malgré leurs besoins financiers, les commissaires ont cependant refusé d'accepter une résolution prônant l'imposition d'un texte d'éducation aux locataires. Ce sujet en particulier a donné lieu à une longue discussion, de nombreux amendements ont été suggérés mais c'est finalement avec une forte majorité que le projet a été battu par l'assemblée. La deuxième partie de la même résolution prévoyait l'imposition d'une taxe d'affaires pour fins scolaires également; cette proposition a aussi été battue.

Une question que les observateurs considéraient comme l'une des principales à être soumises aux commissaires a été renvoyée pour étude à l'exécutif de la Fédération. Il s'agit de l'échelle provinciale des salaires au personnel enseignant.

Voir COMMISSAIRES en p. 52

Le doyen de la faculté de commerce de Laval :

La survie de notre peuple se joue présentement sur le plan économique

par **Jean SISTO**

Si l'année 1956 marqua la "grande libération" de la province et le début de son évolution, il est au moins un secteur, selon le R. F. Gustave Tardif, qui n'a pas bougé: celui de l'incivisme du peuple québécois. Le doyen de la faculté de commerce de l'université Laval qui s'adressait samedi, au centre social de l'université de Montréal, aux finissants des cours de vente donnés conjointement par les deux institutions, s'est demandé si depuis la mise en garde de l'épiscopat, en 1956, contre ce manque de civisme "quelque chose avait changé".

"Au niveau des chefs, a-t-il dit, cette proclamation a produit une certaine crainte qui est peut être le commencement de la sagesse. Mais parmi les couches populaires, je ne crois pas que l'on puisse déceler le moindre progrès : **j'en veux pour preuve le succès renversant de slogans bouleversants dans le goût de : "On n'a rien a perdre"; j'en veux pour preuve la tyranie qui s'exerce encore auprès de députés en vue d'obtenir des faveurs personnelles."**

Un peuple menacé

Selon le Frère Tardif, ce manque de civisme est la principale menace à notre survie économique et conséquemment nationale. Le peuple canadien-français devrait s'efforcer de subordonner son intérêt personnel ou tout autre intérêt particulier au bien commun de la société, surtout à l'heure des questions vitales qui lui sont posées: **"Le peuple canadien-français traverse la période la plus tragique de son histoire. De l'attitude qu'il prendra en face des questions qui le confrontent immédiatement dépend sa survie ou sa disparition à brève échéance, son assimilation au géant américain."**

Sans faire nulle part explicitement allusion à l'étatisation du réseau électrique comme moyen de libération économique, le Frère Tardif, qui se veut considérer également comme le "doyen de tous les hommes d'affaires", a réclamé le retour du contrôle de notre économie entre nos mains : "Ce n'est plus un mystère, a-t-il dit, la survie de notre peuple se joue présentement sur le plan économique. L'inquiétude de nos chefs tant religieux que civils l'indique assez clairement et ce n'est pas par hasard que toutes les voix les plus autorisées de notre milieu proclament à l'unisson que l'avenir du Québec dépend de notre éducation économique."

Voir LA SURVIE en page 52

Conseil national des commissaires d'écoles

M. Paul Desrochers a annoncé en fin de semaine qu'on avait réussi à former un Conseil national des commissaires d'écoles du Canada et que ce Conseil comprenait les trois grandes associations nationales de commissions scolaires.

Font partie du Conseil : la Canadian School Trustees' Association (qui groupe les commissaires anglo-protestants); la Catholic Education Association of Canada (qui comprend les commissaires anglo-catholiques du pays); et l'Association nationale des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada (au sein de laquelle on retrouve des délégués français de toutes les provinces).

C'est pour donner plus de force aux réclamations de ces diverses associations et pour favoriser l'étude des problèmes communs que le Conseil a été formé.

C'est aussi pour donner plus de force à la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec que cet organisme demandera au gouvernement d'amender la loi de façon à décréter l'adhésion automatique de toutes les commissions scolaires à la Fédération. Une résolution dans ce sens a été adoptée samedi matin. La Fédération compte actuellement 1,210 des 1,484 commissions scolaires catholiques de la province.

La Fédération voudrait que l'article suivant soit incorporé à la loi : "Toute commission scolaire catholique dûment constituée aux fins de la loi de l'instruction publique, est ou devient membre automatiquement de l'association des soummissions scolaires du diocèse où est situé son territoire. Cependant, toute commission scolaire catholique peut se détacher de son association diocésaine de commissions scolaires, en tout temps, en donnant avis écrit à son association diocésaine par lettre recommandée, incluant une résolution des commissaires ou syndicats d'écoles (copie devant être envoyée à la Fédération provinciale); cette démission prendra effet le 30 juin qui suit".

La résolution originale aurait voulu que les cotisations soient déduites par le gouvernement des subventions qui sont remises annuellement aux commissions scolaires. Il a finalement été décidé que le montant des cotisations serait déterminé par les associations diocésaines, que la quote-part de la Fédération provinciale serait déterminée par l'assemblée générale de cet organisme et que les commissions locales devraient être obligées par la loi à faire elles-même le versement de leurs cotisations aux associations diocésaines.

M. Rusk l'affirme :

Pas de "marchandage" sur Berlin et Cuba

WASHINGTON. (PA - UPI - AFP) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a repoussé hier la possibilité d'un marchandage entre les Etats-Unis et l'URSS en vertu duquel les Russes cesseraient leur intervention à Cuba en échange de concessions occidentales à Berlin ou de l'abandon de bases américaines à l'étranger.

"On ne peut pas soutenir la liberté dans un endroit tout en y renonçant dans un autre," a déclaré M. Rusk dans une entrevue télévisée.

"De toute façon, nous avons dans cet hémisphère des engagements spéciaux . . . et nous ne pouvons relier, dans des négociations ou des échanges, le problème de Cuba avec la défense de la liberté en d'autres endroits."

Le secrétaire d'Etat a exprimé le voeu que le problème cubain soit écarté de la politique partisane durant la campagne électorale en vue du scrutin de novembre. Il s'est également dit convaincu que la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère qui aura lieu mardi sera "très profitable". Cette réunion, a-t-il expliqué, sera officieuse et ne prendra pas de décisions; il s'agit d'une simple consultation au sujet de la situation à Cuba.

M. Rusk, tout en soulignant que la question cubaine est

Voir M. RUSK en page 52

Kennedy ira-t-il à Moscou?

WASHINGTON. (A F P, UPI) — De source informée, on apprend que le premier ministre de l'URSS, M. Nikita Khrouchtchev, a "exprimé l'espoir que le président Kennedy fera tout son possible pour venir visiter l'Union soviétique un jour".

Cependant, aucune confirmation d'une visite éventuelle du président Kennedy à Moscou ne peut être obtenue dans la capitale soviétique, où l'ambassade des Etats-Unis déclare n'être au courant de rien. Selon le "New York Times", M. Khrouchtchev aurait transmis au président et à Madame Kennedy une invitation à se rendre en URSS à une date non précisée, pour l'y rencontrer. L'invitation aurait été communiquée au président par M. Stuart Udall, secrétaire américain à l'Intérieur, qui rencontra M. Khrouchtchev le 6 septembre.

Au cours d'une conférence de presse tenue au lendemain de cette rencontre, M. Udall avait démenti la rumeur de l'invitation faite au président Kenedy.

Algérie

Washington reconnaît le régime Ben Bella

ALGER. (AFP-Reuter-UPI) — Le premier ministre de l'Algérie, M. Ahmed Ben Bella, dont le gouvernement a été approuvé lar l'Assemblée nationale samedi, doit se rendre cette semaine à New York pour représenter son pays à l'Assemblée générale de l'ONU. On prévoit que l'Algérie sera admise d'ici quelques jours aux Nations unies et Ben Bella désire représenter son pays à cette occasion.

Les principaux développements de la fin de semaine en Algérie ont été les suivants :

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils reconnaissaient officiellement le gouvernement algérien et ont demandé aux autorités algériennes l'autorisation de transformer le consulat général des Etats-Unis en ambassade et de nommer M. William J. Porter, actuellement consul à Alger, chargé d'affaires par intérim. Un ambassadeur sera désigné prochainement, a précisé le département d'Etat. Le président Kennedy et le secrétaire d'Etat Dean Rusk ont envoyé des messages de félicitations au nouveau gouvernement.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mohammed Khemisti, a annoncé hier soir que l'Algérie soutiendra la Chine communiste dans ses efforts pour être admise aux Nations unies. Le ministre l'a déclaré au cours de la réception offerte à Alger par le chargé d'affaires chinois à l'occasion du 13e anniversaire de la création de la République populaire de Chine. De son côté, M. Hsien Yi a assuré le peuple algérien de l'appui inconditionnel de la Chine.

A Oran, plus de 50,000 personnes ont participé à une manifestation célébrant l'indépendance algérienne. La fête coïncidait avec le changement de noms de plusieurs des principales rues de la ville. Ainsi la "Place Foch" a été rebaptisée "Place du Premier Novembre 1954" (date de l'insurrection).

Dans la nuit de samedi, après un débat de plusieurs heures, le gouvernement de M. Ben Bella avait reçu l'investiture de l'Assemblée par un vote de 159 contre 1 et 19 abstentions. Dix-sept députés étaient absents.

ENCORE ... un domaine que les femmes envahissent, celui des voyageurs de commerce. Mlle Mignonne Côté s'est classée première aux cours de vente, organisés par les universités Laval et de Montréal ... Le doyen de la faculté de commerce de Laval, le frère Gustave Tardif, lui remet son diplôme.

photo LA PRESSE

SERVICE PROFESSIONNEL DE PLANIFICATION OFFERT

PLACE CREMAZIE

LE COEUR DE LA HAUTE VILLE

Information :
Tél. 389-1372

UN COMPLEXE ERIGE PAR THREE STAR CONSTRUCTION

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

Armes nucléaires pour l'ARC

HALIFAX. (PC) — L'Association des anciens combattants de l'Aviation royale canadienne a demandé au gouvernement canadien d'équiper les forces armées du Canada d'armes nucléaires, immédiatement. M. P. F. Connell, de St-Jean, N.-B., nouveau président de l'association a lu la résolution à l'assemblée qui l'a adoptée après discussion. Elle était secondée par le maréchal de l air W. A. Curtiss, ex-chef de l'état-major aérien du Canada, qui a émis l'opinion que les avions militaires du Canada devraient être équipés d'engins nucléaires comme mesure de défense.

* * *

"Playboy" passé au crible

EDMONTON. (PC) — Le magazine "Playboy", qui récemment a été déclaré obscène par un tribunal de Terre-Neuve vient d'être saisi en Alberta, par ordre du procureur-général de cette province. Une décision sur le contenu de ce magazine "pour hommes" s e r a rendue mardi.

* * *

L'infaillibilité papale : un obstacle

TORONTO. (PC) — L'autorité papale, qui implique autant la suprématie que l'infaillibilité, est considérée comme le grand obstacle à un rapprochement entre les églises catholique et anglicane, lit-on dans un volume rédigé et publié à titre privé par un professeur de l'Université de Toronto, de foi anglicane, M. George F. Lewis. Il croit cependant que si les courants actuels vers une unité chrétienne se poursuivent et sont accélérés, "les anglicans et les catholiques se verront un jour paisiblement et naturellement réunis en une église qui sera catholique et réellement réformée". Le professeur Lewis, qui a épousé une catholique, est membre du comité de l'Eglise anglicane du Canada sur les relations entre anglicans et catholiques.

* * *

Les détaillants refusent le contrôle sur le crédit

OTTAWA. (PC) — Dans un rapport présenté à la commission fédérale d'enquête sur le système bancaire, la Fédération canadienne du commerce de détail s'est prononcée contre toute f o r m e de contrôle sélectif du crédit à la consommation, estimant qu'en temps de paix de tels contrôles ne sont pas seulement "hautement discriminatoires" pour le consommateur mais néfastes à la stabilité économique a i n s i qu'à l'augmentation de la productivité et de l'emploi dans l'industrie.

* * *

Nomination

OTTAWA. (DNC) — M. Marcel Chevrette, B.S.A. (Laval), a été nommé agent prêteur principal à la Société du crédit agricole. Agé de 45 ans et originaire de Saint-Simon, (Bagot), M. Chevrette fit ses études agronomiques à l'Ecole supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

* * *

Le ministère de l'Atlantique

FREDERICTON. (PC) — Le premier ministre Louis Robichaud vient de déclarer qu'il attendra l'introduction de la nouvelle législature fédérale créant une commission de développement des provinces de l'Atlantique avant de se prononcer sur cet aspect du discours du Trône.

* * *

Autre acquisition de la chaine Thomson

FORT WILLIAM. (PC) — Le "Fort William Times-Journal", quotidien des Grands Lacs, à tirage de 17,000 copies a été acquis par la chaine Woodbridge, une filiale des journaux Thomson, propriété de sir Roy Thomson. Le prix de l'achat n'a pas été dévoilé.

* * *

L'administrateur de l'année

OTTAWA. (PCf) — M. Roland Dugré, d'Asbestos, Qué., a été proclamé "l'administrateur 1961" et il a reçu un certificat du président sortant de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Claude-P. Beaubien, de Montréal.

Le sous-ministre québécois du Commerce et de l'Industrie, M. René Tremblay, a été invité à remettre les certificats à 12 finissants d'un cours d'administration offert par la Chambre de Commerce avec le concours de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales d e Montréal, grâce à une subvention du gouvernement de la province de Québec.

Les certificats ont été décernés à Mme Blanche Beaulieu, de la Chambre de Béloeil; Mlle Marie-Paule Durocher, du secrétariat de la Chambre du district de Montréal; M. Henri J.-M. Baudot, secrétaire gérant de la Chambre de Sherbrooke; M. Grégoire Thibault, de la Chambre de St-Fabien; M. Claude Fournel, du Jeune commerce de Matane;; M. Gérard Dumont, du Jeune commerce de La Tuque; M. Sydney Duckett, de la Chambre de Danville; M. Jean-Jacques Ducharme, de la Chambre de Shawinigan; M. Michel Roberge, du Jeune commerce de St-Stanislas; M. Louis-René Morency, secrétaire de la Chambre du Lac Etchemin; M. Jean-Pierre Monette, de la Chambre de Varennes; et M. Georges Legendre, secrétaire de la Chambre de Charlesbourg.

* * *

Nouveau commandant

VALCARTIER. (PC) — Le lieutenant-colonel Pierre Chassé, de Québec, remettra son commandement du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, au lieutenant-colonel J.-A.-C. Woodcock, de Montréal et Sarnia, Ontario, le 6 octobre.

Le colonel Woodcock, âgé de 43 ans, a fait partie, un certain temps l'an dernier, de la force des Nations unies au Congo, avant de revenir à Montréal.

Le colonel Chassé, âgé de 39 ans, fils du premier commandant du célèbre 22e Régiment, est commandant du 1er bataillon depuis deux ans.

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, le cardinal Léger, M. Paul Desrochers, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec et M. Jules LeBlanc, journaliste au Devoir récipiendaire d'une médaille d'argent de la Fédération, pour services rendus à la cause de l'éducation, s'entretiennent quelques instants au terme du congrès.

ici & là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Prévention des incendies

Du 7 au 13 octobre aura lieu la semaine de la Prévention des Incendies. Cette semaine est observée chaque année : elle constitue un moyen d'éduquer nos citoyens sur la sécurité contre les incendies et, par là même, de diminuer les pertes de vie ainsi que les pertes matérielles enregistrées à chaque année.

Deux faits démontrent l'évidente nécessité d'une telle éducation : le feu au Canada en 1961 a causé plus de 550 pertes de vie, dont plus de 200 enfants, et a coûté aux Canadiens des pertes matérielles de plus de $127,000,000.

Voici quelques considérations utiles, de la part de Canadian Underwriters' Association.

La précaution avec les allumettes et le fumage devrait figurer au premier rang de la liste. Ces objets, pourtant familiers, ne sont pas si inoffensifs lorsqu'ils entraînent un incendie. L'année dernière, ils furent la cause d'un feu sur quatre au pays.

Nostalgie

Ceux qui ont garde la nostalgie de la traction à vapeur auront la possibilité, le 14 octobre prochain, de faire un intéressant voyage dans un train à vapeur : l'itinéraire comprendra Montréal comme point de départ et Cantic comme destination ultime, en passant par Dorval, Pointe Claire et Coteau.

Le convoi partira de la Gare centrale à 8 h. 30 du matin et arrêtera à Dorval à 9 h. 02 et à Pointe Claire à 9 h. 11, afin d'y prendre des citoyens de ces deux endroits qui seront du voyage. Au retour, le train arrêtera de nouveau à Pointe Claire (à 7 h. 12 du soir) et à Dorval (à 7 h. 22) pour finalement entrer en gare à Montréal à 8 h. (heure avancée de l'Est dans chaque cas).

Deux locomotives à vapeur remorqueront le train : une Pacific, portant le numéro 5107 et une Northern, portant le numéro 6153. Mises bout à bout, ces deux locomotives atteignent l'impressionnante longueur de 169 pieds ; elles consommeront pour le voyage plus de 25 tonnes de charbon et 18,000 gallons d'eau. Ce sera leur "chant du cygne" si l'on peut dire, puisqu'elles seront retirées du service dès leur retour à Montréal. Des voitures-coachs de luxe, des voitures à baies vitrées mobiles et deux voitures-restaurant composeront le convoi.

Pour les enfants arriérés

Lors de la dernière réunion de l'Association du Lakeshore en faveur des enfants arriérés, M. M. L. Pratt, de Beaconsfield, a été élu président pour l'année en cours.

Ont aussi été élus: M. Frank Bond, premier vice-président; Mme Barbara Moore, deuxième vice-présidente ; M. Lloyd G. McBeth, troisième vice-président; M. Len Taylor, trésorier ; Mme Daphne Wilson, secrétaire chargée des dossiers; Mme Helen Mallory, secrétaire chargée de la correspondance.

Colonel honoraire

Le colonel O. M. Solandt, OBE, de Montréal, a été nommé colonel honoraire du 11e Régiment d e s Communications (Milice) de Montréal, a annoncé le quartier général de l'Armée.

Echos de Québec

Président réélu

SHERBROOKE. (PCf) — Le docteur L.-P. Le Gresley est réélu à la présidence de l'Association des pathologistes et médecins de laboratoire dans le Québec. Le directeur des laboratoires à l'hôpital Maisonneuve, de Montréal, a été reporté à ce poste à l'issue du 15e congrès annuel de l'organisme à Sherbrooke. Les docteurs Robert Garneau, de l'hôpital Saint-Sacrement à Québec, et M. St-Martin, de l'Hôtel-Dieu à Montréal, en assument la vice-présidence.

Le secrétariat et la trésorerie sont confiés aux docteurs Jean-Paul Thériault, de l'hôpital Maisonneuve, à Montréal, et M. Boulay, de Québec. Le Dr L. Bonenfant, de Québec, en est le président sortant. Le Dr Simon Lauzé, de Montréal, présidera l'organisation du prochain congrès de l'association.

Canalisation du Richelieu

OTTAWA. (PCf) — Le ministre fédéral des Transports a déclaré aux Communes qu'il "n'est pas prêt à annoncer les noms des trois Canadiens", appelés à participer à l'étude conjointe canado-américaine sur la possibilité de réaliser le projet de la ca alisation du Richelieu. M. Léon Balcer répondait au député de Richelieu-Verchères. M. Lucien Cardin avait soutenu que l'étude du projet doit commencer le mois prochain. Le canal relierait le fleuve Saint-Laurent à la rivière Hudson, dans l'état de New-York.

Pour la défense des animaux de laboratoire

WASHINGTON. (UPI) — La Société humanitaire a déclaré, qu'elle n'est pas opposée à un usage légitime des animaux dans les recherches médicales. Mais elle se demande s'il fallait broyer les pattes de 400 chiens pour se renseigner sur le choc nerveux. Elle met en doute aussi la nécessité de faire griller des cochons vivants sur des feux de gazoline pour étudier les brûlures graves.

Fred Myers, directeur exécutif de cette société, a cité ces cas et d'autres exemples de cruauté alléguées pour recommander l'adoption d'une loi interdisant les souffrances "évitables" pour les animaux utilisés dans des recherches financées par les fonds fédéraux.

Les adversaires de ce projet disent que cette loi compliquerait les recherches et entraverait les progrès de la médecine.

M. Myers a ajouté que 300 millions d'animaux sont tués chaque année dans les laboratoires et écoles de médecine pour des fins de recherches, d'enseignement et d'épreuves des médicaments.

Surplus de calories

Les salades ne font pas engraisser, mais on ne peut en dire autant de leurs assaisonnements, mayonnaises et huiles.

ANNONCE

ÊTES-VOUS ENNUYÉ PAR DES

FAUSSES DENTS

QUI GLISSENT OU VOUS BLESSENT ?

Ne subissez pas l'embarras des fausses dents qui glissent, tombent ou se déplacent lorsque vous mangez, parlez ou riez. Saupoudrez simplement vos dentiers d'un peu de FASTEETH. Cette poudre agréable donne une merveilleuse sensation de plus de confort et de sécurité en affermissant les dentiers. Pas de sensation ni de goût pâteux ou gommeux. C'est une poudre alcaline (non acide), de produits pharmaceutiques.

Transactions immobilières

QUARTIERS : Ahuntsic — 3400 Place Elie Auclair. Lot No 10-143, terrain surp. 4705'. J. H. Letourneux à Marcel Miron, $34,000. — No 1626612.

Villeray — 9925 rue Peloquin Lot No 228-431 et 432. Mme Romeo Brabant à Joseph Fostinelli. $15,040.00 — No. 1627026.

Notre-Dame-de-Grâce — 4596, à 4630 Ave Draper. Lot No 171-374 et al. Mme Rodney George Klein à R e s k l o Realty Inc. $140,000.00 — No. 1626867.

Rosemont — 6306, 6308, 1er Ave. Lot No 207-420, terrain 25' x 105'. Maurice Bastien à Martin Henault. $14,500.00 — No. 1626302.

Ville d'Anjou — 7653 Thames Road. Lot No 427-916. Champlain Heights Ltd à Mme Oscar Jodoin, $17,840.00 — No. 1626677.

Ville Dollard-des-Ormeaux — 145 Ave. Anselme, terrain 70 x 100'. Belcourt Construction Company à Henry Lloyd Brenton. $18,856.25 — 1626729.

19 Ave. Anselme. Lot No 288-25. Belcourt Construction Company à Albert Reginald McMullon. $17,730.00 — No 1626746.

40 rue Glamis. Belcourt Construction Company a Reginald Alfred Rees. $16,623.00 — No. 1627004.

19 rue Howard. Lot No 287-356. Belcourt Construction Company à Jean Côte. $18,447.06 — No 16227005.

Ville Lachine — 305 49ième Ave. Lot No 897-101, terrain 50' x 100'. Stanley Clifford Rolston à John Bowie Dickson. $15,-800.00 — No. 1626594.

Ville Montréal Nord — Vacant. Lot No 63-193, 194, 195 ptie, terrain sup. 7343'. Theophie Ajmo à André Elliott. $10,-500.00 — No. 1626809.

11930 rue Edger. Lot No 29-416 et 462, terrain 50' x 32'. Lawrence T. Doherty à Edmond Boudreau. $15,000.00 — No. 1626810.

Ville Pierrefonds — 4827 rue Edward. Lot No 32-127 P. Ste. Geneviève, terrain 62.15' x 87'. Bernard Gervais à Cameron Ross Dumaresq. $14,500.00 — No. 1626595.

4795 rue Edward. Lot No 32-119, terrain 62.15' x 87'. Bernard Gervais à Robert Lamarre. $13,950.00 — No. 1626840.

Ville Roxboro — 46 11 ième Ave. Lot No 327-27 327-28 Partie, terrain sup. 8500'. Artem Construction Company Limited à Mme Albin F. Hanslik. $20,-535. — No 1626607.

Westmount — 21 Ave Willow. Lot No 210-29, terrain 31.5' x 100'. Succession Mme George Robert Dalkin à Mme Bruce Knox L. Mais. $33,000.00 — No. 1626845.

Quartiers Ahuntsic — Rue Florence, no 10970. Lot no 254-12 et 13, 255-15 et 16, sup. 2399'. Arthur Depocas à Mme Joseph Maurice P. Ouimet, $21,000.00 —1626146.

Rue Des Prairies, no 9435. Lot no 163-814. Réal Voghel à André Renaud, $5,000.00 — 1626377.

Bourget — Rue Panet. Nos 1871 à 1879. Lot no 993-992. Hyman Bailey et al, à Paro Investment Co. Ltd. $15,000.00 — 1626469.

Mercier — Vacant. Lot nos 404-142, 143, 144 ptie. Cité de Montréal à Adjutor Caron. — $6,000.00 — 1626131.

Villes Dollard-des-Ormeaux— Ave Hazelwood, no 28. Lot no 287-287. Belcourt Construction Company à Kenneth Tucker. $17,580.31 — 1626221.

Rue Buttonwood, no 17. Lot no 287-253. Belcourt Construction Company à Frederick H. Stevenson, $17,246.00 — 1626230.

Dorval — Ave Touzin, no 72. Lot no 5-53, terrain 62' x 85'. John William Bentley à Leslie Wilson Carrutheir. $7,000.00 — 1626592.

Lachine — 7ième avenue, no 726. Lot no 753-812 et 811 ptie. Terrain 49' x 75'. Jacob Gnatiuk à Jean-Paul Chalifoux, $15,000.00 — 1626593.

Montréal-Nord — Rue St-Louis. Lot no 116-337. Jean-Maurice Constantin à Jean-Guy Balthazar, $11,500.00 — 1626183.

Rue Cobourg, rue 10701. Lot no 86-173 et 174, terrain 60' x 84.7' N.O., 85.6' S.E. Victor Bourassa à Normand J. Gagnon, $11,000.00 — 1626441.

Pointe-Claire — Ave Aurora, no 82. Lot no 135-117. Montreal Trust Company à W. Thompson. $15,100.00 — 1626151.

Rivière-des-Prairies — Boul Gouin est, no 11002. Lot no 97-58, 97-6, terrain 50' x 119'7" Ouest, lot 97-48, 123'2" Est, 50' x 25'5" Ouest, lot 97-6 27' Est. Wilfrid Houle à Mme Philippe Rioux, $15,000.00 — 1626508.

St-Laurent — Rue St-Charles, no 3073 et 3075. Lot no 96-28. Belcourt Construction Company à Alexander Plosaj, $24,288.00 — 1626220.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE
27 septembre 1962

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. Juge P.-E. Côté.

Individual Investment Corp. vs Eddy Huard & Eddy Huard, opposant. Jugement recevant opposition à jugement de l'opposant, frais à suivre.

Quality Auto Supplies Ltd vs Albert Ricci — Jugement. Motion de la demanderesse pour règle-nisi contre le défendeur accordée; défendeur appelé fait défaut, que règle émane rapportable le 23 octobre 1962 à 10.30 hres a.m. ch. 31 Palais de Justice Montréal.

Tibor Radai ès-qual. vs Roger Landry & al — Jugement. Motion des défendeurs accordée pour examen médical de la belle-fille du demandeur ès-qualité, Judith Zinger Radai, d'ici quinze jour; un honoraire de $10 étant fixé pour le médecin de la demande, frais à suivre.

Bertrand Geoffroy vs Joseph Lapierre — Jugement. Motion du demandeur pour substitution de procureurs accordée, sans frais.

Waldman's Fish Co. Ltd. vs Charles Bourbonnière — Jugement. Motion de la demanderesse pour règle-nisi contre le défendeur accordée; que règle émane rapportable le 24 octobre 1962 à 10.30 hres a.m. ch. 31. Palais de Justice, Montréal, (défendeur appelé fait défaut).

Gunther Sparkuhl vs Fernand Léger & al — Jugement. Motion du demandeur pour règle-nisi contre le défendeur Fernand Léger accordée; défendeur appelé fait défaut; que règle émane rapportable le 23 octobre 1962 à 10.30 hres a.m., ch. 31, Palais de Justice, Montréal.

Omer St-Pierre vs La Prévoyance Cie d'Ass. — Jugement. Motion de la défenderesse accordée pour détails de la part du demandeur à être fournis dans un délai d'un mois; frais à suivre.

Nicole Beccat vs Tancrède Roberge — Jugement. Motion du défendeur pour examen médical de la personne blessée lors de l'accident d'ici quinze jours, accordée; un honoraire de $10 étant fixé pour le médecin de la demande, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

Marcel Salette vs J.-P. Auclair & al — Jugement. Motion du demandeur pour réunir causes accordée, frais à suivre.

Raymond Girard vs Lajoie Welding Limited — Jugement. Motion de la défenderesse accordée pour examen médical du demandeur d'ici quinze jours; $10 comme honoraire au médecin de la demande, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

John G. Pentecost vs Robert Champagne — Jugement. Motion du défendeur accordée pour examen médical du demandeur d'ici quinze jours; $10 comme honoraire au médecin de la demande, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

André Breault vs Earl Edwin McGurk — Jugement. Motion du défendeur accordée pour examen médical du demandeur d'ici quinze jours; $10 comme honoraire au médecin de la demande, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

"Etudiant mélomane" en cour . . .

Le juge T.-A. Fontaine a "brisé" les études d'un jeune homme, samedi matin. Marcel Moore, 19 ans, comparaissait pour le vol d'un poste de radio, d'une valeur de $124, perpétré dans un grand magasin de l'ouest de la métropole. Ayant protesté de son innocence, Moore désirait un cautionnement "pour reprendre ses études, lundi matin".

La juge pourtant ne s'est pas laissé attendrir : Moore est un "étudiant" un peu trop nouvelle vague qui attend par surcroit sa sentence pour un vol à main armée . . . Il devra donc se contenter de faire un peu de sociologie à la prison de Bordeaux, en attendant son enquête préliminaire fixée au 5 octobre prochain.

Vive opposition à Londres

Les fanatiques du "Labour" s'attaquent au Marché commun

LONDRES. (AFP, Reuter) — "L'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun ne menacerait ni la monarchie britannique, ni l'autorité du Parlement de Westminster, a déclaré M. R. A. Butler, vice-premier ministre et président du comité interministériel sur le Marché commun.

"Pour maintenir ou améliorer le niveau de vie des citoyens britanniques, a-t-il poursuivi, il importe de trouver de nouveaux débouchés aux exportations britanniques de produits manufacturés. Le marché le plus fructueux, pour nous, est l'Europe occidentale. Le commerce avec le Commonwealth reste vital et nous souhaitons en augmenter le volume, mais ni le pouvoir d'achat du Commonwealth, ni ses besoins ne constituent une ouverture comparable".

Le leader de la Chambre des Communes et président du parti conservateur, M. Macleod, a déclaré : "La position du gouvernement britannique au sujet du Marché commun est nette et sans équivoque : nous voulons entrer dans le Marché commun, nous espérons y entrer et nous croyons que nous y entrerons".

Après avoir stigmatisé les hésitations et l'argument "insensé" du parti travailliste et en particulier de M. Gaitskell à propos de l'Europe, M. Macleod a observé que la Grande-Bretagne pourrait survivre et même prospérer sans adhérer au Marché commun, mais que cette prospérité s'accompagnerait d'un déclin d'influence dû à son isolement des grands centres mondiaux "en un temps où l'Europe occidentale acquiert une force comparable à celle des Etats-Unis ou de l'URSS.

La bataille du Marché commun est, en effet, commencée pour de bon. Certaines des personnalités les plus anti-européennes du "Labour" ont exposé hier soir des arguments tour à tour anti-allemands, anti-italiens, anti-cartel et réclamant généralement le renforcement du Commonwealth. Deux économistes de l'aile droite du parti travailliste, MM. Douglas et William Pickles, ont attaqué les structures "protectionnistes" de la CEE.

"L'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun posera d'immenses problèmes aux pays en voie de développement, tels que le Pakistan", a déclaré d'autre part à Karachi le président du Pakistan, M. Ayoud Khan.

Nouvelle-Guinée occidentale

Le dernier gouverneur hollandais a regagné son pays samedi matin

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Le secrétaire-général de l'ONU, U Thant, a annoncé samedi la nomination de M. Jose Rolz-Bennett, diplomate guatémaltèque, actuellement adjoint du chef de cabinet d'U. Thant, M. Narashiman, aux fonctions d'administrateur temporaire de la Nouvelle-Guinée occidentale.

M. Rolz-Bennett se trouve déjà sur place, à Hollandia, puisqu'il avait été provisoirement chargé de l'installation des services administratifs de l'ONU en Nouvelle-Guinée occidentale.

On sait que la période intérimaire durant laquelle l'ONU administre la Nouvelle-Guinée occidentale en attendant d'en transférer l'administration à la république indonésienne, commence aujourd'hui et doit se terminer le 1er mai.

D'autre part, le dernier gouverneur hollandais de la Nouvelle-Guinée occidentale, M. P. J. Platteel, est arrivé samedi matin, par avion, à Amsterdam. Il a fait un bref exposé de la situation en Nouvelle-Guinée et a souligné notamment que les Papous pourraient assurer leur propre administration, mais à condition d'obtenir une aide suffisante de l'étranger pour le développement du pays.

Accusé d'avoir tenu une maison de paris

La police provinciale, pour la deuxième fois durant la semaine, a fait une descente à Montréal-Est, vendredi soir, et arrêté Charles Michaud, 50 ans. Il a comparu samedi matin devant le juge Fontaine sous l'accusation d'avoir tenu une maison de paris au no 9 de la rue Broadway.

Constatant que le prévenu, qui, a protesté de son innocence, n'avait pas de dossier judiciaire, le juge lui accorda un cautionnement de $950 jusqu'à la date de son procès fixé au 5 octobre.

M. Sarto Fournier se porte à la défense des cultivateurs

par **Luc BEAUREGARD**

Toute la presse était convoquée samedi après-midi au marché Maisonneuve alors que l'un des aspirants au **titre** de maire de la métropole, M. Sarto Fournier, s'est fait le propre chef de protocole de sa visite aux marchands et cultivateurs mécontents de l'établissement.

Ceux-ci ont reçu récemment un avis de la cité de Montréal les obligeant de quitter feux et lieux au cours de la fin de semaine qui vient de se terminer. L'avis ferait suite à un règlement de l'hôtel de ville visant à transformer le marché en poste de police.

M. Fournier s'est promené de marchand en marchand, s'offrant à eux comme leur sauveteur. Evidemment, s'il était élu aux élections municipales du 28 octobre, M. Fournier verrait tout de suite à ce que tout soit rétabli, à ce que ces bonnes gens puissent renouveler leurs baux avec la ville.

M. Fournier s'est arrêté devant chaque étalage, serrant toutes les mains qui se tendaient vers lui, les mains de "bleus" et de "rouges", se mêlant aux complaintes de ces commerçants qui devaient transporter leurs pénates ailleurs.

Le "drame" se résumerait à ceci :

Plusieurs marchands sont établis au marché Maisonneuve depuis plus d'une quarantaine d'années et l'intérêt public exigerait trop d'eux en leur demandant de **quitter le "patelin"** où ils ont fait leurs affaires pendant toute leur vie. La décision de l'administration montréalaise causerait aussi préjudice aux commerçants installés là depuis peu de temps et qui y auraient investi tout le **capital** dont ils disposaient. Leur demander de déménager maintenant serait ni plus ni moins que de les condamner à la ruine. La mesure atteint enfin les familles du quartier qui se procuraient leurs denrées au marché à **prix modiques.**

Samedi après-midi, malgré la température maussade, M. Fournier s'est donc rendu sur place pour compatir humainement avec les pauvres gens.

M. Fournier se baladait de comptoir en comptoir, renchérissant sur les commerçants qui devaient plier bagages samedi soir. Il allait à droite et à gauche, entraînant de son côté toute la bande des "paparezzas". Metteur en scène, M. Fournier indiquait à chacun son rôle ; il informait les "pauvres" marchands du scénario, de ce qu'ils devraient faire quand la caméra serait là. Il sympathisait avec c h a c u n, s'écriant à certains moments ; "C'est une tragédie !", murmurant ensuite : "C'est un racket !" . . .

Mais photographes, cameramen et journalistes sont repartis du marché Maisonneuve, se demandant encore pourquoi on attachait tant d'importance à cette affaire (mise à part la question des séduisantes promesses politiques) . . .

DES SACS DE PATATES, UN JUCHOIR POUR LES ELECTIONS. — Perché sur un tas de sacs de patates, dans la benne d'un camion, M. Sarto Fournier explique paternellement à un commerçant à quel point son malheur le touche.

Quelle sera la politique fédérale à l'égard des publications étrangères ?

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement projette de donner suite à certaines recommandations de la Commission royale d'enquête sur les publications mais n'a pas précisé, dans le discours du Trône, quelles seraient ces recommandations, ni jusqu'à quel point les recommandations seraient acceptées.

"Vous serez appelés à adopter des mesures destinées à donner suite, après modifications, à certaines des recommandations de la Commission royale d'enquête sur les publications", disait le discours du Trône lu hier.

Peu avant la dissolution du Parlement le 18 avril, le gouvernement avait soumis deux résolutions fondées sur les recommandations, faites en juin 1961, par la Commission présidée par M. Grattan O'Leary, président de l'**OTTAWA JOURNAL,** nommé sénateur mardi.

Une résolution aurait imposé un interdit, à compter du 1er janvier 1963, sur l'importation des éditions canadiennes spéciales des magazines étrangers, qui contiennent de la publicité dirigée vers le marché canadien.

Les résolutions furent soumises le 13 avril et le Parlement fut dissout cinq jours plus tard, en vue de l'élection générale du 18 juin.

CONTREMAITRE

Occasion intéressante à homme possédant expérience direction et production. Demandé par manufacturier de costumes de bain. Ecrire mentionnant numéro de téléphone.

CASE 7563 LA PRESSE

BONI de NOEL

Hommes et femmes peuvent gagner leur argent des Fêtes en vendant des nouvelles Obligations d'Epargne du Canada durant leur temps libre, pour des courtiers de réputation établie. Commission généreuse et payable au début de décembre.

Pour détails, écrire à :
CASE 7564

A LOUER

Excellent espace pour **BOULANGERIE**

situé dans un grand centre d'achats à **TROIS-RIVIERES**

- 4 RESTAURANTS
- 30 MAGASINS
- 400 EMPLOYES

Adressez-vous à
RIVERTON DEVELOPMENT, 940 Côte-de-Liesse

INGENIEUR CIVIL

SURVEILLANCE DE CHANTIERS

2 ans d'expérience minimum pour surveillance de structures de béton. Région de Drummondville. Position permanente.

TELEPHONER : ANDRE DUCHARME
482-2600
ou écrire à 5311 WESTERN AVENUE, Mtl.

CITE DE MONTREAL
Service de la voie publique
AVIS
ENLEVEMENT DES DECHETS

Du 1er octobre 1962 au 31 mars 1963, l'enlèvement des ordures ménagères débutera à 7 heures p.m. au lieu de 8 heures p.m.

LE DIRECTEUR DE LA VOIE PUBLIQUE,
L.-P. Cabana.

COMPAGNIE D'HUILE

Demande "Degre Dey Operator" bilingue avec expérience générale dans département d'huile à chauffage.

Bonnes conditions de travail, bon salaire.

Ecrire à
CASE POSTALE 7640 LA PRESSE

Mécaniciens de brûleurs à l'huile
et
Mécaniciens de foyers mécaniques

Mécaniciens expérimentés demandés par Farquhar Robertson Limited. Bon salaire, situations permanentes. Croix-Bleue. Vacances payées. Pour rendez-vous, appeler

M. John Murphy, 481-0371

CANADIAN INTERNATIONAL PAPER CO.
DEMANDE
INGENIEURS ET CHIMISTES

POUR LA RECHERCHE, LE DEVELOPPEMENT ET LE CONTROLE TECHNIQUE, EXCELLENTES PERSPECTIVES D'AVANCEMENT DANS LES DOMAINES D'AMELIORATION DES METHODES ET DES PRODUITS, ET DE LA VENTE SPECIALISEE.

POSTES OFFERTS EGALEMENT DANS LES USINES POUR S'OCCUPER D'ETUDES ET DE TRAVAUX TECHNIQUES ET DE DESSIN INDUSTRIEL TOUCHANT L'ENTRETIEN, LA QUALITE ET L'EXPLOITATION.
NOTRE COMPAGNIE EST LA PLUS IMPORTANTE DANS LE DOMAINE DES PATES ET PAPIERS ET GRACE A SES MULTIPLES ACTIVITES, ELLE EST EN MESURE D'OFFRIR UN VASTE CHOIX DE CARRIERES INTERESSANTES.

VEUILLEZ NOUS TRANSMETTRE UN RESUME DES PRINCIPALES ETAPES DE VOTRE EDUCATION, VOTRE EXPERIENCE, ET MENTIONNER LE SALAIRE QUE VOUS DESIREZ.

CHAMBRE 942, EDIFICE SUN LIFE,
MONTREAL, P.Q.

CONTREMAITRE D'ATELIER
VETEMENTS DE QUALITE POUR HOMMES

L'homme que nous recherchons doit être présentement employé.

C'est une excellente occasion à un contremaître compétent d'améliorer sa situation.

Notre production, de 250 à 300 complets par semaine, ne comprend que des vêtements de qualité.

A l'homme voulu, nous offrons salaire maximum et sécurité.

Salaire et conditions d'emploi à débattre.

Répondre, avec l'assurance d'une discrétion absolue, en soumettant aptitudes, ou simplement nom, adresse et numéro de téléphone, par lettre adressée à

CASE 7639 LA PRESSE

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

Des cours de botanique

La direction des Cercles des Jeunes Naturalistes annonce l'organisation d'un cours de botanique spécialisée. Cette initiative est prise afin de répondre à la demande de nombreux directeurs et directrices de C.J.N., et de professeurs de sciences.

Ce sera un cours de botanique systématique et de mycologie (champignons). Il sera donné par deux professeurs réputés, le R. Frère Rolland-Germain, E.C., et M. Lionel Cinq-Mars. L'ouverture se fera le samedi 6 octobre, à 2 h., à la salle Léon-Provancher du Jardin botanique; on pourra s'y inscrire sur place.

Les sujets traités seront : 6 octobre, les Composées; 13, les Lycopodes; 20, les Fougères; 27, les Conifères; 10 novembre, les Renonculacées; 17 et 24, les Rosacées; 1er décembre, les Crucifères; 15, les Légumineuses; 22, les Ericacées. Les étudiants sont priés de se pourvoir d'une loupe et d'une "Flore Laurentienne".

Le judo

Cette année encore, des séances de judo auront lieu dans les centres récréatifs du Service des parcs de Montréal, sous la direction du moniteur **Roger Ménard** et avec la collaboration de l'Association des Judokas de Montréal. Des cours gratuits seront donnés par des instructeurs compétents, aux jeunes et aux moins jeunes, deux soirs par semaine : le lundi et le mercredi, ou le mardi et le jeudi.

L'ouverture des séances de judo se fera mardi soir, 2 octobre, dans 8 centres municipaux : **Mousseau,** 3055, rue Mousseau (Tétreaultville), **Maisonneuve,** 3000, rue Viau; **N.D.G.,** 5311, Côte St-Antoine (angle Décarie); **Gadbois,** 5485, ch. Côte-St-Paul (angle St-Ambroise); **St-Simon-Apôtre,** 195, rue de Beauharnois; **Marquette,** 1060, rue Drucourt angle Bellechasse et Marquette); **St-Charles,** 1060, rue Hibernia (angle Grand Trunk); **Trenholme,** 6800 ouest, rue Sherbrooke.

Ceux qui désirent faire partie de l'Association des Judokas de Montréal peuvent s'adresser à M. Adrien Leblanc, secrétaire, 6724, rue de Normanville (CR. 9-2507).

Défilés de modes

Deux défilés de modes auront lieu mardi soir prochain, 2 octobre, à 8 h. 30, au profit de l'organisation des loisirs pour la jeunesse. Dames et jeunes filles y sont particulièrement invitées.

Au sous-sol de l'église St-Barthélemy, angle Jean-Talon et des Erables, le Club social féminin du Centre de Loisirs St-Barthélemy présentera alors le "Caroussel de Modes '62", sous la présidence de Mlle Rollande Charest, directrice de la section des Arts domestiques du Service de l'Education populaire au ministère de la Jeunesse. Les commentaires seront faits par Pierrette Champoux; M. Bernard Chaput sera le maître de cérémonies, tandis que M. André Courchesne touchera l'orgue.

Au Centre Mgr-Pigeon, 5550, rue Angers, angle Galt, Côte-St-Paul, ce sera une parade des modes d'automne. La commentatrice sera Janette Bertrand. Mme M. Laparé est l'organisatrice de cette soirée.

Art culinaire

Dames et jeunes filles peuvent profiter des cours d'art culinaire qui sont donnés dans quatre paroisses par Mme L. Bolduc, spécialiste reconnue.

Ces cours ont lieu : le **lundi** soir, à 8 h., à la salle St-Stanislas, angle Laurier et Garnier (responsable, Mme Boismenu, LA. 2-1822); le **mardi** soir, même heure, à la salle St-Germain, boul. Ste-Croix, à St-Laurent (responsable, Mme Gougeon, RI. 7-2582); le **mercredi** soir, même heure, à la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens, 9900, rue de Martigny (responsable, Mme Giguère, DU. 9-9153); le **jeudi** soir, même heure, à la paroisse St-Ambroise, rue Beaubien, angle de La Roche (responsable, Mme Blais, CR. 4-6923). Pour autres renseignements : Mme Bolduc, DU. 7-6129.

COMMISSAIRES

SUITE DE LA PAGE 43

La résolution se lisait comme suit : "La Fédération des commissions scolaires recommande que le comité d'étude sur les conditions de travail du personnel académique des commissions scolaires catholiques, formé par le ministère de la Jeunesse (mais qui ne s'est jamais réuni, ce que ne dit pas la résolution), soit autorisé à établir une échelle provinciale des salaires comprenant un barème d'augmentation comme celui utilisé dans le service civil et que toutes les commissions scolaires soient tenues de s'y soumettre".

L'imprécision même de la résolution, ainsi que le grand nombre de questions complexes rattachées au problème des salaires du personnel enseignant, ont fait que ce texte a été finalement abandonné, pour l'instant du moins.

Le nombre des résolutions rejetées ou renvoyées pour étude à l'exécutif de la Fédération a d'ailleurs été relativement nombreux, cette année. Cela a été le cas, par exemple, d'une résolution qui visait à rendre moins automatique le versement des $200 aux élèves d'une commission scolaire qui s'inscrivent dans des écoles secondaires indépendantes reconnues par le Comité catholique. On a finalement demandé simplement que des cas, particulièrement difficiles, soient étudiés par Québec.

A également été rejetée une résolution qui demandait, dans le but d'avoir un plus grand nombre d'électeurs, de toujours reporter à un samedi les élections scolaires qui ont actuellement lieu le lundi.

De nombreuses résolutions portaient sur les relations avec les instituteurs. L'une d'elles demandait que le personnel enseignant "soit à la disposition de la commission scolaire 12 mois par année, avec une période de vacances à déterminer". Après une longue discussion, on finit par amender la résolution qui dit maintenant que les instituteurs doivent être à la disposition des commissions scolaires au moins 15 jours avant la rentrée des classes.

Une autre résolution, adoptée celle-là, demande que les commissions scolaires s'entendent dès maintenant pour que, dans les conventions avec leurs employés, le supplément accordé aux instituteurs mariés disparaisse. En amendement, un délégué a demandé que les commissions scolaires travaillent également à l'établissement de la parité des salaires entre instituteurs et institutrices; cette suggestion n'a évidemment pas été retenue, le président n'ayant même pas demandé si quelqu'un appuyait cette recommandation . . .

Les commissaires n'aiment pas beaucoup les résultats des arbitrages, de ce temps-ci. Ils veulent, par une résolution qui a été adoptée samedi, créer une sorte de tribunal d'appel, qui serait nul autre que le gouvernement provincial. La Fédération demande que les recommandations des tribunaux d'arbitrage soient soumises pour approbation au ministère de la jeunesse, "vu que ces sentences sont souvent rendues sans que les membres du tribunal aient tenu suffisamment compte de la situation financière de la commission scolaire assujettie à une sentence exécutoire."

La Fédération voudrait également qu'avant de se présenter à l'arbitrage, les deux parties puissent bénéficier des services d'un conciliateur, comme c'est le cas pour les syndicats ouvriers.

Enfin, les commissaires qui, pendant tout leur congrès, ont exprimé des craintes sur le maintien de leur autorité, ont adopté une résolution qui demande au ministère de la Jeunesse d'organiser dans diverses régions de la province des bureaux régionaux permanents groupant les services des inspecteurs des écoles, des inspecteurs-vérificateurs et des inspecteurs en bâtiments scolaires.

A OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 15

redouter les funestes effets d'une élection d'hiver.

Cependant le discours du Trône n'a toujours pas provoqué de critiques de la part de M. Caouette. C'est M. Thampson qui a protesté.

Apparemment séduit par le revirement de M. Diefenbaker au sujet de l'exportation des surplus d'énergie, M. Caouette ne semble plus éprouver maintenant aucune hâte à renverser le gouvernement.

Cette transformation n'est peut-être pas étrangère non plus à la tenue des élections québecoises. Malgré l'apparition sur la scène québecoise d'un troisième parti qui se dit disposé à endosser 70 pour cent de la doctrine créditiste, M. Caouette persiste dans son refus de participer à la campagne provinciale.

Néanmoins, M. Thompson s'est maintenant engagé à proposer un "énergique amendement". Il est difficile de déterminer exactement ce que signifie cette épithète dans son esprit. Mais de toute manière il s'agira pour lui, si tant est qu'il s'oppose toujours à une élection d'hiver, de formuler un amendement qui soit en même temps énergique et inacceptable pour les libéraux.

Si enfin les libéraux appuyaient l'amendement créditiste, les néodémocrates se verraient eux aussi dans une position extrêmement fâcheuse, car le sort du gouvernement serait alors placé entre leurs mains.

Il est possible qu'alors la sinistre perspective d'un budget équilibré apparaisse subitement plus lointaine à M. Douglas qu'elle ne lui avait semblé à sa première lecture du discours du Trône.

Quoi qu'il en soit, les néo-démocrates se trouveraient alors aux prises avec le dilemme suivant: sauver un gouvernement qu'ils haïssent ou déclencher une élection d'hiver, perspective que certains d'entre eux semblent haïr encore davantage.

La Chine résistera à toute pression

PEKIN, (AFP) — "Le peuple chinois ne se soumettra jamais à aucune pression et il acceptera encore moins de faire de ses principes un objet de marchandage", a déclaré hier M. Chou En Lai, président du conseil de la Chine populaire, au cours d'une réception qu'il a donnée à Pékin pour le 13e anniversaire de la fondation de la République populaire chinoise, annonce l'agenge "Chine Nouvelle".

"Les impérialistes, les réactionnaires de divers pays et les revisionnistes modernes ont mené des campagnes anti-chinoises incessantes, en collaboration mutuelle, afin de tenter d'isoler la Chine et de la contraindre à modifier la politique juste qu'elle conduit dans les affaires internationales", a poursuivi M. Chou En Lai.

"Mais leur tentative est absolument vaine. Ce n'est pas la Chine qu'ils ont isolée, c'est eux-mêmes", a-t-il ajouté.

Le président du conseil chinois a estimé que la situation internationale se développait "dans un sens de plus en plus favorable", en dépit, a-t-il souligné, de la "stratégie contre-révolutionnaire que les impérialistes américains appliquent à l'échelle du globe" et "quelque honteux et flagrants que soient les services que les réactionnaires de divers pays et les revisionnistes modernes puissent rendre à l'impérialisme".

M. Chou En Lai a également souligné que "sur la base de l'internationalisme prolétarien", la Chine populaire" a oeuvré pour le développement des relations d'amitié, d'aide mutuelle et de coopération avec l'Union soviétique et les autres pays socialistes frères".

UN PACTE

SUITE DE LA PAGE 43

bains depuis le 1er janvier, mais Washington voudrait éliminer même ces vestiges de commerce avec Castro venant surtout du Brésil, du Chili et du Mexique.

— Surveillance accrue des voyages à Cuba.

— Appel urgent à tous les pays anticommunistes en dehors de l'hémisphère pour qu'ils cessent tout ravitaillement de Cuba.

A ce sujet, l'Administration de la marine marchande à Washington a révélé en fin de semaine que 169 navires étrangers battant pavillon de 20 pays du monde libre ont effectué 185 voyages à Cuba pendant la période du 1er juin au 31 août.

LA SURVIE

SUITE DE LA PAGE 43

Dans cette croisade d'éducation populaire, l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada a un rôle particulier à jouer : étant en contact permanent avec toutes les couches de la population, parcourant la province en tous sens, les voyageurs de commerce doivent être les plus ardents "croisés". Les cours échelonnés sur deux ans qu'ils se sont astreints à suivre — la plupart sinon la totalité pratiquent déjà depuis nombre d'années — témoignent de leur intérêt vis-à-vis la "chose économique".

M. RUSK

SUITE DE LA PAGE 43

"très sérieuse" aux yeux des Etats-Unis, s'est dit convaincu qu'une invasion ou autre action militaire draconienne n'est pas la réponse à ce problème. Une intervention militaire, a-t-il ajouté, voudrait dire une effusion de sang "et si nous pouvons trouver une réponse sans recourir à cette extrémité, nous devons essayer".

Samedi, M. Rusk a eu un entretien avec le secrétaire au Foreign Office, lord Home. D'après des sources autorisées, les deux diplomates ont différé d'opinion sur la possibilité d'une nouvelle crise à Berlin avant la fin de l'année. Londres est toutefois d'accord avec Washington sur la nécessité pour les alliés de combattre si nécessaire pour conserver leurs positions à Berlin.

Au sujet de Cuba, lord Home aurait déclaré que la Grande-Bretagne considère Cuba comme un problème essentiellement américain et ne constitue pas un danger suffisant pour justifier les sanctions diplomatiques et économiques que les Etats-Unis souhaiteraient voir appliquer par leurs alliés.

On a aussi annoncé en fin de semaine que M. Rusk rencontrera le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Gromyko, vendredi ou samedi. Cette nouvelle conversation pourrait porter sur le problème de Berlin. On précise que la prochaine rencontre a été décidée d'un commun accord entre les deux ministres et qu'aucun ordre du jour n'a été préparé. Il se peut que le problème cubain soit également abordé.

JACQUES TARDY O.D.
LIONEL RENAUD, O.D. REAL L'ABBE, O.D.
OPTOMETRISTES
EXAMEN de la **VUE**
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN · CHOQUETTE
Succ. 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-3646

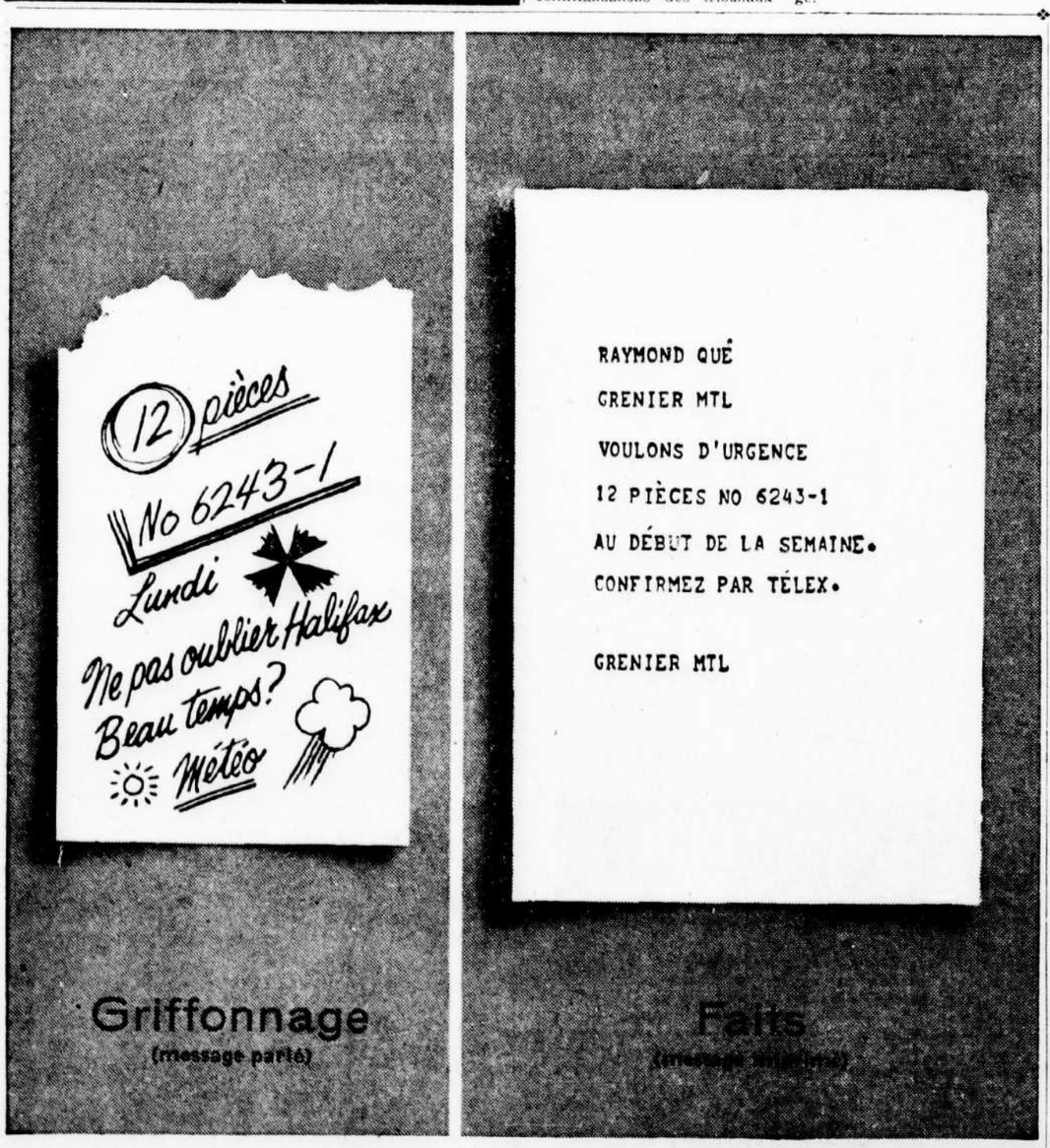

Télex transmet des **faits** par **imprimé:** ils ne peuvent être mal interprétés. Vous ne payez que pour les mots importants, de sorte que vos frais de communication sont moins élevés. Et il y a de nombreux autres avantages. Télex est entièrement automatique: il se charge de recevoir et d'imprimer les messages, peu importent les différences de fuseaux horaires. Vous pouvez communiquer avec 4,000 abonnés dans tout le Canada et à l'étranger. Aucun appareil à acheter; Télex vous est loué à un tarif modique. Il n'y a pas de "minimum de trois minutes" ni au Canada ni aux Etats-Unis. Télex accélère votre travail et réduit vos frais. Renseignez-vous auprès des télécommunications CN-CP.

Vos clients sont inscrits dans cet annuaire. L'ÊTES-VOUS?

CANADIEN NATIONAL **TÉLÉCOMMUNICATIONS** CANADIEN PACIFIQUE

SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX ou TROIS FOIS PAR SEMAINE

...VOUS DEVEZ ACHETER NR AUJOURD'HUI MEME!

Le comprimé laxatif à L'ACTION PLUS DOUCE

Prenez NR à l'action douce . . . le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. NR est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, NR apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.

NR au coucher... effet au lever! Contribue à une meilleure santé . . . et une meilleure apparence!

REGULAR • CHOCOLATE COATED • JUNIORS

TARZAN

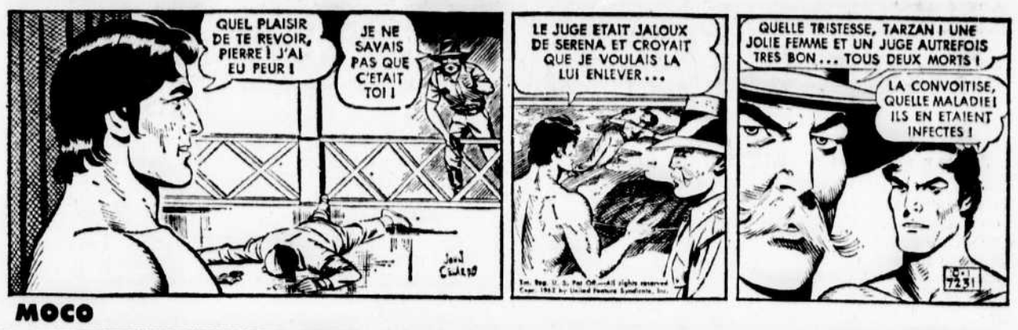

MOCO

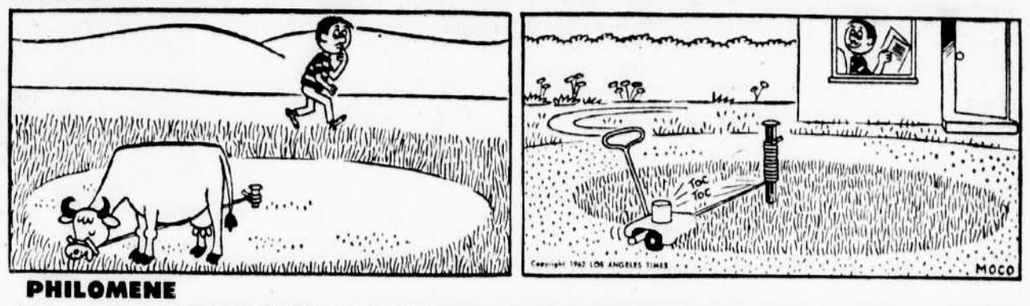

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

L'INVASION VIKING

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

A l'étranger

Tragédies de la fin de semaine

RICHMOND. (UPI) — Deux automobiles sont entrées en collision sur la route No 25, à un mille au nord de Richmond, tuant sept personnes. La police du Kentucky a ajouté qu'une fillette de dix ans était grièvement blessée. Les deux voitures filaient, semble-t-il, à une vitesse modérée et l'on présume que l'un des deux chauffeurs s'est peut-être endormi au volant.

MADRID. (AFP) — Le 1er octobre a été décrété jour de deuil national en Espagne. Un premier contingent de 900 sinistrés de la région de Tarrasa Sabadell et de Rubi est arrivé samedi à Barcelone, où la population lui a réservé un accueil chaleureux.

New York. (AFP) — Trois pompiers ont été blessés en fin de semaine, à New York, dans un incendie qui s'est déclaré à bord du cargo mixte argentin "Rio Jachal", à son quai sur l'Hudson. Une quinzaine de passagers étaient déjà à bord. Ils ont tous pu être évacués sains et saufs.

VENISE. (PA) — Un train de quatre wagons qui entrait en gare à Venise a défoncé un mur de pierres et s'est arrêté dans la salle à manger, tuant deux personnes et en blessant 30. On attribue cet accident à une défectuosité des freins.

WEST HARRISON, Ind. (UPI) — Six enfants ont péri dans un incendie qui a détruit la maison de la famille Walter Colvin dans le canton Dearborn, à un mille au sud de West Harrison. Les victimes sont âgées de six à 15 ans.

LONDRES. (PA) — De violentes tempêtes ont balayé plusieurs régions hier en Grande-Bretagne. Des routes ont été inondées, des maisons endommagées et des arbres renversés. Les ventes ont atteint 89 milles à l'heure à Edimbourgh.

FEROZPORE, Punjab. (AFP) — Onze personnes ont péri dans les inondations qui ont dévasté la région de Ferozpore (Etat du Punjab) et endommagé plus de 25,000 habitations dans un millier de villages. Les récoltes ont été détruites sur de vastes étendues.

MANAGUA. (AFP) — Deux tremblements de terre de forte intensité se sont produits à Managua, semant la panique parmi la population. Les secousses, d'assez longue durée, se sont succédé à cinq minutes d'intervalle. On ne signale pas de victimes, mais quelques bâtiments ont subi des dommages.

KIEL. (AFP) — Un bâtiment côtier soviétique a coulé hier en mer Baltique, après une collision avec le cargo britannique "Abbotsford". Un autre navire soviétique, l'"Ingur", a également coulé en mer Baltique après avoir heurté le bateau suédois "Monarda". Dans les deux cas, il n'y a eu aucune victime.

SAN FRANCISCO. (PA) — Un gros pétrolier américain est entré en collision hier avec le cargo colombien "Rio Magdalena", à 20 milles au sud de la baie de San Francisco. Il n'y a pas eu d'incendie, mais le petit cargo a été fortement endommagé. On ne signale aucune victime.

Technique pour faire des "empreintes" du cancer

ATLANTIC CITY. (PA) — Une femme de science a rapporté la mise au point d'une technique pour faire des "empleintes" du cancer. Cette découverte promet d'améliorer le traitement par les drogues.

Le Dr Frances E. Knock, de Chicago, a démontré que les cancers, même s'ils appartiennent au même type, diffèrent souvent de personne à personne. Elle a ajouté que ces différences pouvaient être détectées par des épreuves chimiques faites sur des morceaux de tissus prélevés sur les tumeurs.

Le Dr Knock a indiqué que ces dissemblances résultent des variations de composition chimique des cellules cancéreuses chez les divers malades, un peu comme les empreintes digitales sont différentes chez chaque individu.

Le traitement du cancer pourrait donc s'inspirer de ces épreuves chimiques, déclare la doctoresse dans un rapport rendu public par la Société américaine de chimie.

Selon l'épreuve

Le médicament choisi, et sa quantité, doivent donc être appliqués en fonction de la combinaison qui convient le mieux au morceau de tissu qui a été mis à l'épreuve, plutôt que sur le fait "hasardeux" qu'un traitement a pu convenir à un autre malade ou à des animaux.

Le Dr Knock enseigne à l'école de médecine de l'Université de l'Illinois. Sa communication a été publiée la veille de la 142e réunion nationale de la Société de chimie des Etats-Unis.

Ce chercheur a décrit les résultats prometteurs qu'il serait possible d'obtenir en traitant des cancers très avancés avec de nouveaux genres de médicaments "inhibiteurs à base de sulfidrile", catégorie de drogues anticancéreuses.

Ce médecin a ajouté qu'un médicament moins récent, le marpharsen, est utilisé depuis un certain temps, mais qu'il a l'inconvénient, entre autres, de ne pouvoir être administré par la bouche.

BERLIN. (AFP) — Le tribunal de Neubrandenburg, dans la zone soviétique, a condamné à six ans de prison la chanteuse américaine Gabrielle Hammarstein, âgée de 28 ans, pour "espionnage", a déclaré samedi soir un porte-parole américain à Berlin.

Le jugement est intervenu le 3 août dernier, a ajouté le porte-parole, qui a précisé que Mme Hammerstein se rendait fréquemment pour des tournées artistiques en zone soviétique et à Berlin-est, et qu'elle avait été arrêtée en janvier 1962.

Un camion-citerne explose et cause une conflagration

PEACE RIVER, Alberta. (PC) — Un mur de flammes a littéralement balayé une partie de la rue principale de Peace River, hier, quand un camion-citerne transportant 4,250 gallons d'essence a fait explosion.

En l'espace de quelques secondes les flammes se sont propagées à un poste d'essence, un cinéma, deux restaurants, un magasin de meubles, une pharmacie, une épicerie, une boulangerie, une mercerie, un magasin de chaussures, un nettoyeur, un magasin de marchandises sèches, et autres bureaux. Tous ces édifices ont été réduits en cendres.

On ne déplore cependant aucune perte de vie. Le conducteur du camion repose à l'hôpital. Il a expliqué que ses freins à l'air ont refusé de fonctionner alors qu'il dévalait une côte de trois milles de long et qui donne, après une longue courbe sur la rue principale.

Le camion a fait trois tours avant de faire explosion. Les pompiers de la place et une centaine de volontaires ont pu maîtriser le brasier après des heures de travail. Mais le travail de nettoyage n'est pas encore terminé. On n'a pas encore mesuré l'étendue des dommages.

Nécrologie

M. JULES LAROCHE

M. Jules Laroche, typographe à LA PRESSE, est décédé à Montréal, le 29 septembre, après une courte maladie, à l'âge de 53 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Carmelle Proteau, sa soeur, Mme Marcel Nantel (Olive); ses frères, le R. P. Camille Laroche, o.m.i., aumônier au sanatorium St-Georges de Mont-Joli, et M. Donat Laroche; ses neveux, Pierre, Roger, Michel et Normand; ses nièces, Gisèle et Ginette; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Gaston, Egide et Charles Proteau, et Lionel De Repentigny, M. Marcel Nantel, ainsi que son beau-père, M. Isidore Proteau.

La dépouille mortelle est exposée au 5359 de la 11e Avenue, à Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 h. 30, en l'église de Ste-Philomène de Rosemont.

Docteur
MADELEINE LONGTIN

Le 29 septembre est décédée Madeleine Longtin, médecin à

l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis 1943.

Le docteur Longtin laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Jacques Rémillard, de Saint-Philippe de Laprairie (Gertrude) et Soeur Sainte-Adèle-de-Trèves, de la Congrégation Notre-Dame (Laurette); un frère, M. Fabien Longtin, et de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon de l'Hôtel-Dieu. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre à 9 heures à l'église Saint-Enfant-Jésus, coin boulevards St-Joseph et St-Laurent. L'inhumation aura lieu à Saint-Philippe - de - Laprairie après un libéra qui sera chanté en l'église de la même paroisse.

M. R. PFERDMENGES

COLOGNE. — Robert Pferdmenges, banquier allemand, ami du chancelier Conrad Adenauer, est décédé en fin de semaine. Il était âgé de 82 ans.

M. C. R. CONN

TORONTO. — M. Charles R. Conn, vice-président du conseil d'administration de la Canadian Coleman Company est décédé en fin de semaine. Il était âgé de 51 ans.

M. P. M. RICHARDS

TORONTO. — M. Patrick M. Richards, ancien chroniqueur financier du Saturday Night, est décédé en fin de semaine. Il était âgé de 71 ans.

M. JACK SUZ

M. Jack Suz, un des propriétaires du Bellevue Casino, est décédé subitement hier à sa résidence de ville St-Michel. Il était né à Windsor, Ontario, en 1929, et était arrivé à Montréal alors qu'il n'était encore qu'un enfant. En 1956 il devenait copropriétaire du Bellevue Casino avec son beau-frère, M. Harry Holmok, mais il s'en occupait depuis 1950. Il devait continuer de s'occuper de cet établissement après la mort de M. Homok jusqu'au 2 décembre 1961. Il était co-propriétaire de l'hôtel Dorchester et de l'hôtel Senterre à Sept-Iles. Il laisse dans le deuil sa femme, née Stephanie Hoffman; un fils: John; et ses parents: M. et Mme John Suz. Ses funérailles auront lieu à l'église St-Boniface mercredi à 9 h. a.m.

Emoi à Bonn

Une nouvelle indiscrétion de Hans Kroll?

BONN. (AFP, UPI) — L'interview accordée jeudi au journal "Deutsche soldaten zeitung und national zeitung" par M. Hans Kroll, ancien ambassadeur de Bonn à Moscou et qui vient d'être nommé conseiller du gouvernement fédéral pour les questions de l'Europe orientale, a provoqué un nouveau scandale dans la République fédérale.

Le fait même que M. Kroll, qui a déjà été la vedette de bien des incidents, ait accordé une interview portant sur ses conversations avec les leaders soviétiques a causé une certaine gêne dans les milieux diplomatiques, mais le fait qu'il l'ait accordée à un hebdomadaire d'extrême-droite, dont la diffusion est interdite au sein de la Bundeswehr, a provoqué une certaine sensation.

Toutefois, M. Kroll conteste avoir accordé cette interview. "Je n'ai jamais accordé d'interview au "Deutsche soldaten zeitung", a-t-il déclaré. Je ne connais pas non plus la personne qui prétend m'avoir interviewé".

Mais le rédacteur en chef de l'hebdomadaire affirme, de son côté, qu'il a personnellement interviewé M. Krool. Il précise que l'entretien a eu lieu par téléphone, M. Kroll se trouvant à Bonn et lui-même à Munich, et a été enregistré sur magnétophone.

Le secrétaire à la Défense, M. Robert F. McNamara, a révélé à Washington que des avions et des troupes munis d'armes nucléaires se tiennent prêts à intervenir pour assurer le libre accès à Berlin-Ouest. On croit que cette menace aura peut-être pour effet de convaincre les Soviétiques que l'Ouest ne tolérera aucune interférence dans les couloirs aériens.

Cette mise en garde des Etats-Unis a été faite à peine quelques heures après que les Russes eurent rejeté les notes américaine et française protestant contre les graves incidents de la semaine dernière.

Brillant journaliste

Roger Nimier s'est tué dans un accident

VERSAILLES. (AFP) — L'écrivain et journaliste Roger Nimier s'est tué, dans la nuit de vendredi à samedi, dans un accident d'automobile survenu sur l'autoroute de l'ouest, près de Paris. Né à Paris, il était âgé de 36 ans. Il avait écrit plusieurs ouvrages dont un roman, "le Hussard bleu", qui lui avait valu une grande notoriété en 1950.

M. Nimier était l'un des plus brillants écrivains de la nouvelle génération française. Il avait fait à Paris de brillantes études classiques, puis une licence de philosophie à la Sorbonne, avant d'y faire une entrée éclatante dans le monde des Lettres en 1948 avec un roman désinvolte et insolent "Les Epées".

PRESQU'UN MIRACLE! Trois personnes sont sorties vivante de cet accident. M. et Mme Paul Barry, âgés respectivement de 39 et 36 ans, domiciliés au 801 de la rue St-Jacques, à St-Jean, ainsi que M. Paul Morin, 29 ans du 375 St-Laurent à Laprairie, avaient tous trois été conduits à l'Hôpital de St-Lambert vers 8.30 h. hier matin à la suite de cette collision dans laquelle étaient impliqués trois véhicules. Mais ils en sont ressortis ne souffrant que de blessures légères. La police de Laprairie a attribué la collision à la brume qui était dense au moment de l'accident sur la route 17 menant de St-Jean à Laprairie.

photo LA PRESSE

avis de DÉCÈS

BEAULIEU (Phil) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Phil Beaulieu, époux d'Eliane Grenier, demeurant au 8032 St-Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Léopold) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé le Révérend Frère Wenseslas Bédard née Léopold Bédard, frère de St-Gabriel, régisseur de la Villa Grande-Côte. Il est exposé au salon de
Urgel Bourgie Ltée
745 Crémazie Est
jusqu'à mardi soir et sera transporté au Juvénat de St-Gabriel où un service sera chanté, mardi, à l'église paroissiale de St-Bruno à 9 h. 30 et inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (M. Augustin) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Augustin Bédard, curé de la paroisse du Christ-Roi. Exposé aux salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 Crémazie est
Translation des restes à l'église du Christ-Roi mardi soir, à 8 h. Un 1er service sera chanté mercredi, à 8 h., pour les enfants, et un 2e service à 9 h., pour les adultes. Inhumation à St-Rémi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (J.-B.-Hermas) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jean-Baptiste-Hermas Bénard, employé du Pacific canadien à sa retraite, époux de feu Flore Vinet, demeurant au 8148 St-Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet angle Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIRE (Edouard) — A Montréal, le 1er octobre 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Edouard Boire, ex-serrurier chez M. Dorais, époux de feu Aurore Destorges, demeurant à 208, rue Gait. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOND (Armand) — Subitement à Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Armand Bond, époux de Jeannette Beauchemin, demeurant au 1226, rue Dorion. Les funérailles auront lieu mardi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier Ltée,
1575 rue Ste-Catherine est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Charles) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Charles-Edgar Boucher, époux d'Antoinette Loiselle, demeurant au 8410 De Gaspé. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-d'Aquin où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Eugène) — A Verdun, le 29 septemore 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé Eugène Bougie, époux d'Alice Couturier, demeurant au 4081 boul LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault,
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BREAULT (Ernestine) — A Montréal, le 28 septembre 1962 à l'âge de 72 le 28 septembre 1962 à l'âge de 72 ans est décédée Madame Eugène Ludger Brault, née Ernestine Avoine, épouse en premières noces de Joseph, Lucien Daigle. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Belair, entre Pie-IX et 21e
à 8 hrs 10 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIERE (Hélène) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Arthur Brière, née Hélène Mercier, demeurant au 2208 Marie-Anne. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
4737, rue de Lorimier,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de- Gonzague, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAILLE (Gisèle) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 24 ans, est décédée Mme Denis Caillé, née Gisèle Simard, demeurant au 6517, 30e Av., Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARREAU (Joseph-Guy) — A Montréal, le 1er octobre 1962, à l'âge de 76 ans, est décédé Joseph Guy Carreau, courtier en assurances, époux de Henriette Galipeau, demeurant à 670 Leman, appt 2. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384 rue St-Denis
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Jean d'Iberville lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Exposé ce soir à 7 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARK (Olinne) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 80 ans, est décédée Olinne Dupont, épouse de Frank E. Clark, autrefois de Magog. Les funérailles ont eu lieu lundi le 1er octobre. Le convoi funèbre est parti des salons
J.-S. Vallée Ltée,
4838 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St. Patrick de Magog, où le service fut célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Magog, lieu de la sépulture.

COREY (Andrée) — Subitement, à ville d'Anjou, le 29 septembre 1962, à l'âge de 23 ans, 3 mois, est décédée Mlle Andrée Corey, fille de Lucien Corey et de Bella Toupin, demeurant au 5653 Verneuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COWAN, Charles-McAran — A Fergus, Ontario, le 29 septembre 1962, est décédé Charles-McAran Cowan, époux bien-aimé de Mary-Agnes O'Flaherty, père de Brian, Regina, Eleanor, Pauline, Mary, Rose, David, Marc, Charles, Clare et frère de Lawrence, Daniel, William et de Mère Regina Cowan, R.S.C.J. Exposé au
Salon mortuaire Clarke,
5580 rue Sherbrooke O.,
Service en l'église St-Augustin de Cantorbéry, mardi à 9 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

D'AOUST (J.-B.) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 30 septembre 1962, à l'âge de 68 ans, 11 mois, est décédé J.-B. D'Aoust, époux de Blanche Chevrier, père de Marcel, Françoise (Mme M. St-Pierre), Jacques, Madeleine (Mme E. Boileau). Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira De sa demeure,
16, rue Ste-Anne,
Ste-Anne-de-Bellevue,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Raoul Bourgie Inc. de Lachine.

DESGROSEILLIERS (Joseph) — A Montréal, le 30 septembre 62, à l'âge de 86 ans est décédé Joseph Desgroseilliers, époux de feu Lidia Lavigne, demeurant au 1875 — 55ème Ave., Pointe-au-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 rue Beaubien Est
à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Albert) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Albert Deslauriers, époux de Blanche Lauzon, demeurant au 4728 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI-CICCO (Paul) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Paul-Carmine Di-Cicco, époux de feu Anita Suchereau, demeurant 779 Desnoyers. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 9.15 hres pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth, où le service sera célébré à 9.30 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOVIDAITIS (John) — A l'hôpital Maisonneuve, le 29 septembre 1962, à l'âge de 49 ans, est décédé John Dovidaitis, époux de Jeannine Charbonneau, demeurant au 3828 rue Adam. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Délina) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 85 ans est décédée Mlle Délina (Rose-Anna) Dubé, fille de feu Charles Dubé et de feu Cleophee Bissonnette. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Ernest) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé Ernest Dubois, époux d'Eva Boisvert, demeurant au 6312, 25e Av., Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse
et 11e Av., Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBRULE-DESJARDINS (Marie-Louise) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 77 ans, est décédée Marie-Louise Maiette, épouse en 1ères noces d'Alcide Dubrule et en 2es noces d'Abraham Desjardins, demeurant au 2082 Westgate, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DYOTTE — A Montréal, le 28 septembre 1962 à l'âge de 63 ans est décédé M. Albert Dyotte, entrepreneur électricien, époux de Marie-Anne Villeneuve, demeurant au 10161 Jacob. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Pierre) — A La Salle, le 30 septembre 1962, à l'âge de 82 ans, est décédé Pierre Emond, époux de feu Rose Charest, 355, 6e av. La Salle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Caron
de St-Pascal-de-Kamouraska,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Aurore) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 67 ans, est décédée Aurore Lavoie, épouse de Ferdinand Ethier, demeurant au 8136 rue St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet, angle Jarry,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Rose) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Roland Gagné, née Rose Delagrave, demeurant à 41 Terrasse. Bon-Air, Chomedey. Exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
jusqu'à mardi soir. Réexposée à Montmagny mercredi. Les funérailles jeudi, à l'église St-Paul de Montmagny. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Eusèbe) — A St-Léonard-de-Port-Maurice, le 29 septembre 1962, à l'âge de 75 ans, est décédée Eugénie Pepin, épouse de feu François-d'Assise Gagnon, demeurant au 6370 boul Métropolitain. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821 rue St-Hubert
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture. Parents sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAU (Thérèse) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Albert Galipeau, née Thérèse Favreau, demeurant au 3434 Adam. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAULIN (Dollard) — A Montréal, le 30 septembre 1962 à l'âge de 51 ans, est décédé Dollard Gaulin, propriétaire du Restaurant Irène, époux d'Irène Roy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 boul. St-Laurent
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (William) — A Rivière-des-Prairies, le 30 septembre 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé William Gervais, époux de Rose Dupuis, demeurant au 9397, 28e Ave., Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa,
coin Ste-Gertrude,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Ste-Marthe, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOLLAIN (Victor) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé Victor Gollain, époux de feu Bertha Desormeaux. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Rosaria) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Paul Groulx, née Rosaria Tremblay, demeurant au 4851 rue Pontiac. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 rue Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARDY (Léontine) — Accidentellement, à Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Léontine Desmarais, épouse de Roger Hardy. Les funérailles auront lieu lundi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5630 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Marcel) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Marcel Harvey, époux de Rose Leduc, demeurant au 9179 Reims. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
8535 boul. St-Laurent
à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

HOOPER (Bertha) — Subitement, à l'hôpital des Deux Montagnes de St-Eustache, le 29 septembre 1962, à l'âge de 58 ans, est décédée Bertha Johnstone, épouse de Robert Hooper, mère de Gail et Heather. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Two Mountains Funeral Home,
1204, Dawson Road, St-Eustache,
pour se rendre à l'église All Saints sur 18e Av., où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au crematoire Mont-Royal.

JACQUES (Emilien) — A LaSalle, le 28 septembre 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé Emilien Jacques, époux d'Exilda Bélanger, demeurant au 194, 3e Av., LaSalle. Les funérailles ont eu lieu ce matin le 1er octobre. Le convoi funèbre est parti des salons
Gustave Drouin Ltée,
7619, boul. LaSalle,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service fut célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

JOHNSON (Frances) — A l'hôpital St. Mary's, le 29 septembre 1962, est décédée Mme Joseph Johnson, née Frances Quayle, demeurant au 5475, 3eme Ave, Rosemont, mère de Mme Gordon Price (Irene), Mme Ralph Marshall (Olive), Mme Gérard Martineau (Evelyn), Mme Paul Brulotte (Hazel). Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Grégoire) — A Croydon, le 28 septembre 1962, à l'âge de 41 ans, est décédé Grégoire Jolicoeur, époux de Jeanne Fortin, demeurant à 183 St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
200 rue St-Louis, Ville Lemoyne
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Thomas de Villeneuve où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Anna) — A Montréal, le 30 septembre 4962 à l'âge de 86 ans est décédée Mme Athanase Joly née Anna Sauriol, demeurant au 6473 Fourche. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTEAU (Caroline) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Donat Juteau, née Caroline Laurin, demeurant au 75 rue Lorenzo (Châteauguay Centre), mère de M. Roland Juteau, gérant de la succ. 4505 Notre Dame ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Joachim-de-Château

Boyd, condamné à vie, serait mis en liberté cette semaine

KINGSTON, Ont. (PC) — Edwin Alonzo Boyd, âgé de 48 ans, qui avait été condamné à l'emprisonnement à vie, il y a 10 ans, pour des crimes incluant des vols dans huit banques de Toronto, serait libéré sur parole du pénitencier de Kingston dans le courant de la semaine, a-t-on appris hier de source digne de foi.

Cependant, aucune annonce officielle n'a été faite à l'effet que Boyd serait relâché vers le milieu de la semaine.

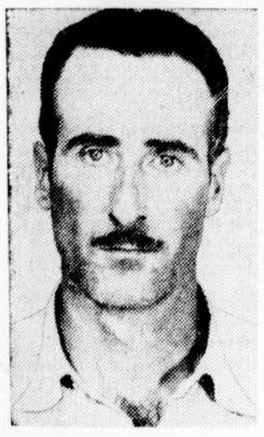

Edwin Alonzo BOYD

Il avait été condamné, le 17 octobre 1952, pour avoir participé à des vols de banque totalisant $115,000, pour s'être enfui à deux reprises de la prison Don, à Toronto, et pour deux vols d'automobiles.

Le gouverneur du pénitencier de Kingston, M. Victor Richmond révélait hier soir que la Commission des libérations sur parole étudiait le cas d'Edwin Alonzo Boyd, depuis le mois de juin.

Le gouverneur ajoutait cependant qu'il n'avait reçu aucune communication de cette commission en rapport avec la libération de Boyd.

M. Richmond soulignait également qu'il serait l'homme le plus surpris du monde si Boyd récidivait après avoir été relâché.

Boyd a purgé 10 ans d'une condamnation à vie sous de multiples accusations. L'homme de 48 ans était, il y a 10 ans, le criminel le plus recherché du Canada.

Le gouverneur a révélé qu'au cours des derniers mois Boyd avait travaillé à l'extérieur de la prison avec seulement un garde non armé pour le surveiller.

Il a déclaré avoir parlé à Boyd des nouvelles révélant qu'il serait libéré sur parole "parce qu'il l'aurait certainement appris par la radio".

Décrivant les procédures qui doivent être suivies si une mise en liberté est recommandée par la Commission des libérations sur parole, le gouverneur a dit : "Nous recevons une note sous la forme d'un certificat contenant les conditions de la libération. Je dois en faire la lecture au prisonnier et s'il accepte les conditions, il signe et j'endosse comme témoin, en y apposant la date.

"Nous recevons toujours ce certificat deux jours avant que les forces policières soient avisées de la libération, a-t-il ajouté.

M. Richmond a révélé que la femme de Boyd lui avait téléphoné hier pour lui demander de confirmer la libération de son mari. Il a déclaré qu'il avait dit à Boyd et à sa femme qu'il n'avait rien reçu d'officiel à ce sujet du bureau de la Commission des libérations sur parole.

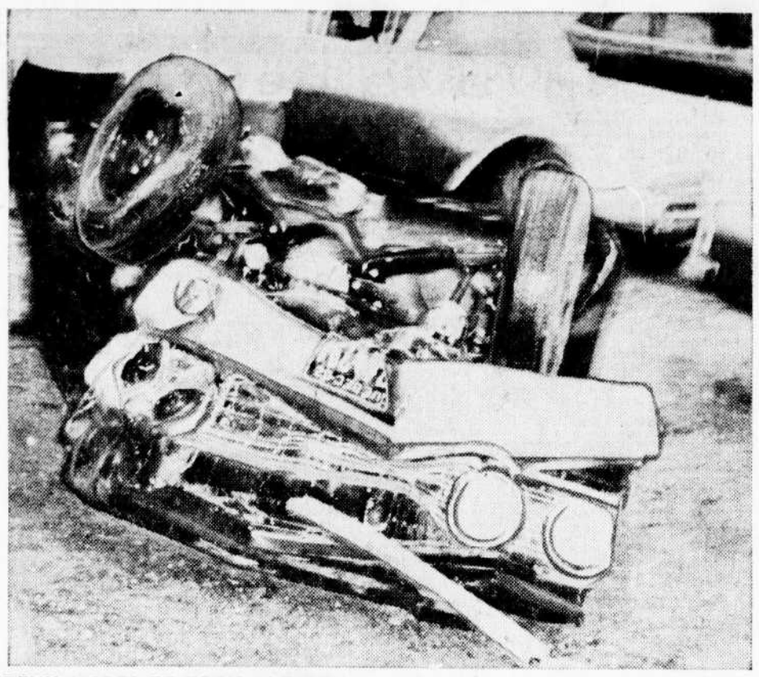

DEUX MORTS ET TROIS BLESSES — Deux femmes ont été tuées dans une collision frontale, de deux autos, sur l a route no 11. près de Val-Morin, vendredi soir. Il s'agit de **Mme Lucille D ufort**, âgée de 20 ans, de Val-Barette, et de **Mme Haymans Brestein**, âgée de 45 ans, domiciliée au 1562, avenue à Outremont. L'accident s'est p roduit lorsque l'auto que conduisait M. a dérapé en descendant la c ôte Paquette. M. Dufort et son bébé de s ont été blessés. M. Brestein à é galement été transporté à l'hôpital.

Démenti formel

N'Krumah se porte bien

ACCRA, (Reuter, AFP) — "Le président N'Krumah se porte bien et s'occupe des affaires de l'Etat", a déclaré samedi à Accra un haut-fonctionnaire du ministère ghanéen de l'Information. Il a affirmé que les rumeurs suivant lesquelles le chef de l'Etat ghanéen aurait été l'objet d'un attentat, vendredi, sont dénuées de tout fondement.

Cette information a été confirmée par la présence du président gahnéen, samedi, à l'Académie militaire du Ghana, située à quelques milles d'Accra, où il a passé en revue les troupes de cadets militaires.

Nouvelle découverte chimique... une lotion qui

FRISE ONDULE LES CHEVEUX

SANS SOLUTION A ONDULATION PERMANENTE

UN COUPE DE PEIGNE SUFFIT

Appliquez simplement du "Perform Hair Waving Lotion"... puis peignez bien vos cheveux, placez-les à l'aide de vos bigoudis ou épingles et laissez sécher. Le lendemain matin, vos cheveux seront gracieusement ondulés comme s'ils frisaient naturellement. Pas de mèches, pas de cheveux épars, nul besoin d'épingles. Si humide, gris, lourd, et chaud que soit le temps, Perform garde votre chevelure aussi soignée et jolie au 8e jour qu'au premier. Faites vite l'essai de cet étonnant produit...

Perform $1.75 Satisfaction garantie ou argent remis.

Format ultra-économique $2.95

Votre chevelure devient radieuse magnifiquement frisée et ondulée, comme si c'était un don de la nature. Vous êtes coiffée à la dernière mode sans recourir aux solutions à ondulation permanente et solutions neutralisantes, sans vaporisant, laque ou apprêt collant et squameux. Une simple application, comme par miracle, discipline harmonieusement les cheveux les plus rebelles, leur confère de ravissantes ondulations qui semblent parfaitement naturelles. Chose importante, vous n'avez plus à placer vos cheveux pour la nuit, et cependant l'ondulation persiste. Ebouriffés par une nuit de sommeil, par le vent, ou autrement, vos cheveux retrouvent, d'un simple coup de peigne, leurs belles et douces ondulations comme si votre chevelure frisait naturellement depuis toujours. Et non moins important, votre cheveu garde l'éclat, la souplesse, la douceur du cheveux naturel. Vous n'éprouverez pas cette sensation de porter des "pailles sèches" sur la tête, comme il arrive après une permanente... vos cheveux ne sont ni collants ni gommeux, ils n'ont pas cet aspect "figé" que donne une mise en plis à l'aide d'un fixateur. Convient à tous les types et textures de cheveux. N'affadit ni ne ternit les cheveux teints ou décolorés. Et, ce qui prime tout, vos frisures et ondulations, au bout d'une semaine, sont aussi fraîches et pimpantes qu'au premier jour. Le prix est pourtant incroyablement bas...

Ondule les cheveux plats comme s'ils frisaient naturellement !

OFFRE D'ESSAI A DOMICILE

POUR VOUS CONVAINCRE

Assez de solution Perform pour onduler et friser les cheveux de huit femmes et jeunes filles... seulement $1.75 Satisfaction garantie ou argent remis. Voici enfin la solution ondulante qu'attendaient les femmes soucieuses de leur charme. Rappelez-vous le nom... PERFORM HAIR-WAVING LOTION. Dans tous les grands magasins et les pharmacies.

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h. 30

aubaines formidables du nouveau

Dupuis

VENTE SEMI-ANNUELLE

PROFITEZ DE CES PRIX SEMI-ANNUELS DUPUIS POUR AMELIORER LE DECOR DES FENETRES

TV portatif "ADMIRAL" 19"

que vous pouvez transporter du salon à la chambre ou au sous-sol

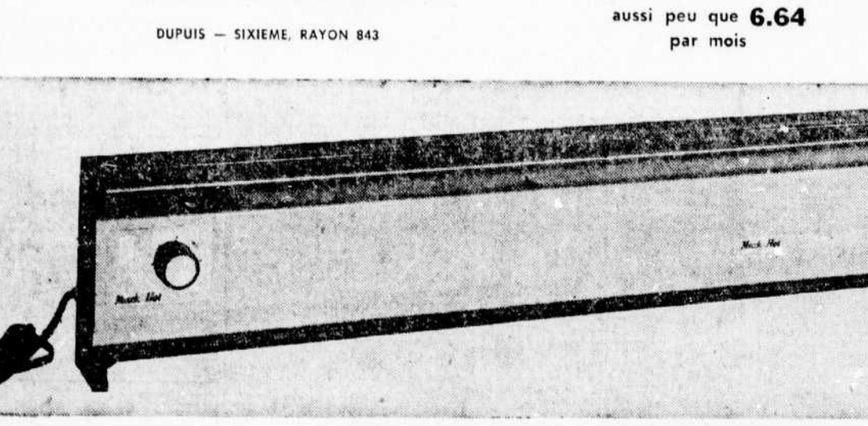

MODELE 1963 — BASE NON COMPRISE

Le plus récent, le plus compact, le plus puissant et le plus pratique où que vous alliez. Haut-parleur d'une tonalité étonnante. Image claire et d'une précision remarquable. Un appareil qui vous donnera entière satisfaction et des années d'agrément.

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

SPECIAL

$199

aussi peu que 6.64 par mois

RIDEAUX CAFE

Ord. 4.99 — l'ensemble 3 pièces

3.88

Coton imprimé fini toile. Fond blanc avec dessin de couleurs variées : rouge, bleu, or, melon, aqua. Idéal pour cuisine, dînette, sous-sol. Largeur 34" chaque côté, hauteur 36". Cantonnière (valance), 72 x 9".

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

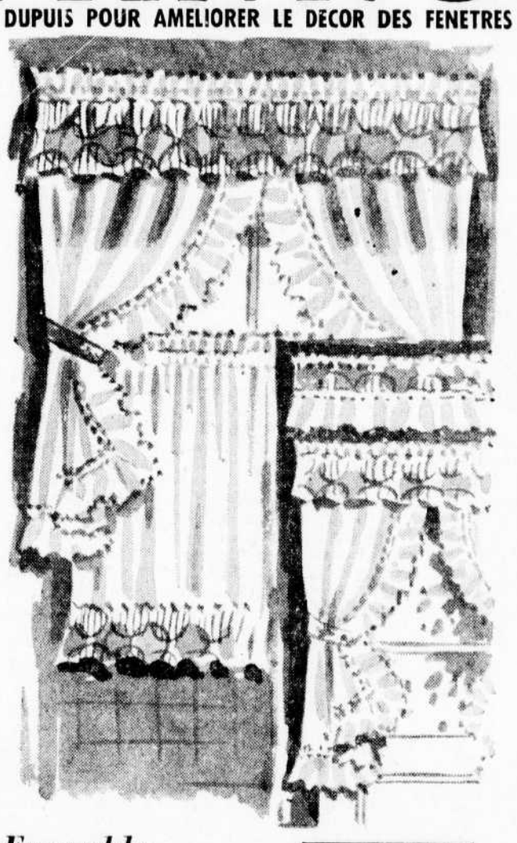

Ensemble 11 pièces

VI.2-6171

PORTE ET FENETRE CUISINE

Voici l'occasion de renouveler vos rideaux. MARQUISETTE "DACRON" de qualité parfaite : fond blanc avec rose / brun, melon / brun, vert/bleu.

Haut fenêtre, 60 x 25 x 43"
Bas fenêtre, 27 x 34"
Porte 54 x 25 x 52"
Cantonnière (valance) 14 x 52"

Ord. 11.95

Spécial semi-annuel l'ensemble

8.88

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

Installation facile

PORTES ACCORDEON STEELITE

32 x 80" ord. 12.95 spécial semi-annuel — 9.97

38 x 80" ord. 14.95 spécial semi-annuel — 11.97

FINIS : gris/chêne, brun/acajou, beige/merisier

En acier ondulé recouvert de vinyle. C'est lavable à l'eau et savon doux. Décoratif, pratique entre 2 pièces, portes et entrées seront dégagées et plus grandes.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

Calorifères électriques avec thermostat

Mark Hot

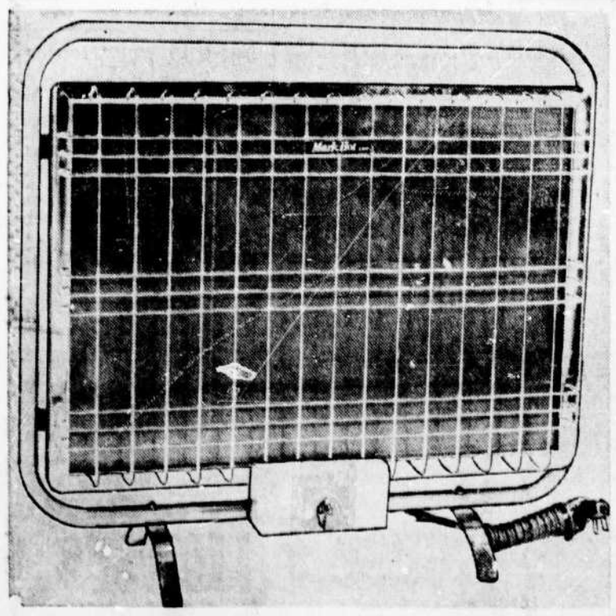

Nouveau format convecteur-plinthe

modèle 1000 watts dim. : 36 x 7¾ x 3 ord. 44.95 — 34.95

modèle 1500 watts dim. : 48 x 7¾ x 3 ord. 54.95 — 44.95

Le cabinet aux lignes amincies s'obtient dans une riche combinaison de beige et de brun. Peut chauffer une pièce de 15 x 15 ou plus. Eléments à ailettes en aluminium et d'action rapide. 110 volts. Garantie 1 an sur élément.

CALORIFERES ELECTRIQUES *avec thermostat*

Ord. 52.95 SPECIAL 39.95

Chauffe une pièce de 12 x 15 et plus. Encadrement en métal vert. Verre "pyrex" avec grille protectrice chromée. 1000 watts, 110 volts. Garantie 1 an sur élément.

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 750

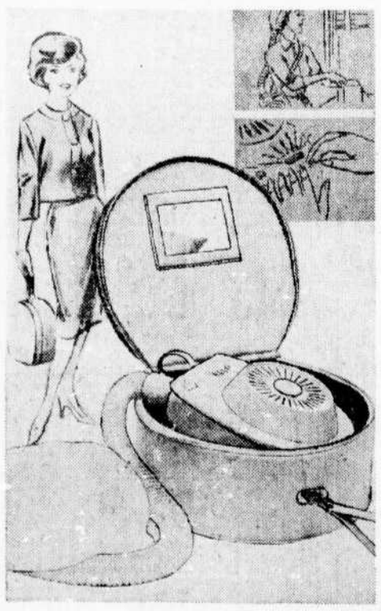

"Lady Tempest"

SECHOIR A CHEVEUX MODERNE

Garantie d'un an sur l'élément

15.89

Dans jolie mallette facile de transport, pouvant aussi servir pour le voyage. Moteur puissant, action rapide, 4 contrôles sur boutons-poussoirs : chaud, tiède, froid, arrêt. Le bras (tube) flexible et extensible. 110 volt, AC. Le large bonnet en plastique couvrira parfaitement et entièrement votre chevelure quelle que soit la mise en plis.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON

PRÉLART IMPRIMÉ "VINYLE"

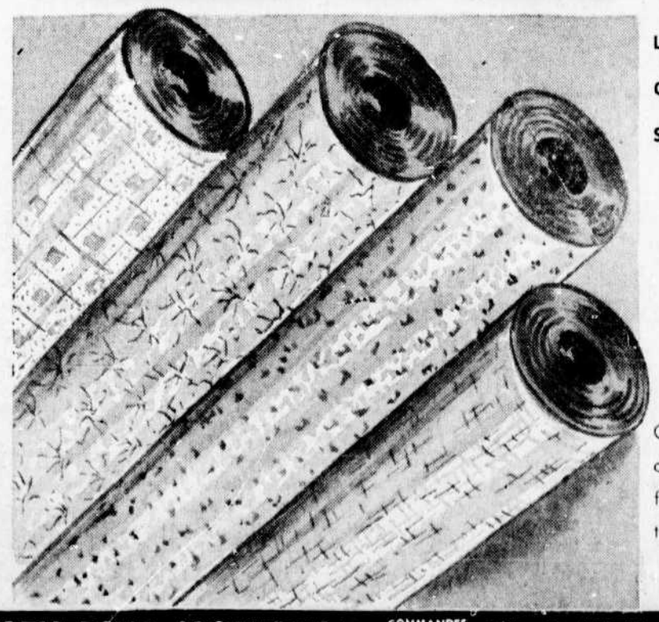

Largeurs 2 et 3 verges

Ord. 1.89 verge carrée

Spécial semi-annuel

1.49 la verge carrée

Gamme de couleurs et dessins modernes d'une grande variété. Surface lisse et glacée, minimum d'entretien, très durable.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS — Dupuis Frères — 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 — AUTRES APPELS VI. 2-5151

Pour espionnage

Les E.-U. exigent l'expulsion de 2 diplomates russes

NATIONS-UNIES. (UPI-AFP) — A la suite de l'arrestation, vendredi soir dans la banlieue de New York, d'un marin américain noir, espion à la solde des Russes, la délégation américaine à l'ONU a protesté énergiquement auprès de la délégation soviétique contre les activités d'espionnage de deux diplomates russes trouvés en sa compagnie.

Dans sa note de protestation, la délégation américaine souligne que les activités de MM. Evgeni Prokhorov et Ivan Vyrodov, respectivement deuxième et troisième secrétaire d'ambassade, sont non seulement dirigés contre la sécurité intérieure des Etats-Unis, mais constituent aussi "une violation scandaleuse" des privilèges que les Etats-Unis, en tant qu'Etat hôte de l'ONU, accorde aux diplomates accrédités auprès de l'organisation.

La note ajoute que le gouvernement américain demande à la délégation soviétique de faire le nécessaire afin de rapatrier ces deux diplomates pris en flagrant délit d'espionnage par des agents du FBI au moment où ils recevaient, en échange d'une substantielle somme d'argent, des documents militaires secrets des mains d'un quartier-maître télégraphiste à la marine des Etats-Unis.

Saint-Jérôme et Mont-Rolland

Signature d'un contrat de travail à la Rolland

SAINT-JEROME, (C.B.) — Après quatre mois de séances de négociations, interrompues pendant quelques jours seulement, la compagnie de papier Rolland en est venue à une entente avec l'Union des travailleurs du papier et la Fraternité internationale des travailleurs de la pulpe, de sulphite et de moulins de papiers.

Le nouveau contrat de travail, que viennent de signer les 800 employés, membres de ces deux unions de papetiers, prévoit une augmentation générale de $0.04 l'heure pour les hommes et de $0.03 pour les femmes, ainsi que de nombreux réajustements et une majoration de prime pour le travail de quart. De plus, la clause des vacances a été libéralisée et les contributions des employés pour leur participation à l'assurance-groupe ont été diminuées.

Cette convention collective, qui se terminera à la fin d'avril 1963, met donc fin au différend qui menaçait d'un arrêt de travail les usines de la Rolland à Saint-Jérôme et à Mont-Rolland.

Momentanément interrompues, les négociations ont été reprises par suite de la décision de la compagnie de reviser sa position concernant le travail dominical. Entre-temps les syndiqués s'étaient prononcés en grande majorité pour la grève si la Rolland persistait à réclamer le travail du dimanche. Cette dernière avait représenté à ses employés que le travail dominical lui aurait permis de concurrencer plus facilement les autres compagnies fabriquant le papier fin, en remettant à plus tard la nécessité d'une nouvelle machine qu'on a dit fort onéreuse.

ELU SECRETAIRE DE L'ACADEMIE CANADIENNE FRANÇAISE — M. Michel Brunet, professeur titulaire à la Faculté des lettres, directeur du département d'histoire et secrétaire de la Faculté, vient d'être élu au poste de secrétaire de l'Académie canadienne française.

M. Brunet succède à M. Roger Brien qui lui-même occupait ce poste depuis la démission de M. Guy Frégault.

Changements au Comité central

La Chine admet certaines difficultés intérieures

PEKIN. (AFP-Reuter-UPI)— La Chine communiste a admis hier qu'elle fait face à des difficultés temporaires dues "à l'incompétence des cadres dirigeants sur le plan industriel" et à des "insuffisances de travail sur le plan agricole" qui sont venues s'ajouter à des calamités naturelles.

Dans un communiqué émis à l'issue d'une session plénière du Comité central du parti communiste chinois, Pékin a également annoncé la nomination de trois nouveaux secrétaires du Comité central: Lu-Ting-Yi, chef de l'Agitprop (département d'agitation et de propagande), Kang Sheng, spécialiste de l'Agriculture, et le général Lo Jui Ching, chef d'état-major de l'armée chinoise.

Ces trois personnalités remplacent au secrétariat deux membres qui sont relevés de leurs postes : le général Huang Ke-cheng, vice-ministre de la Défense, et Tang-Cheng, vice-ministre de la Défense et chef du département politique de l'armée chinoise.

Le communiqué ne donnait pas les raisons de ces deux renvois, mais dans une analyse de la situation politique, il parle des "idées revisionnistes au sein du parti" et de "notions idéologiques opportunistes".

Pour le présent et l'avenir, le parti communiste chinois se fixe deux objectifs principaux: 1—Sauvegarder la pureté du marxisme léniste par une vigilance accrue dans la lutte contre le revisionnisme et l'opportunisme; 2—développer l'économie, l'agriculture étant la base et l'industrie, le facteur essentiel.

"Toute la nation doit être au travail, se montrer économe et prête à faire face aux calamités naturelles ou autres événements imprévus. En dépit des difficultés, après une certaine période d'efforts, il sera possible d'envisager un nouveau grand bond en avant dans l'édification socialiste de la Chine," conclut le document publié par le Comité central.

En parlant de revisionnisme, le parti communiste chinois s'en est particulièrement pris à "la clique de Tito" qui "représente les revisionniste modernes . . . devenus encore plus méprisables en trahissant la cause du communisme et en répondant aux besoins de l'impérialisme".

Enseignement du français en Egypte

PARIS — Les mesures qui supprimaient l'enseignement du français depuis 1956 viennent d'être rapportées par une décision du ministère de l'enseignement et de l'éducation égyptien; la langue française va ainsi être de nouveau enseignée dans toutes les écoles d'Egypte.

En 1956, des programmes avaient prévu l'enseignement du russe et de l'allemand dans les écoles égyptiennes pour y remplacer l'anglais et le français. La mesure qui vient d'être prise par le ministère de l'enseignement et de l'éducation rend à la langue française sa place dans l'enseignement égyptien; elle sera enseignée comme l'anglais dans toutes les écoles.

LE CÉLÈBRE GIN V.O.

BOLS

Ce genièvre ensoleillé est quatre fois distillé au Canada selon la recette de Lucas Bols datant de 1575.

aubaines formidables du nouveau Dupuis

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h. 30

VENTE SEMI-ANNUELLE

INDISPENSABLES... BAS PRIX... TELEPHONEZ DES 9 H. VI. 2-6171

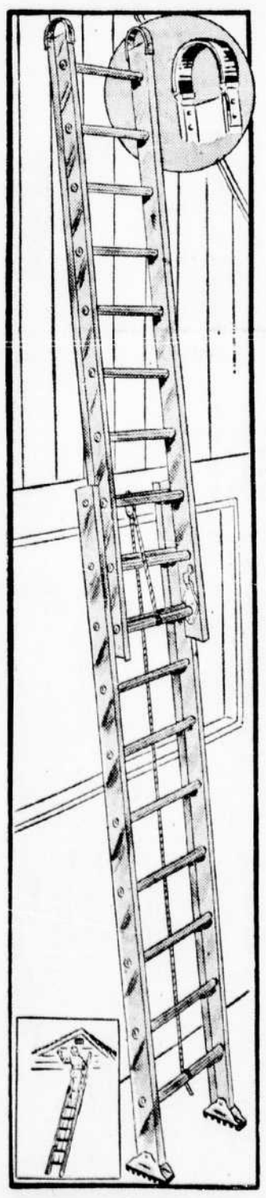

EN ALUMINIUM

Echelles extra solides mais légères d'une armature robuste. A l'épreuve des intempéries.

Avec les CORDES/POULIES

40	108.78	74.75
36	98.80	67.75
32	67.72	46.75
28	59.82	41.75
24	50.84	35.75
20	42.84	29.75

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

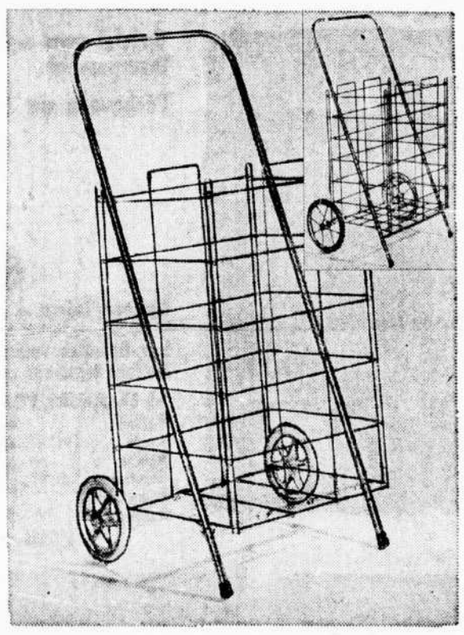

Ils sont pliants

PANIERS "EMPLETTES" SUR ROUES

Tout métal fini aluminium. Le panier plié à plat est facile à transporter, à glisser dans la voiture. Robuste mais léger, le panier est carré sur roues de diamètre 6", gainées caoutchouc. Guidon ou poignée en aluminium.

13½ x 11½ x 20" roues dia. 6" **4.39**

12½ x 15 x 20"; roues dia. 8½" **5.98**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

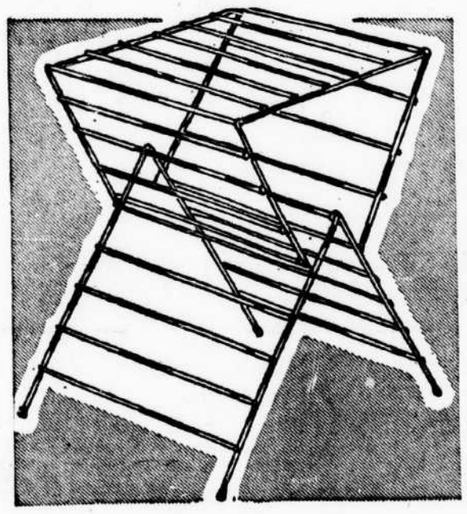

SECHOIRS METAL

se pliant à plat
Ord. 5.95

SPECIAL, VENTE SEMI-ANNUELLE

4.16

L'idéal en tout temps mais surtout par mauvais temps permettant de faire sécher le linge à l'intérieur. Equivaut à 50 pieds de corde à linge... Ouvert : 22 x 25 pouces, hauteur 53". En métal inoxydable.

VI.2-6171

ESCABEAUX TABOURETS

double utilité
Ord. 9.95

SPECIAL, VENTE SEMI-ANNUELLE

7.96

Montants en métal chromé les pieds avec embouts caoutchouc. Deux marches surface caoutchouc strié en bois. Tabouret dont le siège coussiné est à surface simili-cuir. • blanc • turquoise • beige. Marches basculantes pour ranger sans encombrer.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

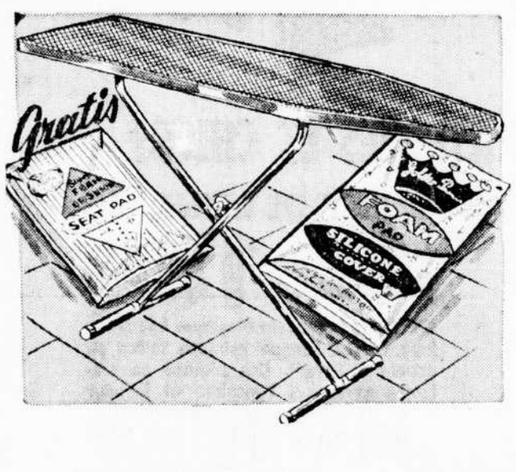

TABLES REPASSAGE

Métail maillé 54 x 15" — Ord. 13.95
SPECIAL VENTE SEMI-ANNUELLE

TABLE SE HAUSSANT POUR CONVENIR A LA TAILLE DE LA PERSONNE QUI REPASSE.
• Pieds métal chromé
• Embouts de caoutchouc
• Se plie à plat

8.72

HABILLER LA TABLE A REPASSER A BON COMPTE

• Coussin 100% caoutchouc-mousse très épais
• Housse en "SILICONE" retenant la chaleur

Ord. 2.98 SPECIAL **1.92** l'ensemble

GRATIS — COUSSIN "SOUS GENOUX" en caoutchouc-mousse avec l'achat de chaque ensemble.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

ORD. 1.69 **1.34**

SECHOIRS METAL

INOXYDABLE représentant 20' de corde à linge. S'accroche au haut de porte, dossier de chaise. Plié se range sans encombrer.

ORD. 7.95 **6.09**

ARMOIRES METAL

EMAILLEES BLANC, hauteur 12" surface 20½ x 6¾". Intérieur à une tablette. Devant panneaux coulissants. La surface peut aussi servire au rangement d'articles.

ORD. 3.50 **2.08**

VADROUILLES 4-FAÇONS

"EASY-A-LON" attire la poussière qu'on secoue ensuite pour la dégager. Manche mobile guidant la vadrouille en tous sens. Tampon amovible pour lavage.

VI. 2-6171 — DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

PEINTURE "CUVEE SPECIALE"

EN BLANC SEULEMENT
MAIS POUVANT SE COLORER
A VOTRE DECISION

Ord. 4.95 LE GALLON
SPECIAL SEMI-ANNUEL

3.49

VI.2-6171

PEINTURE MATE (intérieur) laisse un fini velouté lavable.

EMAIL LUSTRE (intérieur) riche fini satiné lavable.

PEINTURE MI-LUSTREE (intérieur) Le lustré résiste au lavage.

PEINTURE LUSTREE (extérieur) A l'épreuve des intempéries.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

BELLE VAISSELLE DE NOTRE COLLECTION POUR VOUS... OU CADEAUX

A — Ord. 19.98
8 ass. à dîner 8 tasses
8 ass. à pain 8 soucoupes
8 ass. à céréales 1 sucrier ouvert
8 ass. à fruits 1 crémier

15.98 50 pièces à dîner

"GRINDLEY" d'Angleterre. Riche semi-porcelaine à fond blanc, large contour or et bande ton or au centre.

B — Ord. 7.50
4 ass. à déjeuner 4 tasses
4 ass. à pain 4 soucoupes
4 ass. à céréales

5.59 20 pièces à déjeuner

"Swinnerton" d'Angleterre, semi-porcelaine, fond blanc, décor fruits, ton marron, large bordure relief.

C — Ord. 19.98
8 ass. à dîner 8 tasses
8 ass. à pain 8 soucoupes
8 ass. à céréales 1 sucrier ouvert
8 ass. à fruits 1 crémier

15.98 50 pièces à dîner

"MYOOTS" d'Angleterre, service à dîner semi-porcelaine blanche à fleurs bleues, feuillage brun, bordure or.

D — Ord. 6.95
4 ass. à déjeuner 4 tasses
4 ass. à pain 4 soucoupes
4 ass. à céréales

5.59 20 pièces à déjeuner

"MYOTTS" d'Angleterre. C'est simple mais pratique, à large bordure formant relief. Semi-porcelaine blanche

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 • EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 50
Comiques / 52
Courrier de Pauline / 18
Décès, naissances, etc. / 53
Editorial / 4
Finance / 38 et 39
Horoscope / 7
Inf. étrangères / 23 et 43
Les patrons / 45
Loisirs et récréation / 24 et 52
Navigation / 25
Mots croisés / 34
Radio et Télévision / 34
Spectacles et concerts / 8
Sports / 29 à 33 et 40
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 20

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, lundi 1er octobre 1962 / saint Rémi

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 293 • 4 CAHIERS • 56 PAGES

LA MÉTÉO

GENERALEMENT NUAGEUX. — MIN.: 40 MAX. DEMAIN: 65
VOIR DETAILS EN PAGE 2

C'est le peuple vs le trust, affirme M. Jean Lesage

L'électricité: clef qui nous rendra MAÎTRES chez nous

"L'époque du colonialisme économique est révolue. Nous marchons vers la libération !", s'est écrié hier soir M. Jean Lesage en inaugurant officieusement, mais pour vrai, sa campagne électorale. photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

par **Guy LAMARCHE**

Le premier ministre Jean Lesage a véritablement lancé hier soir sa campagne électorale — à une semaine du lancement "officiel" — en déclarant que cette élection met aux prises "les forces les plus vives de notre peuple contre le trust de l'électricité".

Elaborant le thème de sa campagne électorale traduit par le slogan "Maîtres chez nous", M. Lesage a dit que l'époque des "rois nègres" est révolue et que l'heure est venue pour le Québec de marcher vers sa libération. "Celui qui est pour le trust, s'est écrié M. Lesage, est contre le peuple du Québec; celui qui est pour le peuple est contre le trust. On ne peut pas en sortir".

Il a nettement indiqué qu'il entend faire sa campagne électorale contre "le colonialisme économique" et contre "les intérêts égoïstes qui s'opposent directement ou hypocritement à la marche en avant d'un peuple jeune à qui, désormais, l'avenir peut et doit appartenir."

On sait que c'est dimanche prochain, à Shawinigan, que M. Lesage ouvrira officiellement sa campagne électorale. Il a annoncé hier soir qu'il parlerait alors plus longuement de la nationalisation proposée.

Le premier ministre parlait devant 1,600 libéraux et sympathisants qui assistaient à un dîner-bénéfice à $50 du couvert, destiné à renflouer les coffres de la Fédération libérale du Québec. La plus grande salle du Reine-Elisabeth était pleine à craquer.

M. Lesage ne s'est pas contenté d'exposer le thème de la campagne électorale. Il s'est aussi lancé dans une attaque presque cruelle contre l'Union nationale qu'il a accusée de trahison, de lâcheté et d'hypocrisie.

Il a aussi énuméré neuf avantages que le Québec retirera de la nationalisation de toutes les compagnies productrices et distributrices d'électricité.

Dans la journée, le premier ministre et M. René Lévesque avaient tous deux expliqué en détails les motifs et les buts de la nationalisation, à plusieurs centaines de militants libéraux venus de tous les coins de la province.

M. Lesage s'est montré optimiste quant à l'issue de l'élection, se disant "persuadé que la population ne laissera pas passer l'occasion exceptionnelle qui lui est offerte de mettre un terme à une situation devenue intenable".

"Cette situation, c'est celle d'une société qui a été privée des moyens de s'épanouir pleinement. C'est celle d'une société où les clefs d'une économie moderne appartiennent à des intérêts étrangers à nos préoccupations nationales et indifférents à nos aspirations légitimes."

"L'époque du colonialisme économique, a poursuivi M. Lesage, sera définitivement morte le 14 novembre prochain."

Voir L'ELECTRICITE en p. 2

Le premier ministre Jean Lesage était, hier soir, "encadré" de l'ancien et du nouveau, Me Georges-Emile Lapalme, (à gauche) procureur général et ancien chef du parti, avait reçu mission de présenter M. Lesage, tandis que M. René Lévesque, représentant de l'élément neuf du parti devait le remercier.

Lesage attaque violemment l'UN

Le premier ministre Jean Lesage a défié publiquement hier soir Me Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, "d'expliquer pourquoi il a, à son bénéfice personnel, participé à la destruction d'un patrimoine commun en profitant personnellement de la vente à des intérêts privés du réseau de gaz naturel de l'Hydro-Québec".

Ce défi a été lancé au cours d'une violente attaque de M. Lesage contre l'Union nationale, alors qu'il adressait à 1600 personnes, au banquet-bénéfice de la Fédération libérale du Québec.

M. Lesage s'est référé aux conclusions de l'enquête Salvas dans son rapport sur la vente du réseau de gaz par l'Hydro-Québec à des intérêts privés, au temps où l'Union nationale gouvernait la province.

(L'enquête Salvas a démontré que Me Daniel Johnson, alors simple député, avait acheté 150 unités à $140 chacune au moment de la vente du réseau de gaz. L'accusation du premier ministre implique qu'il les aurait revendues à profit peu de temps après. En fait, les unités assuraient un profit d'au moins $30 chacune à quiconque les vendait assez rapidement après leur livraison).

Le chef du parti libéral a aussi accusé l'U.N. de lâcheté, d'hypocrisie et de trahison envers la nation canadienne-française.

Il a dit que la solution offerte par l'Union nationale à la nationalisation de l'électricité est la plus lâche et la plus pernicieuse de toutes.

Me Daniel Johnson a exposé dimanche dernier à Amqui le programme de son parti en cette matière : nationalisation immédiate de deux compagnies, l'une en Abitibi et l'autre en Gaspésie, et référendum sur le reste plus tard.

"Promettre de nationaliser deux des compagnies les moins importantes, c'est se moquer de la population", a déclaré M. Lesage.

Voir LESAGE en page 2

MM. Lapalme et Lévesque: "Il fallait du courage..."

Les deux principaux lieutenants du premier ministre Jean Lesage, les ministres Lapalme et Lévesque, se sont déclarés hier entièrement d'accord avec M. Lesage et ont loué son entourage d'avoir mis en jeu l'existence même du gouvernement pour demander au peuple un mandat précis sur la nationalisation de l'électricité.

On avait "encaoré" M. Lesage de ces deux hommes politiques au banquet organisé par la Fédération libérale du Québec. M. Lapalme, qui dirigea le parti libéral pendant huit ans, présentait le premier ministre tandis que le ministre des Ressources naturelles devait le remercier.

M. René Lévesque a déclaré que la nationalisation de l'électricité est un geste courageux, en même temps que profitable pour la province, pratique pour le développement économique et raisonnable dans la façon dont le gouvernement libéral entend la faire.

Le ministre a répondu brièvement à plusieurs des objections que l'on pourrait soulever contre cette nationalisation et contre l'idée de tenir une élection sur cette question.

"Le gouvernement, dit-il, a choisi l'action totale, l'action intégrale, celle qui consistait en même temps à poser la question au peuple et à mettre en jeu l'existence même du gouvernement qui en propose une solution. Je suis fier de participer à une action comme celle-là, a-t-il dit.

M. Lévesque a commencé par affirmer sa conviction que si un groupe comme le nôtre ne contrôle pas l'économie, le reste est souvent illusoire.

Il a attaqué en passant l'Union nationale. Il a appliqué à la solution de rechange que M. Johnson a exposé à Amqui cette citation de Lafontaine : "Et la montagne accoucha d'une souris".

"La solution libérale, dit-il, n'est pas du camouflage. C'est un exemple rare de courage raisonné et raisonnable dans notre histoire."

"Et au surplus, ajouta-t-il, c'est payant pour la province et cela se fera en respectant les normes qui ont cours sur notre continent. Il n'y aura pas de spoliation, et le prix qui en sera payé ne sera ni trop, ni trop peu."

Pour les Anglais

M. Lévesque a aussi parlé longuement en langue anglaise, et contrairement à l'habitude de la plupart de nos politiciens, il a repris exactement dans cette langue ce qu'il avait dit en français. On lui avait réservé le soin de rassurer les citoyens de langue anglaise de la province et de leur expliquer exactement quels étaient les buts de la nationalisation.

"L'un des avantages de cette nationalisation, a dit le ministre ne sera pas seulement de remettre entre les mains du peuple du Québec son destin économique, mais aussi de libérer un peu l'élément amer de l'impatience grandissante du Canadien français.

Il a repris ensuite en anglais ses explications tendant à démontrer que la nationalisation est économiquement profitable, qu'elle est une solution pratique et qu'elle sera faite de façon raisonnable, ainsi que l'a promis M. Lesage.

Voir M. LAPALME en page 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La presse a toute liberté

La presse dans la province de Québec connait une ère de liberté d'expression tout à fait extraordinaire.

Or, Daniel Johnson, le chef de l'Union nationale, disait l'autre jour à Montréal, que les quotidiens manquaient d'objectivité. Il a comparé certains articles de journaux à des abstractions en peinture, sa façon à lui de dire qu'ils n'avaient rien de commun avec la réalité.

Depuis que la presse n'est plus tout simplement un véhicule de communiqués officiels, comme la "Pravda", journal officiel russe dont le nom signifie "la vérité", ce n'est pas la première fois que des remarques sur son objectivité sont faites.

Qu'est-ce que l'objectivité ? C'est le reflet de la réalité.

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

James Meredith est admis à l'Université du Mississippi

La troupe repousse les racistes et arrête l'ex-général Walker

OXFORD (AFP, AP, UPI) — Le Noir James Meredith a enfin pu s'inscrire à l'université du Mississippi, aujourd'hui, grâce aux troupes fédérales qui, baïonnette au canon, ont maintenu la foule des manifestants blancs à distance, tandis que l'ex-général Edwin Walker a été mis en état d'arrestation.

Mais quelques minutes après l'entrée de Meredith dans l'institution, la violence a repris dans le bas de la ville d'Oxford. Depuis la fin de la semaine dernière, comme on le sait, les Blancs de l'endroit s'opposent à l'intégration raciale et à l'ordre de la Cour fédérale d'admettre Meredith à l'université.

Les troupes de la Garde nationale du Mississippi, qui sont sous contrôle fédéral par ordre du président Kennedy, ont dû intervenir et ouvrir le feu au dessus de la tête des manifestants en furie.

C'est au moment des manifestations violentes dans le bas de la ville que l'ex-général Walker a d'abord été expulsé, à la pointe des baïonnettes, du terrain entourant le palais de justice, puis finalement arrêté. L'arrestation de Walker a été annoncée par le procureur-général des Etats-Unis, M. Robert Kennedy.

M. Robert Kennedy a déclaré que Walker avait été arrêté sous l'accusation d'incitation à la rébellion ou à l'insurrection. Auparavant, des voix s'étaient élevées, ce matin, au Sénat, à Washington, pour critiquer l'attitude qu'il avait prise et pour réclamer son arrestation. "Il est peut-être malade", a déclaré le sénateur Morse, qui a estimé que Walker "devrait être enfermé avec tous les autres ségrégationnistes et malades mentaux".

Deux morts, 75 blessés

Les émeutes d'hier et aujourd'hui ont fait 2 morts et 75 blessés à Oxford, tandis que 109 personnes ont été arrêtées. Les deux morts sont le journaliste Paul Guihard, de l'Agence France-Presse et également correspondant du "Daily Sketch" de Londres, et Ray Gunter, âgé de 23 ans. Un autre journaliste, Bill Crider, de l'agence "Associated Press", a été blessé par la décharge d'un fusil de chasse.

D'autre part, la Cour fédérale de la Nouvelle-Orléans a de nouveau ordonné au gouverneur Ross Barnett du Mississippi de comparaître devant elle, vendredi matin.

De son côté, le secrétariat fédéral de la Justice déclare que l'entrée de Meredith sur le campus universitaire, hier, a seulement eu lieu après que le gouverneur Barnett (qui avait pris la tête du mouvement ségrégationniste) eut "capitulé" en le faisant savoir par téléphone au procureur général Robert Kennedy, dimanche matin.

Selon le ministère de la Justice à Washington, Barnett a déclaré :

1) Qu'il consentait à ce que la police fédérale et Meredith soient admis au campus universitaire sans opposition.

2) Qu'il "garantirait que la loi et l'ordre soient préservés

Voir MISSISSIPPI en page 2

Kennedy invoque la loi Taft-Hartley contre les dockers

WASHINGTON. (AFP) — Le président Kennedy a invoqué la loi Taft-Hartley, qui régit les relations entre le patronat et le salariat, dans le but de mettre fin à la grève des dockers dans les ports américains de la côte atlantique et du golfe du Mexique qui a commencé à minuit.

La maison Blanche déclare que le président créera une commission d'enquête qui lui soumettra un rapport sur ce conflit jeudi prochain. Après avoir pris connaissance de ce rapport, M. Kennedy décidera s'il y a lieu d'ordonner la reprise du travail pendant une période de 80 jours comme le prévoit la loi Taft-Hartley.

C'est le président de l'Association internationale des débardeurs, M. William V. Bradely, qui a annoncé la grève. Elle affecte plus de 10,000 dockers.

"En donnant la liberté aux esclaves, nous assurons celle des hommes libres"
-- Abraham Lincoln

Les dix avantages de la nationalisation

Afin d'appuyer sa thèse à l'effet que tous les citoyens du Québec profiteront de la nationalisation de l'électricité d'une façon ou d'une autre, le premier ministre Lesage a énuméré pas moins de dix exemples où la nationalisation profitera à une partie ou à l'ensemble de la collectivité.

— Baisse de taux dans plusieurs régions de la province.

— Aux frais de l'Hydro-Québec, conversion de 25 à 60 périodes (cycles) de l'électricité en Abitibi, et modernisation des structures électriques dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie.

— Politique dynamique de décentralisation industrielle.

— Diminution des coûts de production de l'électricité par suite des économies réalisées.

— La nouvelle Hydro assumera le paiement, sur la base courante, de toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées. De plus, dans toutes les municipalités où elle possède actuellement des biens, la nouvelle Hydro paiera à l'avenir les taxes municipales et scolaires, non plus seulement sur les fonds de terre et les bâtiments, mais aussi sur tous ses immeubles, sauf les centrales et les barrages.

— La nouvelle Hydro deviendra la propriété collective de 5,300,000 actionnaires à part entière.

— Comme acheteurs de nombreux matériaux et service, la nouvelle Hydro favorisera avant tout les gens du Québec.

— La nouvelle Hydro permettra la formation plus poussée et la promotion de nos jeunes techniciens du Québec qui eux pourront, par la suite, participer de façon efficace à la poursuite de notre oeuvre de libération économique.

— Le Québec conservera les quelque $15 millions d'impôt que chaque année les compagnies privées versaient au gouvernement central.

— L'Hydro-Québec fera face aux dépenses de la nationalisation grâce à son expansion normale et aux revenus additionnels provenant de ses nouveaux territoires. De plus, pourront servir à cette fin les $15 millions que les compagnies versent présentement à l'impôt fédéral chaque année.

En page 5
Que se passe-t-il derrière le rideau de fer ?

En page 15
Lesage promet l'instauration prochaine d'un système de péréquation municipale

Demain
La mode sur les côtes d'Adam -- Pages consacrées à l'élégance masculine. Rédaction: Marie Bourbonnais

les propos du timide

"Méditation politique"

Je ne résiste pas à l'envie de céder, pour un jour, ma chronique à Montesquieu. Le sage (ne pas confondre avec le nôtre) paraît avoir écrit pour nous ces maximes, choisies parmi des centaines, et que j'extrais de ses considérations sur la chose publique. Je dédie ces lignes à nos politiciens et à ceux que la "politite" chatouille.

"La plupart des princes (1) et des ministres ont bonne volonté; ils ne savent comment s'y prendre".

"Haïr l'esprit et en faire trop de cas, deux choses qu'un prince doit éviter."

"Lorsqu'un prince élève quelque malhonnête homme, il semble qu'il le montre au peuple pour l'encourager à lui ressembler."

"On n'appelle plus un "grand ministre" un sage dispensateur des revenus publics, mais celui qui a de l'industrie, et ce qu'on appelle des "expédients"."

"Quand on voit un homme actif qui a fait sa fortune, cela vient de ce que, de cent mille voies, la plupart fausses, qu'il a employées, quelqu'une a réussi. De là, on en argumente qu'il sera propre pour les affaires publiques. Cela n'est pas vrai. Quand on se trompe dans quelques projets pour sa fortune, ce n'est qu'un coup d'épée dans l'eau. Mais, dans les entreprises d'Etat, il n'y a pas de coup d'épée dans l'eau."

"Une mauvaise loi oblige toujours le législateur d'en faire beaucoup d'autres, souvent très mauvaises aussi, pour éviter les mauvais effets ou, au moins, pour remplir l'objet de la première."

"Telle est la nature des choses que l'abus est très souvent préférable à la correction, ou, du moins, que le bien qui est établi est toujours préférable au mieux qui ne l'est pas."

"Il vaut mieux des droits sur les denrées que des impositions. Un cordonnier à qui vous demanderez deux écus disputera tant qu'il pourra; et, si vous lui faites payer 25 livres de droits pour un muid de vin, il les paiera sans s'en apercevoir, et gaiement."

Voilà! Merci aux mânes de Montesquieu. Mais qui lit Montesquieu ? . . . Pourtant il faudrait s'y mettre. Nos hommes politiques y gagneraient tous en clairvoyance et quelques-uns en probité.

(1) Au mot "prince", substituez les mots "premier ministre" ou "chef".

ALBERT BRIE

A la grande joie des Orangistes

En Ontario, les catholiques anglophones se chargent de faire la lutte au français

par Marcel GINGRAS

OTTAWA — Préoccupée par la lutte à mener en faveur de l'enseignement français dans la province, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario laisse à l'épiscopat le soin de répondre au doyen d'Osgoode Hall, M. Allan Leal.

Ce dernier, rappelons-le, vient d'émettre l'opinion que l'Ontario a peut-être excédé les pouvoirs que lui prête la constitution en permettant l'enseignement religieux dans les écoles publiques depuis 1944.

Si M. Leal a réellement parlé d'écoles "publiques", la question ne peut que fort peu intéresser l'Association d'éducation dont l'intérêt se limite aux "écoles séparées bilingues", soit aux écoles catholiques que fréquentent les enfants de langue française.

Ces écoles séparées bilingues, reconnues depuis l'abolition de l'injuste règlement XVII, ont précisément été établies par le gouvernement provincial lui-même, à l'intention des jeunes catholiques de langue française, tout comme les "écoles séparées" tout court existent à l'intention des catholiques d'autres langues que le français.

Toutefois, en vertu du bon sens, il n'est que juste d'espérer que dans les agglomérations anglophones on accordera des classes aux enfants de langue française s'ils sont en nombre suffisant.

Dans les secteurs ontariens à majorité française, les Commissions scolaires n'ont jamais hésité à donner des classes aux écoliers de langue anglaise lorsque leur nombre le commandait.

Ce traitement de simple justice qu'elles accordent aux anglophones, les Commissions scolaires bilingues le réclament logiquement pour les enfants de langue française des centres anglais.

Voilà tout le problème. Il n'est pas plus compliqué que cela.

Le clergé anglophone

Le problème n'est pas compliqué, mais pourtant il subsiste depuis des années par suite de la mauvaise foi des évêques et des prêtres catholiques de langue anglaise.

Qu'on ne se méprenne pas. La querelle n'en est pas une d'orangistes contre catholiques, mais bien une de catholiques de langue anglaise contre catholiques de langue française.

Toujours latente, cette querelle s'anime de temps à autres et voici que les catholiques de langue anglaise choisissent le moment du "concile oecuménique" pour la relancer avec vigueur.

A Toronto, où elle s'est tout d'abord manifestée, la querelle est le fait d'une Commission scolaire composée de 17 membres, dont un seul de langue française, M. Gérard Godin. Chez les 16 autres, on trouve quatre prêtres.

A Stony Creek, tout près de Hamilton, la lutte contre les catholiques de langue française est menée par le curé qui est également président de la Commission scolaire.

A Toronto, et il convient d'y revenir, la lutte est présentement localisée en banlieue mais, en réalité, elle est beaucoup plus grave.

Résignés, ou du moins très patients, les catholiques de langue française, au nombre d'au moins 40,000 et l'on dit même 60,000, doivent se contenter d'une seule école primaire remplie à capacité.

Personne n'a compris qu'il ne coûte pas plus cher de dispenser l'enseignement en français qu'en anglais ou, si on l'a compris, on refuse de le faire en disant, comme on me l'a dit personnellement un jour, que le Canada est un pays britannique et qu'il ne devrait s'y parler qu'une seule langue.

Que cette attitude persiste en plein concile a de quoi réjouir les prétendus ennemis orangistes qui n'ont plus à s'employer à détruire les catholiques de langue française, puisque leurs propres frères de langue anglaise s'en chargent.

Le français est trop négligé
— M. Wintermeyer

PETERBOROUGH. (PC) — Le chef du parti libéral ontarien, M. John Wintermeyer, a déclaré samedi que le français devrait être enseigné dans les écoles élémentaires de l'Ontario.

Adressant la parole devant l'association des femmes libérales de Peterborough, M. Wintermeyer a déploré que "notre système actuel ne donne aux élèves qu'une bien faible connaissance du français".

Il a soutenu en outre que le système scolaire ontarien doit être complètement révisé. Les élèves des régions rurales, dit-il, n'ont pas les mêmes chances que les étudiants des régions urbaines, d'accéder à l'enseignement universitaire.

M. Wintermeyer a alors suggéré la création d'un institut de recherches en éducation pour l'Ontario, qui serait chargé de faire une étude complète du système d'enseignement.

LE SENATEUR ETAIT LA — Le sénateur Sarto Fournier, bien connu des Montréalais pour avoir déjà été leur maire et pour vouloir encore le devenir, était l'un des enthousiastes qui applaudissaient le premier ministre Jean Lesage, hier soir, au Reine Elisabeth. Le sénateur voulait-il rappeler par sa présence qu'il a déjà été député libéral et qu'il est officiellement un sénateur libéral ? Ou voulait-il se faire pardonner d'avoir un jour pactisé ouvertement avec l'Union nationale, ce qui lui valut d'être élu maire de Montréal pour trois ans et d'être expulsé de la Fédération libérale du Québec pour toujours ?

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

M. LAPALME
SUITE DE LA PAGE 1

En terminant, M. Lévesque a invité les libéraux à travailler avec acharnement pendant cette campagne électorale. "Il n'y a rien de plus féroce que des intérêts menacés et ceux qui n'acceptent de leur servir de valet. Ce ne sera pas un pique-nique."

M. Lapalme

"Jamais la province de Québec ne sera complice des trusts", a déclaré Me Georges-Emile Lapalme, procureur général de la province, alors qu'il présentait le premier ministre Jean Lesage.

L'ancien chef du parti libéral venait de dire que ce que le Québec attendait depuis 130 ans, le gouvernement Lesage l'avait entrepris en deux ans par une législation taillant en profondeur, par un élan sans précédant à la culture, par le progrès dans le domaine de l'éducation.

Voulant indiquer à son auditoirfe qu'il se sentait en étroite communion de pensée avec le chef actuel du parti libéral, M. Lapalme a déclaré qu'il était avec lui dans cette campagne électorale.

Le ministre a rappelé brièvement l'époque moins glorieuse où "il se faisait accuser de communisme par les experts en ristournes".

"Nous ne faisions même pas alors, a-t-il dit, l'unanimité au sein du parti libéral. Me Jean-Marie Nadeau avait dit qu'il en resterait toujours quelque chose. Et c'était là toute ma vie politique, toute ma raison d'être politique."

MISSISSIPPI
SUITE DE LA PAGE 1

par la police de l'Etat, en collaboration avec la police fédérale" contre toute violence qui pourrait avoir de nouveau lieu.

Il semble cependant qu'aujourd'hui, Barnett ait démenti avoir "capitulé" devant Washington, apprend-on.

Un porte-parole de la Maison Blanche a enfin déclaré que le président Kennedy était déterminé, aujourd'hui encore, "à faire tout ce qui sera nécessaire pour que la loi et l'ordre soient respectés".

Hier soir, le président s'était adressé à la poulation par la télévision et la radio et avait exhorté les étudiants de l'université du Mississippi à se conformer aux décisions des tribunaux et à maintenir la tradition d'honneur et d'intégrité de leur institution. "Les yeux du monde sont tournés vers nous... et votre honneur et celui de l'université sont en jeu", a-t-il déclaré.

La loi doit primer

"Les Américains, a déclaré le président, sont libres de ne pas être d'accord avec la loi, mais non pas de désobéir. Aucun homme, aussi éminent et puissant soit-il, aucune populace, aussi désordonnée et bruyante soit-elle, n'ont le droit de défier un tribunal."

Dans l'affaire Meredith, a dit encore le président, "ma responsabilité de président était inéluctable. Je l'ai acceptée. La constitution me fait obligation de faire exécuter la décision de la Cour par tous les moyens nécessaires."

Exprimant son regret d'avoir eu à prendre certaines mesures pour faire respecter les décisions des tribunaux, le président a dit que si le Mississippi "avait accepté de se plier à la décision du tribunal fédéral, une solution pacifique et raisonnable eût été possible sans aucune intervention fédérale".

L'ENFANT VEUT SAVOIR

L'enfant accablé d'interdictions peut développer un sentiment d'insécurité. En général, l'enfant auquel on explique le pourquoi des interdictions, obéit plus facilement que l'enfant élevé trop sévèrement.

La ségrégation émeut la presse du monde entier

LONDRES, (UPI) — Les journaux d'Europe et d'Asie ont réservé leurs manchettes à la crise de ségrégation raciale qui sévit aux Etats-Unis, avec l'affaire de l'université du Mississipi. Ils qualifient cette crise de "plus grave conflit de l'histoire américaine, depuis la guerre civile".

De Londres à Moscou, de Tokyo à Singapore et au delà, les développements dramatiques à l'université du Mississipi ont été publiés à la une dans toutes les éditions.

L'agence Tass a informé ses lecteurs russes que le président Kennedy a lancé un appel à toute la population pour aboutir à un règlement pacifique de ce problème. L'agence précisait que le président a été forcé d'agir en raison des pressions exercées par l'opinion publique.

LESAGE
SUITE DE LA PAGE 1

Il a qualifié les dirigeants de l'Union nationale de "valets du trust" qui se chargent de tromper la population et cherchent à lui faire croire que notre destinée, c'est d'être à jamais soumis aux intérêts privés de groupes qui recherchent le profit pur et simple avant le service de la communauté".

"Il n'est pas surprenant que de tel gens se soient rendus coupables, il y a quelques années à peine d'un crime odieux que notre population ne pourra jamais leur pardonner. Qu'on pense au rapport de l'enquête Salvas. Ces gens qui ont dénationalisé à leur profit personnel un secteur public — celui du gaz naturel — voudraient aujourd'hui nous faire croire qu'ils recherchent le bien des Québecois !"

Après quoi le premier ministre a eu cette tirade contre l'Union nationale :

"J'accuse l'Union nationale, dit-il,

— d'être **lâche** en refusant de s'attaquer au fond du problème . . .

— d'être **hypocrite** en tentant de faire croire à la population que ce qu'elle appelle son programme est autre chose que du "patinage de fantaisie" . . .

— d'être **renégate** envers les intérêts fondamentaux du peuple du Québec en refusant, comme par le passé, de collaborer à l'oeuvre capitale de la libération économique . . .

— d'être **traître** envers notre nation en prenant la part d'influences occultes qui tiennent à l'asservir.

Le premier ministre a défié publiquement le "chef imposé" de l'Union nationale de se prononcer catégoriquement et sans détour sur le fond du problème.

"Va-t-il dire une fois pour toutes, lui qui est ancien ministre des Ressources hydrauliques, si oui ou non il considère la nationalisation de l'électricité comme l'outil devant permettre au peuple du Québec de devenir enfin maître chez lui ? Va-t-il finalement adopter une position claire, lui, l'ancien ministre des ressources hydrauliques ? Le peuple du Québec veut savoir !

"Je défie le chef de l'Union nationale d'expliquer pourquoi il a, à son bénéfice personnel, participé à la destruction d'un patrimoine commun en profitant personnellement de la vente à des intérêts privés du réseau de gaz naturel de l'Hydro-Québec."

M. Lesage a enfin défié Me Johnson de révéler quelle sorte d'avantages, directs ou indirects son parti reçoit pour faire sa campagne en faveur des compagnies d'électricité.

LA DEMOCRATIE
SUITE DE LA PAGE 1

Evidemment, toute personne sensée sait que connaitre la réalité dans toute sa plénitude est impossible, dixit Pascal. Le reflet de la réalité n'est pas le même d'un individu à l'autre.

Prenons quelques exemples anodins. Deux sportifs se disputent sur les faits qui entourent un but, ou un "knock-out". Des témoins donnent des versions différentes d'un accident. En plein débat, à l'Assemblée législative, les députés répliquent souvent en disant : ce n'est pas ce que j'ai dit.

Tout le monde sait combien il est difficile de véhiculer la moindre information, même sous un toit, dans une famille. Communiquer de l'information à des milliers de personnes est une tâche des plus complexe, en butte, malgré des précautions extraordinaires, à des difficultés techniques et humaines considérables.

Mais plus une société devient évoluée, plus elle a ce besoin d'information objective, c'est-à-dire rattachée d'aussi près que possible à la réalité. Le bien commun l'exige.

Et, également, plus la société a besoin de connaître tous les aspects de ces réalités. Les faire connaitre est un service nécessaire.

Ce qui importe, au fond, c'est la franchise et la bonne foi. On comprendra facilement, par exemple, qu'un fait politique n'a pas la même importance pour tout le monde.

Depuis deux ans, les journaux, en général, ont joui d'une liberté qu'ils n'avaient pas tenu à exercer depuis plusieurs années. Il serait trop long ici d'en étudier les raisons.

De toute façon, le gouvernement de Jean Lesage n'a jamais systématiquement tenté de brimer cette liberté. Il s'est dit en désaccord avec certaines informations ou certaines opinions, quelque fois de façon assez rude, mais les journaux n'ont pas eu à faire face à des difficultés sérieuses.

Accuser les journaux d'un manque d'objectivité c'est l'équivalent de les accuser d'être pleins d'étroits préjugés. Or ce qui est remarquable c'est que les politiciens qui font de telles accusations n'attaquent jamais les journaux de partis dont la mission est de faire connaitre toujours le même côté de la médaille.

Dans les pays où la dictature règne en maitresse c'est le parti au pouvoir qui décide ce que le peuple doit savoir, doit lire, et doit penser. Cela semble sans doute à ces partis être d'une objectivité parfaite.

Mais, en démocratie, les hommes s'attendent à lire tous les journaux, même les journaux de partis.

Tous droits réservés.

L'ELECTRICITE
SUITE DE LA PAGE 1

"Il faut s'attaquer à la racine du mal, et pour tout Québecois, quelle que soit son origine, la racine du mal c'est que l'économie ne nous appartient pas."

Pour M. Lesage, la plus importante de nos clefs ici, c'est l'électricité. Notre territoire est riche, mais comme peuple, nous sommes pauvres !

Trois solutions s'offraient au gouvernement.

La première était de ne rien faire. "Notre parti aurait pu continuer à diriger la province sans rien changer de fondamental, sans rien déranger, a dit M. Lesage. Et nous aurions fait comme trop de gouvernements qui nous ont précédés : nous aurions été des "rois nègres".

(La théorie du roi nègre, dont l'auteur est le journaliste André Laurendeau, veut que le Québec, comme les tribus africaines, ait été affligé de petits rois installés par le conquérant et auxquels celui-ci, grand démocrate chez lui, pardonnait volontiers ses méthodes les plus crapuleuses du moment que lui, le conquérant, pouvait à volonté exploiter le peuple dominé et écrasé.)

"Dieu sait combien dans notre province nous en avons eu de "rois nègres" ! a poursuivi M. Lesage. Vous en voyez encore qui font le tour du Québec, obéissant à leurs maitres d'ailleurs."

"Il y avait une seconde solution, la plus lâche et la plus pernicieuse de toutes, mais aussi la plus facile : nationaliser les entreprises les moins rentables et conserver les autres aux intérêts privés. Aucun "roi nègre" n'aurait pu inventer quelque chose de plus malhonnête envers les citoyens du Québec. C'est la solution la plus lâche."

Restait une troisième solution : celle de nationaliser toutes les compagnies qui produisent et distribuent l'électricité dans la province.

"C'était la solution du courage, et nous l'avons choisie," s'est écrié le premier ministre.

"Elle est la seule à fournir au peuple de la province, entièrement et définitivement, la clef de toute économie moderne. Elle est la seule à satisfaire aux exigences de la justice et de l'efficacité. C'est pourquoi nous nous y sommes arrêtés, après maintes recherches, après mûre réflexion".

Le geste est sérieux, mais il est aussi indispensable. A l'heure actuelle, la situation financière de la province lui permet d'envisager de grands projets. Il en est de même pour l'Hydro-Québec. L'occasion est donc excellente et il importe de la saisir. Il fallait de l'audace et nous en avons eu. Finis les gouvernements de "rois nègres".

Etat d'urgence au Nigeria

L'Etat d'urgence a été décrété au Nigeria.

Dans une déclaration faite à la radio, Sir Abubakar Tafawa Balewa, premier ministre, a annoncé la découverte d'un complot ayant pour objet de renverser le gouvernement. Trois responsables ont pu fuir à l'étranger et trois autres ont été arrêtés.

La météo

Minimum : 40
Maximum demain : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides et de la Mauricie :** nuageux avec intervalles ensoleillés dans l'après-midi et s'éclaircissant ce soir. Ensoleillé demain. Un peu plus chaud. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal 40 et 65, à Québec 45 et 60, à Sherbrooke 40 et 60, à Sainte-Agathe et La Tuque 35 et 60.

Région de l'Outaouais : ensoleillé aujourd'hui et demain. Un peu plus chaud. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Ottawa 35 et 65.

Région du Lac Saint-Jean : Généralement nuageux aujourd'hui. Ensoleillé avec périodes nuageuses demain. Vents du nord-ouest de 15 milles et vents légers demain. Plus chaud. Minimum cette nuit et maximum demain à Chicoutimi 40 et 55.

ANALYSES MEDICALES
DIAGNOSTIC de GROSSESSE $5.00, URINE $2.50
SANG, SELLES et toutes autres analyses
2 TECHNICIENNES diplômées et une GARDE-MALADE diplômée sont préposées exclusivement aux Prises de Sang et Analyses

MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT — MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT — MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS

Toutes les analyses exécutées dans nos propres laboratoires.
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile. Laboratoire à 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622
Rapports fournis le jour même.

"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

REVENU GARANTI PAR LE GOUVERNEMENT POUR VOTRE RETRAITE

Une rente viagère du Gouvernement canadien est l'un des meilleurs moyens de mettre de l'argent de côté pour votre retraite. Garanti par le Gouvernement du Canada, ce placement vous assurera un revenu à vie, à compter de l'âge que vous aurez choisi. Vous n'avez pas à subir d'examen médical et votre contrat ne s'annule pas si vous manquez des paiements.

DÉDUCTIBLES DE L'IMPÔT

Les primes de votre rente viagère du Gouvernement canadien sont maintenant déductibles (dans une certaine mesure) pour fins d'impôt sur le revenu.

Renseignez-vous à fond sur les différents régimes offerts. Postez ce coupon, franc de port, sans autre obligation de votre part

Porte 827, EDIFICE DU BUREAU NATIONAL DU REVENU,
305 OUEST, BOUL. DORCHESTER,
MONTREAL 1, Qué. — Tél. UN. 1-8521

POSTEZ—FRANC DE PORT

AU DIRECTEUR 2DN
RENTES VIAGÈRES DU GOUVERNEMENT CANADIEN
MINISTÈRE DU TRAVAIL, OTTAWA

Veuillez m'envoyer tous les renseignements au sujet des rentes viagères du Gouvernement canadien.

Nom ..... (M./Mme/Mlle)
Adresse .....
Date de naissance ..... Age où la rente viagère devra commencer .....
Téléphone .....
Il est entendu que ces renseignements sont strictement confidentiels.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, OTTAWA

Rafraichissant ! BUVEZ Peer's Cream Soda PUR ET RAFRAICHISSANT
GAGNEZ UN PRIX !
Regardez sous le liège des capsules des bouteilles de PEER'S
Les breuvages rafraichissants

QUAND IL N'Y A PAS D'INTERCOMMUNICATION...

...on court, on crie, on perd du temps, on s'énerve! Si tel est votre cas, il vous faut un système complet de communications BELL. A l'aide de leurs téléphones—munis ou non de boutons-poussoirs—vos employés doivent pouvoir communiquer entre eux comme avec l'extérieur. L'ensemble dépend d'un seul tableau de contrôle, d'un seul réseau de fils. Vous n'avez pas de capital à immobiliser, aucun problème d'entretien ou de renouvellement, ni à vous inquiéter en cas d'expansion ou de déménagement. La solution qui s'impose pour *économiser* tout en augmentant le rendement de votre entreprise, c'est le TÉLÉPHONE INTERCOMMUNICATION BELL

La seule source pour toutes vos communications d'affaires.

M. Hamel invité à intervenir à la Dominion Glass

"Si l'entreprise privée ne change pas d'attitude, je ne sais pas si je continuerai à la supporter . . ."

C'est ce que nous a déclaré ce matin, au téléphone, M. Frank Hanley, député indépendant de Montréal-Ste-Anne. Il venait de faire parvenir au ministre du travail, M. René Hamel, un télégramme lui enjoignant d'intervenir au plus tôt dans la grève de la Dominion Glass.

"Il est temps, a-t-il ajouté, que l'entreprise privée compte avec les êtres humains ; surtout en ce moment où l'on parle tant de nationalisation. Les dirigeants de la Dominion Glass ont fait travailler leurs employés jour et nuit, et même le dimanche, non, comme ils le disent, pour soutenir la concurrence, mais pour constituer un "stock pile", une réserve de produits qui neutraliseraient l'effet d'une grève.

"Je suis en faveur de l'entreprise privée, a-t-il enfin précisé, mais à condition qu'elle soit menée de façon honnête."

CHOCOLATS ou SIROP

CHARLES VERMIFUGES

Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement.

LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAÎTRE.

ASTHME SOULAGÉ avec ASMYNAL

Les CIGARETTES ASMYNAL soulagent dès les premières bouffées, rétablissent la fonction normale respiratoire, diminuent les crises.

ASMYNAL se vend aussi en comprimés.

Chez votre pharmacien.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 3

quelle il avait pris place est entrée dans l'arrière d'un camion en stationnement, près de Berthierville.

Mme William Lacasse, âgée de 72 ans, du 2016, avenue Perham, à Côte-des-Neiges, a perdu la vie dans une collision impliquant trois automobiles, sur la route No 11, près de Sainte-Thérèse. La fille de la victime a été grièvement blessée dans cet accident.

Mme Lucilie Dufort, âgée de 20 ans, de Val Barette, comté de Labelle, et **Mme Hyman Bernstein,** âgée de 45 ans, demeurant au 1562, avenue Lavoie, à Outremont, ont été tuées lorsque deux autos sont entrées en collision, près de Val Morin.

Adelia Auclair, âgée de six ans, de St-Elzéar, de Témiscouata, a été mortellement blessée par une auto près de chez elle. Son frère âgé de sept ans, Martial, a été gravement blessé.

Accidents divers

Mlle Andrée Corey, âgée de 21 ans, de Ville d'Anjou, s'est noyée dans sa baignoire, samedi après-midi. La jeune fille souffrait d'épilepsie.

MM. William Gautreau, âgé de 54 ans, et **J. Clarence Gautreau,** âgé de 32 ans, tous deux de Tourville, sont morts lorsque la draisine sur laquelle ils se trouvaient s'est écrasée sous un train de marchandises, à Monk, à 100 milles de Québec.

Michel Groleau, âgé de neuf ans, du Cap-de-la-Madeleine, est mort lorsqu'il est tombé d'un convoyeur dans l'entrepôt appartenant à son père.

M. Joseph-Arthur Lavoie, âgé de 57 ans, de St-Félix, à 135 milles au nord de Québec, a été tué dans un accident de chasse. La victime était le père de neuf enfants.

TROUBLES

SUITE DE LA PAGE 3

Royal Victoria tandis que les deux policiers ont subi des traitements pour des ecchymoses à l'hôpital St-Luc.

Encore le Havana

En fin d'après-midi, hier, la police dut intervenir pour une bagarre au Café Havana sis au 2017 rue Frontenac. Les pugilistes, deux clients, s'en étaient pris à des employés de la maison. Ces derniers ont toutefois réussi à mettre dehors les deux récalcitrants avant l'arrivée de la police.

On sait que cet établissement est la scène depuis quelques jours d'incidents plus ou moins pétaradants.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

duit à l'intérieur de l'hôpital, où l'on nous a signalé que son état n'inspirait maintenant aucune crainte. Il pourra comparaître en cour, sous une accusation de conduite "pour le moins" dangereuse.

Cambriolage de $4,200

Des cambrioleurs, qui se sont introduits par effraction dans l'appartement de Mlle Gisèle Sigouin, au 3905 est, rue Sherbrooke, ont pris la fuite avec des bijoux et des fourrures d'une valeur globale de $4,200.

Deux femmes victimes d'un voleur à la tire

Deux femmes se sont plaintes à la police d'avoir été victimes d'un voleur à la tire ("pickpocket") alors qu'elles magasinaient au marché Jean-Talon, samedi après-midi. Il s'agit de Mme Gilda Dopozo, 3608 Fénélon, à qui on aurait pris la somme de $85, et Mme Micheline Barbieri, du 5554, 1ère Avenue, Rosemont, qui aurait été dépouillée de $20.

A coups de cadran

Un jeune bandit armé a perpétré un hold-up de $135, vers 7 h. 40 samedi soir, à l'épicerie Dionne, au 4217 rue St-André. Le jeune homme a d'abord demandé un paquet de cigarettes à l'épicier, M. Dionne, mais, au moment où l'épicier le lui remettait, il sortit un revolver, puis assomma sa victime à l'aide d'un cadran. Il traîna ensuite l'épicier au fond de l'établissement, le ligota et s'empara d'une somme de $100 qu'il portait sur lui et de $35 qui se trouvaient dans la caisse. Environ un quart d'heure plus tard, M. Dionne reprit conscience. Il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où l'on a dû lui faire 20 points de suture pour coupures à la tête.

Hold-up dans une pharmacie

Trois bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont commis un hold-up à la pharmacie Leduc, 2901 rue Masson. Le commis, qui se trouvait seul à ce moment-là, n'a pu faire autre chose que de laisser les malfaiteurs s'emparer d'une somme de $100 qui se trouvait dans la caisse, $3 qu'il avait dans ses goussets, un chèque de $22.84 et une dactylotype d'une valeur de $100.

Vol de carabines

Des carabines d'une valeur totale de $400 sont disparues en même temps que les cambrioleurs qui ont brisé la vitrine de la quincaillerie Economic, au 3291 est, rue Ontario, au cours de la soirée de samedi.

Triple capture

Trois individus, âgés respectivement de 28, 29 et 40 ans, dont les noms n'ont pas été révélés, ont été capturés hier soir vers 10 h. 30 dans la buanderie Troy à Verdun.

Un complice a réussi à prendre la fuite à l'arrivée des trois auto-patrouilles et d'une voiture de la sûreté municipale.

La police a fait irruption dans les lieux ou moment où les bandits venaient d'attacher le gardien, M. Louis Lemay.

Messager attaqué

Un messager à l'emploi de l'épicerie Emond, 1955 Springland, a été attaqué et dépouillé d'une somme de $30, vers 5 h. 45 samedi après-midi. Le jeune homme devait livrer une commande au 1445 Woodland, au moment où il a été attaqué par deux inconnus.

Cambriolages

Plusieurs motocyclettes d'une valeur globale de $3,575, ont été volées à la Bentley's Cycle and Sports, 2087, rue Bleury, par des cambrioleurs qui sont entrés avec effraction d'une porte de l'arrière ; $1,000 d'articles divers ont été dérobés chez M. Gérald Morin, 1420, rue Saint-Matthieu, app. 1008 ; $750 de bijoux ont de même été raflés à la bijouterie Delorimier 2112, rue Delorimier.

Policier attaqué

L'agent Wilfrid Roussy, de la PP, a été assailli par cinq fiers-à-bras à l'intérieur du no 1452, rue Montcalm, où il s'était rendu pour conduire une enquête.

Vol à main armée

Tôt ce matin, un bandit a braqué un revolver dans la direction de M. Jean-Louis Larivière, 10735, Tolhurst, préposé au poste d'essence situé au no 5409, 12e avenue, Rosemont, et a pris la fuite avec les $2,000 de recettes de la fin de semaine.

Fracture du crâne

Un garçonnet de 14 ans a subi des blessures graves ce matin, lorsqu'il a été heurté par une voiture à l'intersection du boulevard Rosemont et de la 14ème avenue à Rosemont. La victime, Richard Hamel, dont les parents demeurent au 5974 de la 24ème avenue à Rosemont, a été transporté à l'hôpital Maisonneuve où l'on rapporte qu'il souffre d'une fracture du crâne. Son état est considéré comme étant critique.

Avion disparu

Des appareils de l'aviation royale attachés à la base de St-Hubert sont actuellement à la recherche d'un petit avion privé disparu depuis samedi dans le nord de la Mauricie.

L'appareil avait quitté le lac Des Piles samedi matin avec trois hommes à son bord et il a été vu la dernière fois vers h. 30, au dessus du lac Marcotte.

Les familles n'ayant pas été averties, on n'a pas révélé le nom des occupants. Aucune trace de l'avion n'a encore été relevée.

Seconde victime

NOTRE-DAME-DU-LAC, (PC) — Martial Auclair, âgé de 7 ans, est mort à l'hôpital aujourd'hui, douze heures après un accident qui a coûté la vie à sa jeune soeur de six ans, Aurélia.

Les enfants ont été frappés par une auto près de leur demeure dans St-Elzéar de Témiscouata, à 130 milles au nord-est de Québec.

Venez admirer dès maintenant les toutes nouvelles et fabuleuses

CHRYSLER '63
DODGE
VALIANT

* vendues avec garantie de 50,000 milles ou 5 ans

BABIN AUTOMOBILE Ltée
10660 LAJEUNESSE
DU. 9-8271

Examen de la vue — Verres de contact

L.-A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
J.-L. Phoenix, O.D.
OPTOMETRISTES

Simpson MONTRÉAL

Vl. 2-3241, local 676 — Au septième

POURQUOI ATTENDRE? CONSTRUISEZ MAINTENANT!

PAN-ABODE
(brevet canadien : no 491-373)
CHALETS EN BOIS ROND
en cèdre rouge de la Colombie

- Construction robuste
- Facile à assembler
- Allure traditionnelle
- Prix raisonnable
- Agréable à l'année, comme camp d'été, chalet de chasse ou de ski, résidence, motel, etc.
- Evitez le désappointement, préparez-vous pour le printemps.

Pour autres renseignements, venez, écrivez ou téléphonez à :

PAN-ABODE (QUEBEC SALES) LIMITED
760 carré Victoria, Montréal, P.Q.
UN. 1-6020
Manufacturé par
PAN-ABODE BUILDINGS LTD.
8585, rue Fraser, Vancouver, C. B.

PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL

Aux élections du 28 octobre prochain, je serai de nouveau candidat à la Mairie de Montréal. Comme il ne me sera pas possible de soumettre mon bulletin de présentation à toutes les personnes qui voudraient le signer, je vous invite, au même effet, à me faire connaitre votre appui en me retournant le coupon ci-contre.
Cet envoi constituera votre témoignage qu'il faut continuer de travailler ensemble au progrès de Montréal et au bien-être de ses citoyens.

En toute amitié,

JEAN DRAPEAU
candidat à la Mairie

Publiée par le Parti Civique de Montréal

S.V.P., remplir et retourner à

Me JEAN DRAPEAU, Maire
3150 est, rue Sherbrooke,
Montréal 4.

Cher monsieur Drapeau : J'endosse votre candidature. Continuez, avec votre groupe de Parti Civique, à faire de Montréal l'une des plus belles villes du monde.

NOM .....
ADRESSE .....
TEL. .....

AU SERVICE DE TOUTES LES CLASSES

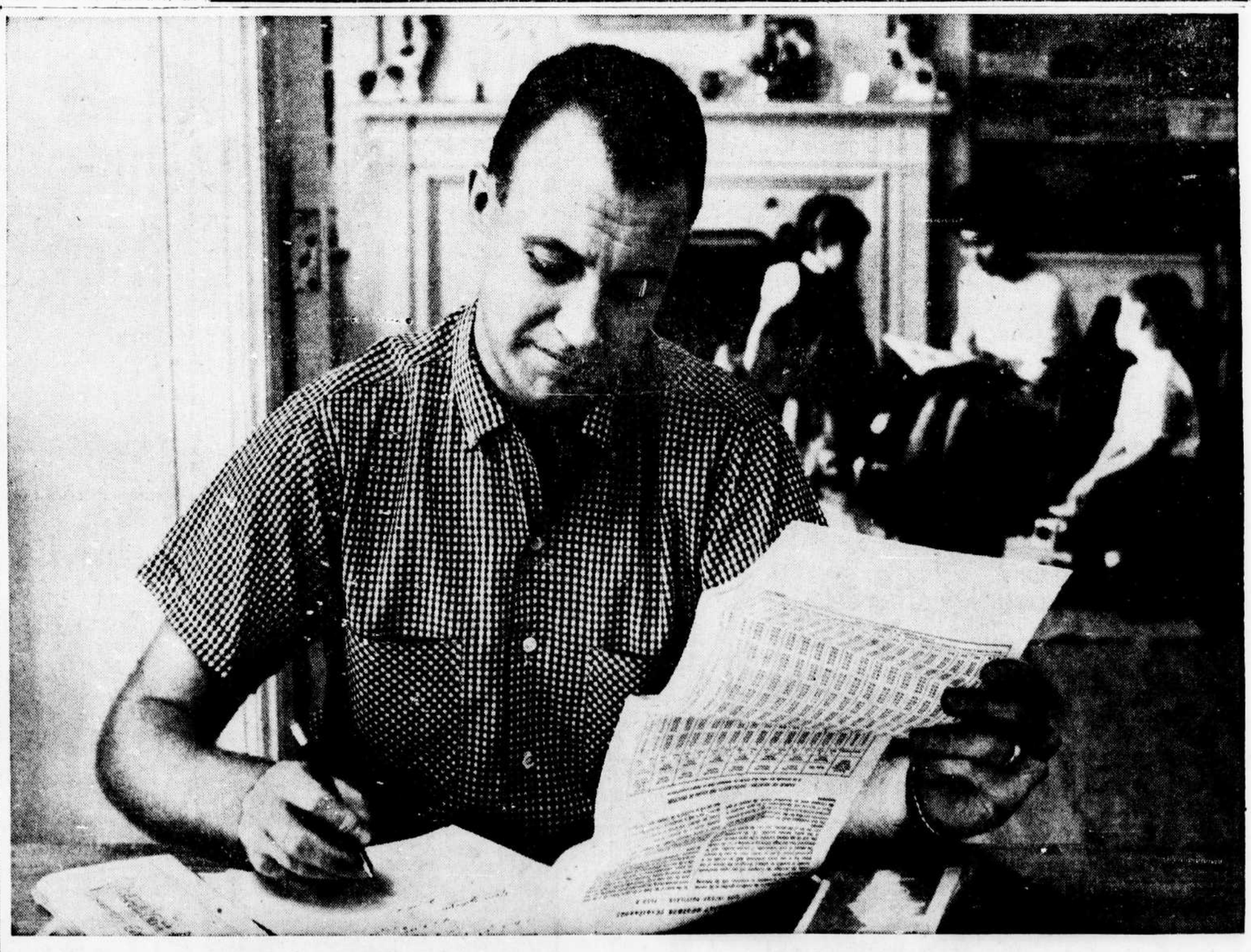

Depuis combien de temps n'avez-vous pas calculé les économies que comporte votre assurance-vie?

Vous connaissez probablement le montant exact de la *protection familiale* que représente votre assurance-vie. Mais savez-vous ce que vos polices vie et dotation représentent comme *économies?*

A combien celles-ci s'élèvent-elles maintenant? A combien s'élèveront-elles d'ici cinq ans? Dix ans? Et lorsque vous aurez atteint 55, 60 ou 65 ans?

Un grand nombre de gens découvrent, quand ils considèrent leurs valeurs au comptant, que le montant à leur crédit—actuel et futur—est considérablement plus élevé que ce qu'ils pensaient.

Votre assurance-vie permanente représente une excellente forme d'économies pour l'avenir. Votre argent est en sûreté—complètement en sûreté. Vous pouvez même stipuler qu'au cas où vous deviendriez invalide, vos économies continuent de s'accumuler, que vos primes soient exonérées et que, en plus de tout cela, une rente vous soit versée. Au moment de la retraite, vous pourrez soit bénéficier d'une protection d'assurance acquittée, pendant toute votre vie—soit utiliser votre capital accumulé, en totalité ou en partie, pour vous procurer une rente qui durera toute votre vie. Et, à chaque étape de ce programme, vous avez des *garanties* quant aux montants portés à votre crédit.

Vous n'aurez jamais un montant trop élevé pour votre protection et pour des économies—une excellente combinaison. Etes-vous sûr d'avoir un montant *suffisant* pour les deux—dès maintenant?

Aujourd'hui est un bon jour pour parler à un représentant de London Life

London Life
Insurance Company
Siège Social: London, Canada
Treize bureaux London Life dans le Grand Montréal

Pourquoi il faut soigner l'entretien de votre système de chauffage

Chaque année, quand vient la fin de la saison froide, votre système de chauffage a fonctionné pendant 3,000 à 4,000 heures. Une automobile qui roulerait à ce rythme-là enregistrerait de 90,000 à 150,000 milles. Une voiture ne pourrait jamais fonctionner aussi longtemps sans entretien mais, de façon générale, votre brûleur à l'huile, lui, le fait.

Mais même ce travailleur infatigable qu'est votre brûleur à l'huile a besoin d'un examen complet et d'une mise au point au moins une fois l'an, si vous voulez qu'il continue à donner un rendement maximum et vous éviter une dépréciation rapide. Qu'il s'agisse d'un simple appel téléphonique ou du service d'entretien contracté à l'année, nos techniciens répareront ou remplaceront toutes les pièces usées et décideront, s'il y a lieu, de nettoyer votre fournaise ou votre chaudière.

Ce qu'on appelle d'habitude "Service d'entretien des brûleurs à l'huile" s'applique en réalité à tous les éléments propres à une chaudière ou à une fournaise: contrôles, filtres d'air, humidificateur, circulation d'eau et autres pièces — **QUEL QUE SOIT LE COMBUSTIBLE EMPLOYE.** Et ce n'est pas là non plus un travail pour des amateurs. Les réglages appropriés et les réparations exigent des outils spéciaux, des instruments de vérification et un entraînement spécialisé.

Des milliers de propriétaires sont d'accord que le service d'entretien contracté à l'année offre la protection la meilleure et la plus économique contre les pannes, le gaspillage de combustible, les remplacements prématurés, les situations imprévues et les tracas. Moyennant un entretien adéquat, votre système de chauffage à l'huile devrait vous durer de 12 à 15 ans. Il n'est pas rare que sa durée se prolonge jusqu'à 20 ans.

Avec l'huile . . . sécurité !

Le service de chauffage le plus complet à Montréal

TEXACO FUEL CHIEF
Huile à chauffage

TOLHURST OIL LIMITED
Tél.: 279-7271

CAHIER No 2 / PAGES 15-28

LA PRESSE

VIE FEMININE / VIE MONDAINE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, LUNDI 1er OCTOBRE 1962 — 78e ANNEE — No 293

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

L'AUSTERITE . . . AILLEURS

Je ne vais tout de même pas entreprendre de lire toutes les biographies des députés fédéraux (bien que certaines soient très courtes) pour connaître la profession de chacun. Mais il serait intéressant de savoir s'il s'en trouve un, parmi eux, qui soit maître-cuisinier. En tel cas, je lui conterais, pour son plaisir et son agrément, une petite histoire véridique et récente.

En vertu de cette histoire, les membres du Parlement de l'Australie ont aujourd'hui la mine longue et l'air lugubre : ils se demandent s'ils ne seront pas bientôt privés du "service de luxe" auquel ils étaient habitués depuis toujours, dans la salle à dîner et au bar de la Législature. Tout ça parce qu'un ancien chef a été élu député !

Il s'agit d'un monsieur Don Cameron, qui dirigeait autrefois les cuisines d'un hôtel de Brisbane, et qui abandonna les casseroles pour les "polls" et les fourneaux pour les tréteaux . . . politiques. Bref, il se fit élire député dans l'Opposition. Et depuis lors, il n'a cessé de recommander un régime d'austérité et d'économie : ouverture moins prolongée du bar au Parlement, et repas plus simples pour les députés.

Cameron a fait ces recommandations à la suite d'une enquête de sept mois, résultant de plaintes logées par certains membres du gouvernement, en rapport avec la nourriture. Les parlementaires, qui s'étaient réjouis de son élection, espéraient bien qu'il leur servirait des menus sensationnels. Au lieu de cela, Cameron a recommandé :

— Que le bar du Parlement soit ouvert moins longtemps, c'est-à-dire de 10 h. du matin à 10 h. du soir, comme le veut la loi pour les hôtels de Canberra.

— Que le bar soit fermé durant les ajournements des sessions.

— Que la nourriture soit simplifiée, et qu'elle ne soit plus dotée de "noms prétentieux pour désigner des plats australiens bien ordinaires". Cameron a déclaré qu'il détestait les noms français sur les menus anglais : "Why call it pomme de terre when you mean potato ?"

"Il s'agit de savoir", a conclu l'ex-chef, "si le bar du Parlement doit rencontrer simplement ses frais, ou faire des profits, ou être administré comme un club exclusif . . . Présentement, c'est un club de luxe, qui opère à l'avantage de quelques membres réguliers, que l'on retrouve toujours là".

• • •

UN DELAI

La Ville de Montréal devait inaugurer successivement, mardi et mercredi de la semaine prochaine, deux nouveaux centres de loisirs fort importants, dotés l'un et l'autre d'un gymnase, d'une piscine et d'une patinoire : le "Centre Père Marquette" et le "Centre St-Charles", à Pointe-St-Charles.

Mais les cérémonies n'auront pas lieu. Pas tout de suite. Car les autorités ont jugé bon de les retarder jusqu'après les élections du 28 octobre.

Motif : le conseiller Gagliardi se réclamerait de la paternité du Centre Marquette, tandis que les conseillers Hanley et Crump, eux, se disputeraient celle du Centre St-Charles.

• • •

EN VRAC

Les Cercles de Fermières, réunies à Sherbrooke, ont demandé le statu quo sur la censure actuelle du cinéma. Je suis bien d'accord ! ● Une dame Perler, âgée de 104 ans, vient de subir, à New York, une intervention chirurgicale pour la vésicule biliére. C'est la plus importante opération effectuée aux Etats-Unis sur une personne d'un âge aussi avancé. Et il paraît que ça n'a jamais mieux réussi ● Félicitations au confrère Fernand Beauregard, chef des nouvelles du service international à LA PRESSE (équipe de nuit) : il a été élu vice-président de l'Association internationale des journalistes de langue française, à son présent congrès de Dakar ● En vente à la Librairie de l'Action Sociale Catholique, à Québec : "Brigitte choisit l'espérance". Pas Bardot ? ● On peut trouver maintenant à Montréal des complets à trois pantalons : à quand les deux vestons ? ● La compagnie de navigation Canada Steamship doit peinturer bientôt ses bateaux d'un beau vert tendre, et a fait imprimer de la papeterie de même teinte.

Promesse de Lesage à l'Union des municipalités

Péréquation municipale "dans un avenir prochain"

Conférence sur les problèmes municipaux dès que possible

QUEBEC. (par **R. M.**) — Avant de clore son 41e congrès annuel, à Québec, samedi, l'Union des municipalités de la province a principalement décidé de demander au gouvernement provincial de faire en sorte qu'une rencontre des représentants de l'une et de l'autre soit convoquée "dans le plus bref délai possible, afin d'étudier dans son ensemble tout le système fiscal municipal et ses incidences, en fonction de la taxation provinciale et fédérale, en vue de trouver des solutions une fois pour toutes aux difficultés des municipalités".

Décision unanime que celle-là. Une décision qui a permis d'éviter des débats qui auraient pu être acrimonieux et de longue durée sur quelques suggestions controversées formulées il y a quelque temps par des conseils municipaux à l'adresse des délégués au congrès dont le thème était, faut-il le rappeler, "responsabilités et ressources municipales".

C'est ainsi que n'a pas eu lieu le débat redouté depuis quelques jours par plusieurs concernant la suggestion de la part du conseil municipal de Longueuil à l'effet que l'UMPQ demande expressément aux autorités provinciales de généraliser à travers le Québec l'imposition d'une taxe de vente municipale de deux pour cent, en plus de percevoir le produit pour le compte des municipalités et d'en faire remise à chacune d'elles au prorata de leur population telle qu'établie par le Bureau fédéral de la statistique.

On se rappelle notamment que les délégués montréalais, évoquant que le recours à une telle mesure priverait annuellement la métropole d'un revenu de $4,000,000, se proposaient encore cette année de s'opposer catégoriquement à d'adoption de la suggestion du conseil municipal de Longueuil.

Comme l'a souligné le président du comité des résolutions, M. Marcel Marier, aussi maire de Drummondville, plusieurs villes sont "pour" et plusieurs villes son "contre" la généralisation de cette taxe de vente municipale de deux pour cent.

De sorte que cette dernière suggestion a été une fois de plus écartée et a fait place à la demande de la rencontre déjà mentionnée, rencontre qui peut donner lieu à plusieurs séances entrecoupées de compilations de statistiques par des spécialistes, de part et d'autre, puis finalement à un mémoire considérable qui, espèrent les congressistes, aura un lendemain ensoleillé, aux yeux des dirigeants municipaux.

Cette demande d'une rencontre est en somme le fruit de pourparlers entamés à l'arrière-scène, dès le début des assises par maints délégués de diverses municipalités, dont certains de Montréal.

Il y eu une autre décision importante classée également comme une résolution de compromis.

Taxes scolaires

De fait, les congressistes ont accepté de "suggérer respectueusement" au gouvernement provincial, "comme mesure d'urgence, d'étudier les moyens d'assumer dans le plus court délai possible, les budgets ordinaires des commissions scolaires de la province".

Le conseil municipal de Trois-Rivières avait proposé d'y aller plus directement, puisqu'il avait recommandé que le gouvernement soit prié non pas d'étudier les moyens d'assumer les budgets ordinaires des commissions scolaires, mais plutôt "de bien vouloir assumer les frais de scolarité des commissions scolaires de la province et d'y pourvoir au moyen de versements effectués au prorata de la population d'âge scolaire, selon certaines normes à établir" (ce qui aurait donné l'élimination des taxes scolaires).

A ce sujet, un congressiste qui s'est approché du micro (il a été impossible de l'identifier) a invité ses collègues à considérer qu'une telle demande représenterait pour le gouvernement une dépense annuelle additionnelle d'approximativement 240,000,000 de dollars.

Il trancha même : "Nous manquerions de maturité si nous votions cette demande."

Le débat se poursuivit dans le calme et les congressistes résolurent de se limiter à suggérer au gouvernement d'**étudier** les moyens.

NOUVEAU PRESIDENT — Me Marcel Marier, C.R., maire de Drummondville depuis 1956, ville dont il fut le greffier de 1944 à 1955, a été élu par acclamation président de l'Union des municipalités de la province de Québec, au cours de la séance de clôture du congrès annuel de ce groupement, dans la Vieille Capitale, samedi. Me Marier succède à M. Armand Turpin, maire de Hull. Le nouveau comité exécutif de l'UMPQ compte aussi M. Wilfrid Hamel, maire de Québec, premier vice-président; M. J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, deuxième vice-président ; et M. Robert Cauchon, maire de Salaberry de Valleyfield, troisième vice-président.

L'étatisation ne diminuera pas les revenus des municipalités

par **Raymond MASSE**

QUEBEC — Invité d'honneur à un déjeuner des quelque 1,300 délégués au 41e congrès annuel de l'Union des municipalités de la province de Québec, dans la Vieille Capitale, samedi, M. Jean Lesage, premier ministre, leur a communiqué un message qui, loin d'en être un de circonstance, de lieux communs, les a particulièrement instruits de trois mesures gouvernementales accueillies par des applaudissements, puisqu'elles correspondent à des désiderata formulés à maintes occasions par tant et plus de dirigeants municipaux conscients de la nécessité de revenus additionnels requis pour mener à bien des projets nourris depuis des années dans leurs patelins respectifs.

Plus précisément, le premier ministre du Québec a révélé à ses auditeurs attentifs venus des quatre coins de la province que :

- **le projet d'établir un système de péréquation en faveur des municipalités se concrétisera "dans un avenir prochain ;**
- **l'Hydro Québec payera désormais, aux taux courants, toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées ;**
- **et la Régie d'épuration des eaux relèvera "très prochainement" non plus du cabinet même mais plutôt du ministère des Affaires municipales.**

M. Lesage a d'abord noté que le gouvernement a songé à établir un système de péréquation "dans le but d'arrondir les revenus des municipalités et de leur permettre de faire face à leurs obligations croissantes".

Il insista : "Ce qu'il faut implanter, c'est un système qui colle à la réalité, qui répond aux besoins et qui permet des paiements ou rajustements basés sur des barèmes équitables et réalistes. Ce n'est pas une mince tâche, vous en conviendrez. Il s'agit là d'une question extrêmement complexe qui nécessite des études longues et très sérieuses. Le comité interdépartemental que nous avons mis sur pied avec la mission de nous fournir les éléments devant conduire à la mise en application d'une formule appropriée poursuit ses travaux. Et nous avons bon espoir de réaliser ce projet dans un avenir prochain".

La nationalisation

M. Lesage a d'autre part souligné avec insistance qu'au cas où il subsisterait, dans les milieux municipaux, "une inquiétude" suscitée par l'annonce qu'il faisait, voici quelques jours, de ce qu'il a appelé "un très important projet du gouvernement", il se permettait de la dissiper "définitivement en réitérant l'assurance que l'Hydro-Québec va assumer désormais le paiement, aux taux courants, de toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées".

"Au surplus, dans toutes les municipalités où elle a présentement des propriétés, l'Hyro paiera, à l'avenir, les taxes municipales et scolaires, non plus seulement sur les fonds de terre et les bâtiments, mais aussi sur tous ses biens immobiliers, à l'exception des centrales et des barrages, ajouta le premier ministre.

Il renchérit : "En bref, la nationalisation des compagnies d'électricité n'entrainera aucune perte de revenus pour les municipalités."

La Régie d'épuration

Et M. Lesage aborda la question brûlante de "la pollution des eaux qui pose un problème grave à beaucoup de cités et villes."

Il a rendu un éloquent hommage au "travail très constructif" abattu "malgré de grandes difficultés" par la Régie d'épuration des eaux que son gouvernement a créée il y a un peu plus d'un an, "à la demande de nombreux corps publics qui s'inquiétaient à bon droit de l'empoisonnement graduel de nos cours d'eau, de nos sources d'approvisionnement d'eau potable."

Non sans rappeler que cette régie doit veiller à ce que les municipalités aient l'équipement voulu pour fournir à la population une eau saine, M. Lesage a fait remarquer que le transfert de juridiction préconisé au sujet de cet organnisme a pour but "de rendre plus efficace l'action du gouvernement provincial dans la lutte contre la pollution des eaux".

Et il commenta : "Ce transfert de juridiction va faciliter l'examen non seulement des problèmes techniques mais aussi du financement des entreprises nécessaires, financement auquel le gouvernement provincial veut participer par des subsides".

Après avoir noté que "le ministère des Affaires municipales est déjà responsable du paiement des subventions au titre de la Loi pour faciliter l'établissement de réseaux d'aqueducs et d'égouts dans les municipalités, en plus de voir aussi au paiement d'octrois pour la protection contre les incendies, M. Lesage indiqua que "le transfert de juridiction de la régie va permettre à ce ministère de réaliser une meilleure coordination en ce qui concerne l'aide financière et technique accordée par le gouvernement de la province aux municipalités."

La C. de C. et le téléphone

La clause de la nationalisation disparaît . . .

OTTAWA. (PC) — Une résolution comprenant une clause demandant la nationalisation, dans la province de Québec, des réseaux téléphoniques, a été renvoyée pour plus ample étude au Conseil d'administration de la Chambre de Commerce de la province de Québec, après avoir été amputée de la clause de nationalisation.

C'est son proposeur lui-même, le Dr Marcel Picard, de l'Epiphanie, qui a dit, après que le texte eut été distribué, que la clause de la nationalisation était supprimée sans explication.

Par ailleurs, la résolution demande que toute compagnie de téléphone soit "soumise à l'entière juridiction de la Commission des Transports du Canada. Elle demande également de donner juridiction aux provinces en matière de communications téléphoniques sur toute l'étendue de son territoire provincial, comme cela se fait pour le transport routier.

Formation d'une association de juges municipaux

SHERBROOKE. (PC) — La réunion des juges municipaux à Sherbrooke en fin de semaine a donné naissance à un nouvel organisme provincial qui sera connu sous le nom de la Conférence des juges municipaux de la province de Québec.

Le premier président élu a été le juge Jacques Anctil, de Montréal-Est, qui sera secondé par un président conjoint, le juge Roger Lacoste d'Outremont.

Le premier but que s'est fixé la conférence est de promouvoir l'intérêt de la justice à l'échelon municipal; de créer l'uniformité dans les procédures à suivre en cour municipale et d'aider à la solution de difficultés particulières de la justice toujours au niveau municipal.

Répondant à M. Jean-Guy Décarie

La Chambre de commerce nie être sous la tutelle des compagnies

OTTAWA. (PC) — "Les administrateurs de la Chambre de commerce de la province de Québec ont affirmé à l'unanimité qu'ils exerçaient à l'intérieur de la Chambre leur pleine liberté d'action et de décision dans le cadre d'un organisme respectant les principes démocratiques comme peu de mouvement dans notre société." Cet énoncé est contenu dans un communiqué de presse remis samedi au congrès de la Chambre provinciale, au Château Laurier.

Sous le titre "Les Chambres de commerce sont libres", il s'agit d'une mise au point que le Conseil d'administration de la Chamore veut apporter à la déclaration de M. Jean-Guy Décarie, de Montréal, publiée dans deux quotidiens montréalais. M. Décarie qui est lui-même membre de l'organisme, se demandait si les Chambres de commerce sont encore libres, en raison du rôle joué par les "membres corporatifs" qui sont les représentants des compagnies ?

La Chambre provinciale "dénonce cette attaque insidieuse", dit le communiqué et ". . . Elle croit qu'il pourrait s'agir de manoeuvres visant à discréditer le mouvement aux yeux du grand public à une époque où il s'affirme sur des questions vitales pour l'avenir économique de la province de Québec . . ."

Des précisions

Le communiqué, remis au cours d'une conférence de presse, contient certaines précisions au sujet du fonctionnement de la Chambre provinciale et du rôle des "membres-corporatifs" :

— 85 pour cent des administrateurs de la Chambre provinciale sont des hommes d'affaires et professionnels canadiens-français.

— Aux assemblées générales, où sont décidées toutes les grandes politiques du mouvement, seuls les représentants de Chambres - membres ont le droit de vote et aucun des représentants des membres-corporatifs ou des compagnies affiliées.

— Les administrateurs de la Chambre sont élus de façon très démocratique par les Chambres-membres seulement.

— Les contributions que la Chambre reçoit des compagnies lui sont versées dans le but de collaborer à l'oeuvre d'éducation économique du mouvement et d'aider les Chambres-membres à assumer ses frais généraux.

Mongrain a des mots aimables pour Lesage

QUEBEC. (par **R.M.**) — *Des observateurs se demandent à quoi exactement peuvent rimer des propos fort aimables que M. J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, ancien candidat libéral (en 1960) dans le comté provincial de Champlain, que l'on mentionne comme le futur chef d'un parti que la rumeur voit poindre sur la scène politique québécoise, a tenu publiquement, samedi après-midi, à l'endroit et en présence de M. Jean Lesage, premier ministre libéral du Québec, à l'issue d'un déjeuner de quelque 1,300 délégués au congrès de l'Union des municipalités, dans la Vieille Capitale.*

Ces mêmes observateurs se demandent en outre si, en ce faisant, M. Mongrain n'a pas voulu ajouter davantage du mystère ou du . . . "suspense" aux conjectures qui allaient déjà bon train depuis quelques jours relativement à la naissance possible d'un autre parti politique provincial qui ferait de nouveau flotter dans le ciel québécois une sorte de drapeau ou de fanion étiqueté "Action libérale nationale".

M. Mongrain qui avait été invité au micro à titre de président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, (il est aussi un des vice-président de l'UMPQ), n'en a pas moins dit, alors que M. Lesage était assis tout à côté: "L'acharnement que vous avez mis depuis deux ans à poursuivre la tâche immense que vous avez entreprise fait l'admiration de mes collègues . . . Des divergences politiques ne veulent pas dire des rancunes personnelles".

Puis M. Mongrain a assuré M. Lesage que l'UMPQ va répondre à son appel et fera des pressions auprès du gouvernement fédéral en vue d'en obtenir qu'il paye une partie du coût des matériaux et de la machinerie, dans le cas du programme des travaux d'hiver entrepris pour remédier au chômage.

Tout juste quelques minutes avant le début du même déjeuner, le représentant de LA PRESSE avait interrogé M. Mongrain au sujet d'une autre rumeur toute fraîche qui voulait qu'il ait accepté la "chefferie" d'un nouveau parti. Sans hésiter une seconde, il a nié catégoriquement.

Ajoutant : "J'ai demandé un délai d'une semaine pour y réfléchir".

Québec prêt à aider les coopératives agricoles

QUEBEC. (**J.M.**) — Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, vient d'annoncer que le gouvernement provincial est prêt à aider les coopératives agricoles qui veulent construire des entrepôts de pommes de terre et que cette aide financière pourra atteindre 50 pour cent du coût des travaux à la condition qu'elle ne dépasse pas $50,000.

Les autorités du Québec ont pris cette décision parce que l'actuel programme fédéral d'austérité suspend, momentanément, l'application de la politique fédérale-provinciale d'aide à la construction de tels entrepôts.

Pour l'obtention d'un octroi, il faudra se plier aux mêmes conditions qui étaient fixées quand cette politique fédérale-provinciale était en vigueur.

Un comité étudiera les diverses demandes venant d'une même région ; il fera ses recommandations au sujet des emplacements les plus favorables pour des entrepôts et sur les possibilités régionales de l'expansion de la culture des légumes.

La justification de l'octroi gouvernemental, c'est que l'entrepôt devra devenir un centre de triage de mise sur le marché.

mettait de la dissiper "définitivement en réitérant l'assurance que l'Hydro-Québec va assumer désormais le paiement, aux

Johnson imite Lesage ?

Les députés de l'UN n'auront pas à subir de conventions

L'Union nationale, aussi bien que le parti libéral ne tiendra pas de conventions dans les comtés où le député sortant appartient à son parti; ce dernier s'il veut se représenter étant automatiquement désigné comme candidat.

Dans les deux cas, c'est le chef du parti qui a annoncé et apparemment pris cette décision. M. Jean Lesage l'a rendue publique il y a plus d'une semaine tandis que M. Daniel Johnson s'est exécuté lors d'une conférence de presse tenue vers la fin de la dernière semaine.

Cependant la décision des deux chefs est différente quant aux comtés où le député sortant n'est pas de leur parti. M. Lesage a laissé entendre que dans ce cas il y aura automatiquement convention tandis que M. Johnson a déclaré en substance qu'il y aura convention si la chose est nécessaire et si l'association Union nationale du comté concerné le réclame.

Jusqu'ici la déclaration de M. Lesage a créé des remous chez les partisans libéraux de plusieurs comtés où des organisateurs mécontents auraient désiré soumettre leur député sortant à une convention pour lui susciter de l'opposition. Il en est ainsi dans Bourget et dans quelques autres autres comtés de la région de Montréal aussi bien que de Québec. Certains estiment que cette décision fera perdre plusieurs comtés aux libéraux puisqu'elle aura pour effet de provoquer le transfert de nombreux votes à l'Union nationale ou de susciter des candidatures indépendantes.

Dans les rangs de l'Union nationale, où la désignation de candidats par l'organisation a été une procédure fréquante au cours des élections passées, on ne sait pas encore quel effet elle pourra produire. Jusqu'ici au moins un candidat a été choisi sans convention dans un comté où le député sortant était libéral; il s'agit de Me Armand Nadeau, candidat de l'UN dans Sherbrooke qui a annoncé lui-même au dâbut de la semaine dernière qu'il sera le candidat du parti par suite de la visite d'une délégation de supporteurs.

Bloc-notes électoral

Le thème de la campagne libérale étant la nationalisation de l'électricité, le ministre René Lévesque sera fort en demande pour aider la cause des différents députés et candidats libéraux à travers la province. C'est ainsi que ce soir il portera la parole à Marieville, dans le comté de Rouville, pour appuyer le député sortant, M. François Boulais. Samedi prochain, il parlera à Rigaud, en faveur de M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse et député sortant de Vaudreuil-Soulanges.

* * *

Me Maurice Hébert, ancien candidat à la "chefferie" de l'Union nationale, et plusieurs fois candidat défait dans Montréal-St-Louis, tant au fédéral qu'au provincial, briguera de nouveau les suffrages dans ce comté aux prochaines élections, sous la bannière de l'Union nationale.

* * *

Le député sortant de Hull, M. Oswald Parent, a été le premier député libéral à faire face à de l'opposition lors d'une convention, en fin de semaine. M. Parent a dû faire face à M. Eugène Masse, qui l'a accusé d'ingérence dans les affaires des commissions scolaires. Toutefois, une fois M. Parent élu par une large majorité, M. Masse a demandé à la salle que le vote fut déclaré unanime.

* * *

Plusieurs autres candidats libéraux ont été officiellement choisis en fin de semaine. Dans Laval, le maire de Chomedey, M. J. Noël Lavoie, a accepté de se représenter, apprend-on dans un communiqué émis par son organisation. Il en est de même des députés sortants Laurent Hamel, dans Iberville, et Guy Lechasseur, dans Verchères. Dans Dorchester, ancien fief de M. Jos-Damase Bégin, c'est M. Serge-Paul Morin, de St-Prosper, qui portera les couleurs libérales.

* * *

L'ex-député de Richelieu, M. Bernard Gagné, a accepté de se présenter comme porte-étendard de l'Union nationale contre le ministre des Transports, M. Gérard Cournoyer, à la condition que sa candidature soit agréée par les chefs de l'Union nationale.

* * *

Le voyage de M. Daniel Johnson aux Iles-de-la-Madeleine, qui devait avoir lieu en fin de semaine, a été contremandé à cause de la mauvaise température. D'autre part, M. Johnson intensifiera ses activités au cours des prochains jours. On fera connaître bientôt un programme plus détaillé de ses déplacements.

la semaine à

OTTAWA

Le discours du Trône est un traquenard pour l'opposition

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — Pour un sédatif aux passions politiques, le discours du Trône s'est révélé singulièrement inefficace. Sitôt prononcé, jeudi dernier, il suscitait les plus violentes critiques de la part des trois chefs des partis d'opposition.

A la réflexion, on serait plutôt porté à croire à un discours-traquenard destiné à placer l'opposition dans une impasse. Vaincu d'avance, M. Diefenbaker semble avoir décidé de vendre chèrement sa peau et d'entrainer dans sa perte au moins un des deux tiers partis.

Dès le 18 juin dernier, créditistes et néo-démocrates ont fait dépendre leur attitude aux Communes du programme du gouvernement. Maintenant qu'ils en ont vu le sommaire, ils ne mâchent pas leurs mots pour exprimer leur déception.

M. Douglas, pour sa part, s'est dit "atterré" par le projet du gouvernement d'équilibrer le budget. Quant à M. Thompson, il a peint un sombre tableau de l'avenir du pays, ne voyant dans le discours du trône aucune indication que l'austérité cédera la place à la prospérité.

Il est vrai que les gouvernements ne se renversent pas avec des paroles mais avec des votes. Cependant, des paroles, surtout dans la bouche de leaders de partis, peuvent placer ces derniers dans des positions fort embarrassantes.

Aux yeux de M. Thompson, le discours du Trône trahit la persistence du gouvernement dans les erreurs économiques qui ont mené le pays dans l'ornière. Dans un dépliant officiel du Crédit, ce même M. Thompson déclarait quelques jours après les élections : "Ne nous leurrons pas, aucune raison d'opportunisme politique ne saurait nous faire appuyer un programme que ne soit pas entièrement sain".

Si M. Thompson décide à présent d'appuyer le gouvernement, il devra expliquer comment peut être "entièrement sain" un programme qu'il a qualifié jeudi de "oiseux verbiage" et de "chef-d'oeuvre d'étalagisme."

Vétéran de la politique, le chef néo-democrate, M. Douglas, s'est contenté lui, d'exprimer son désaccord. Tandis que M. Thompson s'est engagé à présenter cette semaine un "énergique amendement" ce qui équivaudrait, selon plusieurs observateurs à un vote de non-confiance.

Il semble bien que le chef créditiste ait pris là une position exposée qu'il devra peut-être abandonner si le caucus de son parti en décide ainsi demain.

L'un des symptômes d'une crise politique est que les pronostics changent d'heure en heure. Dans la présente crise il y a une constante : la détermination des libéraux à renverser le gouvernement mais nul ne peut prévoir quelle sera l'attitude des tiers partis car ils manoeuvrent en fonction l'un de l'autre, tout en s'efforçant de résoudre leurs conflits internes.

Au dire d'un député NPD rencontré en fin de semaine, le discours du Trône aurait unifié les partis d'opposition et rendrait inévitable une élection immédiate. Mais cette opinion se fonde sur une anticipation de la position que prendra le Crédit social lors de son caucus de demain. Or ce dernier peut nous réserver des surprises.

Jusqu'à jeudi dernier, on s'accordait à penser qu'au sein du Crédit social, M. Thompson était un modéré à la Manning, aux prises avec l'impétueux et doctrinaire M. Caouette.

Ce fut ce dernier qui s'éleva par tout le pays contre le programme d'austérité. Ce fut M. Thompson qui sembla le plus

Voir OTTAWA en page 52

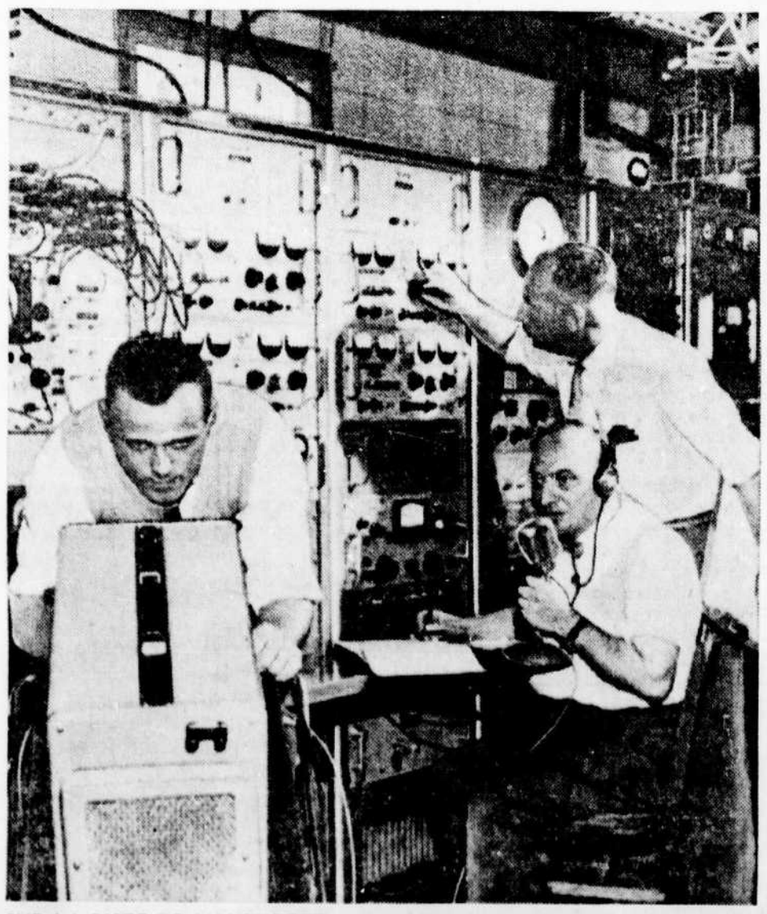

SUR LA PISTE DE L'ALOUETTE . . . Les hommes de science du département des recherches du ministère de la Défense s'occupent à Ottawa de recueillir tous les messages que divers postes de repérage autour du globe ont captés du satellite canadien Alouette qui a été lancé samedi matin.

Les dépenses fédérales

Un déficit en août annule un léger surplus budgétaire

OTTAWA. — Un rapport du ministère des Finances indique que le bilan des opérations financières du gouvernement pendant le mois d'août laisse un déficit budgétaire de $72,400,000 pour le mois et annule le léger surplus budgétaire accumulé pendant les quatre premiers mois de l'année financière commencée le 1er avril dernier.

Le déficit total pour cinq mois est ainsi de $5,600,000. Les revenus budgétaires de cette période se chiffrent par $2,408,100,000 représentant un excédent de $101,100,000 sur la période correspondante de l'année dernière. Cette augmentation est principalement due aux recettes en provenance de la hausse des tarifs douaniers que le programme d'austérité du 24 juin dernier avait décrétée. Pendant ce temps, les dépenses ont augmenté moins rapidement, atteignant $2,413,700,000. Elles étaient l'année dernière, à la période correspondante, de $2,307,000,000.

Durant le mois d'août, les revenus gouvernementaux ont marqué une hausse très légère par rapport à ceux du même mois l'année dernière — respectivement $467,400,000 et $466,600,000 —, tandis que les dépenses subissaient une baisse plus sensible, passant de $548,900,000 l'année dernière à $539,800,000.

Rappelons que le budget du 10 avril prévoyait un déficit annuel de $745 millions, mais que, le 24 juin dernier, en présentant son programme d'austérité, le gouvernement a fait part de son désir de le réduire sensiblement par la diminution des dépenses gouvernementales et l'augmentation des droits d'entrée.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Abitibi	675	41½	41⅜	41½
Abitibi Pr	—	24⅜	24⅜	—
Algoma	375	39¾	39¼	39½
Alumin	925	21	21½	21½
Alum 4 Pr	—	45½	45½	—
An Tel 4½ pr	—	40½	40½	—
An Tel 2.90	—	51	51	—
Argus	—	7⅞	7⅞	—
Arg 260 pr	—	50	50	—
Asbestos	315	30½	30¼	30½
Atlas Steel	250	34½	34½	34½
Argus C	100	6½	6½	6½
Banque CN	—	67	67	—
Banque Mnt	—	55¾	55	—
Banq N-E	100	63½	63¼	63½
Banq P C	—	43¾	43½	—
BTC drts 63310		78	77	77
Bath Pow	100	16	16	16
Bath Po A	—	50	50	—
Bell Phone	1735	48¾	48¼	48¾
Bow Co 5pr	—	48½	48½	—
Bo Co 5½ pr	—	50½	50½	—
Bow Mer pr	—	50	50	—
Bow Paper		480	475	—
Brazil	100	270	270	270
B.A. Oil	700	29¾	29¼	29¾
B.C. Forest	—	11⅞	11⅞	—
BC Power	700	17⅝	17	17⅛
Brockville Chem. 6 pr	—	7⅛	7⅛	—
Brown	—	10⅞	10⅝	—
Bruck "A"	—	15	15	—
Build Pro.	100	24	24	24
Bulolo	—	6½	6½	—
BC Pho dr	235	1 65	1 65	1 65
Cal. Pow. id 5 pr	400	21¾ 101	21¾ 101	21¾ —
C. Cem. id pr	50	25⅜ 26¾	25¼ 26¾	25⅜ —
C. Dom Sug	—	24	24	—
Can. Iron	25	18½	18½	18⅝
C.S.L.	25	46	46	46
C. Aviat.	225	19½	19	19¼
C. Brew	250	9⅝	9¼	9⅝
C. Br. Alu id B wts	100	10 2 10	10 2 05	10 —
C. Bronze	550	13½	13½	13½
C. Cel.	250	30¼	30¼	30¼
C Chemical	70	7⅞	7⅞	7⅞
C Frbks A	400	6½	6½	6½
C Husky	2250	7½	7⅜	7⅜
C Hydrocr	100	16	16	16
Can Brw pr	—	40½	40½	—
C Imp Bk C	25	55½	55⅛	55½
C I L id	100	12½ 12½	12½ 12½	12½ —
C I L Pr	—	41¼	41¼	—
C Int Pwr pr	—	405	405	—
C Marconi	325	410	400	400
C Oil	8400	55⅝	55	55⅜
C P R	2625	21	21	21
C Pet pr	—	11¾	11¼	—
C Vickers	—	20	20	—
CKP Dvl L	350	13½	13½	13½
Col Cel	70	4.30	4.30	4.30
Con M&S	325	19½	19¼	19¼
Con Textile	—	4½	4½	—
Consm Glss	300	33⅜	33⅜	33⅜
Cor Credit	—	6⅜	6⅜	—
Crown Zell	—	21	21	—
C.D. Rio	7150	720	710	710
Dist. Seag.	150	40½	40½	40½
Dome Pete	100	12	12	12
D. Bridge	475	15½	15⅜	15½
D. Corset		17½	17½	—
D. Fndry	25	51¾	51½	51¾
D. Glass	75	72	72	72
D. Glass p	—	17	17	—
D. Lime L	100	5¼	5¼	5¼
D. Steel		8¾	8½	—
D. Stores	300	12	12	12
D. Tar	400	16⅜	16⅜	16⅜
D. Tar Pr		29	29	—
D. Text	400	16	16	16
Donohue	25	22	22	22
Du Pont	100	33½	33½	33½
Dupuis F	100	8½	8½	8½
En. Pr "A"	—	8	8	—
Fam. Play	200	16	16	16
Fleetw. Crp.	—	20	19½	—
Ford U.S.	—	44½	44½	—
Foundation	—	9¾	9¾	9¾
Fraser	475	25	25	25
Falcon Br.	100	48½	48½	48½
A.J. Freeman	—	8	8	—
Gatineau	—	27	27	—
Gat. 5½ pr.	—	98½	98½	—
Gen. Motors	—	57	57	—
G.L. Paper	552	16	16	16
Gr. Br. C		9	9	—
Hawk Sidd	150	14	14	—
Hollinger	200	19¾	19¾	19¾
Home Oil A	425	11⅜	11⅛	11⅛
Home Oil B	100	10⅜	10⅜	10⅜
H.B. Comp.	25	10½	10½	10½
H.B. M & S	150	43½	43¾	43⅝
Horne & Pit.		220	220	—
Imp. Oil	575	43⅜	43	43
Imp. Tob.	—	13½	13½	—
Imp. Tob. pr	—	5⅞	5⅝	—
Ind. Acc.	300	21⅜	21⅜	21⅜
Ind. A 2.25 pr	—	47½	47	—
Ind. Ac 2.75 pr	—	52⅜	52⅜	—

Vaelurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Atlas Tele	10700	3.15	+ 5
Cdn Oil	7507	.55	inch.
Power Corp	2920	.70	1½
CPR	2650	21½	inch.
Cdn Husky	2300	.07½	— ⅛
Bell Tel	1605	48⅜	— ⅛
Shawinigan	1465	24⅜	+ ⅛
Aluminium	927	20⅝	— ⅛
Steel Of C	874	16⅜	inch.
Dom Bridge	850	15½	+ ⅛
Majortrans	14000	.10½	— 1½
Tazin	14000	.07	— ½
Keeley	12900	.56	1
Silver Regent	12000	.48	inch.
Mt Pleasant	8960	1.97	+ 1

Total de la matinée : industrielles, 86100; mines & pétroles, 146200.

I. Ac. 4.50p	—	94½	94½	—
Inl. C. pr	200	17¼	17¼	17¼
Int. Nickel	395	59½	59	59
Int. Paper	125	26⅛	26⅝	26⅛
Int. Util.	90	41½	41¾	41½
Int. Util. pr	45	48	48	48
Interp. P.L.	80	75	74¾	75
Iroq. Gl. pr	—	11	10½	—
Jamaica		12½	12½	—
Labatt	500	12	12	12
Laura Sec.	—	16	16	—
Lau. Fin A	500	15¾	15¾	15¾
Lewis Bros.	—	7¼	7¼	—
Loeb M	—	14	14	—
Lower St. L.	—	28½	27	—
MacLar. A	—	19½	19½	—
MacLaren B	—	20¾	20½	—
MacKinnon	100	6	6	6
Mcm. & P.	573	18	17⅞	17⅞
Marit. T. pf	250	19¼	19	19
Mass. Fer.	245	11	11	11
M. Fr. 5½ p	75	106¾	106¾	106¾
Miron pr	200	9¾	9¾	9¾
Molson A	50	25	25	25
Molson B	225	26	26	26
Molson pr	—	43¼	43	—
Mtl Loco	—	12	11¾	—
Mtl Trust	—	80¼	80	—
Nat Cnt	—	4 90	4 85	—
Nat Trust	—	19	19	—
Nag Wir B	—	12½	12½	—
Noranda	479	26¼	25⅝	26¼
N. S. Light	210	21	21	21
Ogilvie	185	43½	43¼	43¼
Ont. Steel	150	11	11	11
Pacific Pet	500	14	13¾	14
Page Herst	200	18	18	18
Penmans	100	36	36	36
Placer		24½	24⅜	—
Power Crp	3745	72	69¾	74
Price br	235	38	37⅜	38
Qu Nat Gs	785	5¾	5½	5½
Q N Gs pr	260	60	57½	57½
Que Pow	—	29	28½	—
Q Phone	—	40⅝	39½	—
Q Phone w	—	19½	19½	—
Reed Albert	—	6⅝	6⅝	—
Reitman's	200	12	12	12
Reitman's	—	10	10	—
Rolland A	200	8¾	8¾	8¾
Rothm Ltd	—	6	6	—
Royal Bk	380	69½	69⅝	69½
Royalite	250	14¾	14¾	14¾
StLCor A p	—	99½	99½	—
Sal Foods	225	9¾	9¾	9¾
S. Foods w	—	495	495	—
Shawin	2733	24⅜	24	24⅛
Shawin A	163	24	24	24
Sh 4 pr	70	38½	38½	38½
Sh 4½ pr	—	42	42	—
Sicard	—	7¼	7½	—
Sicard pr	—	20½	20½	—
Simpsons	40	26⅜	26½	26⅜
Southam	450	29½	29½	29½
Std St Steel	—	9	8½	—
Steel Can	1104	16½	16⅜	16⅜
Steinbg A	200	19	19	19
Texaco Ca	225	46	46	46
T-Dom Bk	75	55	54¾	54¾
T Fin A	475	11¾	11⅜	11⅜
Tr-Can Cor	200	7¾	7¾	7¾
Tr-Ca Pipe	25	20⅜	20	20
Triad Oil	—	135	134	—
Turnbull E T	—	12¾	12¾	—
Turn P Nou	—	8¼	8¼	—
U Steel Cor	—	5½	5½	—
Walk G W	30	51	51	51
Webb Knap	300	200	200	200
Weste VTC	—	14	14	—
Weston A	310	15	15	15
Weston B	—	13	13	—
Zeller's	110	32	32	32
Zeller's pr	—	46	46	—

Am Mobyb	100	250	250	250
Anglo-Nfld	—	$ 8⅜	8⅞	—
Anthonian	—	6	6	—
Arno	—	4½	4½	—
Assoc Acrad	—	40	40	—
Atlas	500	5½	5½	5½
Atlas Tel	12800	315	305	315
Augustus	—	34	34	—
Auto Fab	1100	360	345	345
Alpha	100	$ 9	9	9
Alpha A	—	$ -9	9	9
Bailey S A	400	750	740	740
Baker Talc	500	10	10	10
Band-Ore	—	8	8	—
Bankfield	—	29	29	—
Barvalee	—	4	4	4
Bateman	5000	5	5	5
Beauce Pla	—	30	30	—
Bellechasse	—	12	12	—
B Bonnets	100	$ 13	13	13
Bornite	500	20	20	20
Black River	—	12	10	—
Bruneau	2000	35	35	35
Cadamet	10000	12	12	12
Cal-Ed.	400	$ 24⅜	24	24
Calumet	—	2½	2½	—
Calyso Fod	200	180	180	180
Camp Chib	300	370	370	370
C Colleries	—	$ 6¾	6¾	—
C Colliers pr	—	80	80	—
Can Dev	—	365	365	—
C Dredge	100	$ 8	8	8
C I. Inv Tr	—	$ 23¾	23¾	—
C Kodiak	3500	67	65	67
C Power	—	$ 8½	8½	—
Canalask	—	6	6	—
Canorama	—	10	9½	—
Carbec	—	7½	7½	—
Cartier-Que	—	10	10	—
Cassiar	—	$ 10¾	10¾	—
Catelli A	—	$ 30	30	—
Cent Man	—	5	4	—
Chemaliov	71	85	81	85
Chib M	—	30½	30½	—
Chib Copper	—	9	8	—
Chipman	—	4½	4½	—
Clevl Cpr	500	5	5	5
Cominza	—	5	5	—
C Bellekeno	—	9	9	—
C C Cad	1003	6	6	6
Cons N Pac	—	70	70	—
Cons Paper	775	$ 37⅜	37	37⅜
Commdor	500	450	450	450
Cop Rand	—	115	115	—
Copperstrm	—	28	28	—
Coupr Prv	—	$ 7½	—	—
Dalfens Ltd	—	75	75	—
Deacon A	—	$ 14	14	—
Dolsan	—	7	6½	—
Dm Expl	2000	16	15	16
D Lesuil	7000	52	51	51
D Oilcloth	—	$ 23½	23	—
Drm Wlcng	—	$ 8½	8½	—
Dumagami	500	36	36	36
Dumont	4500	22	22	22
Eng Mogadn	—	32	32	—
Capit Bulld	200	420	410	410
Est Sul	200	180	180	180
Emp Oil	—	4	4	—
Fabi	400	$ 8⅜	8¼	8¼
Fab	4000	13	13	13
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	5	5	—
Ft Reliance	500	20	20	20
Fundy	1000	9½	9	9½
Futurity	200	17	17	17
Fox Lake	500	27	27	27
Gl. L. Slv.	2100	220	210	210
Gold Age	—	16½	16	—
Gui-Por. Ur.	—	6	5½	—
Helium	500	65	65	65
Hubbard A	—	$ 22½	22½	—
L Dredg. S	1500	26	24	24
Ind. Chem.	—	210	210	—
I. Ceramic	—	8½	8½	—
Int. Hel.	1400	220	210	220
I. Hel. w	—	100	100	—
Inv. Found	—	45	44¾	—
Israel Cont.	—	10	10	—
Jubilee I.	500	175	175	175
Keeley	21100	56	54	54
Kontiki	—	6	6	—
Kiena	2500	230	225	229
Labr. Acc.	—	$ 7¾	7¾	—
Labrador	—	$ 21½	21½	—
Laduboro	1000	84	84	84
Lambert A	—	$ 16	16	—
Lamont A	—	$ 9¾	9¾	—
Langis Sil	500	39	39	39
Linsside	—	3½	3½	—
Lith. Corp	500	8½	8½	8
Majortra	30000	11½	10½	11
Malartic	3900	142	140	140
Marchant	1500	66	65	65
Massval	—	6	5	—
McIntyre	—	$ 41	41	—
Melchers	—	3⅜	3⅜	—
Mercury C	—	22	18	—
Mid-Chib.	—	18	17½	—
Min-Ore	—	13	12½	—
Molyb	—	57	57	—
Monpre	—	10	9½	—
Mount P	15000	196	195	195
M R Dairies	—	$ 6	6	—
M R Rice	—	$ 9½	9½	—
Mussens	—	$ 9¼	9¼	—
Native Min	—	11	11	—
N Formaq	—	4½	4½	—
Nfld Light	—	$ 70	65	—
N Jack L.	2500	11	10	10
N W Amu	4000	11½	10	10
Needco Co	100	225	225	225
Nocana	—	6	6	—
N A Rar M	1000	45	43	43
N Q Pow	—	$ 29¼	29¼	—
Opemisc E	1500	15	15	15
Opemiska	100	300	300	300
Patricia	1000	43	43	43
Paudash	3000	6	6	6
Pennbec	—	8	6½	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Porcupine	—	3	3	—
Po Cor pr	—	$ 44⅜	42¾	—
P Co 2 pr	—	$ 80	75½	—
Provo	—	152	146	—
Que Chib	—	18	18	—
Que Cobalt	—	210	205	—
Que Lab	—	4½	4½	—
Que Lith	100	250	250	250
Que Oil	—	3½	3½	—
Que Smelt	—	11	10	—
Red Crest	—	1	1	—
Roberval	—	$ 12½	11	—
Roberval	—	11	10	—
Ruby Foo's	300	250	210	210
R Fon wts	—	44	44	—
Silver Reg	200	48	48	48
St. Law Columb.	700	4 10	4 10	4 10
St. Law. Div.	—	85	80	—
Sangamo	—	$ 7¾	7¾	—
Saucon	—	24½	21	—
Shop & S	500	$ 6	6	6
Siscalta	—	42	42	—
Siscoe	—	2 10	2 10	—
Sobey's St.	—	$ 14½	14½	—
Soca	—	55	55	—
S Dufault	—	7½	7	—
S. Can. Prov. 6 pr	—	$102	100	—
Spart. Air	550	93	90	90
id wts	—	22	20	—
Stan Gold	1000	101½	101½	101½
Sullivan	600	160	155	155
Supiest Ord	—	$ 18¾	18½	—
Taiche w	10400	2½	2	2½
Tache	5000	11	11	11
Talisman	5600	76	74	76
Tazin	—	7½	7½	—
Tib. Expl.	4000	9½	9½	9½
Titan	—	8½	8	—
Tr-Can C	100	$ 7¾	7¾	7¾
U Principal	—	43	43	—
U Towns Elc	—	10½	10½	—
UA Ohais	2200	45	43	43
Val Mar	—	3⅜	3⅜	—
Vand Hout	400	285	280	280
Vanguard	6000	6½	6	6
Virginia	—	5½	5½	—
West Helm	300	55	55	55
Weedon	—	4	4	—
Wendell	—	3½	3½	—
Westburne	—	79	81	—
Westeel	—	$ 10⅜	10⅜	—
Westville	500	4	4	4
York Spec	—	400	390	—

Bourse canadienne

Ajax	1000	25	25	25
Alscope	—	32	32	—
Anacon	—	36	36	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente			
2¾ 1er avril	1963	99¾	99¾	Utd To El 6¼	1981 99 103
4 15 dec.	1963	99¾	99¾	Westcoast 5½ cp	1983 102 104
3 1er sept.	1965	93¾	94¼	INDUSTRIES	
4 15 dec.	1966	97¼	97¾	Alb Gas Tk 5¼	1961 93½ —
2¾ 15 juin	1967	88½	89	Aluminium C 4½	1973 91½ —
5½ 1er avril	1969	99¾	100¾	B. A. Oil 5¾	1977 93½ —
4¼ 1er sept.	1972	91	92	C.B. Alum 5¾	1980 93 100
5½ 1 oct.	1973	99¾	100¾	C. Cerro 5	1963 91½ —
3¼ 1er juin	1976	79	80	Can Chem 5¼	1971 95½ —
4½ 1er sept.	1963	98	99	C. Ciment 5¼	1976 95 —
18 periodes		102	103	C.I.L. 5¾	1977 98½ —
CNR 5½ 15 dec.	1964	101½	102	Con. Oil 4	1976 87 —
CNR 4½ 1er av.	1967	96	97	CPR 3¾	1972 84½ 86½
CNR 4 1er fev.	1981	82¾	83¾	Credit Fn 5½	1974 95 97
CNR 5¾ 1er jan.	1965	102	103	Do Stores 5½	1976 95½ 97½
CNR 5 1er oct.	1987	93½	94½	G.M. Acc 4¾	1989 93 95
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX				Dom. Text 4	1966 93½ 94½
Alt. M Fin 5½	1933	97½	97½	Imperial Oil 3	1969 87 89
BC Electric 5¼	1938	89½	91½	Ind. Accep 5½	1974 95 97
B.C. Elect 5¾	1969	86	90	Loblaw Gr 6	1977 101 103
B.C. Elect 5¼	1972	92	97	Massey-Ferg 4½	1976 90 —
BC Pr 5, sept 15	1982	89	90	Reynolds A 5¾	1978 98 100
Manitoba 5¾	1983	99	100	Shell Oil 5¾	1977 98 100
NB 3½, 15 sept	1965	93¾	94¾	St. Law. Corp 5	1978 93 95
NB 5¼, 15 dec.	1986	92½	93½	Simpsons 5¼	1974 — —
Nouv. 6, 15 fev.	1963	99½	100½	(a)Stanrock 5¾	1963 11 13
N Scotia 5¼	1982	96½	97½	Steinberg's 5½	1973 95 —
N Sc 3¼, 15 juin	1965	93¾	94½		
Ont. 3, 15 avril	1965	93¾	94¼	SERVICES PUBLICS	
Ont. 5¼, 1 oct.	1983	95	96	Ang. Tel. 6	1933 93 101
On Hy 4, 1er mars	1966	95	96	Aval. Tel. 3¾	1966 91 —
On. 5¼, 1er oct.	1963	94¾	95¾	Bell Tel. 3¾	1979 77 80
Qu. 4¼, 15 jan.	1977	91	92	Bell Tel. 5¼	1962 97 100
Que 5½, 1er août	1968	94	95	Bell Tel. 6¼	1978 101 104
Que 5½, 1er juin	1980	97	98	B. Power 4½	1959 80 85
Que 5½, 1er fev.	1960	99	100	Braz Trac. 4¾	1970 75 80
Prd. Que. 5½	1963	81¼	82¼	B.C. Tel. 5¾	1963 90 93
Prd. Que. 5½	1965	86½	87½	Calg. Pow. 5¼	1972 79 —
Sask 5¼ 10 mars	1962	93½	94½	Canada El. 4	1968 89 —
MUNICIPALITES				Can W. Nat. 5¾	1983 93 —
City of Mtl. 3	1973	76	77	Cons. Gas 5¼	1977 97 100
City of Mtl. 5½	1981	94	95	Cons. Gas 5	1978 91 94
City Ott. 5½, 2	1980	95	96	East L. P 4	1969 87 —
M Tor 5½, 15 f.	1962	97¼	98¼	Gt. Lt. P 5¾	1977 97 100
City Vanc 6	1969	98	100	In. Na. G 6	1962 96 100
EMPRUNTS CONVERTIBLES				Marit. Ed. 4	1973 82 —
Abitibi P et P 4½	1966	101½	103½	Ntld L&P 4½	1974 86 —
Brazilian T. 4½	1971	85	89	Ntld L&P 5½	1978 94 —
Can Delhi 5½	1973	90	93	N. Onl. G 5¾	1962 93 96
Cdn Utilit. 5¾	1977	112	—	N. Tel. 6	1961 93 —
Can. Pet. 4	1962	84	87	Power Crp 5½	1977 93 93
Greyh Lines 5½	1978	146	—	Q Nat Gas 5¾	1965 90 95
Home Oil 5½	1971	98½	—	Que. Tel. 6	1977 98 102
Home Oil 6	1975	103	105	Sha. W&P 3½	1970 86 89
Inland Cem. 4½	1976	89	—	Sha. W&P 4¾	1976 88 92
In. N. Gas 3½	1977	93	95	Union Gas 5	1977 92 93
Loblaw 4¾	1976	128	—	IMMEUBLES	
Pac. Pete 5	1977	110	113	Brant C. R 6	1976 92 —
Shaw W P 5½	1972	98½	100½	Eaton Real 5½	1956 90 —
Simpson's 5	1976	108	—	Eaton Real 5¾	1978 99 94
Simpson's 5½	1979	99	102	Lob. Ls. p 5½	1963 93 98
TCP L. Note 5½	1967	1.5	140	Steinbg pr 6	1982 93 101
Triad Oil 4¾	1971	87	90	(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.	

rendement des valeurs

	Prix	Taux	Aperx.	Rend.
Abitibi	2.00	.41	4.37	
Algoma (xd)	1.40	.40	3.50	
Aluminium	.60	.21	2.65	
Argus Corp	.20	.8	2.50	
Asbestos	1.70	.31	3.57	
Atlas Steel (x)	1.25	.35	3.57	
Bell Tel.	2.20	.49	4.48	
B A Oil	1.00	.30	3.33	
B.C. Forest	.50	.12	4.16	
Bldg Prod	.90	.24	3.75	
C & D Sugar	1.00	.24	4.16	
Can. Cement	1.00	.25	4.00	
Can Iron	1.00	.19	5.26	
Can Malting	2.00	.66	3.03	
Can Steam xd	1.60	.50	3.20	
Cdn Brew	.36	.09	4.00	
Cdn Bronze	1.50	.18	8.33	
Cdn Celanese	1.20	.31	3.87	
C I L	.90	.33	3.64	
Cdn Oil (x)	.80	.55	1.45	
CPR	1.50	.21	7.14	
Cdn Vickers	1.00	.21	4.76	
Cons. Glass	.80	.34	2.35	
Crown Zell A (x)	1.00	.21	4.76	
Dist. Seag	1.20	.40	3.00	
Dom. Bridge	.60	.15	3.33	
Dom Corset	1.00	.18	5.55	
D Fndry-S	1.00	.52	1.92	
Dom. Glass	2.20	.75	2.93	
Dom. Oilcloth	1.20	.24	5.00	
Dom Steel & C	.50	.9	4.44	
Dom Tar	.80	.17	4.70	
Dom Text	.80	.16	5.00	
Dononue	.90	.23	3.91	
Dow Brew	1.50	.50	3.00	
Dom Stores	.22	.12	2.56	
Du Pont	.60	.33	1.81	
Falconbridge	1.00	.49	2.04	
Fam Players	1.00	.17	5.88	
G S Wares	.40	.10	4.00	
Foundation	.50	.10	5.00	
Fraser	1.20	.26	4.61	
Gat. Power	.60	.32	5.00	
Gt. Lakes P.	.60	.17	3.52	
Imp. Oil		1.20	.44	2.72
Imp. Tob		1.00	.13	7.69
Int. Accept		1.00	.22	4.54
Int. Nickel		1.00	.60	1.66
Int. Paper		1.05	.27	3.51
Int. Util.		1.40	.41	3.41
Labatt		.70	.12	5.83
Laura Secord		.70	.16	4.38
MacM Pwl		.60	.19	3.15
Massey-Ferg		.40	.11	3.62
Molson "A"		.90	.25	3.60
Molson "B"		.90	.26	3.46
Mt Loco		1.00	.12	8.33
Page-Hersey		.90	.18	5.00
Penmans		1.00	.37	4.06
Power Corp		2.00	.69	2.89
Price Bros.		2.00	.38	3.26
Que Power		1.60	.28	5.71
Que. Tel		1.10	.39	2.82
St Law C		1.00	.22	4.54
Shawinigan		.80	.24	3.33
Simpsons		.90	.27	2.96
Texaco		1.60	.45	3.55
Union Gas		.40	.17	2.94
Vlau Lice		.70	.12	6.66
Walker G. & W.		1.60	.50	3.20
Weston "B"		.30	.18	1.67
Zeller's		1.40	.33	4.24
BANQUES				
Camp Inv		4.80	.57	3.16
Can Nat		1.80	.67	2.68
Montreal		1.80	.55	3.27
N.-Ecosse		2.20	.64	3.43
Provinciale		1.20	.45	2.67
Royale		2.20	.69	3.18
Tor.-Dom.		1.90	.57	3.33
MINES				
Dome		.70	.20	2.33
Hollinger		.60	.20	3.00
Hudson Bay		3.00	.51	5.58
Kerr-Add		.80	.9	8.88
Noranda		1.20	.80	4.00

(x) Taux variable.

dividendes

	Taux	Ex-div.	Enrg.	Paiement
Autofab Limited	(x)			
Dupont of Canada Limited (ord)	$0.15 tr	3-10-62	5-10-62	31-10-62
id (priv)	(w) 1¾% tr	3-10-62	5-10-62	15-10-62
Texaco Canada Ltd (ord)	$0.40 tr	29-10-62	31-10-62	30-11-62
Turnbull Elevators	$0.15 tr	31-10-62	2-11-62	1-12-62
Wool Combing Corp (ord)	$0.15	3-10-62	5-10-62	13-10-62

(x) Avis a été donné par la Cie Autofab que le dividende régulier sur les actions "série A" ne sera pas payé pour le moment.
(w) 93¾ cents en devises canadiennes.

Tous les marchés sont à la baisse

Tous les secteurs se sont affaiblis durant la matinée de cette première séance boursière de la semaine aux deux bourses de **MONTREAL**, et, vers midi, les opérateurs étaient très actifs. Cependant, chez les minières, le virement était très réduit.

Les nouveaux indices inaugurés la semaine dernière par les autorités de la Place locale, et mis en service aujourd'hui, ont reflété cette baisse des cours. L'indice composé de 84 valeurs diverses a baissé de 0.5 à 95.4, l'indice des 64 valeurs industrielles a délaissé aussi 0.5 à 92.1, l'indice des 13 val

CAHIER No 4 / PAGES 43-56

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / COMIQUES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, LUNDI 1er OCTOBRE 1962 — 78e ANNEE — No 293

AUTOUR DU MONDE

Yémen : pleins pouvoirs à Al Sallal

ADEN (AFP, AP, UPI) — Selon la radio de Sanaa, captée à Djibouti, le conseil de la République arabe yéménite a décidé d'accorder les pleins pouvoirs au général Al Sallal, en attendant la réorganisation de tous les services et l'instauration d'un régime démocratique. Le conseil a également annoncé cinq nouvelles exécutions et des arrestations et fait état du support apporté par l'URSS et la RAU.

Cependant, des rapports non confirmés font état de mouvements divers à l'intérieur du pays pour tenter de restaurer la monarchie. Le prince Hassan, prétendant au trône, est arrivé au Yémen et, selon la radio jordanienne, il a pris la tête du mouvement loyaliste contre le nouveau régime. Le prince Hassan aurait d'autre part demandé l'aide de l'Arabie Séoudite.

Pékin nous demande un délai

WASHINGTON (UPI) — Le ministère américain de l'Agriculture annonce aujourd'hui que la Chine rouge cherche à obtenir du Canada une extension des termes de crédit accordé pour l'achat de blé et d'orge en 1961.

Selon le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, la Chine communiste tente d'obtenir les mêmes facilités que le Canada a accordées à la Pologne : dix p.c. du montant réglés comptant et le reste étagé sur 3 ans.

En 1961, la Chine avait acheté au Canada 1,471,000 tonnes (métriques) de blé et 660,000 tonnes d'orge, soit un total de 2,131,000 tonnes.

Cette année, Pékin a encore acheté au Canada 1,950,000 tonnes de blé et 200,000 tonnes d'orge, soit un total de 2,150,000 tonnes.

Pour mettre fin à l'anarchie au Sud-Kasai

LEOPOLDVILLE. (AFP) — Pour rétablir la légalité qu'il estime compromise dans la province du Sud-Kasai, fief du "roi empereur" Kalondji, le gouvernement central du Congo vient d'y décréter l'état d'exception et d'investir un commissaire extraordinaire de tous les pouvoirs civils et militaires, a annoncé hier le ministre de la Défense nationale, M. Anany. Le ministre a ajouté que dorénavant c'est au commissaire extraordinaire, M. Kangologo, que la gendarmerie du Sud-Kasai devra obéissance, et non plus au gouvernement de M. Kalondji, qui s'est évadé d'une prison de Léopoldville il y a trois semaines.

Fraudes alimentaires en Italie

ROME. (AFP) — Le scandale des fraudes alimentaire en Italie englobe presque tous les produits de base de l'alimentation et a provoqué une interpellation au Parlement, la réunion des ministres intéressés et de vastes enquêtes, sans parler des réactions de pays étrangers qui, comme l'Allemagne, sont importateurs réguliers de ces produits. On a vendu du pain fabriqué avec de la farine de mauvaise qualité, du beurre à base de graisses animales mélangé avec de la margarine, de la viande d'âne pour du boeuf de qualité "supérieure", du fromage fabriqué avec des déchets récupérés dans des centres laitiers, des vins frelatés à base "de sang de boeuf, d'os de veaux, d'algues marines, de blanc d'oeuf, de bois, de moëlle et d'autres produits fantaisistes".

Le Canada en tête pour le chômage

WASHINGTON. (PA) — Le chômage est proportionnellement plus considérable aux Etats-Unis que dans tous les autres pays industrialisés, sauf au Canada, affirment six économistes américains, dans le rapport qu'ils ont présenté au président Kennedy. Ce comité présidentiel avait été nommé il y a dix mois pour étudier la valeur et l'utilité des statistiques nationales mensuelles sur l'emploi et le chômage. Après une étude approfondie, le comité s'est déclaré catégoriment en faveur de tels renseignements périodiques. Selon le comité, le pourcentage du chômage par rapport à la main-d'oeuvre était, en 1960, de 7% au Canada, 5.6% aux Etats-Unis, 4.3% en Italie, 2.3% en Grande-Bretagne, 1.9% en France, 1.5% en Suède, 1.1% au Japon et 1% en Allemagne de l'Ouest.

Le "Labour" réclame des sanctions

BRIGHTON. (AFP) — Le comité exécutif du parti travailliste britannique a lancé hier soir un appel réclamant en substance des mesures propres à briser la récente renaissance des mouvements fascistes en Grande-Bretagne. Stigmatisant le racisme et le fascisme sous toutes ses formes, qualifiés de "crime de nature à porter préjudice au Commonwealth qui unit les peuples de race diverses", les dirigeants travaillistes demandent la mise en vigueur rapide de lois interdisant "toute incitation publique à la haine raciale".

2 Canadiennes dénoncent des diplomates cingalais

CEYLAN (Reuter) — Une Canadienne, jeune et jolie, a décidé aujourd'hui de faire sa valise et de fuir l'île de Ceylan parce que des personnages haut-placés du corps diplomatique lui ont fait des propositions malhonnêtes et lui ont rendu la vie insupportable.

La jeune fille de 23 ans, Sarah de Vloo qui est originaire de Bow Island dans l'Alberta soutient qu'elle a été assaillie de propositions galantes de la part de certains membres du gouvernement, de fonctionnaires et d'hommes d'affaires depuis son arrivée à Ceylan en mai dernier.

Mlle de Vloo était venue séjourner quelque temps à Ceylan en compagnie d'une amie, Mlle Alice Sorochan du Lac La Biche en Alberta. Les deux jeunes filles qui sont institutrices avaient antérieurement visité les Etats-Unis puis avaient tour à tour séjourné à Hawaï, au Japon, à Hong-Kong, en Thaïlande et aux Indes avant de se rendre à Ceylan.

Mlle de Vloo soutient que les autorités de l'Immigration à Ceylan lui ont demandé de quitter le pays à cause de son attitude "négative" à l'égard des hauts fonctionnaires.

"On me chasse comme une criminelle" aurait-elle déclaré, "mais je préfère m'en aller plutôt que de céder aux avances odieuses de gens qui n'ont aucun contrôle sur eux-mêmes."

"Tous ces hommes, a-t-elle ajouté, semblent incapables de voir une femme blanche sans perdre la tête."

Les accusations de Mlle Vloo ont exaspéré l'opinion publique. Une société de vigilance à Ceylan a recommandé qu'une enquête approfondie soit menée dans cette affaire. Cette requête est appuyée par le **Daily News**, journal du matin à Ceylan qui écrivait hier : "Le public sera tout aussi dégoûté que cette infortunée Canadienne en apprenant ce qui en est de la conduite inqualifiable de certains députés et de certains fonctionnaires du revenu qui détiennent des postes de confiance."

Mlle de Vloo était sténo-dactylo à temps partiel pour le compte du gérant d'une compagnie d'aviation locale.

Pour faire échec à "la pénétration soviétique" à Cuba, Washington proposera :

Un pacte de défense des Caraïbes formé de 10 pays

LA FORCE AU SERVICE DE LA LOI — Un fort contingent d'agents fédéraux fait son entrée sur les terrains de l'Université du Mississippi sans rencontrer de résistance. Un peu plus tard, le noir James Meredith était conduit dans l'institution, mais son arrivée a déclenché des émeutes sanglantes de la part des étudiants blancs excités par des chefs racistes, dont l'ex-général Walker.

(télephoto UPI)

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — L'établissement d'un nouveau pacte pour la défense de la région des Caraïbes, qui engloberait une dizaine de nations, sera probablement le thème principal de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère occidental, qui se tiendra demain et mercredi dans la capitale américaine. Vingt pays membre de l'Organisation des Etats américains (OEA) doivent être représentés à cette réunion.

D'après des porte-parole américains, l'idée d'une nouvelle organisation de défense des Caraïbes aurait été assez bien accueillie par les pays latino-américains au cours des consultations que le secrétaire d'Etat Dean Rusk a eues la semaine dernière à New York. Les Etats-Unis voudraient ainsi faire échec à ce qu'ils appellent "la pénétration soviétique" à Cuba.

Les pays qui adhéreraient à une telle organisation sont le Guatemala, le Honduras, le Salvador, le Nicaragua, Costa Rica, Panama, la Colombie, le Venezuela et la République Dominicaine, en plus des Etats-Unis. Le Mexique et Haïti refuseraient d'en faire partie.

Ce que M. Rusk désire obtenir de la conférence ministérielle, c'est une approbation de principe sinon un endossement formel de l'opportunité d'une telle organisation. Il ne veut pas, souligne-t-on, aller à l'encontre des désirs des pays latino-américains ni diviser l'OEA. La réunion n'aura pas de caractère officiel et sera dépourvue des cérémonies habituelles à ces assemblées.

Autres mesures envisagées

On prévoit que plusieurs autres problèmes seront discutés. Les Etats-Unis souhaiteraient obtenir l'appui de l'hémisphère aux mesures suivantes :

— Rupture de toutes les relations diplomatiques existant encore entre Cuba et d'autres pays latino-américains. On sait que le Brésil, l'Uruguay, le Chili, la Bolivie et le Mexique ont encore des ambassades à La Havane.

— Abandon du commerce avec Cuba. Une vingtaine seulement de navires d'Amérique latine ont visité des ports cu-

Voir UN PACTE en page 52

Réponse aux Etats-Unis

Cuba est prêt à se défendre jusqu'au bout

LA HAVANE. (AFP) — Le gouvernement cubain a averti hier les Etats-Unis qu'en cas d'agression directe contre Cuba, celle-ci défendrait son territoire "maison par maison et pouce par pouce" en employant "tous les moyens nécessaires".

Cet avertissement est contenu dans un document adopté par le conseil des ministres réuni en séance extraordinaire, en réponse à la résolution sur Cuba votée par le Congrès des Etats-Unis.

Le premier ministre cubain Fidel Castro avait déjà, dans un discours public prononcé vendredi soir, exposé les principaux points qui font l'objet de la déclaration du gouvernement cubain, à savoir :

1 — Cuba ne représente aucun danger pour la sécurité de quelque pays que ce soit.

2 — Au contraire, le gouvernement américain représente "un grave danger pour la sécurité de Cuba, de l'hémisphère et du monde entier".

3 — La résolution conjointe adoptée par le Congrès des Etats-Unis proclame "une politique de subversion, d'action militaire et d'aide aux contre-révolutionnaires" et elle est le prélude à l'invasion de Cuba.

4 — Cuba a le droit d'utiliser "tous les moyens de défense" et elle est prête à résister à toute attaque.

5 — Cuba a toujours été disposée à discuter avec les Etats-Unis, mais Washington a préféré mener une politique de puissance et d'agression.

6 — Les dirigeants et les parlementaires américains oublient que la promesse d'aide soviétique à Cuba n'est pas une vaine parole et qu'une invasion armée à Cuba entrainerait pour les Etats-Unis "une série de résultats catastrophiques".

Au terme du congrès des commissaires

On réclame la planification des finances scolaires à l'unanimité

par **Gaston DUGAS**

L'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires catholiques a adopté à l'unanimité une résolution réclamant la création d'une Commission de planification des finances scolaires, rurales et urbaines. La résolution a été adoptée presque sans discussion, les délégués l'ayant en mains depuis environ un mois.

La Fédération réclame cette Commission pour mettre un peu d'ordre dans le domaine de la taxation pour fins scolaires. Plus spécifiquement, son rôle serait : 1 — d'établir des zones économiques sur tous les territoires de la province; 2 — de fixer des normes provinciales d'évaluation des biens immobiliers; 3 — de définir, une fois pour toutes, l'expression "compagnie" pour faire en sorte que ce mot ne s'applique pas aux sociétés et syndicats coopératifs, ni aux caisses populaires, ni aux sociétés propriétaires de logements multiples ou d'édifices, pour fins de péréquation; 4 — de confectionner un rôle provincial d'évaluation et de perception uniforme des compagnies et des industries; 5 — d'imposer une taxe spéciale de 5 p. 100 sur le revenu, taxe déductible de l'impôt fédéral; 6 — de fonder et d'administrer un fonds provincial d'éducation.

Dans la même veine, les commissaires d'écoles ont réclamé la création, sans délai, d'un organisme de crédit provincial, qui pourrait être alimenté par une loterie provinciale. Ce fonds serait destiné à libérer les commissions scolaires des obstacles financiers qui paralysent leur développement.

Malgré leurs besoins financiers, les commissaires ont cependant refusé d'accepter une résolution prônant l'imposition d'une taxe d'éducation aux locataires. Ce sujet en particulier a donné lieu à une longue discussion, de nombreux amendements ont été suggérés mais c'est finalement avec une forte majorité que le projet a été battu par l'assemblée. La deuxième partie de la même résolution prévoyait l'imposition d'une taxe d'affaires pour fins scolaires également; cette proposition a aussi été battue.

Une question que les observateurs considéraient comme l'une des principales à être soumises aux commissaires a été renvoyée pour étude à l'exécutif de la Fédération. Il s'agit de l'échelle provinciale des salaires au personnel enseignant.

Voir COMMISSAIRES en p. 52

Conseil national des commissaires d'écoles

M. Paul Desrochers a annoncé en fin de semaine qu'on avait réussi à former un Conseil national des commissaires d'écoles du Canada et que ce Conseil comprenait les trois grandes associations nationales de commissions scolaires.

Font partie du Conseil : la Canadian School Trustees' Association (qui groupe les commissaires anglo-protestants); la Catholic Education Association of Canada (qui comprend les commissaires anglo-catholiques du pays); et l'Association nationale des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada (au sein de laquelle on retrouve des délégués français de toutes les provinces).

C'est pour donner plus de force aux réclamations de ces diverses associations et pour favoriser l'étude des problèmes communs que le Conseil a été formé.

C'est aussi pour donner plus de force à la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec que cet organisme demandera au gouvernement d'amender la loi de façon à décréter l'adhésion automatique de toutes les commissions scolaires à la Fédération. Une résolution dans ce sens a été adoptée samedi matin. La Fédération compte actuellement 1,210 des 1,484 commissions scolaires catholiques de la province.

La Fédération voudrait que l'article suivant soit incorporé à la loi : "Toute commission scolaire catholique dûment constituée aux fins de la loi de l'instruction publique, est ou devient membre automatiquement de l'association des soummissions scolaires du diocèse où est situé son territoire. Cependant, toute commission scolaire catholique peut se détacher de son association diocésaine de commissions scolaires, en tout temps, en donnant avis écrit à son association diocésaine par lettre recommandée, incluant une résolution des commissaires ou syndicats d'écoles (copie devant être envoyée à la Fédération provinciale); cette démission prendra effet le 30 juin qui suit".

La résolution originale aurait voulu que les cotisations soient déduites par le gouvernement des subventions qui sont remises annuellement aux commissions scolaires. Il a finalement été décidé que le montant des cotisations serait déterminé par les associations diocésaines, que la quote-part de la Fédération provinciale serait déterminée par l'assemblée générale de cet organisme et que les commissions locales devraient être obligées par la loi à faire elles-même le versement de leurs cotisations aux associations diocésaines.

Le doyen de la faculté de commerce de Laval :

La survie de notre peuple se joue présentement sur le plan économique

par **Jean SISTO**

Si l'année 1956 marqua la "grande libération" de la province et le début de son évolution, il est au moins un secteur, selon le R. F. Gustave Tardif, qui n'a pas bougé; celui de l'incivisme du peuple québécois. Le doyen de la faculté de commerce de l'université Laval qui s'adressait samedi, au centre social de l'université de Montréal, aux finissants des cours de vente donnés conjointement par les deux institutions, s'est demandé si depuis la mise en garde de l'épiscopat, en 1956, contre ce manque de civisme "quelque chose avait changé".

"Au niveau des chefs, a-t-il dit, cette proclamation a produit une certaine crainte qui est peut être le commencement de la sagesse. Mais parmi les couches populaires, je ne crois pas que l'on puisse déceler le moindre progrès : **j'en veux pour preuve le succès renversant de slogans bouleversants dans le goût de : "On n'a rien a perdre"; j'en veux pour preuve la tyranie qui s'exerce encore auprès de députés en vue d'obtenir des faveurs personnelles."**

Un peuple menacé

Selon le Frère Tardif, ce manque de civisme est la principale menace à notre survie économique et conséquemment nationale. Le peuple canadien-français devrait s'efforcer de subordonner son intérêt personnel ou tout autre intérêt particulier au bien commun de la société, surtout à l'heure des questions vitales qui lui sont posées: **"Le peuple canadien-français traverse la période la plus tragique de son histoire. De l'attitude qu'il prendra en face des questions qui le confrontent immédiatement dépend sa survie ou sa disparition à brève échéance, son assimilation au géant américain."**

Sans faire nulle part explicitement allusion à l'étatisation du réseau électrique comme moyen de libération économique, le Frère Tardif, qui se veut considérer également comme le "doyen de tous les hommes d'affaires", a réclamé le retour du contrôle de notre économie entre nos mains : "Ce n'est plus un mystère, a-t-il dit, la survie de notre peuple se joue présentement sur le plan économique. L'inquiétude de nos chefs tant religieux que civils l'indique assez clairement et ce n'est pas par hasard que toutes les voix les plus autorisées de notre milieu proclament à l'unisson que l'avenir du Québec dépend de notre éducation économique."

Voir LA SURVIE en page 52

ENCORE ... un domaine que les femmes envahissent, celui des voyageurs de commerce. Mlle Mignonne Côté s'est classée première aux cours de vente, organisés par les universités Laval et de Montréal ... Le doyen de la faculté de commerce de Laval, le frère Gustave Tardif, lui remet son diplôme.

photo LA PRESSE

M. Rusk l'affirme :

Pas de "marchandage" sur Berlin et Cuba

WASHINGTON. (PA - UPI - AFP) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a repoussé hier la possibilité d'un marchandage entre les Etats-Unis et l'URSS en vertu duquel les Russes cesseraient leur intervention à Cuba en échange de concessions occidentales à Berlin ou de l'abandon de bases américaines à l'étranger.

"On ne peut pas soutenir la liberté dans un endroit tout en y renonçant dans un autre," a déclaré M. Rusk dans une entrevue télévisée.

"De toute façon, nous avons dans cet hémisphère des engagements spéciaux ... et nous ne pouvons relier, dans des négociations ou des échanges, le problème de Cuba avec la défense de la liberté en d'autres endroits."

Le secrétaire d'Etat a exprimé le voeu que le problème cubain soit écarté de la politique partisane durant la campagne électorale en vue du scrutin de novembre. Il s'est également dit convaincu que la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère qui aura lieu mardi sera "très profitable". Cette réunion, a-t-il expliqué, sera officieuse et ne prendra pas de décisions; il s'agit d'une simple consultation au sujet de la situation à Cuba.

M. Rusk, tout en soulignant que la question cubaine est

Voir M. RUSK en page 52

Kennedy ira-t-il à Moscou?

WASHINGTON. (A F P, UPI) — De source informée, on apprend que le premier ministre de l'URSS, M. Nikita Khrouchtchev, a "exprimé l'espoir que le président Kennedy fera tout son possible pour venir visiter l'Union soviétique un jour".

Cependant, aucune confirmation d'une visite éventuelle du président Kennedy à Moscou ne peut être obtenue dans la capitale soviétique, ou l'ambassade des Etats-Unis déclare n'être au courant de rien. Selon le "New York Times", M. Khrouchtchev aurait transmis au président et à Madame Kennedy une invitation à se rendre en URSS à une date non précisée, pour l'y rencontrer. L'invitation aurait été communiquée au président par M. Stuart Udall, secrétaire américain à l'Intérieur, qui rencontra M. Khrouchtchev le 6 septembre.

Au cours d'une conférence de presse tenue au lendemain de cette rencontre, M. Udall avait démenti la rumeur de l'invitation faite au président Kenedy.

Algérie

Washington reconnaît le régime Ben Bella

ALGER. (AFP-Reuter-UPI) — Le premier ministre de l'Algérie, M. Ahmed Ben Bella, dont le gouvernement a été approuvé lar l'Assemblée nationale samedi, doit se rendre cette semaine à New York pour représenter son pays à l'Assemblée générale de l'ONU. On prévoit que l'Algérie sera admise d'ici quelques jours aux Nations unies et Ben Bella désire représenter son pays à cette occasion.

Les principaux développements de la fin de semaine en Algérie ont été les suivants :

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils reconnaissaient officiellement le gouvernement algérien et ont demandé aux autorités algériennes l'autorisation de transformer le consulat général des Etats-Unis en ambassade et de nommer M. William J. Porter, actuellement consul à Alger, chargé d'affaires par intérim. Un ambassadeur sera désigné prochainement, a précisé le département d'Etat. Le président Kennedy et le secrétaire d'Etat Dean Rusk ont envoyé des messages de félicitations au nouveau gouvernement.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mohammed Khemisti, a annoncé hier soir que l'Algérie soutiendra la Chine communiste dans ses efforts pour être admise aux Nations unies. Le ministre l'a déclaré au cours de la réception offerte à Alger par le chargé d'affaires chinois à l'occasion du 13e anniversaire de la création de la République populaire de Chine. De son côté, M. Hsien Yi a assuré le peuple algérien de l'appui inconditionnel de la Chine.

A Oran, plus de 50,000 personnes ont participé à une manifestation célébrant l'indépendance algérienne. La fête coincidait avec le changement de noms de plusieurs des principales rues de la ville. Ainsi la "Place Foch" a été rebaptisée "Place du Premier Novembre 1954" (date de l'insurrection).

Dans la nuit de samedi, après un débat de plusieurs heures, le gouvernement de M. Ben Bella avait reçu l'investiture de l'Assemblée par un vote de 159 contre 1 et 19 abstentions. Dix-sept députés étaient absents.

SERVICE PROFESSIONNEL DE PLANIFICATION OFFERT

PLACE CREMAZIE

LE COEUR DE LA HAUTE VILLE

Information :
Tél. 389-1372

UN COMPLEXE ERIGE PAR THREE STAR CONSTRUCTION

Nécrologie

M. JULES LAROCHE

M. Jules Laroche, typographe à LA PRESSE, est décédé à Montréal, le 29 septembre, après une courte maladie, à l'âge de 53 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Carmelle Proteau, sa soeur, Mme Marcel Nantel (Olive); ses frères, le R. P. Camille Laroche, o.m.i., aumônier au sanatorium St-Georges de Mont-Joli, et M. Donat Laroche; ses neveux, Pierre, Roger, Michel et Normand; ses nièces, Gisèle et Ginette; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Gaston, Egide et Charles Proteau, et Lionel De Repentigny, M. Marcel Nantel, ainsi que son beau-père, M. Isidore Proteau.

La dépouille mortelle est exposée au 5359 de la 11e Avenue, à Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 h. 30, en l'église de Ste-Philomène de Rosemont.

Docteur
MADELEINE LONGTIN

Le 29 septembre est décédée Madeleine Longtin, médecin à

l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis 1943.

Le docteur Longtin laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Jacques Rémillard, de Saint-Philippe de Laprairie (Gertrude) et Soeur Sainte-Adèle-de-Trèves, de la Congrégation Notre-Dame (Laurette); un frère, M. Fabien Longtin, et de nombreux neuveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon de l'Hôtel-Dieu. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre à 9 heures à l'église Saint-Enfant-Jésus, coin boulevards St-Joseph et St-Laurent. L'inhumation aura lieu à Saint-Philippe - de - Laprairie après un libéra qui sera chanté en l'église de la même paroisse.

M. C. R. CONN

TORONTO. — M. Charles R. Conn, vice-président du conseil d'administration de la Canadian Coleman Company est décédé en fin de semaine. Il était âgé de 51 ans.

M. R. PFERDMENGES

COLOGNE. — Robert Pferdmenges, banquier allemand, ami du chancelier Conrad Adenauer, est décédé en fin de semaine. Il était âgé de 82 ans.

M. P. M. RICHARDS

TORONTO. — M. Patrick M. Richards, ancien chroniqueur financier du Saturday Night, est décédé en fin de semaine. Il était âgé de 71 ans.

M. JACK SUZ

M. Jack Suz, un des propriétaires du Bellevue Casino, est décédé subitement hier à sa résidence de ville St-Michel. Il était né à Windsor, Ontario, en 1929, et était arrivé à Montréal alors qu'il n'était encore qu'un enfant. En 1956 il devenait copropriétaire du Bellevue Casino avec son beau-frère, M. Harry Holmok, mais il s'en occupait depuis 1950. Il devait continuer de s'occuper de cet établissement après la mort de M. Homok jusqu'au 2 décembre 1961. Il était co-propriétaire de l'hôtel Dorchester et de l'hôtel Senterre à Sept-Iles. Il laisse dans le deuil sa femme, née Stephanie Hoffman; un fils: John; et ses parents: M. et Mme John Suz. Ses funérailles auront lieu à l'église St-Boniface mercredi à 9 h. a.m.

Le satellite Alouette renvoie de bons signaux

WASHINGTON. (d'après PA,-UPI, AFP). — Le satellite de fabrication canadienne Alouette, lancé samedi dans l'espace, de la base américaine de Vanderberg, sur la côte du pacifique, renvoie de bons signaux vers ses postes de repérage.

Le vaisseau spatial de 320 livres qui a effectué sa 19e orbite, à 11 heures du matin hier, a été salué par le sénateur Robert S. Kerr, président du comité sénatorial américain sur l'espace, comme "un exemple de la réussite de la coopération internationale du monde libre.

L'Alouette, mis en orbite par une fusée Thor-Agena, survolera la majeure partie du grand nord canadien : son trajet orbital en effet se déroulera entre les huitièmes degrés de latitude nord et sud, à une altitude variant de 597 à 619 milles ; chaque révolution se fait en 105 minutes, à une vitesse d'environ 16,000 milles à l'heure. M. John Jackson, surintendant du projet NASA, a d'ailleurs chaleureusement complimenté le Canada pour cette "réussite parfaite" : "Au point de vue technique, a-t-il déclaré, l'Alouette se compare à n'importe quel satellite que nous avons lancé. Le Canada contribue largement à la connaissance scientifique de l'espace avec cette réalisation."

L'Alouette est le premier vaisseau spatial entièrement conçu et fabriqué par un pays autre que les Etats-Unis et la Russie. Les Britanniques et les Japonais ont déjà fournis des instruments pour des satellites lancés aux E.-U., mais les vaisseaux eux-mêmes étaient de fabrication américaine. Le "club spatial" compte donc maintenant un troisième membre en la personne du Canada. Commentant l'exploit, le premier ministre Diefenbaker s'est déclaré enchanté "de cette magnifique réussite scientifique qui place notre pays parmi les pionniers de la recherche spatiale à des fins pacifiques ; les renseignements recueillis par l'Alouette seront en effet communiqués à tous les pays.

Ce satellite, qui est le premier d'une série de projets canado-américain est conçu pour l'étude des interruptions dans l'ionosphère qui nuisent aux communications radiophoniques.

Ces interruptions sont particulièrement sérieuses dans les latitudes polaires au Canada.

L'expérience, qui au début devait durer un an, ne se continuera probablement que trois mois ; mais les hommes de science s'accordent à dire qu'elle sera précieuse, même si les 6,500 piles solaires ne résistent qu'un mois aux effets de la ceinture de radiations, conséquence des essais nucléaires américaines de ces derniers temps. L'Alouette a également pour mission de faire enquête sur cette ceinture radioactive.

M. Johnson, surintendant des laboratoires électroniques pour le ministère de la Défense, à Ottawa, estime que la sphère — qui a 42 pouces de diamètre et 34 pouces de hauteur — demeurera en orbite autour de la terre au moins 500 ans. Le satellite est télécommandé à partir de postes terrestres situés à Ottawa et à Resolute Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ce projet canado-américain a coûté quelque 15 millions de dollars, et la part du Canada a été d'environ $3,000,000.

Pékin toujours en faveur d'une zone dénucléarisée

PEKIN. (AFP) — Le maréchal Chen-Yi, vice-président du Conseil de la République populaire chinoise a réitéré aujourd'hui la proposition déja faite d'établir une zone dénucléarisée dans le Pacifique et dans d'autres régions du monde si un accord concernant la destruction de toutes les armes nucléaires pouvait être obtenu.

Les paroles du maréchal ont été rapportées à la radio de Pékin à l'occasion des fêtes du premier octobre qui, selon les diverses agences, a réuni cette année environ 500,000 personnes sur la vaste place de T'ien An Men (la porte du ciel) où Mao Tsé-toug et d'autres personnalités ont pris la parole.

Le maréchal a également déclaré à un correspondant japonais que la Chine n'avait pas envoyé un seul soldat au Laos, "contrairement aux Etats-Unis qui envoient leurs troupes à l'étranger pour masquer leur dépression économique."

Prenant, par ailleurs, la parole devant les ouvriers réunis aujourd'hui à la Porte du Ciel, le maréchal s'est écrié : "Aucune force au monde ne pourra arrêter la Chine dans sa marche en avant. Il est hors de doute que la Chine finira par triompher dans sa double tâche de libérer Formose et de construire le socialisme."

Le major Platt en appelle de sa condamnation

OTTAWA (UPI) — Le major William A. Piatt, de l'armée canadienne, qui avait été condamné à une amende de $500 et subi une sévère réprimande pour avoir participé en Indochine à la contrebande de l'or, vient d'en appeler aujourd'hui à la Cour martiale pour qu'elle annule sa condamnation.

Son avocat (civil), Me R.K. Laishley, d'Ottawa, a fait valoir devant la Cour martiale que son client n'avait pas eu un procès équitable. Me Laishley a déclaré que le refus du tribunal de la Cour martiale de permettre à la défense de faire venir des témoins d'Indochine à Ottawa pour les faire entendre était contraire à la déclaration canadienne des Droits de l'Homme. Il a également fait valoir que Platt (un Ontarien de Renfrew), quand il a été accusé, en février dernier, avait déjà été licencié de l'armée.

Brillant journaliste

Roger Nimier s'est tué dans un accident

VERSAILLES. (AFP) — L'écrivain et journaliste Roger Nimier s'est tué, dans la nuit de vendredi à samedi, dans un accident d'automobile survenu sur l'autoroute de l'ouest, près de Paris. Né à Paris, il était âgé de 36 ans. Il avait écrit plusieurs ouvrages dont un roman, "le Hussard bleu", qui lui avait valu une grande notoriété en 1950.

M. Nimier était l'un des plus brillants écrivains de la nouvelle génération française. Il avait fait à Paris de brillantes études classiques, puis une licence de philosophie à la Sorbonne, avant d'y faire une entrée éclatante dans le monde des Lettres en 1948 avec un roman désinvolte et insolent "Les Epées".

Emoi à Bonn

Une nouvelle indiscrétion de Hans Kroll ?

BONN. (AFP, UPI) — L'interview accordée jeudi au journal "Deutsche soldaten zeitung und national zeitung" par M. Hans Kroll, ancien ambassadeur de Bonn à Moscou et qui vient d'être nommé conseiller du gouvernement fédéral pour les questions de l'Europe orientale, a provoqué un nouveau scandale dans la République fédérale.

Le fait même que M. Kroll, qui a déjà été la vedette de bien des incidents, ait accordé une interview portant sur ses conversations avec les leaders soviétiques a causé une certaine gêne dans les milieux diplomatiques, mais le fait qu'il l'ait accordée à un hebdomadaire d'extrême-droite, dont la diffusion est interdite au sein de la Bundeswehr, a provoqué une certaine sensation.

Toutefois, M. Kroll conteste avoir accordé cette interview. "Je n'ai jamais accordé d'interview au "Deutsche soldaten zeitung", a-t-il déclaré. Je ne connais pas non plus la personne qui prétend m'avoir interviewé".

Mais le rédacteur en chef de l'hebdomadaire affirme, de son côté, qu'il a personnellement interviewé M. Krool. Il précise que l'entretien a eu lieu par téléphone, M. Kroll se trouvant à Bonn et lui-même à Munich, et a été enregistré sur magnétophone.

Le secrétaire à la Défense, M. Robert F. McNamara, a révélé à Washington que des avions et des troupes munis d'armes nucléaires s. tiennent prêts à intervenir pour assurer le libre accès à Berlin-Ouest. On croit que cette menace aura peut-être pour effet de convaincre les Soviétiques que l'Ouest ne tolérera aucune interférence dans les couloirs aériens.

Cette mise en garde des Etats-Unis a été faite à peine quelques heures après que les Russes eurent rejeté les notes américaine et française protestant contre les graves incidents de la semaine dernière.

OTTAWA. (PC) — Le Bureau fédéral de la Statistique vient de révéler que plus du tiers des 18,238,247 habitants du Canada au 1er juin 1961 avait moins de 15 ans.

Un camion-citerne explose et cause une conflagration

PEACE RIVER, Alberta. (PC) — Un mur de flammes a littéralement balayé une partie de la rue principale de Peace River, hier, quand un camion-citerne transportant 4,250 gallons d'essence a fait explosion.

En l'espace de quelques secondes les flammes se sont propagées à un poste d'essence, un cinéma, deux restaurants, un magasin de meubles, une pharmacie, une épicerie, une boulangerie, une mercerie, un magasin de chaussures, un nettoyeur, un magasin de marchandises sèches, et autres bureaux. Tous ces édifices ont été réduits en cendres.

On ne déplore cependant aucune perte de vie. Le conducteur du camion repose à l'hôpital. Il a expliqué que ses freins à l'air ont refusé de fonctionner alors qu'il dévalait une côte de trois milles de long et qui donne, après une longue courbe sur la rue principale.

Le camion a fait trois tours avant de faire explosion. Les pompiers de la place et une centaine de volontaires ont pu maitriser le brasier après des heures de travail. Mais le travail de nettoyage n'est pas encore terminé. On n'a pas encore mesuré l'étendue des dommages.

PRESQU'UN MIRACLE ! Trois personnes sont sorties vivante de cet accident. M. et Mme Paul Barry, âgés respectivement de 39 et 36 ans, domiciliés au 801 de la rue St-Jacques, à St-Jean, ainsi que M. Paul Morin, 29 ans du 375 St Laurent à Laprairie, avaient tous trois été conduits à l'Hôpital de St-Lambert vers 8.30 h. hier matin à la suite de cette collision dans laquelle étaient impliqués trois véhicules. Mais ils en sont ressortis ne souffrant que de blessures légères. La police de Laprairie a attribué la collision à la brume qui était dense au moment de l'accident sur la route 17 menant de St-Jean à Laprairie.

photo LA PRESSE

avis de DÉCÈS

BEAULIEU (Phil) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Phil Beaulieu, époux d'Eliane Grenier, demeurant au 8032 St-Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766 rue St-Hubert, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Léopold) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé le Révérend Frère Wenseslas Bédard née Léopold Bédard, frère de St-Gabriel, régisseur de la Villa Grande-Côte. Il est exposé au salon Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Est jusqu'à mardi soir et sera transporté au Juvénat de St-Gabriel où un service sera chanté, mardi, à l'église paroissiale de St-Bruno à 9 h. 30 et inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (M. Augustin) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Augustin Bédard, curé de la paroisse du Christ-Roi. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée, 745 Crémazie est. Translation des restes à l'église du Christ-Roi mardi soir, à 8 h. Un 1er service sera chanté mercredi, à 8 h., pour les enfants, et un 2e service à 9 h., pour les adultes. Inhumation à St-Remi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (J.-B.-Hermas) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jean-Baptiste-Hermas Bénard, employé du Pacific canadien à sa retraite, époux de feu Flore Vincent, demeurant au 8148 St-Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 8078 rue Droliet, angle Jarry à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIRE (Edouard) — A Montréal, le 1er octobre 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Edouard Boire, exserrurier chez M. Dorais, époux de feu Aurore Desforges, demeurant à 308, rue Gait. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault Enrg., 512, rue de l'Eglise à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOND (Armand) — Subitement à Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Armand Bond, époux de Jeannette Beauchemin, demeurant au 1228, rue Dorion. Les funérailles auront lieu mardi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons Pelletier Ltée, 1375 rue Ste-Catherine est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Charles) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Charles-Edgar Boucher, époux d'Antoinette Loiselle, demeurant au 8410 De Gaspé. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 rue Crémazie est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Eugène) — A Verdun, le 29 septemore 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé Eugène Bougie, époux d'Alice Couturier, demeurant au 4081 boul LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, 512 rue de l'Eglise à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BREAULT (Ernestine) — A Montréal, le 28 septembre 1962 à l'âge de 72 ans est décédée Madame Eugène Ludger Brault, née Ernestine Avoine, épouse en premières noces de Joseph, Lucien Daigle. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier 4036 rue Bélair, entre Pie-IX et 21e à 8 hrs 10 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIERE (Hélène) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Arthur Brière, née Hélène Mercier, demeurant au 2208 Marie-Anne. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4737, rue de Lorimier, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de- Gonzague, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAILLE (Gisèle) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 24 ans, est décédée Mme Denis Caillé, née Gisèle Simard, demeurant au 6317, 30e Av., Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARREAU (Joseph-Guy) — A Montréal, le 1er octobre 1962, à l'âge de 76 ans, est décédé Joseph Guy Carreau, courtier en assurances, époux de Henriette Galipeau, demeurant à 670 Leman, appt 2. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard 7384 rue St-Denis à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jesus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Jean d'Ibeville lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Exposé ce soir à 7 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARK (Olinne) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 80 ans, est décédée Olinne Dupont, épouse de Frank E. Clark, autrefois de Magog. Les funérailles ont eu lieu Lundi le 1er octobre. Le convoi funèbre est parti des salons J.-S. Vallée Ltée, 4838 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St. Patrick de Magog, où le service fut célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Magog, lieu de la sépulture.

COREY (Andrée) — Subitement, à ville d'Anjou, le 29 septembre 1962, à l'âge de 22 ans, 3 mois, est décédée Mlle Andrée Corey, fille de Lucien Corey et de Bella Toupin, demeurant au 5653 Verneuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, 3628 rue Hochelaga, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COWAN, Charles-McAran — A Fergus, Ontario, le 29 septembre 1962, est décédé Charles-McAran Cowan, époux bien-aimé de Mary-Agnes O'Flaherty, père de Brian, Regina, Eleanor, Pauline, Mary, Rose, David, Marc, Charles, Clare et frère de Lawrence, Daniel, William et de Mère Regina Cowan, R.S.C.J. Exposé au Salon mortuaire Clarke, 3580 rue Sherbrooke O., Service en l'église St-Augustin de Cantorbery, mardi à 9 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

D'AOUST (J.-B.) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 30 septembre 1962, à l'âge de 68 ans, 11 mois, est décédé J.-B. D'Aoust, époux de Blanche Chevrier, père de Marcel, Françoise (Mme M. St-Pierre), Jacques, Madeleine (Mme E. Boileau). Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira De sa demeure, 16, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Raoul Bourgie Inc, de Lachine.

DESGROSEILLIERS (Joseph) — A Montréal, le 30 septembre 62, à l'âge de 86 ans est décédé Joseph Desgroseilliers, époux de feu Lidia Lavigne, demeurant au 1875 — 55ème Ave., Pointe-au-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc. 1350 rue Beaubien Est à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Albert) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Albert Deslauriers, époux de Blanche Lauzon, demeurant au 4728 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI-CICCO (Paul) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Paul-Carmine Di-Cicco, époux de feu Anita Sureau, demeurant 770 Desnoyers. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4503 rue Notre-Dame ouest, à 9.15 hres pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth, où le service sera célébré à 9.30 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOYDAITIS (John) — A l'hôpital Maisonneuve, le 29 septembre 1962, à l'âge de 49 ans, est décédé John Doydaitis, époux de Jeannine Charbonneau, demeurant au 3828 rue Adam. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590 rue Rouen, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Délina) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 85 ans est décédée Mlle Délina (Rose-Anna) Dube, fille de feu Charles Dubé et de feu Cléophée Bissonnette. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg., 1750, rue Amherst à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Ernest) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé Ernest Dubois, époux d'Eva Boisvert, demeurant au 6312, 25e Av., Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse et 11e Av., Rosemont, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBRULE-DESJARDINS (Marie-Louise) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 77 ans, est décédée Marie-Louise Malette, épouse en 1ères noces de Alcide Dubrulé et en 2es noces d'Abraham Desjardins, demeurant au 2082 Westgate, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DYOTTE — A Montréal, le 28 septembre 1962 à l'âge de 63 ans est décédé M. Albert Dyotte, entrepreneur électricien, époux de Marie-Anne Villeneuve, demeurant au 10161 Jacob. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Limitee 745, rue Crémazie est à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Pierre) — A La Salle, le 30 septembre 1962, à l'âge de 82 ans, est décédé Pierre Emond, époux de feu Rose Charest. 355, de av. La Salle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Caron de St-Pascal-de-Kamouraska, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Aurore) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 67 ans, est décédée Aurore Lavoie, épouse de Ferdinand Ethier, demeurant au 8136 rue St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 8078 rue Droliet, angle Jarry. à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Rose) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Roland Gagné, née Rose Delagrave, demeurant à 41 Terrasse, Bon-Air, Chomedey. Exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 400 boul. Henri-Bourassa est, jusqu'à mardi soir. Réexposée à Montmagny mercredi. Les funérailles jeudi, à l'église St-Paul de Montmagny. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Eugènie) — A St-Léonard-de-Port-Maurice, le 29 septembre 1962, à l'âge de 75 ans, est décédée Eugénie Pepin, épouse de feu François-d'Assise Gagnon, demeurant au 6370 boul Métropolitain. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 6621 rue St-Hubert à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAU (Thérèse) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Albert Galipeau, née Thérèse Favreau, demeurant au 3434 Adam. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198 rue Ontario est pour se rendre à l'église Très-St-Redempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAULIN (Dollard) — A Montréal, le 30 septembre 1962 à l'âge de 51 ans, est décédé Dollard Gaulin, propriétaire du Restaurant Irène, époux d'Irène Roy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6803 boul. St-Laurent à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (William) — A Rivière-des-Prairies, le 30 septembre 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé William Gervais, époux de Rose Dupuis, demeurant au 9387, 28e Ave., Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 3001 boul. Henri-Bourassa, coin Ste-Gertrude, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Ste-Marthe, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOLLAIN (Victor) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé Victor Gollain, époux de feu Bertha Desormeaux. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520 rue St-Denis à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Rosaria) — A Montréal, le 29 septembre 1962, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Paul Groulx, née Rosaria Tremblay, demeurant au 4651 rue Pontiac. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 831 rue Laurier Est pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARDY (Léontine) — Accidentellement, à Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Léontine Desmarais, épouse de Roger Hardy. Les funérailles auront lieu lundi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5650 Chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Marcel) — A Montréal, le 28 septembre 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Marcel Harvey, époux de Rose Leduc, demeurant au 9179 Reims. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 8535 boul. St-Laurent à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

HOOPER (Bertha) — Subitement, à l'hôpital des Deux-Montagnes de St-Eustache, le 29 septembre 1962, à l'âge de 56 ans, est décédée Bertha Johnstone, épouse de Robert Hooper, mère de Gail et Heather. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Two Mountains Funeral Home, 1204 Oka Road, St-Eustache, pour se rendre à l'église All Saints sur 18e Av., où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au crematoire Mont-Royal.

JACQUES (Emilien) — A LaSalle, le 28 septembre 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé Emilien Jacques, époux d'Exilia Bélanger, demeurant au 194, 3e Av., LaSalle. Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 1er octobre. Le convoi funèbre est parti des salons Gustave Drouin Ltée, 7619, boul. LaSalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, o: le service fut célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

JOHNSON (Frances) — A l'hôpital St. Mary's, le 29 septembre 1962, est décédée Mme Joseph Johnson, née Frances Quayle, demeurant au 5475, 3ème Ave, Rosemont, mère de Mme Gordon Pike (Irene), Mme Ralph Marshall (Olive), Mme Gérard Martineau (Evelyn), Mme Paul Brulotte (Hazel). Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11ème Ave, Rosemont à 1 hrs 45 pour se rendre à l'église St. Luke's, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Memorial Parks, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Grégoire) — A Croydon, le 28 septembre 1962, à l'âge de 41 ans, est décédé Grégoire Jolicoeur, époux de Jeanne Fortin, demeurant à 183 St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils Inc. 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Thomas de Villeneuve où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Anna) — A Montréal, le 30 septembre 1962 à l'âge de 86 ans est décédée Mme Athanase Joly née Anna Sauriol, demeurant au 8473 Foucher. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie Est, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTEAU (Caroline) — A Montréal, le 30 septembre 1962, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Donat Juteau, née Caroline Laurin, demeurant au 75 rue Lorenzo (Châteauguay Centre), mère de M. Roland Juteau, gérant de la succ. 4505 Notre Dame ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505 rue Notre-Dame ouest, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Joachim-de-Châteauguay Centre, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture, où un libéra sera ch